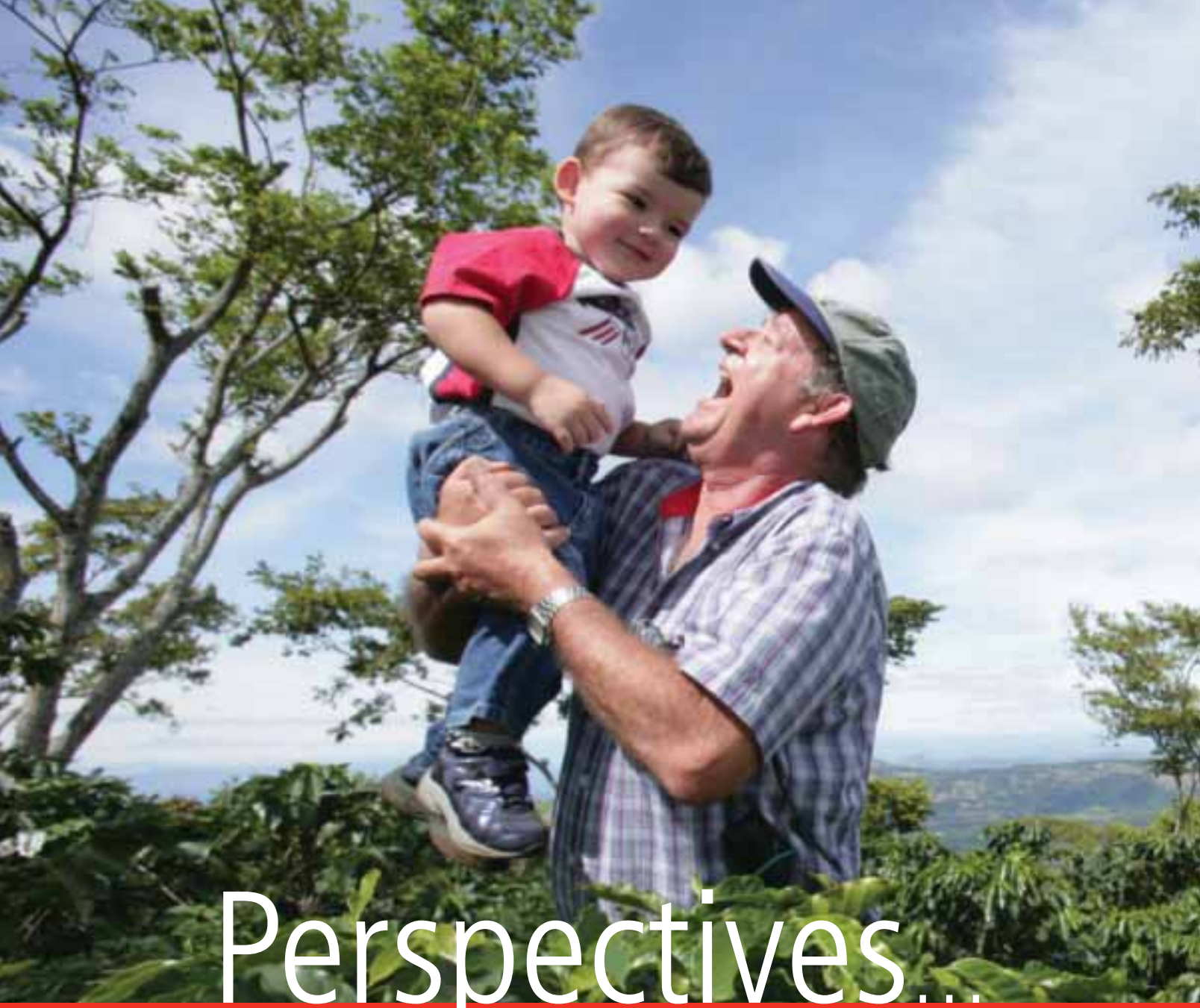

Perspectives...

RAPPORT ANNUEL 2005

Banque Scotia

ouvertes sur le monde

Chiffres clés

Au 31 octobre et pour les exercices terminés à ces dates	2005	2004	2003	2002[1]	2001
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenu d'intérêts net[2] (BMEF[3])	**6 197**	5 975	6 246	6 785	6 294
Revenu total[2] (BMEF[3])	**10 726**	10 295	10 261	10 727	10 365
Provision pour créances irrécouvrables	**230**	390	893	2 029	1 425
Frais autres que d'intérêts	**6 043**	5 862	5 731	5 974	5 662
Provision pour impôts sur le revenu[2] (BMEF[3])	**1 173**	1 060	1 055	862	1 099
Revenu net[2]	**3 209**	2 908	2 422	1 708	2 077
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	**3 184**	2 892	2 406	1 692	2 061
Rendement d'exploitation					
Bénéfice de base par action[4] (en dollars)	**3,19**	2,87	2,38	1,68	2,06
Bénéfice dilué par action[4] (en dollars)	**3,15**	2,82	2,34	1,65	2,02
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	**20,9**	19,9	17,6	13,0	17,3
Ratio de productivité[2] (en pourcentage) (BMEF[3])	**56,3**	56,9	55,9	55,7	54,6
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen[2] (en pourcentage) (BMEF[3])	**2,00**	2,10	2,16	2,29	2,32
Données au bilan (en millions de dollars)					
Liquidités et valeurs mobilières	**93 964**	75 928	83 773	76 467	73 444
Prêts et acceptations	**198 581**	178 854	178 478	194 070	184 733
Total de l'actif	**314 025**	279 212	285 892	296 380	284 425
Dépôts	**217 445**	195 196	192 672	195 618	186 195
Actions privilégiées[2]	**600**	300	300	300	300
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	**15 482**	14 685	13 814	13 502	12 833
Biens sous administration	**171 392**	156 800	161 974	144 433	153 110
Biens sous gestion	**26 630**	21 225	19 964	21 472	21 942
Mesures de capital (en pourcentage)					
Coefficient du capital de catégorie 1	**11,1**	11,5	10,8	9,9	9,3
Coefficient du capital total	**13,2**	13,9	13,2	12,7	13,0
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque	**9,7**	9,9	9,2	8,6	8,1
Coefficient du capital-actions corporel ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque[5]	**9,3**	9,7	8,9	8,3	7,8
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	**162 799**	150 549	154 523	165 417	164 755
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux[6] (en millions de dollars)	**681**	879	1 522	2 095	1 734
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	**1 330**	1 375	1 475	1 475	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations[6]	**0,34**	0,49	0,85	1,08	0,94
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	**0,14**	0,27	0,48	1,05	0,68
Données sur les actions ordinaires					
Par action[4] (en dollars)					
Haut	**44,22**	40,00	33,70	28,10	25,25
Bas	**36,41**	31,08	22,28	21,01	18,65
Clôture	**42,99**	39,60	32,74	22,94	21,93
Actions en circulation[4] (en millions)					
Moyenne (de base)	**998**	1 010	1 010	1 009	1 001
Moyenne (diluée)	**1 012**	1 026	1 026	1 026	1 018
Fin de la période	**990**	1 009	1 011	1 008	1 008
Dividendes par action[4] (en dollars)	**1,32**	1,10	0,84	0,73	0,62
Rendement des actions (en pourcentage)	**3,3**	3,1	3,0	3,0	2,8
Ratio de distribution[7] (en pourcentage)	**41,4**	38,4	35,3	43,2	30,1
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	**42 568**	39 937	33 085	23 129	22 091
Valeur comptable par action ordinaire[4] (en dollars)	**15,64**	14,56	13,67	13,39	12,74
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	**2,7**	2,7	2,4	1,7	1,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	**13,5**	13,8	13,8	13,7	10,6
Autres données					
Employés	**46 631**	43 928	43 986	44 633	46 804
Succursales et bureaux	**1 959**	1 871	1 850	1 847	2 005

1) En 2002, la Banque a passé en charge 540 millions de dollars (après impôts) comme suite à la liquidation de Scotiabank Quilmes. Cette imputation a fait baisser le bénéfice par action de 0,53 $ et le rendement des capitaux propres de 360 points de base.
2) Les chiffres présentés à titre de comparaison ont été retraités rétroactivement afin de tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relatives à la distinction entre les capitaux propres et les éléments de passif.
3) Base de mise en équivalence fiscale (voir les mesures hors PCGR à la page 33).
4) Les montants ont été rajustés rétroactivement pour tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004 et équivalant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une.
5) Représente l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives moins les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, en pourcentage des actifs à risques pondérés.
6) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision spécifique pour créances irrécouvrables.
7) Représente le dividende sur actions ordinaires pour la période en pourcentage du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires pour la période.

Résultats financiers

Résultats par rapport aux objectifs

	2005 Objectif	2005 Résultat
Rendement des capitaux propres (RCP) *Afficher un rendement des capitaux propres de :* Le RCP mesure l'efficacité avec laquelle la Banque utilise les fonds investis par les porteurs d'actions ordinaires. Ce ratio équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.	*17 à 20 %*	20,9 %
Bénéfice par action *Afficher une croissance du bénéfice par action ordinaire de :* Le bénéfice par action correspond au revenu net par action ordinaire que génère une entreprise. Il équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation.	*5 à 10 %*	11,7 %
Productivité *Maintenir un ratio de productivité :* Le ratio de productivité mesure l'efficacité globale de la Banque. Il exprime, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (selon une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.	*Inférieur à 58 %*	56,3 %
Capital de catégorie 1 *Capital de catégorie 1 :* Le coefficient du capital de catégorie 1 est une mesure de la solidité financière globale de la Banque. Il équivaut au quotient du capital de catégorie 1 par les actifs à risques pondérés.	*Maintenir de forts coefficients de capital*	11,1 %

Bénéfice par action (dilué)

3,15 $

Dividende par action ordinaire

1,32 $

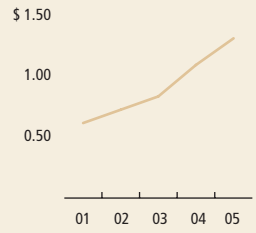

Rendement des capitaux propres

20,9 %

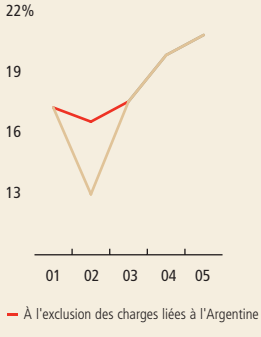

Rendement total pour les actionnaires ordinaires[1)]

2005
12 %

TCAC[2)] de 10 ans
23 %

[1)] Plus-value du cours des actions majorée des dividendes réinvestis 1995=100
[2)] Taux de croissance annuel composé

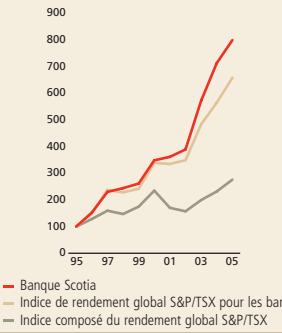

La Banque Scotia, la plus internationale des banques au Canada, est constamment en quête de perspectives nouvelles partout dans le monde.

Présence internationale (sociétés affiliées comprises)

Amérique du Nord
Canada
Mexique
États-Unis

Antilles et Amérique centrale
Anguilla
Antigua et Barbuda
Antilles néerlandaises (St. Maarten, Curaçao, Bonaire et St. Eustatius)
Aruba
Bahamas
Barbade
Belize
Costa Rica
Dominique
El Salvador
Grenade
Guyana
Haïti
Îles Caïmans
Îles Vierges américaines
Îles Vierges britanniques
Îles Turks et Caïques
Jamaïque
Panama
Porto Rico
République dominicaine
Saint-Christophe-et-Nevis
Sainte-Lucie
Saint-Vincent et Grenadines
Trinité-et-Tobago

Amérique du Sud
Argentine
Brésil
Chili
Pérou
Venezuela

Europe et Moyen-Orient
Dubaï
Égypte
Irlande
Royaume-Uni

Asie/Pacifique
Chine
Corée (République de)
Hong Kong ZAS, RPC
Inde
Japon
Malaisie
Singapour
Taïwan
Thaïlande
Vietnam

Table des matières

Intérieur du plat recto Chiffres clés
2 Message du président du conseil
3 Message du président et chef de la direction
6 Équipe des membres de la direction
8 Gouvernance d'entreprise
9 Conseil d'administration

Rapport sur les secteurs d'activité

10 Aperçu
12 Réseau canadien
18 Opérations internationales
24 Scotia Capitaux
29 Employés

Rapport de gestion

32 Survol
34 Résultats financiers du Groupe
43 Situation financière du Groupe
51 Secteurs d'activité
59 Gestion du risque
71 Contrôles et conventions comptables
76 Données supplémentaires

90 Glossaire

États financiers consolidés

92 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
92 Rapport des vérificateurs
93 Bilan consolidé
94 État consolidé des revenus
95 État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
96 État consolidé des flux de trésorerie
97 Notes afférentes aux états financiers consolidés

134 Information à l'intention des actionnaires

Photo

Couverture : Les marchés à fort potentiel, comme le Salvador, offrent à la Banque Scotia des occasions d'étendre ses activités tout en aidant les clients – comme le producteur de café salvadorien Dymas Ernesto Funes Hartmann, photographié en compagnie de son petit-fils Sebastian – à développer leur entreprise et à améliorer leur situation financière.

Les solides résultats financiers de la Banque Scotia en 2005 témoignent du succès continu de sa stratégie de diversification régionale pour les trois grands secteurs d'activité.

Au cœur de ce retentissant succès se trouvent

plus de 50 000 employés du Groupe Banque Scotia et de ses sociétés affiliées qui font du service à la clientèle leur priorité

…dans près de 50 pays

…sur 5 continents

…dans plus de 80 langues.

Notre but est de devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale.

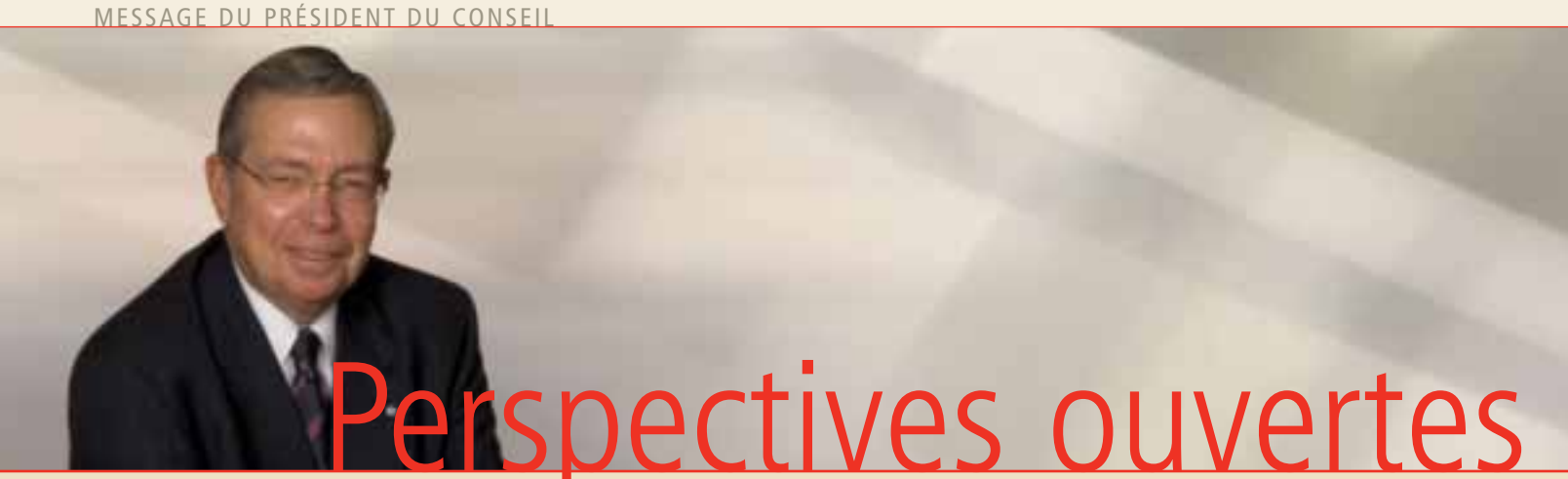

Perspectives ouvertes

Arthur R.A. Scace

C'est avec plaisir que je me présente à vous de nouveau à titre de président du conseil d'administration de la Banque Scotia.

Le conseil d'administration de la Banque, composé maintenant de 15 membres, offre son encadrement et sa supervision afin que la Banque Scotia continue d'être administrée pour le bénéfice de l'ensemble de ses partenaires au Canada et partout dans le monde.

L'imputabilité, la transparence et l'intégrité sont les principes directeurs de cette Banque. Nous croyons qu'une gouvernance et une culture d'entreprise fortes dans l'ensemble de l'organisation nous permettent d'offrir de la valeur ajoutée à tous nos partenaires. La barre est haute, car les normes rigoureuses que nous avons adoptées visent à répondre aussi bien aux exigences internationales qu'aux exigences canadiennes.

Nous veillons à ce que nos politiques et nos pratiques soient révisées régulièrement. Comme il se doit, le comité de gouvernance et du régime de retraite, à qui incombe ces révisions, est composé entièrement d'administrateurs externes. Ce comité est également responsable des nominations au conseil d'administration, du programme d'orientation et de formation et de l'établissement d'une approche en ce qui a trait aux questions de gouvernance. Le comité de gouvernance et du régime de retraite a adopté une politique afférente à la gouvernance en 2002, laquelle a été améliorée et approuvée de nouveau tous les ans depuis.

La Banque Scotia applique systématiquement ce que l'on considère comme les meilleures pratiques en matière de gouvernance, lesquelles sont détaillées dans la partie intitulée Gouvernance d'entreprise du présent rapport, dans le site Web de la Banque, de même que dans la Circulaire de la direction sollicitant des procurations. À cet égard, le conseil d'administration a adopté, en novembre 2005, une nouvelle politique en matière de gouvernance d'entreprise aux termes de laquelle les administrateurs de la Banque doivent être élus à la majorité des voix. Les administrateurs pour qui le nombre d'abstentions est supérieur au nombre de voix en leur faveur seront tenus de donner leur démission. Après avoir pris en compte les recommandations du comité de la gouvernance et du régime de retraite, le conseil d'administration décidera, dans un délai de 90 jours suivant l'assemblée générale annuelle, s'il accepte ou non les démissions. À moins de circonstances atténuantes, le conseil d'administration accepte les démissions et fait part de sa décision par voie de communiqué de presse. Cette importante mesure témoigne du rôle que les actionnaires jouent dans la sélection des administrateurs de la Banque.

Les efforts que ne cesse de déployer la Banque pour affermir ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont largement reconnus. Je suis fier d'annoncer que la Banque Scotia occupe ex æquo la première place (elle était huitième l'an dernier) dans le classement établi en 2005 par le magazine *Canadian Business* pour la gouvernance d'entreprise, et qu'elle partage le deuxième rang (elle occupait le cinquième rang l'an dernier) au classement annuel Board Games du *Globe and Mail*.

Au cours de l'exercice 2005, aucun nouvel administrateur ne s'est joint au conseil. Administrateur depuis 1990, M. Keith Goodrich ne s'est pas porté candidat à la réélection à l'assemblée générale annuelle en mars 2005, en raison du règlement concernant la retraite obligatoire. Je tiens à le remercier au nom du conseil d'administration, de la Banque et des actionnaires pour toutes ses années de service dévoué.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a supervisé plusieurs changements dans l'équipe de la direction, veillant au maintien des stratégies efficaces de développement du leadership et de la relève.

Le conseil d'administration appuie l'orientation stratégique de la Banque et demeure confiant que l'engagement pris par l'équipe de la direction de faire croître de manière responsable les revenus, les bénéfices et la base clientèle continuera de générer de solides résultats et d'être profitable pour tous nos partenaires. Tout comme l'indique le thème du présent rapport, il ne fait aucun doute que des perspectives formidables s'ouvrent à la Banque Scotia.

Les membres du conseil d'administration, les membres de la direction et les quelque 50 000 employés du Groupe Banque Scotia et de ses filiales dans le monde ont à cœur le succès de la Banque – pour tous ses actionnaires, ses clients et ses employés ainsi que pour les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. Je remercie chacun des membres de cette équipe internationale qui par son travail a pleinement contribué au succès de cette organisation. Les résultats records enregistrés cette année dont le détail figure dans le présent rapport annuel sont la preuve indéniable de leur savoir-faire.

Arthur R.A. Scace
Président du conseil

sur le monde

Rick Waugh

À la Banque Scotia, ce sont les occasions d'affaires qui nous motivent. Depuis notre fondation en 1832, nous avons constamment cherché de nouvelles façons de croître partout au Canada et dans le monde – des occasions visant à nous permettre d'accroître la valeur pour nos actionnaires, de mieux servir nos clients, d'offrir des carrières gratifiantes à nos employés et d'aider nos collectivités à prospérer. Somme toute, nos efforts visant à générer des occasions d'affaires et à les saisir ont contribué à faire de notre Banque une société des plus florissantes à tous égards.

En 2005, nous avons accompli tout ce que nous avions prévu et même plus. Il s'agit en fait d'une autre année record. Fidèles à la tradition, nous sommes fiers d'annoncer que nous affichons de nouveau de solides résultats financiers. De plus, nous sommes confiants que le plan stratégique ciblé que nous avons élaboré permettra encore une fois de bonifier les résultats de l'exercice 2006.

Rapport annuel 2005

Meilleurs sont nos résultats financiers, mieux nous sommes en mesure de croître pour le bénéfice de nos partenaires. Durant l'exercice, nous avons surpassé nos principaux objectifs financiers. Le revenu net a atteint un montant record de 3 209 millions de dollars, une hausse de 301 millions de dollars ou de 10 % par rapport à l'exercice 2004. Le bénéfice par action (dilué) s'est établi à 3,15 $, soit une augmentation de 11,7 %, et le rendement des capitaux propres a été de 20,9 %, comparativement à 19,9 % à l'exercice précédent. Nous visions un ratio de productivité en deçà de 58 %, ce que nous avons réussi avec un ratio de 56,3 %.

Nous avons également continué à récompenser la confiance que nos actionnaires témoignent à notre société. Nos solides résultats nous ont permis de maintenir notre excellent dossier en matière de croissance des dividendes. Au cours des dix dernières années, le rendement composé annuel moyen pour les actionnaires (appréciation du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis) a été de 23 %.

Chacun de nos trois principaux secteurs d'activité a contribué de manière significative aux résultats que nous affichons pour l'exercice 2005. À 42 %, c'est la division Réseau canadien qui a généré la plus grande partie du revenu net de la Banque. Pour leur part, les divisions Opérations internationales et Scotia Capitaux ont participé respectivement au revenu net à hauteur de 27 % et de 31 %.

Nos résultats ont bénéficié de la forte croissance de l'actif des particuliers et de l'amélioration de la qualité du crédit. Aussi bien les prêts douteux que les provisions pour créances irrécouvrables ont connu une nette amélioration, ce qui s'explique par un certain nombre de changements importants apportés à des politiques et à des procédés au cours des deux dernières années, de même que par les conditions généralement favorables sur le marché du crédit. Cependant, ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recul des marges d'intérêts au Canada et par l'effet négatif de la conversion des devises.

Résultats d'exploitation

Nos grandes priorités en 2005 consistaient à bâtir notre clientèle, à miser sur nos lignes de force et à maximiser notre utilisation du capital.

La division Réseau canadien a donné un solide rendement pour l'exercice. Nous avons connu une croissance considérable dans le crédit à la consommation, particulièrement le crédit hypothécaire, grâce au lancement de produits innovateurs et à l'accent mis sur la fidélisation de la clientèle et la vente de services connexes. Nous nous sommes également attachés à miser sur nos lignes de force à l'égard de la gestion du crédit aux particuliers, des services bancaires en ligne et des centres d'appels, du marketing par bases de données et de l'analyse de clientèle, et du contrôle de coûts. Mais ce qui est vraisemblablement le plus important, c'est que nous avons maintenu à un niveau élevé la satisfaction et la fidélité de la clientèle grâce à notre détermination à répondre aux besoins de nos clients et à la prestation solide et enthousiaste en matière de ventes et de service de nos employés.

Dans la division Opérations internationales, nous avons poursuivi la mise en place de notre réseau mondial avec l'acquisition de Banco de Comercio au Salvador pour un montant de 181 millions de dollars américains. Scotiabank El Salvador est maintenant la quatrième banque en importance du pays et détient une part de

marché globale de 19 %. Nos activités dans les Antilles et en Amérique centrale sont demeurées fortes, alors qu'au Mexique, Scotiabank Inverlat a connu une croissance solide et soutenue, particulièrement dans le crédit hypothécaire, les cartes de crédit et le financement automobile.

Pour sa part, Scotia Capitaux a réorienté de façon substantielle ses activités, ce qui s'est traduit par une rentabilité accrue à l'égard de la clientèle et par une palette plus étendue de services de crédit et d'autres services. L'acquisition de Waterous & Co., un leader international en matière de consultation énergétique, a donné naissance à Scotia Waterous, une nouvelle force de l'industrie de l'énergie. Il s'agissait pour nous d'une occasion en or de diversifier notre base clientèle de gros et de se tailler une place dans cette industrie.

Nous avons créé notre division mexicaine de services bancaires de gros en intégrant les activités de placement et de services aux grandes entreprises de Scotiabank Inverlat aux activités américaines et canadiennes de Scotia Capitaux. Nous évoluons de manière à nous aligner parfaitement sur les besoins de nos clients, où qu'ils soient sur le territoire de l'ALENA.

Nous sommes en excellente position pour maintenir la croissance de nos trois principaux secteurs d'activité en 2006 et au cours des années qui suivront, chacun de ces secteurs ayant un potentiel qui lui est propre.

Point de mire en 2006

Pendant le prochain exercice, un certain nombre de grandes tendances mondiales viendront redéfinir les stratégies que nous avons développées afin de maximiser notre croissance future.

Tendances et défis

L'une de ces tendances est la mondialisation, particulièrement en ce qui a trait à l'importance croissante des économies en développement et à l'orientation du flux des échanges commerciaux. D'un point de vue démographique, le vieillissement de la population dans la plupart des pays développés, notamment au Canada et aux États-Unis, de même que le nombre croissant de jeunes adultes qui accèdent au marché du travail dans les pays en développement constituent une tendance connexe dont il faut tenir compte. Il en résulte que les pays en développement connaissent un taux de croissance rapide et que, parallèlement, les besoins de leur population en matière de services financiers prennent de l'ampleur. La Banque Scotia y voit d'excellentes occasions d'affaires, car elle est bien établie dans bon nombre de ces marchés.

Il faut également signaler l'attention grandissante que l'on porte, partout dans le monde, aux questions relatives au risque et à la gouvernance d'entreprise. L'effet combiné du resserrement des exigences en matière de déclaration et de l'appesantissement du fardeau de la réglementation détermine la façon dont nous exerçons nos activités et nous oblige à mettre en place, à l'échelle de l'entreprise, des systèmes de conformité de niveau international.

Tous nos secteurs d'activité doivent affronter une concurrence de plus en plus vive. En ce qui concerne la division Réseau canadien, nos concurrents demeurent forts et les attentes des clients sont de plus en plus grandes. Pour ce qui est de la division Opérations internationales, la concurrence courtise assidûment nos clients et cherche également à faire des acquisitions dans presque tous les marchés, les fusions et acquisitions dans l'industrie bancaire mondiale, qui connaît une vague de regroupements, ayant plus que doublé entre 2002 et 2004. Enfin, Scotia Capitaux doit composer avec les pressions qui s'exercent sur les prix de presque tous les produits qui sont offerts aux investisseurs institutionnels.

En 2005, nous avons accompli tout ce que nous avions prévu et même plus. Il s'agit d'une autre année record, car nous avons atteint tous nos objectifs cibles.

Priorité au succès

Malgré tous ces défis, nous anticipons d'importantes occasions d'affaires pour votre Banque au cours des prochaines années. Avec ces grandes tendances en tête, nous avons mis en place un certain nombre de stratégies qui nous permettront de maintenir le cap sur des résultats solides et une croissance vigoureuse. À long terme, nous souhaitons devenir la meilleure société canadienne de services financiers d'envergure internationale. Au cours du prochain exercice et des années qui suivront, nous nous attendons à une croissance soutenue des bénéfices, de même que du rendement aux actionnaires.

Pour y parvenir, nous avons établi trois grandes priorités. La première est la croissance durable du revenu. Pour atteindre tous nos objectifs, nous devrons encourager les initiatives visant à générer du revenu, tant au Canada qu'à l'étranger. La deuxième consiste à faire des acquisitions stratégiques. À cet égard, nous avons démontré au fil du temps que le potentiel de croissance découlant des nouvelles acquisitions est important. Enfin, la troisième est la gestion et l'imputation efficaces de notre capital. Comme nous sommes l'une des institutions financières les mieux capitalisées du monde, nous détenons un avantage déterminant qui fait en sorte que nous sommes bien positionnés pour investir dans la croissance et des acquisitions et nous nous devons de maximiser cet avantage.

Croissance du revenu

Nous planifions dynamiser encore plus la croissance du revenu dans tous nos secteurs d'activité. Dans l'ensemble, nous accorderons une grande importance à la fidélisation de la clientèle, à l'élargissement des liens existants et à l'acquisition de nouveaux clients. Tout en veillant au contrôle des coûts, nous nous concentrerons sur les initiatives génératrices de revenu plutôt que sur celles qui sont fondées sur le coût.

Acquérir de nouveaux clients tout en consolidant nos liens avec nos clients est également essentiel. Pour ce faire, nous investirons dans la technologie, aussi bien pour les produits que pour les services, et dans le marketing.

Partout au Canada, dans les secteurs à croissance élevée, nous

augmenterons le nombre de ménages qui font affaire avec nous en leur affectant plus de ressources, plus d'effectifs de vente et plus de succursales proposant de nouvelles heures d'ouverture et de nouveaux concepts. En ce qui concerne notre clientèle de petites entreprises, nous miserons sur les alliances conclues avec plus de vingt associations de petites entreprises et nous verrons à offrir des solutions repensées.

Nous constatons qu'il existe des occasions d'affaires intéressantes dans le segment grandissant de la clientèle formée des investisseurs nouvellement nantis. Pour s'accaparer une plus grande part du marché de la gestion de patrimoine, nous prévoyons doubler les rangs de notre effectif d'experts financiers. Pour ce qui est de ScotiaMcLeod, nous ciblons une hausse des ventes et misons sur des programmes de services tarifés à haut rendement.

Étant donné que notre division Opérations internationales est une plate-forme unique et un puissant levier de croissance, nous y affecterons graduellement une partie plus importante de nos ressources pour effectuer des acquisitions et assurer le soutien de l'exploitation, notre objectif étant d'acquérir une part d'au moins 10 % des marchés où nous sommes présents. Nous voulons également utiliser notre plate-forme de vente et de services pour consolider les liens avec nos clients et pour fidéliser notre clientèle, particulièrement dans les marchés où nous sommes déjà bien établis, et pour accroître nos activités dans les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine, et ce, en bonifiant notre offre dans des marchés choisis où l'avoir net est élevé.

Nous avons déployé au Mexique, le principal moteur de croissance des Opérations internationales, une force de vente spécialisée dans le crédit hypothécaire et avons étendu notre réseau de succursales. Nous y mettons également l'accent sur les cartes de crédit.

Pour sa part, Scotia Capitaux focalisera sur la vente de produits de crédit à rendement plus élevé à nos principaux clients et sur la vente de produits et services connexes à nos clients prioritaires. Aux États-Unis, nous nous appliquerons à renforcer les liens qui nous unissent à nos clients. Pour ce faire, nous avons ciblé les principales industries où nous développerons une expertise globale et notre gamme de produits. Par ailleurs, nous prévoyons que notre nouvelle unité d'activités de gros du Mexique générera au fil du temps un rendement important grâce à ses activités nord-américaines.

Acquisitions

Les acquisitions sont essentielles à la croissance du revenu. Nous procéderons donc à des acquisitions ciblées qui nous permettront d'exploiter au maximum nos forces et nos réseaux actuels. Nous favorisons les acquisitions dans les marchés où nous sommes déjà présents et cherchons des actifs de valeur dans des marchés qui présentent un potentiel de croissance au-dessus de la moyenne.

Au cours de l'exercice 2006, nos acquisitions porteront sur les services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Amérique centrale, au Mexique, au Pérou et au Chili. Pour ce faire, nous nous devons d'être préparés et proactifs. Nous envisageons également d'étendre nos activités internationales dans des secteurs industriels précis, comme nous l'avons fait avec Scotia Waterous, et nous souhaitons effectuer au Canada des acquisitions d'intégration. Enfin, les activités complémentaires, comme les assurances et la gestion de patrimoine, demeureront dans notre mire tant qu'elles répondront à nos critères financiers et stratégiques.

Solide gestion du capital

La gestion du capital est une de nos principales forces et une de nos grandes priorités. Notre capitalisation nous permet de financer les projets liés à nos priorités en matière de croissance et nous offre la flexibilité nécessaire pour saisir les occasions d'affaires qui se présentent. Parmi les banques canadiennes, la Banque Scotia est celle dont le capital-actions ordinaires corporel est le plus élevé. Le défi que nous devons relever au cours du prochain exercice est la maximisation de notre capital et du revenu que génère cet avantage stratégique clé.

Nous prévoyons augmenter nos investissements dans la technologie, la conception de produits, l'ouverture de succursales et les autres canaux de distribution – ce qui aura très certainement un effet direct sur la croissance du revenu. Nous imputerons notre capital aux acquisitions, notamment dans notre division Opérations internationales, et nous poursuivrons notre programme de rachat d'actions visant, à tout le moins, à contrecarrer la dilution et à couvrir toute émission d'actions aux fins d'acquisition. Enfin, ce qui nous semble le plus important, nous continuerons d'augmenter les dividendes versés à nos actionnaires.

> Nous avons établi trois grandes priorités pour 2006 : la croissance durable du revenu, des acquisitions stratégiques et la gestion et l'imputation efficaces du capital.

Leadership en responsabilité sociale

En tant qu'organisation multiculturelle florissante, nous reconnaissons les responsabilités qui nous incombent comme entreprise citoyenne dans les communautés où nous exerçons des activités et sommes déterminés à jouer un rôle de leader à cet égard. La Banque Scotia a pris part à un certain nombre d'initiatives originales et louables en 2005 en versant plus de 40 millions de dollars en parrainages et en dons à des personnes et à des communautés partout dans le monde.

À titre d'exemple, la Banque et ses employés ont donné généreusement pour venir en aide, en décembre 2004, aux sinistrés du tsunami dans le Sud-Est asiatique et, l'automne dernier, aux sinistrés de l'ouragan Katrina dans le sud des États-Unis.

Grâce à l'expérience acquise dans la gestion de programmes de microcrédit au Guyana et en Jamaïque, nous participons activement au Comité canadien de restructuration dans le cadre de l'année internationale du microcrédit des Nations Unies dans le but d'offrir du financement structurant à ceux qui n'ont pas accès à des services financiers de base, soit plus de la moitié de la population du globe.

Nous continuerons d'apporter notre soutien à nos employés qui souhaitent venir en aide à leur communauté et veillerons à ce

que la Banque Scotia demeure un endroit où il fait bon travailler et où l'on peut poursuivre une carrière enrichissante. Les employés du Groupe Banque Scotia, dont la devise est «Une équipe… un même objectif», sont les catalyseurs de notre succès. À cet égard, nous sommes flattés d'avoir obtenu, cette année, le titre d'employeur de choix au Canada, en Jamaïque et au Mexique.

Visées internationales

L'étendue, le savoir-faire et la longue histoire de notre réseau international nous confèrent un avantage concurrentiel unique. Reconnus depuis longtemps comme la «plus internationale des banques canadiennes», nous sommes en voie de devenir une grande institution canadienne de services financiers d'envergure internationale. Les perspectives qui s'ouvrent sur notre avenir sont presque infinies.

Cette banque est une grande institution financière. Nous disposons de tous les éléments nécessaires pour assurer la pérennité du succès d'une puissante organisation internationale, c'est-à-dire une équipe dévouée de plus de 50 000 employés, une base solide et permanente réunissant nos trois principaux secteurs d'activité ainsi qu'un plan stratégique gardant inexorablement le cap sur la croissance. Vous trouverez ci-contre nos objectifs pour l'exercice 2006. Nous sommes pleinement confiants que la Banque Scotia continuera d'afficher d'excellents résultats pour le bénéfice de ses actionnaires, de ses clients et des collectivités où elle est présente.

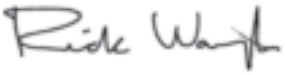

Rick Waugh
Président et chef de la direction

Notre direction

(au 1er novembre 2005)

Dieter W. Jentsch
Vice-président à la direction, Services aux entreprises

Sarabjit S. Marwah
Vice-président du conseil et chef de l'administration

Robert H. Pitfield
Vice-président à la direction, Opérations internationales

Peter C. Cardinal
Vice-président à la direction, Amérique latine

Wendy Hannam
Vice-présidente à la direction, Réseau canadien de succursales

Brian J. Porter
Chef, Risque

Albert E. Wahbe
Vice-président à la direction et chef du Groupe, Transactions bancaires mondiales

Deborah M. Alexander
Vice-présidente à la direction, Affaires juridiques et Secrétariat général

Stephen D. McDonald
Co-président et co-chef à la direction, Scotia Capitaux et chef, Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

Objectifs 2006

Résultats financiers

- Rendements des capitaux propres de 18 à 22 %
- Croissance du bénéfice par action (dilué) de 5 à 10 %
- Valeur à long terme pour les actionnaires par l'augmentation des dividendes et l'appréciation du cours de l'action

Exploitation

- Ratio de productivité inférieur à 58 %
- Notation solide
- Meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de procédés de conformité
- Solides coefficients de capital

Clientèle

- Niveau élevé de satisfaction et de fidélité de la clientèle
- Accroissement de la part de marché dans les marchés primaires

Ressources humaines

- Niveau élevé de satisfaction et d'engagement des employés
- Diversité accrue de l'effectif
- Engagement à l'égard de la responsabilité sociale de l'entreprise et solide engagement communautaire

MEMBRES DE LA DIRECTION EN 2005

C. John Schumacher
Co-président et co-chef à la direction, Scotia Capitaux et chef, Marchés des capitaux mondiaux

Barbara Mason
Vice-présidente à la direction, Marketing, vente et service

Tim P. Hayward
Vice-président à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales

Robert L. Brooks
Premier vice-président à la direction et trésorier du Groupe

Sylvia D. Chrominska
Vice-présidente à la direction, Ressources humaines et Relations publiques, Affaires de la société et Affaires gouvernementales

Robert W. Chisholm
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine

Luc A. Vanneste
Vice-président à la direction et chef des affaires financières

Alberta G. Cefis
Vice-présidente à la direction, Crédit aux particuliers

Chris J. Hodgson
Vice-président à la direction, Gestion de patrimoine

Barry Luter
Vice-président à la direction, Scotiabank (Ireland) Ltd.

Gouvernance d'entreprise

Imputabilité, transparence et intégrité

Nous croyons fermement que notre engagement et nos efforts constants pour assurer une structure et une culture de gouvernance d'entreprise solides dans l'ensemble de l'organisation nous permettent d'offrir de la valeur ajoutée à tous nos partenaires.

La circulaire annuelle de sollicitation de procurations de la direction, qu'on peut trouver sur le site Web de la Banque à l'adresse www.banquescotia.com, contient des renseignements détaillés sur la supervision de la Banque Scotia au Canada, aux États-Unis, au Mexique et ailleurs dans le monde de même que sur ses politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les pratiques de gouvernance d'entreprise de la Banque correspondent sensiblement aux normes applicables aux sociétés cotées à la Bourse de New York.

Structure de gouvernance d'entreprise de la Banque Scotia

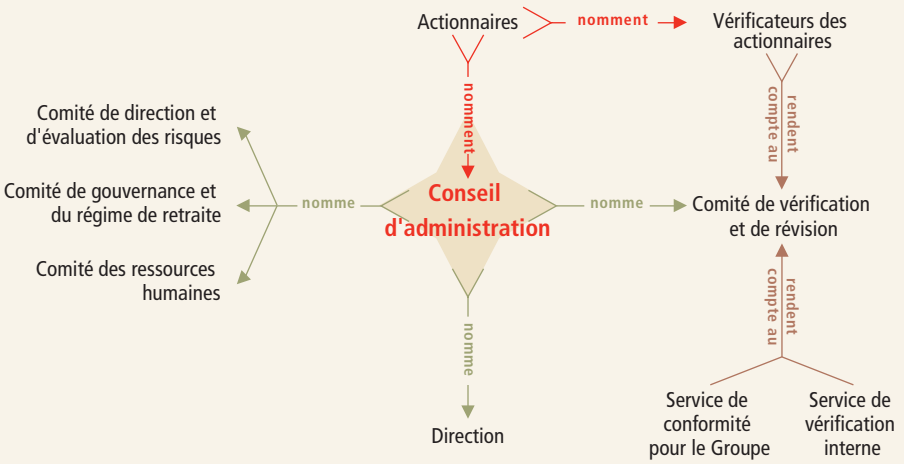

Les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise en vigueur à la Banque Scotia

✓ **Le conseil doit assumer la responsabilité de la gérance.**	Le conseil supervise la gestion des activités et des affaires de la Banque aux fins d'en préserver la stabilité et l'intégrité.
✓ **La Banque doit adopter et communiquer des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise.**	La Banque a adopté une nouvelle politique en matière de gouvernance d'entreprise en 2002, laquelle a été ultérieurement améliorée et approuvée à nouveau chaque année depuis. Elle est révisée au moins une fois par année.
✓ **Les administrateurs doivent être élus à la majorité des voix.**	Si le nombre d'abstentions est supérieur au nombre de voix reçues en leur faveur, les administrateurs doivent donner leur démission.
✓ **Le conseil devrait être dirigé par un président non membre de la direction ou par un administrateur principal indépendant.**	Le conseil d'administration de la Banque Scotia est dirigé par un président non membre de la direction.
✓ **Les comités du conseil devraient être composés d'administrateurs externes dont la majorité ne sont pas reliés.**	Les quatre comités du conseil satisfont aux normes en matière d'indépendance du point de vue de la composition.
✓ **La Banque doit divulguer l'identité de l'expert financier du comité de vérification.**	Au moins un des membres du comité de vérification répond à la définition d'expert financier. Le conseil d'administration a déterminé que M. Ronald A. Brenneman est l'expert financier du comité.
✓ **Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction doivent se rencontrer régulièrement sans la présence des membres de la direction dans le cadre de séances à huis clos fixées à l'avance.**	Lors de chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction.
✓ **Un programme de formation devrait être offert aux nouveaux administrateurs.**	Un programme d'orientation et de formation est en place pour tous les nouveaux administrateurs. Ils reçoivent également une copie du guide de gouvernance d'entreprise et la mise à jour de ce guide leur est remise chaque année.
✓ **La Banque doit établir par écrit un code d'éthique que sont tenus de respecter les principaux agents financiers et le chef de la direction.**	Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque Scotia doivent attester par écrit qu'ils respectent le Code d'éthique de la Banque Scotia*. Les administrateurs sont également tenus de respecter le *Directors Addendum to the Guidelines**.
✓ **Les intérêts des administrateurs devraient s'aligner sur ceux des actionnaires.**	Les administrateurs doivent détenir des actions ordinaires de la Banque et/ou des actions à dividende différé d'une valeur ne pouvant être inférieure à 300 000 $, niveau qui doit être atteint dans un délai de cinq ans.

* Disponible à l'adresse www.banquescotia.com

Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005

Arthur R.A. Scace, C.R. M. Scace est président du conseil de la Banque Scotia et administrateur de société. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et président du conseil depuis le 2 mars 2004, il préside actuellement le comité des ressources humaines et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.

L'honorable Barbara J. McDougall, O.C. Mme McDougall est conseillère chez Aird & Berlis LLP. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

Rick Waugh[1] M. Waugh est président et chef de la direction de la Banque Scotia. Nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques. Il est également administrateur de plusieurs filiales et sociétés affiliées de la Banque.

Allan C. Shaw, C.M., LL.D. M. Shaw est président du conseil non membre de la direction de l'entreprise The Shaw Group Holding Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et préside le comité de gouvernance et du régime de retraite.

Gerald W. Schwartz[2] M. Schwartz est président du conseil et chef de la direction d'Onex Corporation. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 mai 1999, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques.

Barbara S. Thomas Mme Thomas est directrice de société. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision.

Ronald A. Brenneman M. Brenneman est président et chef de la direction de Petro-Canada. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

Elizabeth Parr-Johnston, Ph.D. Mme Parr-Johnston est présidente de Parr Johnston Economic and Policy Consultants. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

Paul D. Sobey M. Sobey est président et chef de la direction de la Empire Company Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

John T. Mayberry[3] M. Mayberry, maintenant à la retraite, était président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994, il préside actuellement le comité de direction et d'évaluation des risques.

N. Ashleigh Everett Mme Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997, elle siège actuellement au comité des ressources humaines et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D. M. Kerr est président du conseil de Lignum Investments Ltd. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, il siège actuellement au comité des ressources humaines et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

Laurent Lemaire M. Lemaire est vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation du risque et au comité des ressources humaines.

C.J. Chen M. Chen est avocat chez Rajah & Tann. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite.

L'honorable Michael J.L. Kirby Membre du sénat canadien, M. Kirby est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000. Il préside actuellement le comité de vérification et de révision et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.

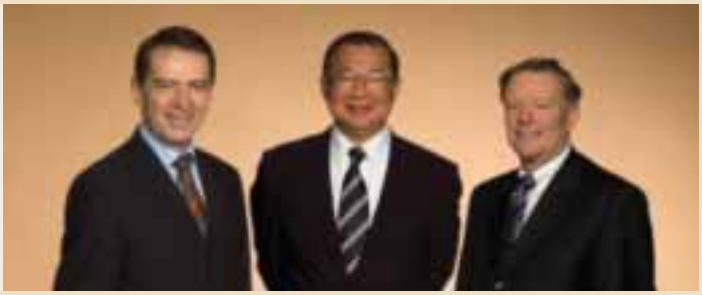

Administrateurs honorables*

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.
Regina Beach (Saskatchewan)

Malcolm R. Baxter
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Bruce R. Birmingham
Oakville (Ontario)

E. Kendall Cork
Hillsburgh (Ontario)

Sir Graham Day
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Peter C. Godsoe, O.C.
Toronto (Ontario)

M. Keith Goodrich
Lake Forest, Illinois, États-Unis

L'honorable Henry N.R. Jackman
Toronto (Ontario)

Pierre J. Jeanniot, O.C.
Montréal (Québec)

John J. Jodrey, C.M., D.C.L.
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Gordon F. MacFarlane, O.B.C., LL.D.
Surrey (Colombie-Britannique)

Donald Maclaren
Ottawa (Ontario)

Gerald J. Maier
Calgary (Alberta)

Malcolm H.D. McAlpine
Londres, Angleterre

Ian McDougall
Lynbrook, New York

William S. McGregor
Edmonton (Alberta)

David E. Mitchell, O.C.
Calgary (Alberta)

David Morton
Westmount (Québec)

Helen A. Parker
Sidney (Colombie-Britannique)

Paul J. Phoenix
Burlington (Ontario)

Robert L. Pierce, C.R.
Calgary (Alberta)

David H. Race
Toronto (Ontario)

Cedric E. Ritchie, O.C.
Toronto (Ontario)

Thomas G. Rust, C.M., LL.D.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.
Toronto (Ontario)

Marie Wilson, C.R.
Toronto (Ontario)

*Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

1) Non indépendant (règles de la NYSE et directives ACVM) et lié (Loi sur les banques) – président et chef de la direction de la Banque.
2) Non indépendant (règles de la NYSE et directives ACVM) – relation d'affaires globale avec la Banque.
3) Non indépendant (règles de la NYSE et directives ACVM) – a été administrateur d'une autre société en même temps qu'un membre de la direction de la Banque.

Rapport sur les secteurs d'activité

2005

La Banque Scotia a maintenu de solides résultats principalement parce que ses trois grands secteurs d'activité ont diversifié leurs revenus dans une perspective à long terme.

Réseau canadien

page 12

Michael Babinec Jr., propriétaire de Grohmann Knives, et Debbie Jardine, propriétaire de l'auberge historique Consulate Inn, apprécient les services que la succursale de Pictou (N.-É.) leur offre à eux et à leur petite entreprise.

Opérations internationales

page 18

Notre présence internationale s'accroît toujours, notamment au Mexique où Scotiabank Inverlat s'efforce de répondre aux attentes des clients, dont celles de Viviana Corcuera.

Scotia Capitaux

page 24

Une plate-forme bancaire unique pour les opérations de gros des pays de l'ALENA permet à Sergio Alvarez de la Reguera (à g.) au Mexique et à l'équipe de Scotia Capitaux de mieux servir CEMEX et son directeur financier, Rodrigo Treviño.

2006

En 2006, nous donnerons la priorité à une croissance durable des revenus, aux acquisitions et à la gestion du capital.

Au cœur de notre exploitation, le Réseau canadien fournit une vaste gamme de services bancaires et de placement à plus de 6,8 millions de clients au Canada. Pour offrir un service en personne (en succursale et avec des équipes mobiles), par téléphone et par Internet, nous comptons sur plus de 20 000 employés, 954 succursales, 2 624 guichets automatiques, trois centres d'appel et quatre centres de financement pour concessionnaires. Le Réseau canadien comprend trois unités d'exploitation : les Services aux particuliers offrent prêts personnels et hypothécaires, produits pour opérations courantes et cartes de crédit aux particuliers et aux petites entreprises; le groupe Gestion de patrimoine propose à sa clientèle des fonds communs et des services de gestion privée et de courtage au détail; enfin, les Services aux entreprises disposent d'une ligne complète de produits pour les moyennes et grandes entreprises.

Réseau canadien
Revenu en 2005
1 253
millions de dollars

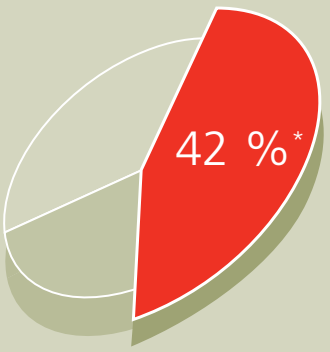

La division Opérations internationales étant responsable des clientèles de particuliers et d'entreprises de la Banque Scotia à l'extérieur du Canada, elle œuvre dans plus de 40 pays. Compte tenu des filiales et sociétés affiliées, plus de 22 000 membres du personnel partout au monde offrent une gamme étendue de services financiers à près de trois millions de clients. Cette division couvre trois zones géographiques : Antilles et Amérique centrale, Amérique latine, et Asie-Pacifique. Forte d'une expérience multinationale de plus de cent ans et d'un rayonnement géographique sans égal parmi nos concurrents canadiens, notre division Opérations internationales constitue pour notre croissance une plate-forme unique en son genre et porteuse d'avenir.

Opérations internationales
Revenu en 2005
800
millions de dollars

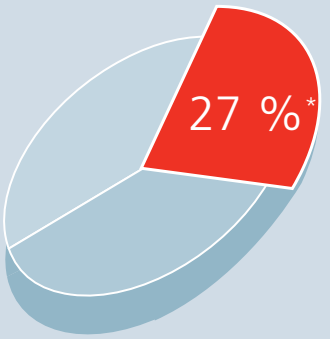

Scotia Capitaux est le secteur des opérations de gros du Groupe Banque Scotia. À l'intérieur de la zone de l'ALENA, il propose l'intégralité de ses services et ailleurs dans le monde, il occupe un créneau sur des marchés de choix. Les produits financiers de gros qui sont offerts par Scotia Capitaux s'adressent aux grandes entreprises, aux pouvoirs publics et aux institutions. Ce secteur comprend deux divisions étroitement liées : Marchés des capitaux mondiaux, et Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux.

Scotia Capitaux
Revenu en 2005
915
millions de dollars

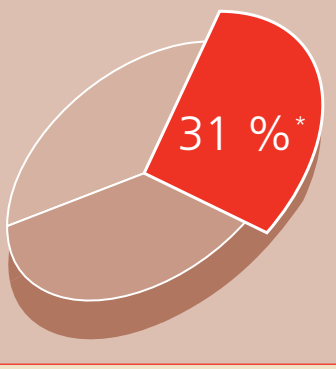

* Compte non tenu du revenu net de la catégorie Autres, laquelle englobe la Trésorerie du Groupe, d'autres secteurs d'activité de moindre importance ainsi que d'autres ajustements des résultats du siège social qui ne sont pas attribués à une unité d'exploitation donnée.

Perspectives nouvelles près de nous

Gamme complète de produits et de services bancaires...

Revenu net du Réseau canadien
(en millions de dollars)

Le Réseau canadien – qui regroupe les services aux particuliers, aux petites entreprises, aux entreprises et Gestion de patrimoine, au Canada – est toujours la solide assise sur laquelle la Banque a été édifiée. Il continue d'afficher de solides rendements et de se situer aux premiers rangs pour le service à la clientèle et les gains de part de marché dans les produits clés. Nous attribuons ce succès à notre savoir-faire en matière de vente et de service, à notre capacité de gestion des coûts, à nos solutions novatrices dans les secteurs du crédit et du placement, à notre leadership dans l'analyse des bases de données et le marketing ainsi qu'à une forte culture de travail d'équipe au sein de nos employés.

Ce secteur d'activité a continué de dégager la plus large part du revenu net de la Banque Scotia. Ces résultats comprennent entre autres une importante croissance enregistrée par Gestion de patrimoine, de même que de solides rendements dans les Services aux particuliers, les Services aux petites entreprises et les Services aux entreprises. La qualité du crédit est demeurée ferme pendant tout l'exercice, les provisions pour créances irrécouvrables ayant affiché un montant de 14 % inférieur à celui de l'exercice précédent. Les frais ont été bien contrôlés au cours de l'exercice, n'ayant progressé que de 2 % par rapport à 2004.

Bien que le Canada soit un marché mature et que la concurrence y soit féroce, nous sommes convaincus qu'il recèle toujours quantité d'occasions d'affaires qui permettront à la Banque de continuer à se développer.

RÉSEAU CANADIEN

Grande photo, page 12 : Shannon Estabrooks de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, dit que la Banque Scotia a toujours été à ses côtés – depuis son premier compte bancaire et ses premiers prêts d'études jusqu'au financement de sa première maison et de sa clinique de physiothérapie.

Photo de gauche, ci-dessus : L'entreprise Sunsera Salons Ltd. est cliente de la succursale Westside à Saskatoon, en Saskatchewan, depuis 1987. Avec l'aide de la Banque Scotia, le propriétaire, Serafino Grosso, a progressivement étendu ses activités, passant d'un simple salon de bronzage à une chaîne de cinq spas et gymnases d'entraînement en circuit qui offre toute la gamme de services, se classe parmi les premières entreprises du genre et emploie 57 personnes.

Photo de droite, ci-dessus : Jane Skarpinsky, directrice, Petites entreprises et Victor Iula, directeur de comptes, Petites entreprises à la succursale Westside, à Saskatoon, en Saskatchewan, ont aidé Sunsera Salons à croître et à prendre de l'essor tout en veillant à répondre à ses besoins bancaires courants.

Perspectives nouvelles près de nous

L'approche de gestion quotidienne des finances consiste à montrer aux clients comment «Trouver l'argent» en leur proposant des solutions financières innovatrices et personnalisées grâce auxquelles ils seront en mesure de s'enrichir plus qu'ils ne l'auraient cru possible.

Des milliers de Canadiens ont déjà assisté aux séminaires gratuits «Trouver l'argent» animés par l'auteur à succès et conseiller financier David Bach pour le compte de la Banque Scotia. La philosophie de David Bach sur la création de richesses cadre parfaitement avec nos objectifs qui consistent à aider les clients à améliorer leur situation financière.

L'objectif de base de la Banque Scotia est d'aider les clients à améliorer leur situation financière en leur offrant des solutions appropriées à leurs besoins particuliers. La stratégie du Réseau canadien pour la croissance est d'élargir cette expérience client positive afin d'augmenter notre clientèle et d'accroître nos revenus. Pour ce faire, nous continuerons à tirer parti de nos forces au chapitre du service clientèle et de l'exécution, en travaillant avec nos partenaires d'affaires dans tous les secteurs du Groupe Banque Scotia pour maximiser nos meilleures pratiques, nos mises en contact et nos occasions de ventes connexes. Nous entendons continuer à investir dans de nouveaux produits, dans des canaux de vente et de distribution parallèles, dans la technologie et le marketing et rechercher les occasions d'affaires et les acquisitions potentielles. Comme toujours, nous continuerons à développer nos formidables équipes de travail et de compter sur elles.

Le mot d'ordre en ce qui concerne les Services aux particuliers et les Services aux petites entreprises est d'étendre les relations avec les entreprises intermédiaires et les petites entreprises et de miser sur nos forces dans les secteurs du crédit hypothécaire, du crédit renouvelable et des prêts indirects. Il existe pour Gestion de patrimoine, qui constitue un moteur de croissance extrêmement important pour la Banque Scotia, des occasions de s'approprier une plus grande part du portefeuille de la clientèle tout en augmentant le nombre de nos clients. En ce qui a trait aux Services aux entreprises, nous avons travaillé à redéfinir et à recentrer nos activités, en mettant l'accent sur l'offre de solutions financières économiques et rentables pour le client.

Dans tous ces secteurs, nous avons pour but de conserver et d'élargir les relations que nous avons avec nos clients actuels, d'établir des relations avec de nouveaux clients et de nous focaliser sur des acquisitions stratégiques qui nous permettront d'accroître le nombre de nos clients.

Réalisations en 2005

Part du portefeuille – Emprunts*

(% du montant en dollars)

* Sur une période de 12 mois se terminant en sept. 2005

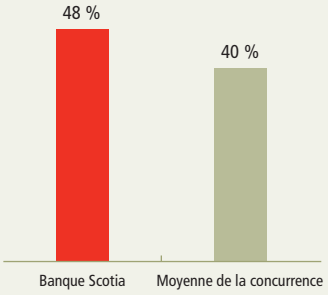

Source : Canadian Financial Monitor

Les Services aux particuliers ont connu une forte croissance en 2005, particulièrement dans le crédit à la consommation. Au cours de l'exercice, nous avons établi notre millionième compte Ligne de crédit Scotia et nous avons continué d'enregistrer une forte demande du côté des prêts hypothécaires. Par ailleurs, notre taux de conservation des prêts hypothécaires est extrêmement élevé – il a été de plus de 90 % au cours des deux derniers exer-cices. Notre programme Crédit intégré Scotia (CIS) – un programme d'emprunt novateur qui utilise pour garantie la valeur acquise sur la maison – continue de remporter un immense succès, le montant des prêts en cours dépassant les 54 milliards de dollars. En fait, les participants au programme CIS sont nos clients les plus satisfaits, les plus fidèles et les plus rentables. Notre succès dans le domaine des prêts à la consommation se reflète dans la solidité de notre part du portefeuille des emprunts de nos clients, c'est-à-dire le pourcentage que nous détenons de ce portefeuille.

Au chapitre de la satisfaction et de la fidélité de la clientèle, la Banque connaît également une amélioration. Nous avons consolidé nos relations dans les segments des services aux particuliers clés, en augmentant le nombre des produits et des services dont ces clients sont titulaires à la Banque Scotia. Grâce au processus Portefeuille qui offre aux clients et aux membres du personnel de la Banque une vue globale de l'avoir financier des clients, nous avons été en mesure de repérer plus de 100 milliards de dollars en actifs détenus auprès de nos concurrents. Ces renseignements représentent de remarquables occasions d'inciter les clients à s'en remettre au Groupe Banque Scotia pour tous leurs besoins financiers.

Notre campagne «Trouver l'argent», lancée à l'automne 2004, remporte également un grand succès. Dans le cadre de cette campagne, des milliers de Canadiens ont participé à des séminaires gratuits animés par David Bach, auteur à succès et conseiller financier spécial de la Banque Scotia, dans le but d'apprendre par des moyens simples à «trouver de l'argent» qu'ils pourront ensuite utiliser pour faire des placements ou pour payer leurs dettes.

Actifs sous gestion/administration de Gestion de patrimoine

(en milliards de dollars)

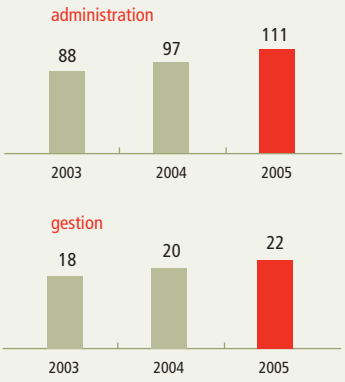

Pour ce qui est de Gestion de patrimoine, la croissance s'est encore une fois située dans les deux chiffres pour les actifs sous gestion et sous administration. Les Portefeuilles Partenaires Scotia, qui consistent en quatre portefeuilles diversifiés de fonds de placement d'autres émetteurs, ont dépassé le milliard de dollars d'actif en avril, les ventes nettes pour l'exercice complet ayant été en hausse de 125 % par rapport à l'exercice précédent. En juin, nous avons lancé les Fonds Scotia Vision, qui se composent de huit fonds communs diversifiés qui obéissent à une stratégie plus prudente au fil du temps en vue de répondre aux objectifs et aux horizons de placement des clients. Nous avons également lancé le Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié qui procure aux investisseurs un revenu mensuel régulier et une certaine appréciation du capital. Ces nouveaux produits nous placent dans une position propice à une nouvelle croissance de la vente des fonds communs de placement. Par ailleurs, nous avons mis sur le marché une solution CPG novatrice, le CPG Optimal échelonné, qui permettra aux clients de maximiser leur rendement au chapitre du revenu fixe. Ce produit, conjointement avec notre série complète de dépôts à terme, a entraîné une croissance de notre part de marché des dépôts à terme qui a été la plus élevée de l'industrie et qui a donné lieu à une augmentation de 4,4 milliards de dollars dans notre base de dépôts des particuliers et des petites entreprises.

ScotiaMcLeod – notre courtier de plein exercice – a enregistré une remarquable croissance, particulièrement dans les actifs à honoraires forfaitaires, lesquels ont progressé de 34 % en 2005. L'effectif des conseillers est maintenant de 829. Notre objectif à plus long terme est d'augmenter l'effectif pour le porter à 1 000 conseillers au cours des prochaines années.

Placement direct ScotiaMcLeod a accru sa part de marché ainsi que le taux de satisfaction et de fidélisation de sa clientèle, résultats directs de nos efforts de partenariat avec le réseau de succursales, Groupe Gestion privée Scotia et d'autres secteurs de la Banque.

Au sein de Groupe Gestion privée Scotia, 86 % de l'actif des fonds communs de placement à plus long terme géré par Scotia Cassels se sont classés dans les deux quartiles supérieurs pour le rendement sur un an, d'après Morningstar Canada, une société de recherche de fonds indépendante. Pour ce qui est de Trust Scotia, la croissance des revenus des services successoraux a augmenté de 73 % grâce à une collaboration étroite entre les succursales et ScotiaMcLeod. Notre groupe bancaire privé a bénéficié de mises en contact des Services aux entreprises totalisant plus de 900 millions de dollars.

Pour les Services aux entreprises, l'année s'est déroulée sous le signe de la restructuration. Nous redéfinissons et recentrons nos activités pour mieux offrir des solutions adaptées à la clientèle en répartissant nos clients selon trois groupes distincts, en fonction de la complexité de leurs besoins. L'objectif est d'établir la meilleure correspondance possible entre le représentant et le client. Dans le cadre de cette nouvelle structure de vente et de services, nous créons un réseau de six centres de soutien aux entreprises qui aideront nos directeurs, Relations d'affaires à offrir un service efficace et en tout temps excellent. Les employés reçoivent également de nouveaux outils de gestion des relations avec la clientèle et de gestion du risque. Cette nouvelle structure

Nous travaillons à devenir le conseiller principal de nos clients de Gestion de patrimoine.

L'atteinte de cet objectif repose sur le plan financier. Les clients qui disposent d'un plan financier conçu par un conseiller financier du Groupe Banque Scotia sont presque deux fois plus fidèles et nous confient une plus grande part de leur portefeuille.

La Banque Scotia offre une gamme complète de produits et services bancaires aux entreprises de taille moyenne et grande pour les aider à développer leur potentiel.

Nous redéfinissons et recentrons nos activités pour mieux offrir des solutions adaptées à la clientèle en fonction de la complexité de ses besoins. L'objectif est d'établir la meilleure correspondance possible entre le représentant et le client.

vise à nous aider à augmenter notre revenu, à consolider nos relations avec les clients, à améliorer notre part de ce marché et à contribuer à la satisfaction des employés et au travail d'équipe dans tous les secteurs d'activité.

Opérations sur Scotia en direct
(en millions)

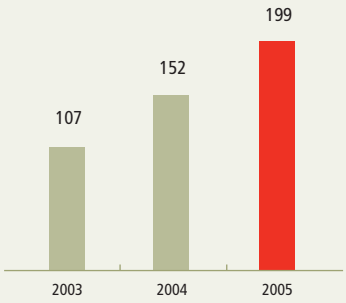

Nous continuons de coordonner nos canaux de distribution de manière à offrir un service à la clientèle à la fois excellent et constant, peu importe la manière dont nos clients choisissent de transiger avec nous. Près de 90 % des opérations des particuliers se font actuellement par voie électronique. Les opérations de Scotia en direct ont augmenté de plus de 30 % cette année. Par ailleurs, nos réseaux électroniques obtiennent de façon constante un taux de satisfaction de la clientèle supérieur à 92 %.

Cette année, Service Quality Management Group Inc. (SMQ) a souligné l'excellence du service offert par les centres d'appels de la Banque Scotia qui ont offert la meilleure expérience de vente à la clientèle et ont obtenu le plus haut taux de satisfaction des employés de toute l'industrie des services bancaires. La Banque a récemment reçu le prix Best Online Securities Research décerné par la revue *Global Finance*. Dans un sondage indépendant, la Banque a également été classée comme la meilleure banque pour le financement automobile commercial, le financement des contrats de location automobile de gros et la gestion de comptes de concessionnaires automobiles.

Priorités en 2006

Les priorités de la Banque en ce qui a trait au Réseau canadien en 2006 sont d'accroître les liens d'affaires avec la clientèle existante, d'augmenter sa part de marché par l'établissement de relations avec de nouveaux clients et de faire des alliances stratégiques et des acquisitions pour hausser ses revenus.

Consolidation des relations d'affaires existantes

Au cours de la prochaine année, l'un de nos principaux objectifs sera de nous concentrer sur la création de plans financiers sur mesure pour les segments de clientèle clés. L'élaboration de plans financiers s'est révélée un outil crucial pour la fidélisation des clients et l'accroissement de notre part du portefeuille tant de nos clients actuels que de nos nouveaux clients.

À cette fin, nous avons créé de nouveaux outils pour aider les conseillers financiers des succursales et les consultants financiers du Groupe Banque Scotia à analyser les portefeuilles courants des clients – y compris les sommes disponibles pour des placements qui sont placées dans d'autres institutions financières – et à créer des plans pour ces clients.

Notre priorité est d'accroître notre part du marché des placements, en nous concentrant plus particulièrement sur la vente de fonds communs et de placements à plus long terme. Pour appuyer cet objectif, nous avons lancé notre programme de formation professionnelle, de tout temps le plus élaboré, à l'intention des conseillers financiers en succursale. Nous continuerons également à développer et à offrir des solutions d'emprunt novatrices.

Nous entendons par ailleurs continuer à explorer les possibilités d'étendre nos initiatives de commercialisation à des canaux multiples. Par exemple, nous avons été la première banque canadienne à utiliser les guichets automatiques comme canal de vente. En 2006, nous prévoyons également transmettre dix millions de messages cybermarketing.

Dans les Services aux entreprises, nous commencerons à tirer parti de notre investissement dans les nouvelles structures. Nous serons mieux en mesure de développer des solutions de produits complètes pour les clients avec l'aide de nos spécialistes chevronnés. Nos nouveaux outils d'analyse nous permettront de repérer les meilleures occasions de croissance et de les tarifer de manière plus appropriée pour parvenir à la croissance générale de nos revenus.

Accroissement des parts de marché par la création de nouvelles relations client

En 2006, nous prévoyons créer plus de 200 postes de représentant dans l'ensemble de notre réseau de succursales dans les marchés en forte croissance. Nous prévoyons également l'ouverture de 20 nouvelles succursales dans les marchés prioritaires en forte croissance dans le but d'attirer de nouveaux clients. Ces succursales s'ajouteront aux dix succursales que nous avons obtenues par l'acquisition des activités canadiennes de la Banque NBG, filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale de Grèce S.A., dont nous avons fait l'annonce le 8 novembre 2005. Nous comptons augmenter nos dépenses publicitaires et poursuivre notre populaire programme «Trouver l'argent».

Pour augmenter nos revenus et attirer de nouveaux clients, nous lançons une nouvelle offre de prêts hypothécaires à l'intention du segment de la clientèle qui présente un risque plus élevé. Ce segment de marché en expansion estimé à plus de 20 milliards de dollars de nouveaux prêts annuellement est très rentable. Le projet d'octroi de prêts hypothécaires au segment de clientèle à risque plus élevé sera géré comme une activité et une marque distinctes et le portefeuille sera entièrement protégé contre le risque de crédit. Un projet pilote est prévu pour le début de 2006.

Dans le domaine des prêts indirects, nous ajouterons à nos relations existantes extrêmement fructueuses de nouveaux programmes de financement aux particuliers exclusifs ou semi-exclusifs à l'intention des principaux fabricants d'automobiles.

Nous revitaliserons nos offres aux petites entreprises, notamment par des améliorations aux tarifs et aux politiques, et par la mise en place de nouveaux outils de vente et de ressources en ligne destinés à aider les employés à mieux servir leurs clients.

En 2006, la croissance des fonds communs de placement sera un important objectif pour Gestion de patrimoine. Des capacités de vente accrues et la focalisation sur les placements dans nos succursales de services aux particuliers seront jumelées à une stratégie de produit qui met l'accent sur des solutions fonds de fonds, y compris des options de fonds d'autres émetteurs.

Une des stratégies clés de Gestion de patrimoine en 2006 sera de devenir le «conseiller principal» auprès des clients actuels et des nouveaux clients. Le processus de mise en contact fait actuellement l'objet d'une révision en vue de faire du consultant en gestion de patrimoine du Groupe Banque Scotia le seul point de chute pour les mises en contact provenant des succursales, avec focalisation sur l'élaboration de plans financiers destinés à accroître la fidélité et la part du portefeuille du client.

Nous continuerons à mettre de l'avant les mises en contact entre nos secteurs d'activité et nous nous assurerons de répondre à l'ensemble des besoins financiers de nos clients. Par exemple, les bureaux internationaux de ScotiaMcLeod ont pour priorité de répondre aux besoins en matière de gestion de patrimoine des clients ayant une valeur nette élevée au Mexique, en Amérique latine et dans les Antilles.

Les Services aux entreprises se concentreront sur l'augmentation de notre part de marché, particulièrement dans le segment le plus petit des moyennes entreprises et sur la consolidation de notre clientèle par l'intermédiaire de nouvelles solutions et alliances faisant appel à des tiers.

La Banque Scotia continuera également à soutenir la croissance du réseau canadien par des acquisitions ciblées et des alliances stratégiques avec des organisations telles que des fabricants d'automobiles, des associations professionnelles et des fournisseurs agricoles. Dans les régions où la Banque compte un petit nombre de clients, des acquisitions stratégiques pourraient nous aider à croître plus rapidement. Nous sommes en quête d'acquisitions stratégiques qui nous permettront d'atteindre un plus grand nombre de clients et, ultérieurement, de générer davantage de possibilités de croissance.

En bref

Le Réseau canadien a encore une fois affiché de solides rendements en 2005. Nous sommes convaincus qu'en misant sur nos solides assises et en nous focalisant sur de nouvelles occasions d'affaires qui généreront la croissance de nos revenus, nos secteurs d'activité canadiens continueront de prospérer.

Notre objectif est d'offrir aux clients un excellent service, peu importe le canal qu'ils utilisent.

Près de 90 % des opérations bancaires de particuliers s'effectuent maintenant par voie électronique. Nos réseaux électroniques obtiennent constamment des cotes de satisfaction de la clientèle très élevées.

Perspectives nouvelles dans le monde

Être la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale

La Banque Scotia devient de plus en plus internationale. Certaines de nos meilleures perspectives de croissance sont à l'extérieur du Canada. Pour l'exercice 2005, l'apport des Opérations internationales au revenu net de la Banque s'établit à 27 % (ou 800 millions de dollars), comparativement à 19 % en 1999. La progression de cette contribution au revenu global illustre bien le potentiel à long terme des Opérations internationales.

Revenu net des Opérations internationales

(en millions de dollars)

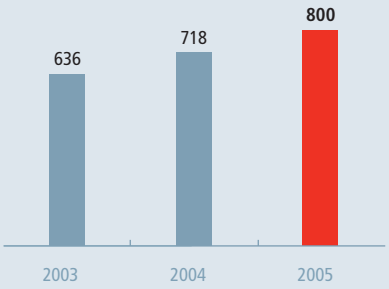

Depuis toujours, la Banque Scotia est à la recherche de perspectives nouvelles au-delà des frontières canadiennes : notre première succursale hors Canada ouvrait ses portes à Kingston, Jamaïque en 1889. Nos services aux particuliers et aux entreprises sont actuellement offerts dans plus de 40 pays. Réputé pour son étendue, sa diversité et ses compétences, notre réseau international nous permet de nous démarquer des autres grandes banques canadiennes et nous avantage pour la réalisation de nos objectifs de croissance durable.

La Banque Scotia est au premier rang des prestataires de services financiers dans les Antilles – une présence qui s'est constamment affirmée au cours de nos 35 années d'affiliation avec Maduro & Curiel's Bank des Antilles néerlandaises et d'Aruba. Nous sommes présents sur le marché latino-américain par le truchement de filiales au Mexique, au Costa Rica, au Salvador et au Chili, ainsi que de sociétés affiliées au Pérou et au Venezuela. Nous avons également un vaste réseau en Asie, y compris des assises solides dans les économies en expansion rapide de la Chine et de l'Inde.

Notre stratégie de croissance globale comporte trois volets : croissance organique, acquisitions et efficience.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

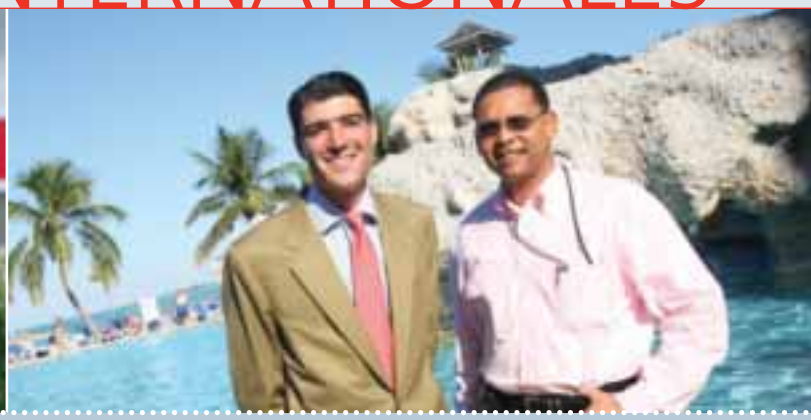

Grande photo, page 18 : Grâce à ses services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale, la Banque Scotia peut offrir des solutions spécialement adaptées aux attentes des clients dont l'avoir net est élevé. Pour un client de longue date tel que José Luis Barraza du Mexique, c'est important de faire affaire avec une banque réputée qui a les reins solides et qui tient compte de sa tolérance personnelle au risque avant de lui proposer des solutions financières et des produits de placement.

Photo de gauche, ci-dessus : L'engagement de la Banque Scotia à l'égard d'un leadership fort et de l'avancement des femmes a permis la nomination de Minna Israel au poste d'administratrice déléguée de Scotiabank (Bahamas) Limited – il s'agit de la première femme à diriger une filiale de la Banque Scotia dans la région Antilles et Amérique centrale.

Photo de droite, ci-dessus : Scotiabank (Bahamas) Limited a participé à un prêt consortial de 233 millions de dollars américains octroyé à Baha Mar Development Company Limited afin de faciliter l'acquisition et la revitalisation de trois hôtels sur la plage Cable Beach aux Bahamas. De gauche à droite, Sarkis Izmirlian, président du conseil et chef de la direction et Robert Sands, vice-président, Administration et Relations publiques de Baha Mar.

Perspectives nouvelles dans le monde

Amérique latine – statistiques clés

	Succursales et bureaux	Employés	GAB
Amérique latine*	651	11 266	1 324
Mexique	444	6 960	1 046
Chili	57	1 187	115
Venezuela	116	2 142	137
Pérou	31	962	26

* Présence dans 6 pays, compte tenu des filiales et sociétés affiliées

Scotiabank Inverlat a une bonne part du marché des prêts auto et hypothécaires haut de gamme.

La population du Mexique est la plus jeune en Amérique du Nord – une donnée démographique retenant l'intérêt de la Banque Scotia, vu la tendance des jeunes à consommer et à emprunter plus que d'autres.

Miriam Lino Pérez et Alejandro Chávez Sánchez, de Mexico, font partie des nombreux employés de Scotiabank Inverlat qui contribuent au développement de notre portefeuille de prêts.

Mexique

Nos meilleures perspectives de croissance internationale se présentent au Mexique, où la contribution de notre filiale Scotiabank Inverlat aux résultats des Opérations internationales s'établit à 348 millions de dollars pour l'exercice écoulé. Le marché mexicain continue de se développer rapidement et selon les données démographiques, les jeunes sont nombreux à vouloir utiliser les services financiers les plus divers.

Scotiabank Inverlat compte 444 succursales et bureaux, dispose d'un réseau de 1 046 GAB, a plus de 1,3 million de clients et détient une bonne part des marchés du crédit hypothécaire et des prêts auto.

Antilles et Amérique centrale

Nous avons 366 succursales et bureaux, 775 GAB et une imposante base clientèle dans la région Antilles et Amérique centrale, où nous faisons des affaires dans 25 pays. Nos établissements en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago, aux Bahamas et à la Barbade sont bien implantés, et depuis longtemps. Nos acquisitions en République dominicaine et au Salvador nous ont permis d'affermir de manière significative notre présence dans ces pays.

De fait, l'Amérique centrale et les Antilles hispanophones – plus spécialement le Salvador, le Costa Rica, le Panama, la République dominicaine et Porto Rico – offrent d'extraordinaires possibilités de croissance pour nous, étant donné l'importance de leur jeune population dont les besoins financiers ne cessent d'augmenter.

Nous projetons d'utiliser les capacités dont la Banque Scotia dispose sur place pour mieux asseoir dans toute la région notre réputation de solidité, de stabilité et d'excellence en matière de service clientèle.

Amérique latine

Nos activités en Amérique latine comprennent celles de Scotiabank Sud Americano au Chili et celles de nos sociétés affiliées au Pérou et au Venezuela. Au Chili, nous exploitons 57 succursales et bureaux ainsi qu'un réseau de 115 GAB sur un marché concurrentiel et presque parvenu à maturité. Nous pouvons encore accroître notre part de ces marchés avec une publicité et des techniques de marketing plus accrocheuses, spécialement pour les cartes de crédit.

Asie-Pacifique

Dans la région Asie-Pacifique, nous exploitons 24 succursales et bureaux dans neuf pays, la Chine, l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande et Taïwan étant ceux qui ont le potentiel de croissance le plus élevé. Notre activité dans ces pays s'articule principalement autour des services aux entreprises et du financement du commerce international, et elle inclut parfois les opérations de gros.

Notre priorité consiste à affirmer notre présence sur ces marchés très concurrentiels, spécialement dans le secteur des services aux particuliers. Bien que la Chine et

Antilles et Amérique centrale – statistiques clés

	Succursales et bureaux	Employés	GAB
Antilles et Amérique centrale *	366	10 049	775
République dominicaine	55	1 088	74
Jamaïque	45	1 469	156
Trinité-et-Tobago	25	904	67
Bahamas	21	555	54

* Présence dans 25 pays, compte tenu des filiales et sociétés affiliées

l'Inde aient de nombreuses exigences réglementaires, notamment à l'égard des intérêts étrangers, nous poursuivrons notre recherche active d'acquisitions pouvant nous convenir. Une importante population en croissance, dont les besoins bancaires augmentent avec elle, caractérise la plupart de ces marchés.

Réalisations en 2005

Notre réseau international a encore pris de l'envergure cette année. Au Salvador en mai dernier, l'acquisition de Banco de Comercio (BanCo) au coût de 181 millions de dollars américains nous a donné une participation majoritaire dans la quatrième banque du pays, avec un actif de près de 1,9 milliard de dollars et une part de marché consolidée de 19 pour cent. Toutes les succursales de BanCo sont maintenant sous la bannière Scotiabank. De plus, Scotiabank de Puerto Rico a acquis Pan American Financial, société hypothécaire établie à Porto Rico depuis 1997.

Au tout début de l'exercice 2005, nous avons ouvert un nouveau bureau de représentation à Shanghai, centre financier de la Chine, afin d'être à même de saisir les nouvelles occasions d'affaires qui se présentent dans cette économie en plein essor. La Banque Scotia a également obtenu des organismes de réglementation de l'Inde l'autorisation d'acquérir, en tant qu'investisseur institutionnel étranger, des valeurs mobilières indiennes.

Tout autour du globe, nous avons constamment amélioré les produits et services que nous offrons à notre clientèle. Les revenus tirés de prêts aux particuliers et de dépôts de particuliers ont augmenté de façon notable dans les Antilles, au Mexique et au Chili. Comme les cartes de crédit sont un élément essentiel de notre stratégie concernant les services aux particuliers, Scotiabank Inverlat a renouvelé le contrat passé avec Fiesta, principale société spécialisée dans les programmes de fidélité au Mexique, pour émettre une carte de crédit comarquée.

Nous avons poursuivi l'expansion de notre réseau de distribution en ouvrant seize succursales au Mexique et en élargissant nos services bancaires électroniques, lesquels sont maintenant disponibles dans neuf pays des Antilles.

Quant à notre plate-forme informatique ScotiaGlobe, elle est maintenant en place dans presque tous les pays de la région Antilles et Amérique centrale. Peu importe la langue ou la monnaie utilisée dans chaque pays, ou les produits et services qui y sont offerts, le système a la capacité de soutenir les fonctions de gestion de la clientèle, des produits et des comptes, de suivi des ventes en succursale et des relations d'affaires, de traitement des opérations de caisse sans papier et des opérations de libre-service bancaire.

La Banque a reçu des prix internationaux prestigieux cette année. Le magazine *Latin Finance* a souligné les réalisations de la Banque Scotia en 2005 en lui décernant trois fois le titre de «Banque de l'année» pour ses opérations au Mexique, en Jamaïque et dans les Antilles. The Great Place to Work Institute a cité Scotiabank Inverlat parmi les 50 meilleurs employeurs du Mexique, ce qui vient récompenser notre effort pour

Avec l'acquisition de BanCo, nos activités ont triplé au Salvador, où nous sommes devenus la quatrième banque en importance

Une vaste campagne de publicité pour la nouvelle appellation – comme le montrent ces photos fournies à titre gracieux par le quotidien *El Diario de Hoy* – a informé les Salvadoriens de l'expansion importante de Scotiabank El Salvador.

Nous pouvons maintenant offrir une gamme plus étendue de services à la clientèle de particuliers et d'entreprises par le truchement de 67 succursales au pays.

devenir un employeur de choix partout où nous sommes présents. Selon les résultats d'un sondage mené par l'organisme Jamaica Employers' Federation et l'université West Indies, nous sommes également reconnus comme l'un des 20 meilleurs employeurs de la Jamaïque.

Priorités en 2006

Croissance organique

La croissance organique suppose la fidélisation de la clientèle actuelle, l'acquisition de nouveaux clients et le maintien d'une culture d'entreprise axée sur la vente dans tout notre réseau.

Pour trouver de nouveaux clients, nous avons l'intention de développer notre circuit de vente, d'augmenter nos dépenses publicitaires, spécialement celles destinées aux marchés hispanophones, et de mettre à profit l'un de nos points forts, soit notre base de données de marketing, pour tous les secteurs.

Au Mexique, Scotiabank Inverlat continue d'utiliser des équipes de vente spécialisées (notamment pour les prêts auto et les prêts hypothécaires) et d'ajouter à son réseau 20 à 30 succursales chaque année dans des zones urbaines à potentiel élevé.

Dans les Antilles anglophones, la croissance n'ira pas de soi à cause de la concurrence sur ces marchés parvenus à maturité. Néanmoins, nous croyons qu'une croissance est possible si nous nous efforçons encore de consolider les relations avec notre clientèle – notamment en leur offrant plus de services complémentaires, tels que des produits d'assurance et de gestion de patrimoine.

Au Chili, nous voulons toujours attirer de nouveaux clients et améliorer la rentabilité des relations déjà établies en ayant recours au marketing, à des équipes de vente externes et à la vente parallèle, ce qui sera facilité par la mise en place d'un nouveau système intégré de gestion des fichiers clientèle.

Enfin, une nouvelle division de la Banque, Transactions bancaires mondiales, devrait nous donner un avantage concurrentiel, car elle regroupe nos capacités en matière de traitement des paiements, de financement du commerce international et de gestion de trésorerie de façon à mieux répondre aux besoins de notre clientèle multinationale.

Acquisitions

Comme l'exige notre stratégie de croissance mondiale, nous cherchons activement des sociétés à acquérir partout dans le monde. Plus de 40 % des revenus des Opérations internationales pour l'exercice 2005 ont été générés par les acquisitions effectuées depuis 1999.

Les Antilles et l'Amérique centrale ont un potentiel de croissance pour la vente de produits d'assurance.

Grâce aux capacités développées en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago, nous proposons diverses assurances créances, invalidité et patrimoine dans d'autres pays de la région.

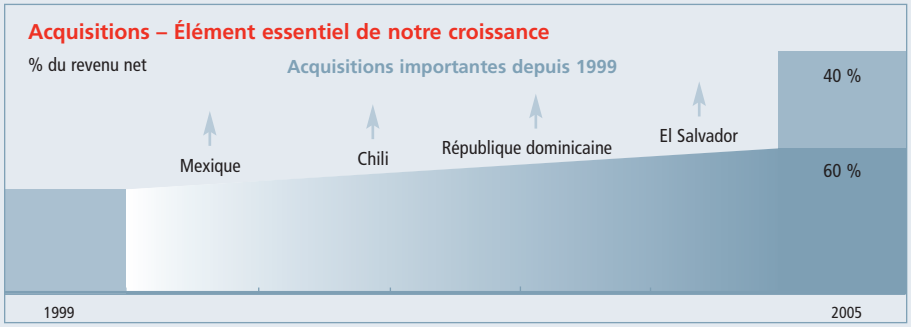

Notre stratégie d'acquisition vise d'abord les marchés sur lesquels nous sommes présents, spécialement les Antilles, l'Amérique centrale et l'Amérique latine, puis l'Asie à cause de son potentiel à long terme. Les opportunités ne sont toutefois pas les mêmes d'un marché à l'autre et dans certains cas, principalement en Asie, elles sont réduites par les exigences réglementaires qui s'appliquent aux intérêts étrangers.

Nous réussissons également à augmenter les revenus en développant des activités complémentaires, comme l'assurance et la gestion de patrimoine, là où nous avons déjà une clientèle importante et bien établie. En ce qui concerne la gestion de patrimoine, nous voulons donner plus d'importance à la succursale de ScotiaMcLeod International au Mexique et ouvrir d'autres succursales au Chili, à la Barbade, à Trinité-et-Tobago, en Jamaïque et aux Bahamas.

Amélioration de l'efficience

Tirant parti de l'expérience des services partagés au Canada, les Opérations internationales apporteront constamment des améliorations à leur programme de Services partagés, lequel réduit les frais généraux grâce à des économies d'échelle et permet à plus d'employés de se consacrer davantage à la fonction vente et service afin d'accroître les revenus. Nous avons également quelques grands projets de changement technologique destinés à améliorer l'efficience des services bancaires par Internet, des services aux entreprises, des centres d'appels, des services par téléphone et des bases de données, puis à en soutenir la croissance.

Ratios de productivité des Opérations internationales

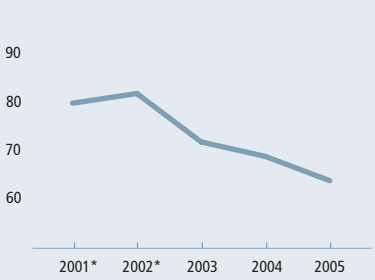

* Chiffres déjà publiés, sans rajustement lié aux actions privilégiées.

Nous continuons d'améliorer les ratios de productivité des établissements que nous avons acquis. C'est ainsi que le ratio de productivité de Scotiabank Inverlat s'est bonifié graduellement au cours des cinq derniers exercices et qu'il se rapproche maintenant de l'objectif établi pour la Banque, qui consiste à maintenir ce ratio en deçà de 58 %. Une croissance rapide des revenus et une gestion rigoureuse des dépenses ont permis d'obtenir ce résultat.

En bref

La contribution des Opérations internationales au succès de la Banque Scotia demeure toujours aussi importante. Notre objectif est de créer une organisation vraiment internationale qui, dans chaque pays où nous sommes présents, aide à répondre aux besoins du marché local grâce à la mise en commun des compétences et des meilleures pratiques commerciales.

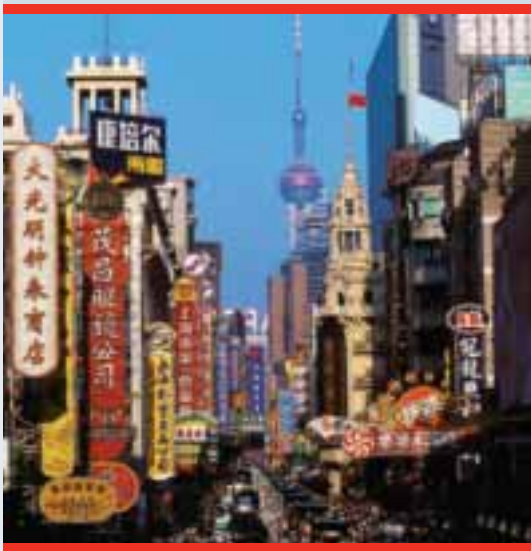

Le potentiel à long terme de l'Asie est toujours là.

Afin de tirer le maximum des possibilités offertes par le marché chinois, nous avons ouvert en 2005 un autre bureau de représentation à Shanghai.

Perspectives nouvelles grâce aux contacts

Maintien d'un bon rendement des capitaux propres...

Scotia Capitaux, division de la Banque responsable des services bancaires aux sociétés et des services bancaires d'investissement, a inscrit des résultats records pour deux exercices de suite. En faisant plus que doubler son revenu net depuis l'exercice 2002, la division a dépassé son objectif prioritaire qui est de toujours réaliser un bon rendement des capitaux propres.

L'amélioration du rendement découle des changements apportés à la composition de nos produits au cours des derniers exercices, changements ayant entraîné une profonde transformation de nos activités. Nous avons pu établir un meilleur équilibre entre les prêts et les produits autres que de crédit, réduire les pertes sur prêts, augmenter la vente parallèle de produits dérivés, de titres à revenu fixe et autres instruments, et accroître la rentabilité de la clientèle.

Revenu net de Scotia Capitaux

(en millions de dollars)

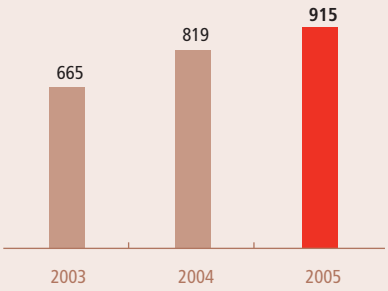

La qualité de la relation bancaire est ce qui permet le développement de nos activités. Mais la réalisation de notre deuxième objectif – c'est-à-dire assurer la croissance durable de nos revenus – demeure ardue lorsque les clients s'adressent à d'autres prêteurs. Notre stratégie de riposte vise la croissance organique de notre clientèle prioritaire actuelle et la vente de produits et services connexes à ces clients. Nous sommes également attentifs aux nouvelles opportunités de croissance et aux possibilités de développement par des acquisitions dans des secteurs ciblés – notamment ceux des mines et de l'énergie, où nous voulons aller chercher des compétences à l'échelle mondiale.

Scotia Capitaux exerce son activité dans deux grandes zones géographiques : notre plate-forme pour les pays de l'ALENA (Canada, États-Unis et Mexique) et l'Europe. Notre objectif consiste à prendre de l'expansion dans ces zones sans négliger les perpectives d'affaires en Asie.

SCOTIA CAPITAUX

Grande photo, page 24 : Scotia Capitaux a agi en tant que conseiller financier exclusif de Kohlberg Kravis Roberts & Co. pour l'acquisition de Masonite – la plus importante prise de contrôle par emprunt de l'histoire canadienne. On voit ici Scott Nuttall (à g.) et Paul Raether, partenaires de KKR.

Photo de gauche, ci-dessus : Sarah Kavanagh et Lawrence Lewis ont fait partie d'un groupe de travail interfonctionnel chargé d'assurer pour le fonds de revenu CanWest MediaWorks un placement de plusieurs produits, y compris un PAPE qui a permis de réunir 550 millions de dollars.

Photo de droite, ci-dessus : Banque de gros internationale et dotée de capacités sans précédent dans tous les pays de l'ALENA, Scotia Capitaux est vraiment en mesure de répondre aux besoins complexes du troisième fabricant de ciment en importance dans le monde, CEMEX, qui est représenté ici par son directeur financier, Rodrigo Treviño.

Perspectives nouvelles grâce aux contacts

Canada

Notre objectif est de consolider et de rentabiliser nos relations avec les grandes entreprises et les pouvoirs publics, notamment avec les 260 clients à potentiel élevé qui utilisent des produits multiples. Nous disposons de moyens importants pour offrir toute la gamme des produits et services liés aux opérations de gros.

États-Unis

Aux États-Unis, Scotia Capitaux est un des grands fournisseurs de prêts consortiaux, principalement pour les entreprises Fortune 1000, et la vente de certains produits connexes des marchés des capitaux, tels que titres à revenu fixe, instruments dérivés et opérations de change, y est en progression.

Nous avons réalisé notre objectif prioritaire, lequel consistait à devenir un gestionnaire de premier quartile pour le risque de crédit, et nous nous attendons à continuer sur notre lancée en 2006. Nous n'avons pas eu à constituer de provisions pour aucun de nos clients de base, et avons pu inscrire une reprise nette sur provisions pour pertes sur prêts. Notre division a aussi enregistré un rendement des fonds propres économiques bien supérieur à l'objectif établi.

Mexique

Les opérations de gros au Mexique au sein de Scotiabank Inverlat sont celles d'une banque multiservices pour les grandes entreprises, les organismes gouvernementaux et les investisseurs institutionnels qui sont présents sur le marché mexicain. Spécialisés dans dix secteurs industriels, nos directeurs relationnels cherchent constamment des solutions pour leurs clients et s'efforcent de leur vendre de plus en plus de produits et services connexes pour le marché local et pour celui des pays de l'ALENA par l'intermédiaire de Scotia Capitaux.

Europe

Notre stratégie vise à devenir un interlocuteur de choix, qui offre ses compétences dans plusieurs secteurs spécialisés, dont celui du transport, et propose ses services à des clients européens ayant des intérêts en Amérique, et vice-versa. Nous mesurons notre succès en fonction des rendements, de la qualité de notre gestion du crédit et de l'augmentation de nos ventes de produits connexes. Nous avons récemment mis fin à quelques relations pas assez rentables et rationalisé notre structure de coûts.

Hors de ces marchés prioritaires, Scotia Capitaux s'emploie à répondre aux besoins très complexes de sa clientèle d'investisseurs partout dans le monde et à donner à sa clientèle de grandes entreprises et d'organismes gouvernementaux le soutien de spécialistes pour la structuration, la vente et la négociation de produits efficients, dont les instruments dérivés, les titres à revenu fixe et les opérations de change. De plus, ScotiaMocatta constitue pour nous une plate-forme mondialement reconnue sur le marché des métaux précieux, qui fait également de la vente et de la négociation de titres institutionnels ainsi que de la recherche se rapportant aux actions.

Scotia Capitaux a maintenu la grande qualité de ses actifs au cours de l'exercice en se conformant à de rigoureux critères de crédit et en ne cessant pas d'améliorer ses systèmes intégrés de gestion. Nous avons aussi généré une croissance des revenus tirés de nouveaux produits et services, notamment du courtage de premier ordre, ce qui nous a facilité l'établissement de relations avec certains gestionnaires canadiens et américains de fonds de couverture.

Réalisations en 2005

En récompense de sa performance globale, Scotia Capitaux a reçu du magazine *Global Finance* le titre de meilleure banque d'investissement au Canada en 2005 pour une deuxième fois en deux ans.

ScotiaMocatta est un leader mondial en métaux précieux, qu'il s'agisse de négociation ou de financement.

ScotiaMocatta répond aux besoins d'une clientèle diversifiée de fabricants et d'acheteurs de lingots, allant des sociétés minières d'or aux banques centrales.

Une de nos initiatives les plus marquantes au cours de l'exercice 2005 a été l'acquisition de la société Waterous & Co. de Calgary, suivie de la création de Scotia Waterous, nouvel intervenant de poids dans le secteur de l'énergie. Ce partenariat nous fournit une excellente occasion d'élargir notre base clientèle, d'affirmer notre présence et de continuer à développer des compétences liées aux industries pétrolière et gazière.

Une étape importante a été franchie en 2005 lorsque nous avons commencé l'intégration des opérations de gros de Scotiabank Inverlat au Mexique dans celles de Scotia Capitaux aux États-Unis et au Canada. En septembre, nous avons fait la promotion de la nouvelle bannière Scotia Capitaux auprès des clients et médias mexicains. Avec les opérations de gros du Mexique, nous disposons maintenant pour les pays de l'ALENA d'une plate-forme unifiée qui fait l'envie de tous nos concurrents. Bien que les effets de cette initiative ne se feront pas réellement sentir avant quelques années, nous savons qu'ils seront très positifs et nous nous réjouissons des perspectives d'affaires qui s'ouvrent devant nous. Déjà, Scotia Capitaux a agi à titre de conseiller financier du Grupo Comercial Chedraui au Mexique pour l'acquisition de 30 magasins de détail appartenant au groupe français Carrefour – l'une des plus grosses opérations de fusion-acquisition de l'année au Mexique.

Nous avons consolidé nos opérations aux États-Unis en resserrant nos liens avec les clients actuels par la vente de produits connexes, et en attirant de nouveaux clients. Pour une de nos réalisations importantes en 2005, nous avons mis à profit des relations vieilles de 30 ans afin de devenir le chef de file unique pour un montage destiné à fournir un financement de 1,3 milliard de dollars américains à la National Rural Co-operative, puis le co-agent de documentation pour un prêt frôlant les 2 milliards de dollars américains. Nous avons aussi été le chef de file pour deux opérations multinationales qui ont permis à Columbus Communications d'acquérir des actifs dans les secteurs de la câblodistribution et de la fibre optique aux Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Nous avons participé à bien d'autres opérations d'envergure au cours de l'exercice 2005. Dans le cadre de la plus importante prise de contrôle par emprunt de l'histoire canadienne, Scotia Capitaux a agi en tant que conseiller financier exclusif de Kohlberg Kravis Roberts & Co. pour l'acquisition de Masonite International Corporation au coût de 3,2 milliards de dollars. Nous avons aussi été le chef de file et le teneur de livre unique pour l'octroi de facilités de crédit de 3 milliards de dollars au Yellow Pages Group. Le client a d'abord affecté ces fonds au financement de son acquisition, pour un montant de 2,6 milliards de dollars, de la marque SuperPages de la société Advertising Directory Solutions Holdings Inc., puis à la consolidation de dettes antérieures. De plus, nous avons assuré les fonctions de co-teneur de livre pour un placement de 1,4 milliard de dollars de parts de fiducie par voie de reçus de souscription ainsi que pour un placement de 800 millions de dollars de billets à moyen terme dans le cadre du plan de refinancement établi par le client en vue de l'acquisition. Enfin, Scotia Waterous a joué le rôle de co-conseiller financier auprès de Unocal Corporation lors de la vente de Northrock Resources Ltd. pour 1,8 milliard de dollars américains.

Nous avons continué en 2005 à développer des produits priorisés à marge élevée. Dans le cadre du premier placement privé en dollars canadiens effectué par une grande entreprise étrangère au Canada, Scotia Capitaux a été le chef de file relativement à une émission de titres de créance de 600 millions de dollars pour Bear Stearns.

L'équipe des opérations de change a fait des progrès importants, sa part de marché étant maintenant la même que celle du leader de ce secteur selon une étude indépendante. En outre, pour une deuxième fois en deux ans, Scotia Capitaux s'est vu décerner par le magazine *Global Finance* le titre de meilleure banque pour les opérations de change au Canada en 2005.

Quant à l'équipe des produits dérivés pour la clientèle grandes entreprises, un sondage indépendant lui a attribué au cours de l'exercice le premier rang à divers classements, soit l'indice de qualité, le taux global de pénétration des marchés, la créativité, les meilleurs conseils en matière de gestion générale des comptes de bilan et les meilleurs services de courtage. Selon un autre sondage indépendant, Scotia Capitaux occupe le premier rang ex æquo au classement de toutes les institutions pour la qualité générale de ses prestations de vente et négociation de titres institutionnels et de recherche sur le marché des actions.

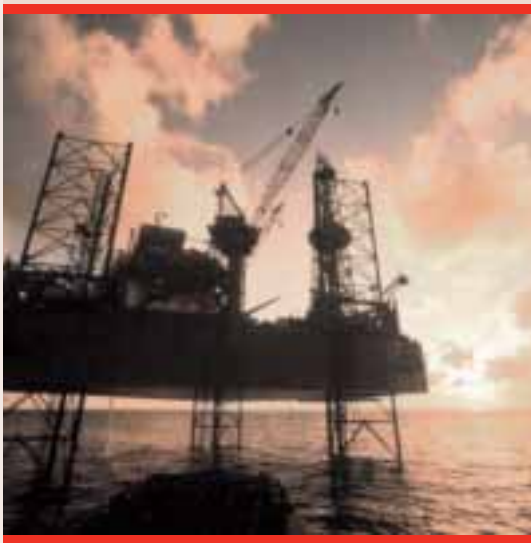

Scotia Waterous est pour les sociétés pétrolières et gazières un leader mondial des fusions et acquisitions.

En collaboration avec Scotia Capitaux, Scotia Waterous conseille les clients des industries pétrolière et gazière pour leur offrir une solution intégrée de financement de FA.

Nous avons réorganisé nos services de post-marché et de suivi de marché afin d'en augmenter le rendement, et centralisé certains processus à Londres et à New York pour réduire les dépenses.

Priorités en 2006

Pour l'exercice 2006, nos principaux objectifs demeurent inchangés : générer de façon soutenue un bon rendement des capitaux propres et une croissance durable des revenus, en conservant soigneusement l'équilibre entre le risque et les gains potentiels.

Au Canada, notre objectif pour l'exercice 2006 est de compter parmi les trois meilleures sociétés dans chacun de nos secteurs d'activité, et de poursuivre notre croissance en prenant de nouvelles initiatives, telle la création de produits qui font concurrence à ceux des autres gestionnaires d'actifs. La vente de produits connexes à nos clients actuels sera également un facteur clé pour la croissance des revenus – spécialement dans le cas de Scotia Waterous, notre nouvelle plate-forme. Dans l'ensemble, nous nous efforcerons de maintenir la qualité du crédit en nous conformant à des critères rigoureux et en appliquant toutes les nouvelles règles énoncées dans le cadre du projet d'évaluation interne du risque de crédit (projet IREP).

Aux États-Unis, nous réaliserons un projet pour améliorer l'évaluation interne du risque de crédit, et lancerons encore plus d'outils d'aide à la décision, tel le logiciel «Risk Advisor» de Moody's. Pour continuer à accroître nos revenus, nous consoliderons nos relations avec la clientèle, encouragerons la vente parallèle de nos produits maintenant offerts dans tous les pays de l'ALENA et tirerons le meilleur parti de notre plate-forme Scotia Waterous.

Un autre de nos objectifs est d'augmenter les revenus par l'intensification de la vente de produits connexes à nos clients actuels et l'amélioration de nos capacités sur des marchés désignés pour certains de nos produits traditionnels, tels que les titres à revenu fixe. Tout comme dans les autres secteurs d'activité de Scotia Capitaux, nous projetons également de nous concentrer sur la clientèle de croissance, notamment celle des autres gestionnaires d'actifs, en offrant de nouveaux produits à marge élevée et en développant nos fonds de fonds de couverture.

Après un examen des perspectives d'affaires dans le secteur des fonds de couverture, dont la croissance est la plus rapide auprès des investisseurs institutionnels, nous avons élaboré une stratégie visant à doubler notre part des revenus tirés de ces fonds au cours du prochain exercice.

Avec leur intégration progressive dans Scotia Capitaux, les opérations de gros du Mexique renforceront avec profit leurs capacités actuelles en matière de crédit, de titres à revenu fixe et de produits dérivés, puis pourront acquérir de nouvelles compétences dans d'autres secteurs, qu'il s'agisse par exemple des actions, des fiducies de placement immobilier (FPI) ou des produits structurés.

Globalement, nous continuerons à gérer attentivement le risque opérationnel, notamment par la mise en place de nouveaux processus se rapportant aux produits dérivés sur titres de créance et au risque de contrepartie. Nous continuerons aussi de chercher à améliorer la productivité de nos opérations en les regroupant dans des plates-formes mondiales.

De concert avec les Opérations internationales, nous projetons d'affecter plus de ressources au développement et à la consolidation de nos activités en Asie, vu les perspectives de croissance à long terme dans cette région du monde.

Nous ne cesserons pas de guetter une occasion de faire d'autres acquisitions susceptibles d'entraîner une croissance des revenus, d'élargir notre gamme de produits et de compléter nos stratégies actuelles.

En bref

Ayant réussi à se repositionner sur le marché, Scotia Capitaux va maintenant de l'avant avec assurance grâce à diverses initiatives qui visent la croissance des revenus pour tous les produits, toutes les clientèles et toutes les régions. Cependant, nous accomplirons cela sans sacrifier les rendements ni la saine gestion du risque.

Scotia Capitaux est à même de fournir les meilleurs produits de capital risque et pour la souscription, un service de premier ordre.

Leaders en conception d'instruments dérivés au Canada, nos spécialistes en gestion du risque sont la seule équipe canadienne à offrir au même endroit des produits de crédit et d'autres produits liés aux actions et au risque de taux d'intérêt.

On voit ici les coéquipiers Jason Thompson (à g.) et Christy Bunker.

Ensemble, nous avons un bel avenir en perspective

Photo ci-dessus : La diversité des secteurs d'activité de la Banque Scotia et ses nombreux services administratifs ou de soutien offrent des possibilités de carrières des plus intéressantes. De g. à dr. : Shakila Hashmi, Scotia Capitaux; Nestor Blanco, Opérations internationales; et Carol Bobiwash, Réseau canadien.

PERSONNEL

Au sein du Groupe Banque Scotia, le succès de l'organisation et celui du personnel sont subordonnés l'un à l'autre.

Ce sont les membres de notre personnel qui établissent les relations avec la clientèle, qui voient les possibilités – petites et grandes – d'assurer la croissance de notre organisation et qui donnent généreusement de leur temps et de leur argent pour appuyer les communautés où ils vivent et travaillent.

En contrepartie, la Banque Scotia fait en sorte que ses employés partout dans le monde puissent se réaliser pleinement dans des carrières fructueuses. Nous collaborons avec eux pour faciliter le développement de leurs compétences avec des programmes ciblés de formation permanente. Nous soulignons les performances et récompensons les employés de leur effort en leur offrant des possibilités d'avancement professionnel et de perfectionnement, de nouveaux défis et cheminements de carrière ainsi que de nouvelles expériences riches d'enseignement.

Les membres de notre personnel sont fidèles à leur organisation, car notre réputation d'entreprise prospère et la qualité de nos produits et services font leur fierté. Des sondages internes qui ont été menés auprès des employés au cours du dernier exercice indiquent, de façon générale, que l'engagement du personnel de la Banque Scotia est plus profond que celui des employés d'autres entreprises. En ce qui concerne l'environnement de travail, 83 % des employés ont exprimé leur satisfaction globale, tandis que notre indice de diversité – lequel mesure la perception du personnel relativement à l'équité, au respect et à l'ouverture d'esprit de la direction en matière de conciliation travail-famille – affichait un excellent 85 %.

Ensemble, nous avons un bel avenir en perspective

Le fait d'être un employeur de choix aide la Banque Scotia à conserver un personnel qui s'implique dans son travail, pour le plus grand bénéfice de tous nos partenaires. La Banque Scotia a été citée parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada dans le *Report on Business Magazine* du journal *The Globe and Mail*, parmi les 20 meilleurs employeurs en Jamaïque selon une étude de l'organisme Jamaica Employers' Federation et de l'université West Indies, et parmi les 50 meilleurs employeurs du Mexique selon The Great Place to Work Institute, firme américaine de consultants en recherche.

La Banque Scotia a aussi été inscrite deux ans de suite sur la liste établie par le magazine *Training* des 100 meilleures entreprises au monde pour la formation. Enfin, The Employee Assistance Society of North America a décerné son prix d'excellence pour grandes entreprises à notre efficace Programme d'aide aux employés.

Afin d'assurer l'avenir, nous donnons la priorité absolue à la recherche et au perfectionnement de nos futurs dirigeants. Nous utilisons pour le développement du leadership une approche novatrice qui met en équilibre les apports formels, informels, internes et externes – ainsi que la formation sur le tas et la collaboration de toutes les unités de l'entreprise. Notre initiative pour l'avancement des femmes nous a permis de continuer à créer des réseaux et des programmes de mentorat et à mieux informer le public des postes de direction occupés par des femmes à la Banque Scotia. En octobre dernier, nous avons lancé un site intranet qui porte sur l'avancement des femmes et donne accès à des données actualisées sur l'initiative que nous avons mise en place, à des interviews de cadres supérieures et aux ressources à la disposition de tout le personnel relativement au mentorat.

Avec générosité, les membres du personnel de la Banque Scotia consacrent beaucoup de leur temps et de leur argent à de bonnes causes tant à l'échelle locale qu'internationale. Ils ne reculent devant rien, qu'il s'agisse de se faire raser la tête, de courir le marathon, de pédaler durant des kilomètres, de vendre des biscuits maison, de perdre du poids ou de construire des maisons, pour aider les gens dans le besoin. Nous soutenons ces employés dynamiques et solidaires des autres en versant aux organismes pour lesquels ils font assidûment du bénévolat des dons d'un montant égal à celui des fonds qu'ils ont eux-mêmes collectés.

Fidèles à notre engagement d'être un chef de file en matière de responsabilité sociale, nous comptons parmi les grandes entreprises au Canada qui effectuent les dons les plus importants – et en 2005, nous avons augmenté de façon substantielle le montant de nos dons et commandites. C'est ainsi que nous avons réuni plus de 40 millions de dollars afin de venir en aide à des gens et à des communautés de toutes les régions du monde. La plupart de nos dons sont affectés à la santé, à l'éducation, aux services sociaux, aux arts et à la culture. Nous envoyons aussi des secours aux sinistrés après une catastrophe naturelle – comme ce fut le cas, par exemple, lors du tsunami en Asie du Sud-Est en décembre 2004 et de l'ouragan Katrina dans le sud des États-Unis cet automne.

Pour plus d'information, consultez notre Bilan des contributions communautaires et Déclaration sur la responsabilité sociale dans le site www.banquescotia.com.

Le travail d'équipe ouvre des perspectives toutes nouvelles.

Photo du haut : Au cours du téléthon canadien pour l'Asie organisé en janvier pour les sinistrés du tsunami, des bénévoles du Centre de contact des Services bancaires électroniques de Toronto ont répondu à 3 221 appels et collecté 257 000 dollars sur la somme de plus de 4 millions de dollars réunie à cette occasion. Dans l'ordre habituel : Zahra Areys Jama, Bruce Khabemba et Ahmet Tall.

Photo du milieu : En 2005, la Banque Scotia a été reconnue en tant qu'employeur de choix. On aperçoit ici Debbie Bhanu, directrice, Bayview et Weldrick, Richmond Hill (Ont.), et Joe Brandt, premier vice-président, région de Toronto.

Photo du bas (de g. à dr.) : Karen Fisher, Kasia Parent et Sharon Best échangent des informations lors d'une activité de réseautage destinée aux femmes qui travaillent à Gestion de patrimoine.

Rapport de gestion

Table des matières

Survol
32 Résultats financiers
32 Rendements solides pour les actionnaires
33 Incidence de la conversion des devises
33 Mesures hors PCGR

Résultats financiers du Groupe
34 Revenu total
34 Revenu d'intérêts net
36 Autres revenus
38 Frais autres que d'intérêts
38 Impôts et taxes
38 Part des actionnaires sans contrôle
40 Qualité du crédit
42 Résultats du quatrième trimestre
42 Sommaire des résultats trimestriels

Situation financière du Groupe
43 Bilan
44 Gestion du capital
48 Arrangements hors bilan
50 Instruments financiers

Secteurs d'activité
51 Survol des secteurs d'activité
52 Réseau canadien
54 Opérations internationales
56 Scotia Capitaux
58 Autres secteurs

Gestion du risque
59 Survol de la gestion du risque
61 Risque de crédit
63 Risque de marché
67 Risque de liquidité
69 Risque d'exploitation
69 Risque de réputation
70 Risque environnemental

Contrôles et conventions comptables
71 Contrôles et procédures
71 Estimations comptables critiques
74 Modifications de conventions comptables
75 Opérations entre apparentés

Données supplémentaires
76 Risque de crédit
81 Capital
82 Autres informations
84 Statistiques des onze derniers exercices

Déclarations prospectives

Le présent document renferme des déclarations prospectives qui sont formulées aux termes des règles d'exonération de responsabilité de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities litigation Reform Act.* Ces déclarations comprennent des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour atteindre ces objectifs, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les déclarations prospectives à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment : la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs; les risques d'exploitation et d'atteinte à la réputation, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; l'aptitude de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants et à en mettre sur pied de nouveaux afin d'accroître ses revenus; l'aptitude de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les hypothèses et les estimations comptables d'importance critique; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'aptitude de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus des habitudes de dépense et d'épargne du consommateur; les changements technologiques; le regroupement du secteur canadien des services financiers; les changements apportés aux lois fiscales; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'énergie et l'eau; de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Un événement imprévu qui touche ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que le rendement réel de la Banque soit, dans une mesure importante, différent de celui envisagé par les déclarations prospectives. Pour plus de renseignements, se reporter à la section du rapport de gestion débutant à la page 59.

La Banque tient à souligner que la liste des facteurs importants énoncée ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses valeurs mobilières, les investisseurs et les autres personnes devraient se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

Les rubriques « Perspectives » contenues dans le présent rapport sont fondées sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés lors de la lecture de ces rubriques.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov.

Le 19 décembre 2005

Survol

Résultats financiers

La Banque Scotia a enregistré des résultats records en 2005, dépassant tous ses objectifs financiers. La qualité du crédit a continué de s'améliorer et la croissance de l'actif lié aux services aux particuliers a été solide pour un troisième exercice de suite. Ces résultats ont toutefois été neutralisés en partie par la contraction des marges sur intérêts au Canada et par l'effet défavorable de la conversion des devises.

Le bénéfice par action (dilué) a connu une hausse de 12 % par rapport à celui de 2004, passant de 2,82 $ à 3,15 $. Le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires a atteint un montant record de 3 184 millions de dollars, une hausse de 292 millions de dollars, ou de 10 %, par rapport au montant du dernier exercice. Ces résultats exceptionnels ont fait grimper le rendement des capitaux propres qui a atteint 20,9 %, le niveau le plus élevé en huit ans.

Le revenu total a connu une hausse de 4 % d'un exercice sur l'autre. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 3 %, la Banque ayant continué à profiter d'une très forte croissance des prêts aux particuliers tant dans le portefeuille canadien que dans le portefeuille international. Cette croissance a été partiellement freinée par l'effet négatif de la conversion des devises, par une baisse de la marge nette sur intérêts totale et par une diminution du volume de prêts aux grandes entreprises. Les autres revenus ont augmenté de 5 % pour l'exercice, la hausse des frais facturés aux particuliers et les revenus de négociation records ayant été neutralisés en partie par une diminution des commissions de crédit et des gains sur la vente de valeurs détenues aux fins de placement.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises a continué de s'améliorer, le nombre de prêts douteux ayant diminué d'un exercice sur l'autre. La provision totale pour créances irrécouvrables a diminué de 160 millions de dollars par rapport à celle du dernier exercice.

Les dépenses ont augmenté de 3 % par rapport à celles de l'exercice précédent, mais elles ont été modérées par l'effet de la conversion des devises. La majeure partie de cette hausse est imputable à la croissance du volume d'affaires, ainsi qu'à l'augmentation des charges sociales, de la rémunération en fonction du rendement et des dépenses liées aux activités de commercialisation. Le ratio de productivité de la Banque, qui s'est établi à 56,3 %, demeure le plus élevé du secteur. Le ratio s'est légèrement amélioré par rapport au dernier exercice malgré l'incidence de la conversion des devises et des dépenses prévues.

Le taux d'imposition global auquel la Banque est assujettie s'est chiffré à 20,5 %, légèrement en baisse par rapport à celui du dernier exercice. La situation du capital de la Banque demeure solide, cette dernière continuant à tirer des capitaux importants de ses activités. Son coefficient du capital de catégorie 1, qui se situe à 11,1 %, demeure parmi les plus élevés des grandes banques canadiennes. Le coefficient du capital-actions corporel ordinaire de la Banque, l'une des mesures clés de la vigueur du capital, s'est chiffré à 9,3 %, le plus élevé parmi les grandes banques canadiennes, et ce, par une forte marge.

Rendements solides pour les actionnaires

La solide performance financière de la Banque continue à générer des rendements solides pour les actionnaires. Le rendement global (regroupant les dividendes et la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque) s'est établi à 12 % en 2005. Les actionnaires ont bénéficié d'un rendement annuel positif sur les actions de la Banque au cours de onze exercices consécutifs, une réalisation unique parmi les grandes banques canadiennes.

Cette performance, attribuable à l'engagement soutenu de la Banque à assurer une croissance durable des bénéfices et un rendement des capitaux propres élevé, s'est traduite par d'excellents rendements à long terme pour les actionnaires. Pour les cinq derniers exercices, le rendement annuel composé des actions de la Banque s'est établi en moyenne à 18 %, et à 23 % pour les dix derniers exercices. Ce rendement continue d'être largement supérieur à celui de l'indice composé de rendement global S&P/TSX.

Les actionnaires ont eu droit à deux augmentations du dividende trimestriel au cours de l'exercice. Le dividende par action a atteint 1,32 $, une hausse de 20 % sur celui versé en 2004.

Rendement revenant aux porteurs d'actions ordinaires

Plus-value du cours des actions majorée des dividendes réinvestis, 1995 = 100

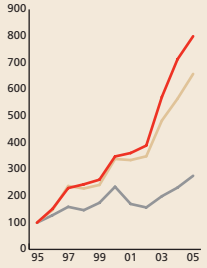

- Banque Scotia
- Indice de rendement global S&P/TSX pour les banques
- Indice composé de rendement global S&P/TSX

Total du rendement revenant aux porteurs d'actions

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2005	2004	2003	2002	2001	TCAC sur 5 ans [1]
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	**42,99**	39,60	32,74	22,94	21,93	**14,6 %**
Dividendes versés (dollars par action)	**1,32**	1,10	0,84	0,73	0,62	**21,4 %**
Dividendes versés (en pourcentage)	**3,3**	3,4	3,7	3,2	2,9	
Hausse du cours de l'action (en pourcentage)	**8,6**	21,0	42,7	4,6	0,8	
Total du rendement annuel revenant aux porteurs d'actions (en pourcentage) [2]	**12,1**	24,7	46,8	7,8	3,7	**18,1 %**

1) Taux de croissance annuel composé (« TCAC »)
2) Le total du rendement annuel revenant aux porteurs d'actions suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, pourrait ne pas correspondre à la somme des rendements du dividende et du cours de l'action figurant dans le tableau.

Incidence de la conversion des devises

La conversion des devises a continué d'influer négativement sur les bénéfices de la Banque en 2005, mais dans une moindre mesure que l'an dernier. Le huard s'est apprécié de 8 % par rapport au dollar US, et de 5 % par rapport au peso mexicain. Il s'est également raffermi par rapport au dollar jamaïcain et plusieurs autres monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités.

Les fluctuations du taux de change moyen ont eu les effets suivants sur le revenu net :

Taux de change moyen	2005	2004	2003
Dollar américain/dollar canadien	**0,8217**	0,7586	0,6936
Peso mexicain/dollar canadien	**9,0523**	8,5968	7,3388

Incidence sur le revenu (en millions de dollars)	2005 par rapport à 2004	2004 par rapport à 2003
Revenu d'intérêts net	**(164) $**	(321) $
Autres revenus	**(123)**	(212)
Frais autres que d'intérêts	**95**	227
Autres éléments (nets d'impôts)	**47**	96
Revenu net	**(145) $**	(210) $
Bénéfice par action (dilué)	**(0,14) $**	(0,21) $

La Banque continuera de prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'incidence de la conversion des devises lorsqu'il s'avérera rentable de le faire. Une description des stratégies de couverture adoptées par la Banque est donnée à la page 65.

Mesures hors PCGR

La Banque, comme bon nombre d'autres banques, analyse les revenus, la marge nette sur intérêts et le ratio de productivité sur une base de mise en équivalence fiscale (« BMEF »). Cette méthode permet de porter le revenu exempt d'impôts tiré de certains titres et comptabilisé dans les états financiers conformément aux PCGR à un montant équivalent avant impôts. L'écriture de compensation correspondante est imputée à la provision pour impôts sur le revenu. La direction utilise cette méthode de présentation de l'information financière à l'interne et elle est d'avis qu'elle permet de faire une comparaison uniforme du revenu d'intérêts net découlant de sources imposables et non imposables et qu'elle favorise une mesure cohérente. L'utilisation de la BMEF donne lieu à certaines mesures qui sont différentes des mesures comparables selon les PCGR et qui risquent de ne pas correspondre à celles qui sont présentées par d'autres sociétés. Le montant du redressement pour mise en équivalence fiscale s'est élevé à 326 millions de dollars en 2005, contre 274 millions de dollars l'an dernier.

Résultats financiers du Groupe

Revenu total

Le revenu total (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est chiffré à 10 726 millions de dollars en 2005, une progression de 431 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celui du dernier exercice. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises, le revenu de la Banque a augmenté de 718 millions de dollars ou de 7 %. La croissance a été générale, avec des résultats à la hausse pour le Réseau canadien, des revenus tirés des activités de négociation sans précédent, de solides résultats pour les Opérations internationales ainsi que l'apport des acquisitions réalisées en 2005. Cette performance a été neutralisée en partie par une baisse des revenus tirés des services aux grandes entreprises et par l'effet négatif de la conversion des devises, le dollar canadien ayant continué à se raffermir par rapport à la plupart des devises des pays où la Banque exerce ses activités.

Revenu d'intérêts net

Sur une base de mise en équivalence fiscale, le revenu d'intérêts net s'est élevé à 6 197 millions de dollars en 2005, un accroissement de 222 millions de dollars ou de 4 % par rapport à celui du dernier exercice, et ce, malgré l'effet négatif de la conversion des devises qui se chiffre à 164 millions de dollars. Le revenu d'intérêts net sous-jacent a augmenté de 386 millions de dollars ou de 6 %.

La marge nette sur intérêts de la Banque (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) s'est établie à 2,00 % en 2005, soit une diminution de 10 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent. Ce recul est principalement imputable à la contraction de la marge nette sur intérêts en dollars canadiens.

Le revenu d'intérêts net en dollars canadiens s'est chiffré à 3 654 millions de dollars en 2005, une augmentation de 134 millions de dollars ou de 4 % sur celui du dernier exercice.[1] Cette croissance est surtout attribuable à un autre exercice marqué par une solide croissance du volume des dépôts et des prêts aux particuliers, tant pour les prêts hypothécaires à l'habitation que pour les prêts personnels, ce qui s'est traduit par une augmentation importante de 14 % des soldes de l'actif moyen des activités de détail. Ces augmentations ont été annulées partiellement par une contraction de la marge nette sur intérêts causée par plusieurs facteurs, notamment la préférence des clients pour les prêts hypothécaires à taux variables qui génèrent moins de revenus, le faible niveau des taux d'intérêts et l'aplanissement de la courbe de rendement. De plus, pour les activités de détail, la croissance de l'actif a dépassé celle des dépôts, l'écart étant financé par des dépôts en gros plus onéreux.

Le revenu d'intérêts net en devises s'est établi à 2 543 millions de dollars pour l'exercice, une hausse de 88 millions de dollars par rapport à celui de 2004, et ce, malgré l'effet négatif de la conversion des devises qui se chiffre à 164 millions de dollars. Le revenu d'intérêts net sous-jacent a grimpé de 252 millions de dollars ou de 10 %. Cette progression s'explique principalement par la forte croissance de l'actif dans le secteur des Opérations internationales, plus particulièrement au Mexique avec Scotiabank Inverlat ainsi que dans les Antilles et en Amérique centrale. L'acquisition de Banco de Comercio en El Salvador explique cette croissance. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse du volume des prêts aux grandes entreprises et la contraction des marges, particulièrement aux États-Unis et en Europe.

Revenu d'intérêts net par devise
(sur une base de mise en équivalence fiscale) (en milliards de dollars)

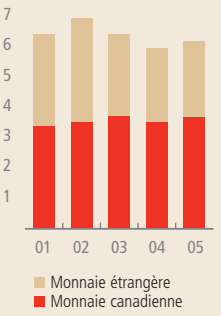

Perspectives

Le revenu d'intérêts net en dollars canadiens devrait s'accroître au cours du prochain exercice, grâce à l'augmentation continue de l'actif et à une certaine stabilisation de la marge nette sur intérêts. Le revenu d'intérêts net en devises devrait poursuivre sa croissance, notamment par la croissance de l'actif en monnaie locale. L'ampleur de cette croissance sera toutefois limitée par la volatilité du dollar canadien.

1. Le revenu d'intérêts net en dollars canadiens de 2004 a été réduit de 164 millions de dollars, compte tenu du reclassement rétroactif de certains instruments de capitaux propres qui sont passés de l'avoir des actionnaires au passif au bilan consolidé, conformément aux exigences d'une nouvelle norme comptable. Se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés à la page 109.

Tableau 1 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif et marge nette sur intérêts [1]

Base de mise en équivalence fiscale [2] Pour les exercices (en milliards de dollars)	2005 Solde moyen	2005 Taux moyen	2004 Solde moyen	2004 Taux moyen
Actif				
Dépôts auprès de banques	18,0 $	3,59 %	16,8 $	2,62 %
Valeurs mobilières	72,1	4,76	63,4	4,63
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	71,6	5,02	64,5	5,39
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	33,8	7,09	28,0	7,38
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	57,4	5,65	57,9	5,07
Valeurs mobilières acquises aux termes d'ententes de revente	23,0	3,55	20,2	2,94
	185,8	5,41	170,6	5,32
Total de l'actif productif	275,9	5,12	250,8	4,96
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7,4	–	7,1	–
Autres éléments d'actif	26,1	–	26,1	–
Total de l'actif	309,4 $	4,56 %	284,0 $	4,38 %
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôts :				
Particuliers	81,3 $	2,75 %	78,0 $	2,66 %
Entreprises et administrations publiques	106,6	2,66	94,5	2,46
Banques	23,6	2,90	23,7	1,65
	211,5	2,72	196,2	2,44
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes d'ententes de rachat	26,6	4,54	23,4	3,27
Débentures subordonnées	2,6	5,14	2,7	4,20
Obligations au titre des instruments de capitaux propres [3]	0,8	7,10	2,3	7,09
Autres engagements portant intérêts	21,7	3,60	14,6	4,43
Total des engagements portant intérêts [3]	263,2	3,01	239,2	2,71
Autres engagements, y compris les acceptations [3]	30,5	–	30,0	–
Avoir des actionnaires [3]	15,7	–	14,8	–
Total du passif et de l'avoir [3]	309,4 $	2,56 %	284,0 $	2,28 %
Marge nette sur intérêts [3]		2,00 %		2,10 %

1) Soldes quotidiens moyens.
2) Voir les mesures hors PCGR, à la page 33.
3) Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.

Tableau 2 Analyse de l'évolution du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux

Base de mise en équivalence fiscale [1] Pour les exercices (en millions de dollars)	2005 par rapport à 2004 Augmentation (diminution) due à la variation du : Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	2004 par rapport à 2003 Augmentation (diminution) due à la variation du : Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Revenu d'intérêts net						
Total de l'actif productif [2]	1 245 $	433 $	1,678 $	(66) $	(1 007) $	(1 073) $
Total des engagements portant intérêts [2]	(650)	(806)	(1 456)	93	709	802
Variation du revenu d'intérêts net	595 $	(373) $	222 $	27 $	(298) $	(271) $

1) Voir les mesures hors PCGR, à la page 33.
2) Le total de l'actif productif et le total des engagements portant intérêts servent de nouvelle base d'analyse en remplacement de l'actif ainsi que du passif et de l'avoir des actionnaires. Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 4 529 millions de dollars en 2005, une hausse de 209 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de 2004, et ce, malgré une réduction de 123 millions de dollars imputable à la conversion des devises. La croissance sous-jacente d'un exercice sur l'autre a été solide, se chiffrant à 332 millions de dollars ou à 8 %.

Les revenus tirés des cartes de crédit ont augmenté de 9 % pour atteindre 251 millions de dollars en 2005. Cette hausse est principalement attribuable à la forte croissance du volume des transactions du Réseau canadien et des Opérations internationales, plus particulièrement dans les Antilles, ainsi qu'à la poursuite de l'expansion du programme de cartes de crédit commerciales.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement se sont accrus de 8 % pour se chiffrer à 701 millions de dollars en 2005. Cet accroissement s'explique par les variations de prix et les volumes supérieurs. Il a toutefois été contrebalancé par l'effet négatif de la conversion des devises sur les revenus provenant du secteur Opérations internationales.

Les commissions sur fonds communs de placement ont atteint un sommet en 2005, se chiffrant à 193 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 13 % sur celles inscrites à l'exercice précédent, ce qui s'explique notamment par des soldes moyens supérieurs, surtout au Canada où ils ont grimpé de 13 %, et par la nouvelle structure de commissions mise en place par la direction.

Les revenus tirés des services de gestion de placements, de courtage et de fiducie se sont élevés à 600 millions de dollars en 2005, une augmentation de 96 millions de dollars ou de 19 % par rapport à ceux de 2004. Cette augmentation découle en partie du reclassement de certaines commissions tirées des revenus provenant des services de banque d'investissement. Exclusion faite de ce reclassement, les revenus de la Banque ont connu une hausse de 9 %. Les commissions de courtage au détail à service complet de ScotiaMcLeod ont augmenté par suite d'une croissance de 14 % du volume des opérations et par un accroissement du volume des biens sous gestion. Les commissions de gestion de fiducies et de placements ont aussi augmenté, reflétant la croissance du volume d'affaires qui se poursuit au Canada.

Les commissions de crédit ont fléchi de 41 millions de dollars ou de 7 % pour se chiffrer à 542 millions de dollars en 2005. Plus de la moitié de ce repli est imputable à l'incidence de la conversion des devises. De plus, les commissions ont subi les contrecoups de la baisse du volume de prêts, due à une concurrence très féroce, et plus d'emprunteurs ont choisi d'accéder directement aux marchés des capitaux, qui offrent une grande liquidité.

Les revenus tirés des activités de négociation ont établi un nouveau record en 2005, atteignant 594 millions de dollars, une augmentation de 118 millions de dollars ou de 25 % par rapport à ceux du dernier exercice. Cette hausse est principalement attribuable aux négociations de produits dérivés, de titres à revenu fixe et de titres institutionnels. Les revenus tirés des opérations de change et des métaux précieux sont demeurés considérables, se rapprochant du niveau record de 2004.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement se sont chiffrés à 680 millions de dollars en 2005, en hausse de 32 millions de dollars ou de 5 % sur l'exercice précédent. Les commissions de prise ferme et les commissions de courtage institutionnel ont augmenté de 16 millions de dollars en raison de l'acquisition de Waterous & Co. par Scotia Capitaux, de revenus solides provenant de nouvelles émissions et de commissions de courtage institutionnel records. De plus, les revenus tirés des opérations de change ne provenant pas de la négociation, qui se sont chiffrés à 16 millions de dollars, ont été supérieurs à ceux inscrits en 2004 grâce à la croissance enregistrée par le Réseau canadien et le secteur Opérations internationales. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par le reclassement susmentionné des commissions dans les revenus tirés des services de gestion des placements, de courtage et de fiducie.

Le gain net tiré de la vente de valeurs détenues aux fins de placement s'est chiffré à 414 millions de dollars en 2005, un repli de 63 millions de dollars ou de 13 % par rapport aux gains importants réalisés au dernier exercice. La Banque a réalisé des gains nets inférieurs sur les obligations et les placements dans des actions de sociétés fermées. En 2005, elle a enregistré un gain avant impôts de 118 millions de dollars sur la vente d'une tranche de son placement dans la Shinsei Bank du Japon, contre un gain de 125 millions de dollars à l'exercice précédent. La Banque a réalisé des gains nets plus élevés sur les autres placements en actions, ce qui a enrayé partiellement les diminutions affichées.

Les revenus de titrisation ont reculé de 32 millions de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 79 millions de dollars. Ce repli est en large mesure imputable à la baisse de 40 % de la titrisation de prêts hypothécaires, ainsi qu'à l'échéance de certains prêts renouvelables titrisés. Ce recul a été contrebalancé par la hausse des revenus tirés des activités à honoraires forfaitaires et du revenu d'intérêts net.

Les autres revenus sont demeurés pratiquement similaires à ceux inscrits au dernier exercice, les revenus d'assurance supérieurs ayant été neutralisés par diverses diminutions, notamment des commissions provenant des services de recouvrement de prêts dans le cadre de l'acquisition de Baninter en République dominicaine. Les activités de recouvrement de prêts sont maintenant terminées. Par ailleurs, la Banque a réalisé un gain sur la vente des activités de point de vente de Scotiabank Inverlat en 2004.

Grande diversification des autres revenus

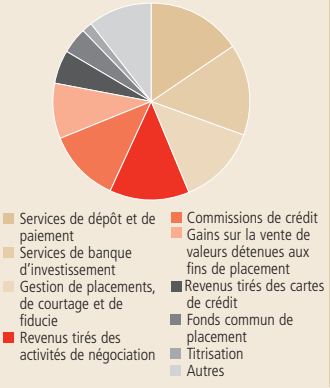

Autres revenus
à l'exclusion des ventes d'entreprises, en milliards de dollars

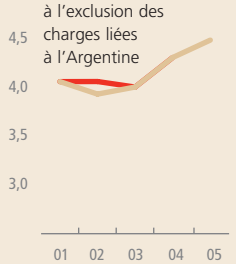

Perspectives

La Banque s'attend à une croissance dans la plupart des catégories de revenus tirés des services aux particuliers en 2006. Les revenus provenant des marchés de capitaux devraient afficher une croissance modeste, tandis que les commissions de crédit dépendront du niveau d'activité au sein du marché des prêts aux grandes entreprises. La volatilité du dollar canadien aura une incidence sur l'ampleur de cette croissance.

Tableau 3 Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	2005 par rapport à 2004
Revenus tirés des cartes de crédit	251 $	231 $	204 $	280 $	211 $	9 %
Services de dépôt et de paiement						
Services de dépôt	581	536	479	445	456	8
Autres services de paiement	120	110	114	111	105	9
	701	646	593	556	561	8
Fonds communs de placement	193	171	161	174	161	13
Gestion de placements, courtage et fiducie						
Courtage au détail	427	335	280	304	317	28
Gestion et garde de placements	62	53	53	32	33	17
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	111	116	122	137	127	(5)
	600	504	455	473	477	19
Commissions de crédit						
Commissions sur engagements et autres commissions de crédit	436	477	565	540	504	(9)
Commissions sur acceptations	106	106	119	131	136	–
	542	583	684	671	640	(7)
Revenus tirés des activités de négociation	594	476	501	439 [1]	447	25
Services de banque d'investissement						
Commissions de placement et autres	493	477	472	405	352	3
Revenus tirés des opérations de change et autres revenus	187	171	201	187	246	10
	680	648	673	592	598	5
Gain net sur valeurs détenues aux fins de placement	414	477	159	179 [1]	217	(13)
Revenu de titrisation	79	111	140	162	220	(29)
Autres	475	473	445	317 [1]	447	–
Total des montants précédents	4 529	4 320	4 015	3 843	3 979	5
Gain sur la vente d'entreprises	–	–	–	99	92	–
Total des autres revenus	4 529 $	4 320 $	4 015 $	3 942 $	4 071 $	5 %
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	5 %	8 %	2 %	(3) %	11 %	

1) Les charges liées à l'Argentine ont eu une incidence sur les éléments suivants : les revenus tirés des activités de négociation comprennent un gain de 4 $, le gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement tient compte d'une charge de 20 $ et le poste « Autres » englobe une charge de 87 $.

Tableau 4 Revenus tirés des activités de négociation

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Présentés dans					
Autres revenus	594 $	476 $	501 $	439 $	447 $
Revenu d'intérêts net	340	287	301	337	190
Total des revenus tirés des activités de négociation	934 $	763 $	802 $	776 $	637 $
Par revenus tirés des activités de négociation					
Opérations sur titres	175	112	179	117	140
Opérations de change et sur métaux précieux	295	306	280	257	216
Opérations sur produits dérivés et autres	464	345	343	402	281
Total des revenus tirés des activités de négociation	934 $	763 $	802 $	776 $	637 $
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	9 %	7 %	8 %	7 %	6 %

Frais autres que d'intérêts

En 2005, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 6 043 millions de dollars, une hausse de 181 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais a été atténuée par l'effet positif de la conversion des devises, qui s'est chiffré à 95 millions de dollars.

Les salaires et les avantages sociaux ont atteint 3 488 millions de dollars, une hausse de 1 % par rapport aux résultats de l'exercice précédent, modérés par l'incidence de la conversion des devises. Les charges sous-jacentes liées aux salaires et aux avantages sociaux ont augmenté de 2 % compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et des acquisitions réalisées au cours de l'exercice. La rémunération en fonction du rendement s'est accrue, ce qui est imputable à la forte croissance des revenus tirés des services de courtage au détail de ScotiaMcLeod et à la hausse des revenus tirés des activités de négociation de Scotia Capitaux. Ces hausses ont été neutralisées en partie par une diminution de la rémunération à base d'actions, en raison d'une faible appréciation du cours de l'action de la Banque en 2005, et par l'intensification des activités de couverture. Les prestations de retraite et autres prestations au personnel ont diminué légèrement, tandis que la hausse des frais médicaux, dentaires et d'assurance a été plus que neutralisée par la réduction des cotisations sociales et les rajustements des coûts liés au régime de retraite.

Les frais associés aux locaux et à la technologie se sont chiffrés à 1 148 millions de dollars en 2005, une augmentation de 1 % sur le dernier exercice. Cette hausse résulte principalement d'une variété de projets technologiques, notamment les améliorations apportées au système et les mises à niveau dans les succursales, mais elle a été contrebalancée en partie par la diminution de la dotation aux amortissements.

Les frais liés à la publicité et au développement des affaires ont grimpé de 22 millions de dollars, ou de 11 % d'un exercice sur l'autre, une situation qui s'explique essentiellement par la hausse des frais liés à une importante campagne commerciale de Scotiabank Inverlat visant la promotion de cartes de crédit, ainsi que par l'intensification des activités publicitaires dans les Antilles.

Les honoraires professionnels se sont établis à 186 millions de dollars, un accroissement de 23 millions de dollars ou de 14 % par rapport à ceux du dernier exercice, ce qui s'explique par la hausse des frais juridiques et des honoraires de conseil, ainsi que par de légères augmentations dans d'autres catégories.

Les autres frais ont augmenté de 79 millions de dollars d'un exercice sur l'autre, les hausses se reflétant dans diverses catégories, notamment les frais de litige, les dons et le bénévolat, les primes aux détenteurs de cartes de crédit et la formation du personnel.

Le ratio de productivité de la Banque, mesure d'efficacité dans le secteur bancaire, s'est élevé à 56,3 %. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à celui du dernier exercice, et ce, malgré l'augmentation des frais engagés pour les projets visant à favoriser la croissance future des revenus. Il s'agit d'un meilleur ratio que l'objectif fixé de 58 %.

Perspectives

Le contrôle rigoureux des coûts continuera d'être une priorité pour la Banque qui continuera malgré tout à investir dans des projets de croissance des revenus. Dans l'ensemble, bien qu'une certaine hausse des frais d'exploitation soit possible, le ratio de productivité de la Banque devrait correspondre à l'objectif fixé pour 2006.

Impôts et taxes

La Banque verse un grand nombre d'impôts et de taxes, y compris des impôts directs sur le revenu exigés par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ainsi que par les gouvernements de territoires étrangers où la Banque exerce ses activités, ainsi que certains impôts indirects.

En 2005, la provision pour impôts sur le revenu et autres taxes s'est établie à 1,6 milliard de dollars, une hausse de 9 % par rapport à celle inscrite à l'exercice précédent.

La provision pour impôts sur le revenu s'est chiffrée à 847 millions de dollars en 2005, une augmentation de 8 % sur celle du dernier exercice. Cette augmentation s'explique en grande partie par la croissance de 10 % du revenu avant impôts, neutralisée partiellement par une proportion plus importante des revenus provenant des filiales étrangères assujetties à des taux d'imposition inférieurs, ce qui s'est traduit par un taux d'imposition effectif global de 20,5 % pour l'exercice, contre 20,8 % au dernier exercice. Scotiabank Inverlat a continué à tirer parti de reports de pertes en avant n'ayant pas été constatés.

Les impôts indirects, qui englobent les charges sociales, les taxes d'affaires, les impôts sur le capital et les primes d'assurance dépôt, ont totalisé 416 millions de dollars en 2005, soit un peu plus qu'en 2004.

Perspectives

Le taux d'imposition effectif auquel la Banque est assujettie devrait demeurer dans la fourchette de 20 % à 23 %, bien qu'il puisse varier d'un trimestre sur l'autre.

Part des actionnaires sans contrôle

En 2005, la déduction au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans le revenu des filiales s'est chiffrée à 71 millions de dollars, une diminution de 4 millions de dollars par rapport à celle de 2004 [1], ce qui reflète l'incidence sur un exercice complet de la décision de la Banque de porter sa participation dans Scotiabank Inverlat à 97 % en 2004.

1. Se reporter à la note 1 figurant à la page 34.

Faible hausse des frais
(en millions de dollars)

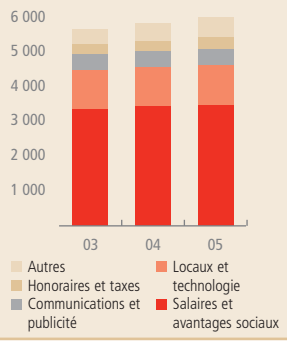

Gains soutenus de productivité
frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus (« BMEF »)

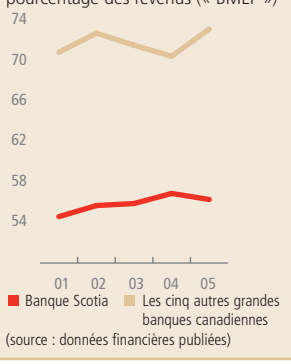

(source : données financières publiées)

Impôts directs et indirects
(en millions de dollars)

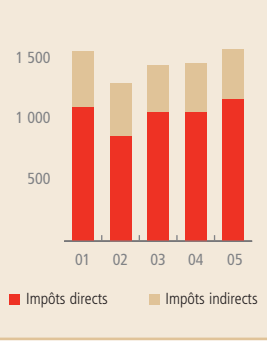

Tableau 5 Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	2005 par rapport à 2004
Salaires et avantages sociaux						
Salaires	1 963 $	1 933 $	2 001 $	2 091 $	2 047 $	1 %
Rémunération liée au rendement	1 020	991	920	834	809	3
Prestation de retraite et autres prestations au personnel	505	528	440	419	364	(4)
	3 488	3 452	3 361	3 344	3 220	1
Locaux et technologie						
Loyers déduction faite des locaux	176	170	180	192	200	4
Frais de réparation et d'entretien des locaux	50	46	44	53	49	8
Impôts fonciers	61	58	56	57	59	5
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	519	509	498	456	404	2
Amortissement	173	189	208	243	243	(8)
Autres frais liés aux locaux	169	167	170	182	178	1
	1 148	1 139	1 156	1 183	1 133	1
Communications						
Télécommunications	64	63	68	74	75	1
Frais de papeterie, de poste et de messagerie	191	185	183	207	210	4
	255	248	251	281	285	3
Publicité et développement des affaires						
Publicité et activités promotionnelles	139	113	103	105	118	23
Frais de déplacement et développement des affaires	93	97	96	103	99	(4)
	232	210	199	208	217	11
Frais liés aux activités professionnelles	186	163	141	136	157	14
Taxes d'affaires et impôts sur le capital						
Taxes d'affaires	91	89	90	118	121	2
Impôts sur le capital	56	53	54	50	87	6
	147	142	144	168	208	3
Autres frais						
Formation du personnel	45	43	37	42	43	5
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	29	27	29	28	52	8
Frais divers	513	438	382	347	347	17
	587	508	448	417	442	15
Total des montants précédents	6 043	5 862	5 700	5 737	5 662	3
Perte sur cessation des activités d'une filiale [1]	–	–	31	237	–	–
Total des frais autres que d'intérêts	6 043 $	5 862 $	5 731 $	5 974 $	5 662 $	3 %
Ratio de productivité (« BMEF ») [2] [3]	56,3 %	56,9 %	55,9 %	55,7 %	54,6 %	

1) La perte sur cessation des activités d'une filiale se rapporte à Scotiabank Quilmes.
2) Base de mise en équivalence fiscale. Voir les mesures hors PCGR à la page 33.
3) Les chiffres correspondants ont été retraités sur une base rétroactive pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments du passif.

Tableau 6 Impôts et taxes

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001	2005 par rapport à 2004
Impôts sur le revenu						
Provision pour impôts sur le revenu [1] [2]	847 $	786 $	777 $	594 $	869 $	8 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale [3]	326	274	278	268	230	19
Provision pour impôts sur le revenu (« BMEF ») [3]	1 173	1 060	1 055	862	1 099	11
Autres taxes et impôts						
Charges sociales	137	139	139	149	149	(1)
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	147	142	144	168	208	3
Taxe sur les produits et services et autres taxes	132	121	110	114	110	9
Total des autres taxes et impôts	416	402	393	431	467	3
Total des impôts et taxes [4]	1 589 $	1 462 $	1 448 $	1 293 $	1 566 $	9 %

1) Comprend la provision pour impôts (le recouvrement d'impôt) relativement à la perte découlant de la cession des activités de la filiale Scotiabank Quilmes de 3 $ en 2003; (254)$ en 2002 et (38)$ en 2001.
2) Les chiffres correspondants ont été retraités sur une base rétroactive pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments du passif.
3) Base de mise en équivalence fiscale. Voir les mesures hors PCGR à la page 33.
4) Ce montant se compose d'une tranche de 988 $ en impôts et taxes canadiens (910 $ en 2004; 953 $ en 2003; 811 $ en 2002; 1 036 $ en 2001) et de 601 $ en impôts étrangers (552 $ en 2004; 495 $ en 2003; 482 $ en 2002; 530 $ en 2001).

Qualité du crédit

Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux, après déduction de la provision spécifique pour créances irrécouvrables, s'est établi à 681 millions de dollars au 31 octobre 2005, une amélioration importante de 198 millions de dollars par rapport à celui du dernier exercice. La plus forte baisse a été enregistrée par Scotia Capitaux, ce qui témoigne de l'amélioration des conditions de crédit et de l'effet positif des stratégies de gestion de portefeuilles et de risques.

Comme l'indique le diagramme ci-dessous, le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations se chiffrait à 0,34 % au 31 octobre 2005, ce qui est bien inférieur au résultat de 0,49 % affiché à pareille date il y a un an.

Pour le Réseau canadien, la qualité du crédit du portefeuille est demeurée excellente. Malgré une hausse de 44 millions de dollars du montant brut des prêts douteux dans le portefeuille des particuliers, atteignant 311 millions de dollars, les taux de défaillance des prêts aux particuliers sont demeurés pratiquement les mêmes qu'au cours du dernier exercice. La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises est demeurée bonne. Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 31 millions de dollars pour atteindre 201 millions de dollars, principalement en raison de deux prêts devenus douteux au quatrième trimestre.

Pour les Opérations internationales, la qualité du crédit du portefeuille est demeurée bonne. Le montant brut des prêts douteux a fléchi de 66 millions de dollars, malgré une hausse de 62 millions de dollars imputable à l'acquisition de Banco de Comercio en 2005. La majeure partie du fléchissement est survenue en Asie, dans les Antilles et au Mexique, témoignant d'une réduction du nombre de prêts douteux dans ces régions.

Le montant brut des prêts douteux du portefeuille américain de Scotia Capitaux s'est situé à 331 millions de dollars, une diminution de 370 millions de dollars ou d'un peu plus de 50 %. Le montant brut des prêts douteux du portefeuille canadien a reculé de 27 millions de dollars pour se chiffrer à 25 millions de dollars, tandis qu'il est demeuré stable pour le portefeuille européen à 220 millions de dollars.

Provision spécifique pour créances irrécouvrables

La provision spécifique pour créances irrécouvrables s'est chiffrée à 275 millions de dollars, une baisse considérable par rapport à celle du dernier exercice qui s'établissait à 490 millions de dollars. Cette baisse s'est manifestée principalement dans le portefeuille de la clientèle privée et dans celui des grandes entreprises, témoignant de meilleures conditions de crédit en 2005.

Les provisions dans le portefeuille du Réseau canadien se sont établies à 274 millions de dollars, une diminution de 43 millions de dollars par rapport à celles du dernier exercice. L'amélioration est entièrement liée au portefeuille de la clientèle privée, où les provisions ont fléchi de 61 millions de dollars pour se situer à 49 millions de dollars. Cette diminution a été neutralisée en partie par une hausse de 18 millions de dollars des prêts aux particuliers qui correspond à la croissance continue de ce portefeuille. Néanmoins, les provisions constituées pour les prêts aux particuliers sont demeurées faibles, représentant 0,22 % de l'actif moyen.

Dans le portefeuille des Opérations internationales, les provisions se sont établies à 70 millions de dollars, ce qui correspond aux provisions du dernier exercice. La hausse des provisions pour le Mexique et le Chili a été contrebalancée par une baisse des provisions pour les Antilles et l'Asie.

Du côté de Scotia Capitaux, un recouvrement net de 71 millions de dollars a été inscrit en 2005, contre des provisions de 106 millions de dollars en 2004. De cette réduction de 177 millions de dollars, une tranche de 147 millions de dollars est liée aux États-Unis et une tranche de 33 millions de dollars à l'Europe. Ces replis sont attribuables au nombre réduit de prêts douteux en 2005 par rapport à celui de l'exercice précédent. Dans l'ensemble, l'exercice 2005 a été caractérisé par des conditions de crédit fortement favorables.

Provision générale

En 2005, la provision générale pour créances irrécouvrables a été réduite de 45 millions de dollars pour se chiffrer à 1 330 millions de dollars au 31 octobre 2005, soit 0,82 % de l'actif pondéré en fonction du risque. La combinaison des tendances économiques et commerciales qui ont une incidence sur la constitution de la provision générale a été plus favorable au cours de l'exercice à l'étude, ce qui est également le cas pour les conditions de crédit et la qualité du crédit du portefeuille. Ces facteurs ont toutefois été atténués quelque peu par l'incidence que pourraient avoir, sur le portefeuille de prêts, l'appréciation importante du dollar canadien, la flambée des prix de l'énergie et la faiblesse des secteurs de la foresterie et de l'automobile.

Perspectives

La Banque a réalisé un nombre important de recouvrements nets dans son portefeuille de prêts aux grandes entreprises en 2005 grâce aux conditions de crédit favorables. Toutefois, ce niveau de recouvrement n'est pas durable. Par conséquent, la provision spécifique pour créances irrécouvrables devrait être supérieure en 2006.

La provision générale pourrait, cependant, être réduite davantage en 2006 si les tendances positives se poursuivent en ce qui a trait aux conditions économiques et commerciales.

Ratio du montant net des prêts douteux

en pourcentage des prêts et des acceptations, aux 31 octobre

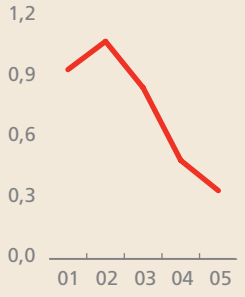

Créances irrécouvrables

Provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

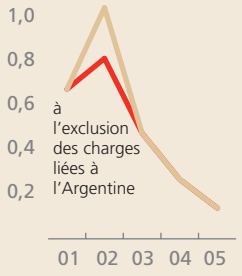

Tableau 7 Prêts douteux par secteur d'activité

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005 Montant net	2005 Provision pour créances irrécouvrables	2005 Montant brut	Montant brut des prêts douteux 2004	2003	2002	2001
Réseau canadien							
Clientèle privée	95 $	(216) $	311 $	267 $	292 $	287 $	258 $
Clientèle commerciale	88	(113)	201	170	184	225	332
	183	(329)	512	437	476	512	590
Opérations internationales [1]							
Amérique latine	(68)	(470)	402	369	607	995	1 587
Antilles	173	(85)	258	292	305	329	283
Asie	19	(50)	69	133	142	164	302
Europe	1	(2)	3	4	63	84	63
	125	(607)	732	798	1 117	1 572	2 235
Scotia Capitaux							
Canada	5	(20)	25	52	199	127	203
États-Unis	249	(82)	331	701	1 084	1 688	1 280
Autres pays	119	(101)	220	212	386	113	156
	373	(203)	576	965	1 669	1 928	1 639
Montant brut des prêts douteux			1 820	2 200	3 262	4 012	4 464
Provision pour créances irrécouvrables – provisions spécifiques et pour risques-pays [1]		(1 139)		(1 321)	(1 740)	(1 917)	(2 730)
	681 $			879 $	1 522 $	2 095 $	1 734 $
Provision pour créances irrécouvrables – provision générale	(1 330)	(1 330)		(1 375)	(1 475)	(1 475)	(1 475)
Montant net des prêts douteux après la provision générale	(649) $			(496) $	47 $	620 $	259 $
Montant net des prêts douteux [2] en pourcentage des prêts et acceptations	0,34 %			0,49 %	0,85 %	1,08 %	0,94 %
Provision spécifique [1] pour créances irrécouvrables en pourcentage du montant brut des prêts douteux	63 %			60 %	53 %	48 %	61 %

1) Comprend le montant brut des prêts douteux consentis à des pays désignés à marché naissant ainsi que la provision pour risques-pays correspondante, comme suit : 21 $ en 2003; 25 $ en 2002 et 25 $ en 2001.
2) Représente le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour créances irrécouvrables.

Tableau 8 Provisions pour créances irrécouvrables

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Provisions spécifiques pour créances irrécouvrables					
Provisions spécifiques nettes	480 $	648 $	1 057 $	2 198 $	1 373 $
Recouvrements	(205)	(158)	(164)	(169)	(123)
Provisions spécifiques nettes pour créances irrécouvrables	275	490	893 [1]	2 029 [1]	1 250
Provision générale	(45)	(100)	–	–	175
Total des provisions nettes pour créances irrécouvrables	230 $	390 $	893 $	2 029 $	1 425 $

1) Compte non tenu des reprises sur créances irrécouvrables (provision pour créances irrécouvrables en 2002) liées à l'Argentine, les provisions spécifiques nettes se sont établies à 957 $ en 2003 et à 1 575 $ en 2002.

Résultats du quatrième trimestre

Le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à 803 millions de dollars au quatrième trimestre, une augmentation de 102 millions de dollars ou de 15 % par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004, malgré l'effet négatif de la conversion des devises, qui s'est chiffré à 24 millions de dollars. Le revenu net sous-jacent revenant aux porteurs d'actions ordinaires a augmenté de 126 millions de dollars ou de 18 % par rapport à celui inscrit à la même période en 2004. La croissance d'un exercice sur l'autre est principalement attribuable à la hausse du revenu d'intérêts net stimulée par la croissance des actifs, à l'augmentation des revenus de courtage et de gestion des placements et à l'accroissement des gains tirés des valeurs mobilières. Cette croissance a été neutralisée en partie par la contraction des marges et par une hausse des frais.

Le revenu total (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est élevé à 2 735 millions de dollars au quatrième trimestre, une hausse de 278 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et ce, malgré l'effet négatif de la conversion des devises, qui s'est chiffré à 56 millions de dollars ou à 2 %. D'un trimestre sur l'autre, le revenu total a progressé de 46 millions de dollars ou de 2 %, une hausse mitigée par l'effet négatif de la conversion des devises, qui s'est établi à 47 millions de dollars.

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 1 581 millions de dollars au quatrième trimestre, une hausse de 120 millions de dollars ou de 8 % par rapport à celui inscrit au même trimestre en 2004 et de 20 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre.

La marge nette sur intérêts de la Banque s'est établie à 1,97 % au quatrième trimestre, une diminution de neuf points de base par rapport à celle de la période équivalente un an plus tôt, mais similaire à celle du trimestre précédent.

Les autres revenus se sont élevés à 1 154 millions de dollars au quatrième trimestre, une augmentation de 158 millions de dollars ou de 16 % par rapport à ceux du même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des gains nets réalisés sur la vente des valeurs détenues aux fins de placement et à l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation et de courtage au détail. L'acquisition de Waterous & Co. et de Banco de Comercio a aussi contribué à la croissance. La conversion des devises a donné lieu à une réduction de 20 millions de dollars des autres revenus.

Au quatrième trimestre, la provision totale pour créances irrécouvrables s'est chiffrée à 36 millions de dollars, contre 40 millions de dollars au trimestre correspondant du dernier exercice et 85 millions de dollars au trimestre précédent. La provision constituée pour le trimestre à l'étude se composait de provisions spécifiques de 81 millions de dollars et elle était caractérisée par une réduction de 45 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables.

La provision spécifique pour créances irrécouvrables de 81 millions de dollars inscrite au quatrième trimestre représente une légère baisse par rapport à celle de 90 millions de dollars constituée au quatrième trimestre de l'exercice précédent et à celle de 85 millions de dollars du trimestre précédent. Le maintien des provisions à un faible niveau témoigne d'un contexte de crédit plutôt favorable. Au quatrième trimestre, Scotia Capitaux a réalisé un recouvrement net de 7 millions de dollars, comparativement à un recouvrement net de 25 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2004 et à une provision pour créances irrécouvrables de 2 millions de dollars au trimestre précédent. Pour le Réseau canadien, la qualité du crédit est demeurée solide dans l'ensemble, les provisions spécifiques s'établissant à 69 millions de dollars, soit un montant similaire à celui du trimestre correspondant de 2004 et du trimestre précédent. En ce qui concerne les Opérations internationales, les provisions spécifiques se sont élevées à 16 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse par rapport à celles de 21 millions de dollars constituées au trimestre précédent et de 43 millions de dollars par rapport à celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent, durant lequel davantage de provisions ont été constituées à l'égard des Antilles en raison des ouragans qui ont frappé la région.

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 1 579 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 118 millions de dollars ou de 8 % par rapport à ceux du trimestre correspondant du dernier exercice. La conversion des devises a eu un effet favorable sur les frais, mais elle a été partiellement neutralisée par l'incidence des acquisitions de Banco de Comercio et de Waterous & Co. L'augmentation des frais découle également de la hausse des frais de publicité, principalement imputable à une importante campagne de commercialisation de cartes de crédit au Mexique, de l'augmentation sous-jacente de 3 % des salaires et avantages sociaux et d'un accroissement des frais de litige.

D'un trimestre sur l'autre, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 62 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par une hausse des frais de publicité, des coûts liés à la technologie, des honoraires professionnels, des coûts de formation et des frais d'acquisition et d'évaluation qui sont déterminés en fonction du volume d'affaires.

Le taux d'imposition réel de la Banque s'est établi à 20,4 % au quatrième trimestre, en hausse de 180 points de base par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004, mais pratiquement inchangé par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice sur l'autre est en grande partie imputable à une hausse des revenus tirés de titres non assujettis à l'impôt. L'effet de cette hausse a été partiellement neutralisé par l'accroissement des bénéfices enregistrés par les filiales étrangères ayant des taux d'imposition plus bas.

La déduction afférente à la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales a été de 20 millions de dollars au quatrième trimestre, une augmentation de 7 millions de dollars sur celle de la période correspondante de l'exercice précédent et de 3 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des bénéfices réalisés par les filiales.

Sommaire des résultats trimestriels

Les résultats de la Banque pour chaque trimestre de l'exercice 2005 ont été supérieurs à ceux des trimestres correspondants de l'exercice 2004. L'un des principaux facteurs de cette amélioration a été la baisse importante des créances irrécouvrables au cours des deux premiers trimestres de l'exercice à l'étude par rapport aux mêmes trimestres de l'exercice précédent. De plus, les revenus ont été supérieurs pour chacun des trimestres de 2005, à l'exception du deuxième trimestre, qui, contrairement au trimestre correspondant de 2004, n'a pu bénéficier de gains exceptionnellement élevés sur les titres. Parmi les facteurs favorables de l'exercice, il y a lieu de mentionner la poursuite d'une solide croissance de l'actif lié aux services aux particuliers au Canada, la forte croissance de l'actif libellé en monnaie locale dans les Antilles et au Mexique ainsi que la hausse des revenus tirés des services de négociation et de courtage au détail. Par contre, les bénéfices des huit derniers trimestres ont subi les contrecoups de l'appréciation soutenue du dollar canadien, du resserrement de la marge et de la baisse des commissions de crédit, particulièrement aux États-Unis. La tendance sur huit trimestres du revenu net et autres principales informations sont présentées à la page 83.

Situation financière du Groupe

Bilan

Actif

Au 31 octobre 2005, l'actif total de la Banque s'élevait à 314 milliards de dollars, une hausse de 35 milliards de dollars ou de 12 % par rapport à l'actif total de l'exercice précédent. Cette croissance s'est reflétée dans la plupart des catégories d'actif, mais elle a été légèrement neutralisée par la conversion d'un dollar canadien plus fort, qui a réduit l'actif de 3 milliards de dollars.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières ont augmenté de 15 milliards de dollars par rapport à celles du dernier exercice. Les valeurs détenues aux fins de négociation ont grimpé de 7 milliards de dollars, dans une large mesure au sein de Scotia Capitaux, où elles ont servi à couvrir le risque de marché inhérent aux activités de négociation avec les clients, et des hausses moins importantes ont été enregistrées dans le portefeuille de négociation de Scotiabank Inverlat.

Les valeurs détenues aux fins de placement ont augmenté de 8 milliards de dollars, principalement en raison des 5 milliards de dollars qui ont été constatés par suite de la consolidation d'un programme canalisateur de fonds multicédants de papier commercial découlant de l'adoption de nouvelles normes comptables concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »).

Au 31 octobre 2005, l'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable des valeurs détenues aux fins de placement de la Banque s'est élevé à 1 035 millions de dollars, en baisse de seulement 13 millions de dollars par rapport à l'excédent de l'exercice précédent, et ce, malgré des gains nets réalisés de 414 millions de dollars en 2005. La Banque a réalisé un gain de 118 millions de dollars sur la vente d'une partie de sa participation dans Shinsei Bank du Japon en 2005, contre un gain de 125 millions de dollars en 2004. La ventilation de l'excédent est présentée au tableau 27 à la page 82.

Prêts

La croissance du portefeuille de prêts de la Banque a été solide en 2005, comme en témoigne la hausse des prêts de 19 milliards de dollars ou de 11 %. Les soldes des prêts ont été à leur plus haut niveau en cinq ans. Dans le Réseau canadien, les prêts aux particuliers ont continué d'afficher de très bons résultats. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 5 milliards de dollars ou de 8 %. Les prêts aux particuliers et sur cartes de crédit se sont accrus considérablement, en hausse de 4 milliards de dollars ou de 15 %. Cette croissance est attribuable à la popularité du nouveau prêt hypothécaire *FlexValeur* et aux fortes ventes des produits Ligne de crédit Scotia qui se sont poursuivies, de même qu'aux faibles taux d'intérêts et à la vigueur du marché de l'habitation et de la rénovation domiciliaire.

Le secteur Opérations internationales a lui aussi affiché une forte croissance au chapitre des prêts aux particuliers, particulièrement au Mexique et dans les Antilles, qui ont augmenté de 2 milliards de dollars.

Les prêts aux entreprises ont crû de 5 milliards de dollars, en partie grâce à la croissance du volume de prêts au Mexique, dans les Antilles et en Amérique centrale. Les valeurs mobilières acquises aux termes de conventions de revente se sont traduites par un apport de 3 milliards de dollars à la croissance des prêts. Le volume des prêts sous-jacents des portefeuilles américain et européen de prêts aux grandes entreprises a diminué en 2005, dans la foulée des baisses plus importantes enregistrées au cours des derniers exercices.

Portefeuille de prêts
Prêts et acceptations, en milliards de dollars

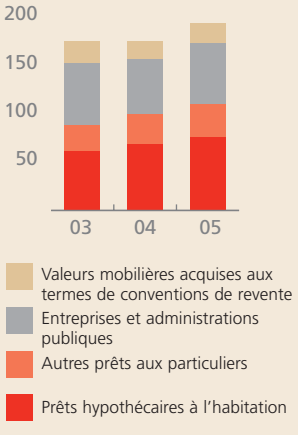

Passif

Le passif total de la Banque a augmenté de 34 milliards de dollars pour atteindre 298 milliards de dollars au 31 octobre 2005, avec une croissance sous-jacente de 37 milliards de dollars, partiellement neutralisée par l'effet négatif de la conversion des devises se chiffrant à 3 milliards de dollars.

Dépôts

Les dépôts ont augmenté de 22 milliards de dollars au cours de l'exercice.

Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont connu une hausse de 15 milliards de dollars en 2005, principalement pour financer la croissance de l'actif lié aux services aux particuliers et des valeurs mobilières.

Les dépôts de particuliers canadiens se sont accrus de 3 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des dépôts à terme, les clients ayant tiré parti des taux d'intérêt plus élevés. De plus, les dépôts de particuliers ont augmenté de 1 milliard de dollars sur les marchés de l'Amérique latine et des Antilles.

Vigueur des dépôts
en milliards de dollars

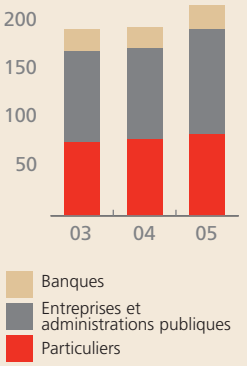

Obligations aux termes des conventions de rachat

Les obligations aux termes des conventions de rachat sont une autre source de financement de gros. L'augmentation de 7 milliards de dollars d'un exercice sur l'autre s'explique principalement par la croissance du portefeuille de valeurs mobilières.

Tableau 9 Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Actif					
Liquidités	20,5 $	17,1 $	20,6 $	20,3 $	20,2 $
Valeurs mobilières	73,5	58,8	63,2	56,2	53,3
Prêts	191,0	171,8	171,7	185,7	175,4
Autres	29,0	31,5	30,4	34,2	35,5
Total de l'actif	314,0 $	279,2 $	285,9 $	296,4 $	284,4 $
Passif et avoir des actionnaires					
Dépôts	217,4 $	195,2 $	192,7 $	195,6 $	186,2 $
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes de conventions de rachat	26,0	19,4	28,7	31,9	30,6
Autres engagements [1]	51,1	44,7	45,2	49,0	47,2
Débentures subordonnées	2,6	2,6	2,7	3,9	5,3
Obligations au titre des instruments de capitaux propres [1]	0,8	2,3	2,5	2,2	2,0
Total du passif	297,9 $	264,2 $	271,8 $	282,6 $	271,3 $
Avoir des actionnaires [1]	16,1 $	15,0 $	14,1 $	13,8 $	13,1 $
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	314,0 $	279,2 $	285,9 $	296,4 $	284,4 $

1) Les chiffres correspondants ont été retraités sur une base rétroactive pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.

Avoir des actionnaires

L'avoir total des actionnaires s'est accru de 1 097 millions de dollars en 2005, la Banque ayant enregistré un capital autogénéré record de 1 867 millions de dollars et émis des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 300 millions de dollars. Ces progrès ont été neutralisés en partie par les rachats d'actions ordinaires et l'incidence nette des pertes de change non réalisées inscrites dans l'avoir des actionnaires.

Perspectives

Pour 2006, la Banque s'attend à une croissance plus modeste de l'actif lié aux services aux particuliers au Canada, au rythme d'une croissance économique ralentie. Elle prévoit également une croissance continue dans les portefeuilles clientèle privée et grandes entreprises. À l'étranger, la croissance de l'actif en monnaie locale pour la plupart des opérations internationales devrait se poursuivre.

Gestion du capital

La Banque Scotia maintient un solide capital afin de soutenir ses diverses activités commerciales. Elle continue de maintenir l'un des coefficients de capital les plus élevés parmi les grandes banques canadiennes. Cette vigueur lui permet d'assurer sa sécurité, de gagner la confiance des investisseurs, de conserver une cote de crédit élevée, de saisir les occasions de croissance qui se présentent à elle et d'être en mesure d'accroître le rendement pour les actionnaires grâce à l'augmentation des dividendes ou le rachat d'actions.

Par ailleurs, la politique de la Banque consiste à maintenir un capital suffisant de manière à profiter d'une souplesse adéquate pour tirer parti des occasions de croissance tout en étant capable de tolérer les risques associés à ses activités.

La gestion du capital de la Banque exige qu'une attention particulière soit prêtée à la structure du capital, au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de levier financier souhaité, aux variations du bilan et aux actifs pondérés en fonction du risque, de même qu'aux occasions de mettre le capital à profit. Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux et pour satisfaire aux exigences réglementaires est constamment équilibré de manière à atteindre l'objectif visé, à savoir générer un rendement approprié pour les actionnaires.

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Le capital réglementaire d'une banque se divise en deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, qui sont toutes deux décrites ci-dessous. Ces deux composantes du capital soutiennent les opérations bancaires et procurent une protection aux déposants. Le capital de catégorie 1, qui est davantage durable, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés financiers et les investisseurs.

Certaines modifications des normes comptables entrées en vigueur le 1er novembre 2004 ont eu une incidence sur le classement au bilan des titres fiduciaires de catégorie 1 de la Banque (se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 100). Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les coefficients de capital de la Banque, ces instruments demeurant admissibles au capital de catégorie 1 conformément aux exigences réglementaires.

Tableau 10 Capital réglementaire

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Capital de catégorie 1					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	**15 482 $**	14 685 $	13 814 $	13 502 $	12 833 $
Instruments innovateurs du capital [1]	**2 250**	2 250	2 500	2 225	1 975
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	**600**	300	300	300	300
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	**306**	280	326	662	586
Moins : écart d'acquisition	**(498)**	(261)	(270)	(299)	(400)
	18 140	17 254	16 670	16 390	15 294
Capital de catégorie 2					
Débentures subordonnées (après l'amortissement)	**2 420**	2 493	2 595	3 372	4 933
Montant admissible de la provision générale [2]	**1 330**	1 317	1 352	1 448	1 442
	3 750	3 810	3 947	4 820	6 375
Moins : participations dans des sociétés associées et autres éléments	**(358)**	(200)	(209)	(250)	(329)
Total du capital	**21 532 $**	20 864 $	20 408 $	20 960 $	21 340 $
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	**162,8 $**	150,5 $	154,5 $	165,4 $	164,8 $
Coefficients du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1	**11,1 %**	11,5 %	10,8 %	9,9 %	9,3 %
Coefficient du capital total	**13,2 %**	13,9 %	13,2 %	12,7 %	13,0 %
Ratio actif/capital	**15,1**	13,8	14,4	14,5	13,5

1) Comprend des titres fiduciaires de la Banque Scotia (« TFB Scotia ») d'un montant de 2,0 milliards de dollars, et des actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia.
2) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2 jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

Tableau 11 Variation du capital réglementaire

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Total du capital au début de l'exercice	**20 864 $**	20 408 $	20 960 $	21 340 $	19 029 $
Capital autogénéré					
Revenu net	**3 209**	2 908	2 422	1 708	2 077
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	**(1 342)**	(1 126)	(865)	(748)	(637)
	1 867	1 782	1 557	960	1 440
Financement externe					
Débentures (après l'amortissement)	**(73)**	(102)	(777)	(1 561)	(57)
Actions privilégiées	**300**	–	–	–	–
Instruments innovateurs du capital [1]	**–**	(250)	275	250	–
Actions ordinaires et surplus d'apport	**88**	88	139	82	155
Achat d'actions et primes au rachat	**(973)**	(290)	(201)	(154)	–
	(658)	(554)	(564)	(1 383)	98
Autres					
Gains de change non réalisés (pertes), montant net	**(178)**	(709)	(1 176)	(137)	79
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	**26**	(46)	(336)	76	357
Divers [2]	**(389)**	(17)	(33)	104	337
	(541)	(772)	(1 545)	43	773
Total du capital généré (utilisé)	**668**	456	(552)	(380)	2 311
Total du capital à la fin de l'exercice	**21 532 $**	20 864 $	20 408 $	20 960 $	21 340 $

1) Comprend des titres fiduciaires de la Banque Scotia (« TFB Scotia ») d'un montant de 2,0 milliards de dollars, et des actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia.
2) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des montants du capital réglementaire déduits au titre de l'écart d'acquisition, des participations dans des sociétés associées et des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges (crédits) imputées aux bénéfices non répartis.

Capital de catégorie 1

Le capital de catégorie 1 se compose principalement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif et des structures innovatrices comme les titres fiduciaires. Le capital de catégorie 1 a atteint 18,1 milliards de dollars, une hausse de 886 millions de dollars sur celui du dernier exercice :

- Les bénéfices non répartis se sont accrus de 887 millions de dollars, compte tenu des coûts de 973 millions de dollars liés au rachat d'actions ordinaires.
- Les actions privilégiées ont augmenté de 300 millions de dollars par suite de l'émission d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 13.
- Les éléments ci-dessus ont été neutralisés en partie par ce qui suit : hausse nette de 178 millions de dollars des pertes de change non réalisées cumulatives, imputable au raffermissement du dollar canadien, et augmentation de l'écart d'acquisition découlant principalement des acquisitions de Banco de Comercio et de Waterous & Co. par la Banque en 2005.

Au cours des cinq derniers exercices, malgré d'importantes augmentations du dividende, la forte croissance du revenu net a donné lieu à un capital autogénéré de 7,6 milliards de dollars. Ce capital autogénéré compte toujours parmi les plus élevés du secteur des banques canadiennes.

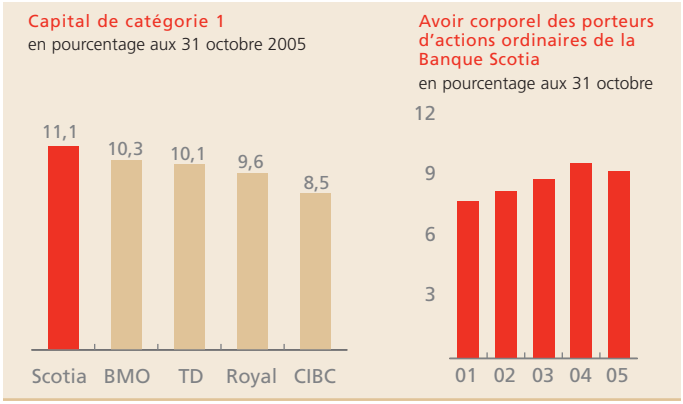

Capital de catégorie 2

Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et d'une tranche de la provision générale pour créances irrécouvrables. Le capital de catégorie 2 a accusé une faible baisse en 2005, passant à 3,8 milliards de dollars en raison de la réduction de la part des débentures subordonnées pouvant être incluses dans le capital de catégorie 2.

Coefficients de capital réglementaire

Les coefficients du capital servent à contrôler la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux coefficients de capital réglementaire, soit le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total, en divisant ces composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque.

En 2005, les deux coefficients de capital réglementaire de la Banque sont demeurés solides par rapport à ceux des autres grandes banques canadiennes. Le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total s'établissaient respectivement à 11,1 % et à 13,2 % à la fin de l'exercice, dépassant les cibles officielles de 7 % et de 10 % établies par le BSIF. Les solides coefficients du capital de la Banque Scotia sont attribuables à une croissance soutenue des bénéfices jumelée à une croissance disciplinée de l'actif pondéré en fonction du risque.

Outre les coefficients de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximum, à savoir le ratio actif/capital. Le ratio actif/capital est calculé en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. En vertu de ce test, l'actif total ne doit pas être plus de 20 fois supérieur au capital, bien que ce seuil puisse être dépassé avec l'approbation préalable du BSIF de manière à être, au plus, 23 fois supérieur au capital. Au 31 octobre 2005, le ratio actif/capital de la Banque s'établissait à 15,1 fois, en hausse par rapport au ratio de 13,8 fois inscrit au dernier exercice, témoignant principalement de la croissance de 12 % de l'actif.

Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires

Le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires constitue généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences d'évaluation du crédit afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires est calculé en déduisant l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non amortis de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires.

Ce coefficient est obtenu en divisant l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires par l'actif pondéré en fonction du risque. À la fin de l'exercice, le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires de la Banque s'établissait à 9,3 %, soit 40 points de base de moins qu'en 2004. Le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia est le plus fort de toutes les grandes banques canadiennes.

Ventilation du capital

Outre le cadre de capital réglementaire, la Banque fait appel également à un cadre de capital économique pour ventiler le capital entre les secteurs d'activité, ce qui lui permet de mesurer de manière appropriée les rendements des secteurs d'activité, selon le risque qu'ils assument, en calculant le rendement du capital économique. La méthode de ventilation du capital économique divise les risques en trois grandes catégories, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, puis elle calcule le capital requis pour couvrir chaque risque.

Pour le risque de crédit, les modèles de ventilation du capital se fondent sur l'évaluation interne de la Banque quant au risque d'exposition pour les prêts aux entreprises ainsi qu'aux évaluations d'agences d'évaluation du crédit pour les prêts aux particuliers. En outre, les modèles tiennent compte des divergences en matière de terme à courir, des possibilités de défaillance de crédit, du montant prévu de la perte en cas de défaillance de crédit et des avantages tirés de la diversification dans les portefeuilles d'envergure.

Pour le risque de marché, le capital est ventilé selon les modèles internes de la VAR utilisés aux fins des activités de négociation et selon des tests de résistance au stress des écarts de taux d'intérêt de la Banque, de son exposition structurelle aux monnaies étrangères et de ses portefeuilles de placement de titres de participation.

Le capital relatif au risque d'exploitation est ventilé en fonction d'une évaluation du risque lié aux activités et aux événements dans chaque secteur d'activité.

Le capital économique est davantage sensible au risque que les mesures actuelles du capital réglementaire. Le cadre de mesure proposé par l'Accord de Bâle II intégrera une plus grande sensibilité au risque aux calculs du capital réglementaire, utilisant dans certains cas des paramètres de risque semblables à ceux de la méthode actuelle de mesure du capital économique de la Banque.

Dividendes

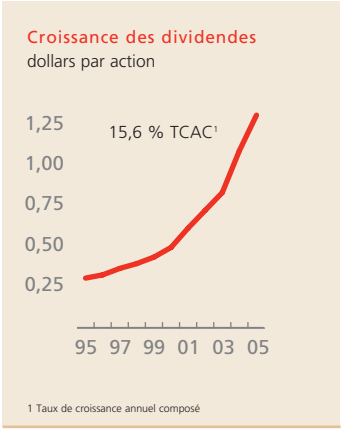

La forte croissance des bénéfices et la situation du capital de la Banque lui ont permis d'augmenter deux fois le dividende trimestriel en 2005. Les dividendes ont grimpé de 20 % d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 1,32 $ par action et ils se sont accrus à un taux annuel composé de 15,6 % au cours des dix derniers exercices. Le ratio de distribution a progressé, passant de 38 % en 2004 à 41 % en 2005, et il se situe dans la fourchette cible de distribution de la Banque, qui va de 35 % à 45 %.

Programme de rachat d'actions

En janvier 2005, la Banque a renouvelé son offre publique à la Bourse de Toronto visant le rachat d'un nombre maximal de 50 millions d'actions ordinaires aux cours du marché. Au cours de l'exercice 2005, 26,1 millions d'actions ordinaires ont été rachetées au prix moyen de 40,51 $ l'action. En 2004, 9,1 millions d'actions ordinaires avaient été rachetées au prix moyen de 34,96 $ l'action. L'offre publique de rachat devrait être renouvelée lorsqu'elle viendra à échéance le 5 janvier 2006.

Données sur les actions

Les détails sur les données concernant les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Banque ainsi que sur les titres fiduciaires sont présentés dans le tableau ci-dessous. Pour obtenir des détails supplémentaires, notamment sur la convertibilité, le lecteur est prié de se reporter aux notes 13 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Données sur les actions

Au 31 octobre (en milliers d'actions)

Actions privilégiées de catégorie A émises par Société de placement hypothécaire Scotia	250 [1]
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 émis par la Fiducie de Capital Scotia	500 [1]
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia	750 [2]
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia	750 [2]
Actions privilégiées Série 12	12 000 [3]
Actions privilégiées Série 13	12 000 [4]
Actions ordinaires en circulation	990 182 [5]
Options en cours attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires	37 582 [5][6]

1) Déclarés dans les obligations au titre des instruments de capitaux propres au bilan consolidé.
2) Déclarés au poste des dépôts des entreprises et des administrations publiques au bilan consolidé.
3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 $ par action.
4) Ces actions donnent droit à un dividence trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 $ par action.
5) Au 30 novembre 2005, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options en cours se chiffraient respectivement à 990 416 et à 37 358. Les montants relatifs aux autre valeurs mobilières figurant dans le présent tableau sont demeurés inchangés.
6) Comprend 15 275 options sur actions assorties de droits à la plus-value des actions (« composante DPV »).

Mise en application de l'Accord de Bâle II

En juin 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié son rapport sur la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (l'Accord de Bâle II). Le nouveau cadre est conçu afin de mieux harmoniser les normes de fonds propres réglementaires avec les risques sous-jacents en apportant des changements importants quant au traitement du risque de crédit. Parmi ces changements, il y a lieu de noter une nouvelle charge explicite au titre des fonds propres pour tenir compte du risque d'exploitation, un examen aux fins de surveillance plus approfondi de la suffisance des fonds propres et la possibilité d'une présentation plus détaillée des renseignements connexes à l'intention du grand public. Par suite de la mise en œuvre de pratiques de répartition des fonds propres qui tiennent davantage compte du risque, les fonds propres pourraient diminuer ou augmenter; cependant, il est trop tôt pour prévoir l'incidence d'une telle variation. Toute réduction possible au cours des exercices 2008 et 2009 sera limitée aux niveaux « planchers » réglementaires de fonds propres qui sont de l'ordre respectivement de 90 % et de 80 % selon les normes de fonds propres actuellement en vigueur.

La Banque Scotia a mis en place un programme complet en vue d'être prête à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. Les travaux à cet égard sont déjà bien amorcés et ils se déroulent sous la gouvernance du comité de direction sur l'Accord de Bâle II de la Banque et du bureau de coordination de l'Accord de Bâle. Nous demeurons engagés à terminer le travail nécessaire en vue de l'obtention de l'approbation en ce qui a trait à la mise en œuvre du nouveau cadre.

Le nouveau cadre de l'Accord de Bâle II devrait entrer en vigueur dès l'exercice 2008 pour les banques canadiennes. Le Bureau du superintendant des institutions financières s'attend à ce que les grandes banques canadiennes publient leurs informations de manière parallèle durant cinq trimestres, à compter du trimestre se terminant le 31 octobre 2006 et que l'entrée en vigueur ait lieu le 1er novembre 2007. En Europe, la date d'entrée en vigueur de la mise en application d'approches avancées similaires est le 1er janvier 2008. Aux États-Unis, les organismes de réglementation ont récemment annoncé un report de un an et la date d'entrée en vigueur aux États-Unis est maintenant fixée au 1er janvier 2009. L'écart entre les dates d'entrée en vigueur dans les différents pays accroît la complexité et l'incertitude pour les grandes institutions financières qui exercent leurs activités dans différentes compétences territoriales dans le monde mais cet écart ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos efforts de mise en œuvre.

Perspectives

La Banque Scotia s'attend à ce que ses coefficients de capital demeurent excellents en 2006. Les dividendes devraient continuer de progresser à l'instar de la croissance des bénéfices, et le ratio de distribution se situera vraisemblablement à l'extrémité supérieure de la fourchette cible de distribution actuelle, qui va de 35 % à 45 %.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue d'inscrire au bilan consolidé. Ces arrangements pourraient avoir une incidence actuelle ou future sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la Banque. Ils appartiennent à trois grandes catégories, à savoir les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »), les opérations de titrisation et les garanties et engagements de prêt.

Entités à détenteurs de droits variables

Les principaux types d'arrangements hors bilan passés au moyen des EDDV sont les suivants :

- La Banque se sert des EDDV pour offrir une vaste gamme de services aux clients. Ces EDDV comprennent celles qui ont pour but d'aider les clients à titriser leurs actifs financiers (au moyen de fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers), à obtenir du financement de manière rentable de même que de leur offrir des occasions de placement. En outre, la Banque parraine et gère activement des fonds communs de placement, en plus de constituer, d'administrer et de gérer des fiducies de particuliers et de grandes entreprises.
- De plus, la Banque se sert des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer ses besoins en capitaux, en titrisant ses propres actifs, surtout des prêts hypothécaires à l'habitation, et en émettant des instruments innovateurs de capital de catégorie 1 (p. ex., les titres fiduciaires de la Banque Scotia décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés).

La Banque assujettit les EDDV aux procédés d'examen et d'approbation auxquels elle soumet toutes ses opérations pour s'assurer qu'elle a bien évalué les risques et les enjeux pertinents liés au traitement comptable, aux apparentés, à la réputation et à la propriété. La plupart des EDDV auxquelles la Banque a recours pour fournir des services à ses clients lui rapportent des honoraires, mais ne l'exposent à aucun risque de perte liée aux actifs sous-jacents, étant donné que la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de ces actifs. D'autres EDDV, tels les instruments de titrisation et de placement, rapportent des honoraires à la Banque et peuvent l'exposer aux risques de crédit, de marché, de liquidité ou d'exploitation.

De nouvelles exigences comptables canadiennes relatives aux EDDV sont entrées en vigueur pour l'exercice 2005, tel qu'il est mentionné à la page 74 sous « Modifications de conventions comptables ». Au 31 octobre 2005, le total de l'actif consolidé se rapportant aux EDDV s'établissait à 6 milliards de dollars. Les montants à recevoir des EDDV ou à payer à celles-ci étaient négligeables. De plus, la consolidation et la déconsolidation de ces EDDV n'ont eu aucune incidence sur le revenu net de la Banque. Cette dernière a reçu des honoraires de 13 millions de dollars de certaines EDDV dans lesquelles elle détient des droits variables importants, mais qu'elle ne consolide pas. Des renseignements supplémentaires sur le recours de la Banque à des EDDV, notamment des renseignements détaillés sur le risque de perte maximale par catégorie de EDDV, sont présentés à la note 6 afférente aux états financiers, à la page 106.

Opérations de titrisation

La Banque titrise une partie de ses prêts hypothécaires à l'habitation et prêts personnels en cédant les actifs à des fiducies. Si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé (de plus amples renseignements sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 100). Ces opérations de titrisation permettent à la Banque de diversifier ses sources de financement et de gérer ses risques et ses besoins en capitaux.

Au 31 octobre 2005, le montant hors bilan en cours des prêts hypothécaires titrisés s'établissait à 7 801 millions de dollars, contre 7 523 millions de dollars en 2004 et 5 248 millions de dollars en 2003. L'augmentation des prêts hypothécaires titrisés reflète la croissance au chapitre des nouveaux prêts hypothécaires liés aux activités canadiennes de la Banque, les opérations de titrisation étant une solution de rechange rentable pour le financement de cette croissance. Au 31 octobre 2005, le montant hors bilan des prêts aux particuliers titrisés s'établissait à 809 millions de dollars, contre 1 319 millions de dollars en 2004 et 2 417 millions de dollars en 2003. La baisse est attribuable à l'échéance.

Compte tenu de l'important capital de base de la Banque et de la façon dont ces opérations de titrisation sont structurées, la Banque n'est pas exposée à des risques de liquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

À la suite de la cession d'actifs, la Banque pourrait conserver des participations dans les titres émis par les fiducies, est partie à des accords lui permettant d'effectuer des paiements aux fiducies dans certaines situations bien précises, maintient ses relations avec la clientèle visée et fournit des services administratifs aux fiducies. Des renseignements supplémentaires sur les engagements de la Banque envers les fiducies sont présentés à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 119 et 120. La Banque a dégagé un revenu de titrisation de 79 millions de dollars en 2005, contre 111 millions de dollars en 2004 et 140 millions de dollars en 2003. Cette diminution correspond à la diminution des soldes de prêts aux particuliers titrisés. Des renseignements supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les rentrées de fonds connexes, les honoraires de gestion et les participations conservées sont fournis à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés, aux pages 104 et 105.

Garanties et engagements de prêt

La Banque émet des garanties et des engagements de prêt pour gagner des revenus d'honoraires. Le détail de la nature de ces produits se présente comme suit :

- Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie – Au 31 octobre 2005, le montant de ces lettres s'établissait à 15,8 milliards de dollars, en hausse comparativement au montant de 14,4 milliards de dollars inscrit à l'exercice précédent. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers.
- Concours de trésorerie – Ils représentent habituellement une source de financement de rechange aux fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre le papier commercial ou, dans certains cas, lorsque certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne sont pas respectées. Au 31 octobre 2005, ces concours s'élevaient à 7,7 milliards de dollars, soit une diminution de 6,8 milliards de dollars par rapport à la même période l'an dernier, ce qui s'explique en grande partie par la consolidation, en 2005, des programmes de fonds multicédants de papier commercial aux termes de la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité relative aux EDDV.
- Améliorations des termes de crédit – La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier commercial. Au 31 octobre 2005, ces améliorations des termes de crédit, qui figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie, totalisaient 27 millions de dollars, en baisse par rapport à celles de 846 millions de dollars inscrites à l'exercice précédent.
- Contrats d'indemnisation – Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, aux termes desquels elle peut indemniser les contreparties aux contrats de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible aux termes des dispositions de recours qui atténuerait ces paiements. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a effectué aucun paiement important aux termes de ces contrats d'indemnisation.
- Engagements de crédit – La Banque a des engagements de crédit qui représentent une promesse de la Banque de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Au 31 octobre 2005, ces engagements s'élevaient à 100 milliards de dollars, contre 104 milliards de dollars un an plus tôt. La plupart de ces engagements viennent à échéance à court terme, leur échéance initiale étant d'au plus un an.

Ces arrangements peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou de liquidité et sont assujettis aux procédés normaux d'examen et d'approbation de la Banque. En ce qui a trait aux produits de garantie, les montants ci-dessus correspondent au risque de perte maximale pouvant être subie si les parties visées par les garanties manquent à tous leurs engagements et ces montants sont présentés compte non tenu des sommes recouvrées aux termes des dispositions de recours et des polices d'assurance de même qu'au moyen de biens donnés en nantissement.

Les honoraires annuels au titre de ces arrangements de garantie et d'engagements de prêt de la Banque, comptabilisés parmi les commissions de crédit dans l'état consolidé des revenus, se sont établis à 227 millions de dollars en 2005, en regard de 258 millions de dollars à l'exercice précédent. Des renseignements détaillés sur les garanties et les engagements de prêt sont présentés à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 119 et 120.

Instruments financiers

Compte tenu de la nature des principales activités commerciales de la Banque, le bilan est composé essentiellement d'instruments financiers. En ce qui a trait à l'actif, les instruments financiers englobent les liquidités, les valeurs mobilières, les prêts et les engagements des clients aux termes des acceptations. Pour ce qui est du passif, les instruments financiers comprennent les dépôts, les acceptations, les obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes de convention de rachat, les obligations relatives aux valeurs vendues à découvert, les débentures subordonnées et les obligations au titre des instruments de capitaux propres. De plus, la Banque négocie des instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les instruments financiers sont, en règle générale, comptabilisés au coût, à l'exception des instruments financiers détenus aux fins de négociation, qui sont constatés à leur juste valeur estimative.

Les risques découlant de la négociation au moyen d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque d'exploitation et le risque de marché. Ce dernier comprend les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours boursiers. Dans le but de gérer ces risques, la Banque a mis en place des politiques et des pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque approuvés par le conseil de même que des techniques de gestion du risque. Des renseignements sur les politiques et les pratiques de la Banque en matière de gestion du risque sont présentés à la rubrique « Gestion du risque » (se reporter aux pages 59 à 70).

D'autres renseignements sur les modalités des instruments financiers de la Banque sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de 2005. Plus précisément, la note 22 (se reporter aux pages 121 à 124), présente un sommaire de la juste valeur des instruments financiers et de la façon dont ces montant ont été calculés. Cette note présente également le profil du risque de taux d'intérêt de la Banque ainsi que le risque de crédit de certains instruments financiers. La note 23 (se reporter aux pages 124 à 127) fournit des renseignements détaillés sur le montant nominal de référence des instruments dérivés utilisés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif ainsi que sur la durée à courir d'ici à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur.

Au 31 octobre 2005, la juste valeur des instruments financiers de la Banque dépassait leur valeur comptable de 1 248 millions de dollars (952 millions de dollars en 2004). La variation nette d'un exercice sur l'autre de l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable découle principalement des fluctuations des taux d'intérêt. Le calcul de la juste valeur estimative est fondé sur les conditions qui prévalaient sur le marché au 31 octobre 2005 et il ne reflète pas forcément la juste valeur future. Des renseignements supplémentaires sur la façon dont le calcul de la juste valeur est effectué sont présentés dans la section portant sur les estimations comptables critiques (se reporter aux pages 71 à 74).

De nombreuses mesures peuvent être utilisées pour déterminer les risques associés au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Le risque de taux d'intérêt découlant des instruments financiers de la Banque non liés à la négociation est décrit à la page 65 et il tient compte de l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu annuel et la valeur actualisée de l'actif net. Pour les activités de négociation, le tableau de la page 66 présente la valeur à risque moyenne sur un jour par facteur de risque. Selon le profil de la Banque en ce qui a trait à l'échéance des instruments dérivés, seulement 12 % (9 % en 2004) des instruments dérivés de la Banque ont une durée à courir supérieure à cinq ans.

Le revenu et les frais d'intérêt sur les instruments financiers générant des revenus sont inscrits à l'état consolidé des revenus de la Banque à titre de revenu d'intérêts net. Les créances irrécouvrables se rapportant à des prêts sont quant à elles comptabilisées dans la provision pour créances irrécouvrables. Les gains et les pertes réalisés sur la cession de valeurs détenues aux fins de placement, de même que les pertes de valeur, sont comptabilisés à titre d'autres revenus, à l'instar des revenus nets et des pertes tirés des activités de négociation. D'autres renseignements sur les conventions comptables de la Banque relatives aux produits dérivés et aux activités de couverture sont présentés à la note 1 (se reporter aux pages 98 à 102).

Survol des secteurs d'activité

Réseau canadien

L'exercice 2005 a été excellent pour le Réseau canadien, qui a dégagé un revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de 1 253 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'exercice précédent. La forte croissance des prêts hypothécaires aux particuliers et des prêts et des dépôts personnels a été partiellement annulée par la diminution des marges d'intérêts. Le revenu provenant des cartes de crédit et du courtage au détail a également augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts et les provisions pour créances irrécouvrables sont restés bien modérés.

Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)

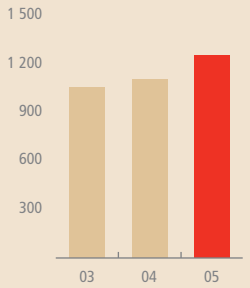

Opérations internationales

Les Opérations internationales ont connu un bon exercice en 2005, dégageant un revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de 800 millions de dollars, soit une hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent malgré l'importante incidence négative de la conversion des devises par suite de l'appréciation du dollar canadien. L'apport de Scotia Inverlat au bénéfice de la Banque a augmenté de façon substantielle et les Antilles et l'Amérique centrale ont également affiché une bonne croissance.

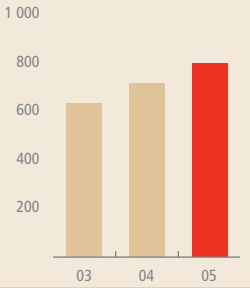

Scotia Capitaux

Scotia Capitaux a connu un excellent exercice. Son revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires a augmenté de 12 % pour s'établir à 915 millions en 2005. Ce résultat a été obtenu malgré l'incidence négative de la conversion des devises et de la diminution soutenue des prêts aux grandes entreprises. Les provisions pour créances irrécouvrables ont diminué de façon marquée pour le troisième exercice consécutif, la qualité du crédit s'étant améliorée, surtout aux États-Unis et en Europe.

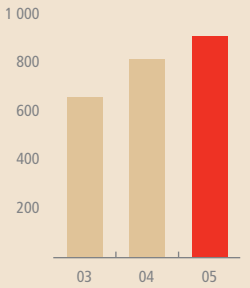

Autres secteurs

La catégorie Autres secteurs regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure, notamment Trésorerie du Groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

	2005				
(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres	Total
Revenu d'intérêts net	3 576 $	1 969 $	849 $	(523) $	**5 871 $**
Autres revenus	1 819	793	1 320	597	**4 529**
Provision pour créances irrécouvrables	(274)	(70)	71	43	**(230)**
Frais autres que d'intérêts	(3 296)	(1 712)	(929)	(106)	**(6 043)**
Impôts sur le revenu/part des actionnaires sans contrôle	(566)	(174)	(390)	212	**(918)**
	1 259	806	921	223	**3 209**
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(6)	(6)	(7)	**(25)**
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	1 253 $	800 $	915 $	216 $	**3 184 $**
Rendement des capitaux propres [1] (en %)	31,0 %	21,6 %	28,4 %	s.o.	**20,9 %**
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	123 $	50 $	112 $	24 $	**309 $**

1) Aux fins de la gestion et de l'information de gestion, la Banque répartit les capitaux propres entre les secteurs d'activité selon une méthode qui tient compte des risques de crédit, de marché et d'exploitation propres à chacun d'eux. Le rendement des capitaux propres est calculé en fonction de la valeur économique attribuée à chaque secteur d'activité. La valeur économique n'est pas un terme défini en vertu des PCGR, de sorte que le rendement des capitaux propres connexe pour chaque secteur d'activité pourrait ne pas être comparable à celui qui est utilisé par d'autres institutions financières.

s.o. sans objet

Revenu net de 2005

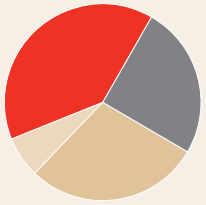

Réseau canadien
Opérations internationales
Scotia Capitaux
Autres secteurs

Réseau canadien

Réalisations en 2005

Robert Chisholm
Vice-président du conseil, Banque Scotia et président et chef de la direction, Réseau canadien et Gestion de patrimoine

- Fidélité et satisfaction accrues de la clientèle.
- Ouverture de la millionième ligne de crédit de Ligne de crédit Scotia.
- Taux de rétention de plus de 90 % des prêts hypothécaires.
- Forte croissance des activités de négociation de la clientèle et des biens à honoraires forfaitaires enregistrée par Scotia McLeod, notre division de courtage au détail.
- Croissance considérable des ventes de fonds communs de placement dans les Portefeuilles Partenaires Scotia.
- Augmentation continue de la part de marché de Placement direct Scotia McLeod et obtention du prix *Best OnLine Securities Research* du *Global Finance*.
- Refonte du modèle d'affaires des services aux entreprises
  - segmentation claire de la clientèle en jumelant de façon appropriée les banquiers et les clients;
  - établissement d'un réseau de six centres de soutien à l'entreprise; et
  - ajout de nouveaux outils de gestion de la clientèle et du risque.
- Selon Service Quality Measurement Group Inc., nos centres d'appels offrent le meilleur service de vente à la clientèle parmi les centres d'appels du secteur bancaire.

Priorités en 2006

- Augmentation de la part du portefeuille auprès des clients existants en mettant l'accent sur le secteur émergent des services aux investisseurs fortunés.
- Recrutement de nouveaux clients, au moyen d'une stratégie de commercialisation ciblée, et augmentation du nombre de succursales et de conseillers financiers.
- Conclusion de nouvelles alliances et acquisitions stratégiques en vue d'accroître les revenus.
- Élargissement de notre gamme de produits de prêts aux particuliers, y compris un programme visant à offrir des prêts hypothécaires au marché à taux quasi-préférentiel.
- Accent mis sur l'accroissement de la part de marché pour les Services aux entreprises, plus particulièrement au sein du marché des moyennes entreprises de moindre envergure.
- Dynamisation de nos produits à l'intention des petites entreprises, entre autres par l'amélioration des prix des produits et des politiques qui les concernent et par la mise au point de nouveaux outils de vente et de ressources en ligne.

Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une gamme complète de services bancaires et de services de placement à plus de 6,8 millions de clients partout au Canada grâce à un réseau de 954 succursales et de 2 624 GAB ainsi que des services bancaires par téléphone et par Internet.

Le Réseau canadien comprend trois principaux secteurs. Les Services aux particuliers offrent des services de prêts hypothécaires, de prêts, de cartes de crédit ainsi que des produits bancaires courants aux particuliers et aux petites entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine fournit quant à lui des services de courtage au détail, de fonds communs de placement et de gestion privée. Enfin, les Services aux entreprises procurent une gamme complète de produits aux moyennes et aux grandes entreprises.

Stratégie

Notre objectif principal est d'aider les clients à améliorer leur situation financière en leur proposant des solutions pertinentes qui répondent à leurs besoins particuliers. La stratégie de croissance du Réseau canadien consiste à élargir la clientèle et à stimuler la croissance des revenus, et ce, en consolidant nos forces en matière de service à la clientèle, d'exécution et de partenariats entre les secteurs d'activité.

Nous nous concentrons sur l'intensification de nos activités auprès des investisseurs de moyenne taille et des petites entreprises et nous cherchons à devenir le conseiller principal des clients fortunés. Nous offrons à notre clientèle fortunée existante et nouvelle des solutions personnalisées, élaborées selon un plan financier sur mesure. En ce qui a trait aux services aux entreprises, nous nous attachons à redéfinir et à réorganiser nos activités en mettant l'accent sur la prestation de solutions rentables valorisées par les clients.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- croissance des revenus;
- satisfaction et fidélisation de la clientèle;
- recrutement de nouveaux clients;
- ratio de productivité; et
- coefficient des pertes sur prêts (provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations).

Résultats financiers

Le Réseau canadien a affiché un revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de 1 253 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 148 millions de dollars, ou de 13 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, ainsi qu'un excellent rendement des capitaux propres, qui s'est fixé à 31,0 %. L'apport du Réseau canadien au revenu net total de la Banque s'est établi à 39 %. Les résultats sont attribuables à une croissance considérable des activités de gestion de patrimoine et à de très bons rendements aux chapitres des services aux particuliers, des services aux petites entreprises et des services aux entreprises.

Bilan

L'actif de la clientèle des services aux particuliers au Canada a augmenté de 10 % en 2005. Ce résultat s'explique par la croissance considérable, compte non tenu des opérations de titrisation,

de 6,6 milliards de dollars ou de 9 % des soldes sur prêts hypothécaires à l'habitation, croissance qui est en partie attribuable au fait que les clients ont opté de préférence pour le nouveau prêt hypothécaire Scotia FlexValeur. Le crédit renouvelable aux particuliers s'est également accru considérablement d'un exercice sur l'autre, affichant une hausse de 15 %, en raison de la vigueur soutenue du marché de la rénovation résidentielle.

Les dépôts des particuliers ont affiché une hausse de 5 % en raison principalement de l'augmentation des soldes des dépôts à terme et du franc succès du *Maître Compte* – Compte d'épargne à intérêt élevé. Les dépôts effectués par les entreprises, y compris les dépôts au Maître Compte *pour entreprise*, ont pour leur part augmenté de 11 %, poursuivant la croissance à deux chiffres des derniers exercices.

Les biens sous administration ont augmenté de 14 %, pour atteindre 111 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance relative aux fonds communs de placement et au courtage au détail. Les rentrées de fonds nettes provenant des biens de nouveaux clients, ainsi que la croissance continue de notre part du portefeuille de placements des clients, se sont ajoutés aux gains attribuables à la bonne tenue du marché.

Revenu

Le revenu total s'est établi à 5 395 millions de dollars, soit une hausse de 230 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 82 millions de dollars, pour atteindre 3 576 millions de dollars en 2005, en raison de la forte croissance de l'actif et des dépôts. La marge nette sur intérêts a fléchi d'un exercice sur l'autre, ce qui s'explique en grande partie par le fait que les clients ont opté de préférence pour les prêts hypothécaires à taux variable et à faible rendement, par l'aplanissement de la courbe de rendement et par l'utilisation accrue de dépôts en gros plus coûteux pour financer la croissance importante de l'actif des particuliers.

Les autres revenus de l'exercice se sont établis à 1 819 millions de dollars, soit une hausse de 148 millions de dollars, ou de 9 %, laquelle est principalement attribuable aux activités des services aux particuliers et de gestion de patrimoine. Les revenus de courtage ont augmenté de 67 millions de dollars, ou de 14 %, en raison des opérations accrues de la clientèle dans ce secteur découlant de la reprise des marchés boursiers et de la hausse des biens à honoraires forfaitaires. Par ailleurs, des résultats records ont été dégagés au chapitre des fonds communs de placement, compte tenu des soldes plus élevés résultant en partie du succès que connaissent les Portefeuilles Partenaires et de la nouvelle structure des honoraires de gestion. Les revenus provenant des services aux particuliers ont augmenté en raison de volumes accrus et d'une tarification modifiée.

Résultats financiers du Réseau canadien

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net [1]	3 576 $	3 494 $	3 430 $
Autres revenus	1 819	1 671	1 528
Provision pour créances irrécouvrables	(274)	(317)	(272)
Frais autres que d'intérêts	(3 296)	(3 217)	(3 076)
Impôts sur le revenu [1]	(566)	(522)	(547)
	1 259	1 109	1 063
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(4)	(4)
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	1 253 $	1 105 $	1 059 $
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	31,0	30,6	30,9
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	123	112	101
Ratio de productivité [1] (en pourcentage)	61,1	62,3	62,0

1) Base de mise en équivalence fiscale

Revenu par secteur

Base de mise en équivalence fiscale

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Service aux particuliers et aux petites entreprises	3 651 $	3 550 $	3 382 $
Service aux entreprises	833	820	828
Gestion de patrimoine	911	795	748
Revenu total	5 395 $	5 165 $	4 958 $

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts, qui se sont établis à 3 296 millions de dollars, ont continué d'être bien modérés en 2005, affichant une légère hausse de 79 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à l'augmentation de la rémunération liée au rendement découlant des revenus de courtage plus élevés. Ce résultat a été en partie neutralisé par une baisse des coûts d'acquisition et d'évaluation hypothécaires, de même que par une diminution de la rémunération à base d'actions, laquelle est due à une plus faible augmentation du cours de l'action de la Banque en 2005. Les salaires sont demeurés essentiellement inchangés étant donné que les augmentations au mérite normales ont été compensées par une baisse des effectifs moyens.

Qualité du crédit

Les provisions pour créances irrécouvrables ont totalisé 274 millions de dollars en 2005, ce qui représente une baisse de 43 millions de dollars, ou de 14 %, par rapport à celles de l'exercice précédent, compte tenu des provisions plus faibles du portefeuille de prêts aux entreprises. La qualité du crédit est demeurée très bonne dans le portefeuille des prêts aux particuliers, le coefficient des pertes sur prêts et des soldes moyens des prêts ayant augmenté d'un point de base par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 22 points de base. En outre, le portefeuille des prêts aux particuliers est garanti à 89 %.

Perspectives

Nous prévoyons continuer d'afficher une bonne croissance au chapitre de l'actif et des dépôts au cours du prochain exercice, même si la croissance relative aux prêts aux particuliers ralentira vraisemblablement quelque peu en regard de la forte progression enregistrée au cours des deux derniers exercices par suite de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement dans les secteurs de l'immobilier et de la rénovation. Le revenu d'intérêts net continuera d'être neutralisé par la diminution de la marge nette sur intérêts, mais dans une moindre mesure qu'au cours des deux derniers exercices. La qualité du crédit devrait demeuré relativement stable, l'augmentation des provisions pour pertes sur prêts reflétant la croissance de la moyenne des prêts.

Opérations internationales

Réalisations en 2005

Robert Pitfield
Vice-président à la direction, Opérations internationales

- Nous avons acquis Banco de Comercio, en El Salvador, obtenant ainsi une part de marché de 19 % après consolidation avec nos activités existantes. Nous avons également acquis La General de Seguros, société d'assurance de Puerto Rico, en vue d'élargir notre éventail de produits.
- Nous avons été nommés banque de l'année au Mexique, en Jamaïque et dans les Antilles, par le *Latin Finance Magazine*.
- Nous avons été reconnus comme l'un des 50 meilleurs employeurs au Mexique par The Great Place to Work Institute.
- Nous avons ouvert un bureau de représentation à Shanghai, plaque tournante du milieu financier en Chine, ce qui nous permet d'envisager de nouvelles occasions d'affaires dans cette économie en plein essor.
- Nous avons continué d'élargir notre réseau de distribution par l'ouverture de 16 succursales au Mexique et en poursuivant le déploiement des services bancaires par Internet, qui sont maintenant offerts dans neuf pays des Antilles.

Priorités en 2006

- Notre objectif est de recruter de nouveaux clients en élargissant notre réseau de vente et de distribution, en augmentant la publicité dans les marchés hispanophones et en tirant parti de nos forces en commercialisation par bases de données.
- Nous continuerons de chercher activement des occasions d'acquisition dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Asie.
- Nous continuerons également de rehausser nos services partagés relevant des Opérations internationales afin de centraliser les procédés des services administratifs, ce qui contribuera à améliorer la qualité du service et à diminuer les coûts grâce à des économies d'échelle, permettant au personnel de première ligne de se concentrer sur les ventes et le service à la clientèle.
- Nous prévoyons mettre en oeuvre un certain nombre de projets technologiques d'envergure afin d'améliorer l'efficience et de soutenir la croissance des services bancaires en ligne et des services aux petites entreprises.
- Nous continuerons à élargir notre gamme de produits et de services de manière à offrir davantage que des services bancaires traditionnels, dans des domaines comme les services d'assurance et de gestion de patrimoine.

Profil sectoriel

Le secteur Opérations internationales exerce ses activités dans plus de 40 pays et il comprend les services aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia à l'extérieur du Canada. Grâce à un réseau de plus de 1 000 succursales et bureaux et de 2 100 GAB ainsi qu'aux services bancaires par téléphone et par Internet, nous offrons une gamme complète de services financiers à tout près de trois millions de clients.

Les Opérations internationales sont divisées en régions géographiques, soit les Antilles et l'Amérique centrale, l'Amérique latine, le Mexique et l'Asie-Pacifique.

Stratégie

Notre stratégie de croissance globale mise sur trois principaux éléments : la croissance interne, les acquisitions et l'efficience. Nous investissons dans des marchés en forte croissance où nous prévoyons une augmentation de la demande de services financiers. Nous tirons également parti de notre capacité avérée d'offrir des services bancaires de qualité pour accroître les produits et les services offerts, solidifier les relations avec les clients et augmenter la productivité au chapitre des ventes et l'efficacité opérationnelle au moyen de fonctions de services partagés et de plates-formes technologiques communes.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- croissance du revenu net;
- croissance du revenu (calculée en fonction des taux de change normalisés);
- ratio de productivité;
- coefficient des pertes sur prêts (provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations);
- recrutement de nouveaux clients;
- accroissement de la clientèle qui utilise de nombreux produits.

Résultats financiers

La division Opérations internationales a continué d'afficher un bon rendement malgré les répercussions négatives du raffermissement du dollar canadien. Le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires a atteint 800 millions de dollars en 2005. Il s'agit d'une augmentation de 82 millions de dollars, ou de 12 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré l'incidence négative de la conversion des devises se chiffrant à 62 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres a été excellent, atteignant 21,6 %.

Toutes les régions ont contribué à cette solide croissance, mais Scotiabank Inverlat au Mexique s'est démarquée par une augmentation de son apport net de 28 % sur l'exercice précédent, atténuée de 5 % par l'effet défavorable de la conversion des devises. Cette progression est attribuable à une forte croissance du volume des prêts et à une montée des frais bancaires aux particuliers. Les résultats dans les Antilles se sont également améliorés, en raison surtout d'une diminution des pertes sur prêts et de l'acquisition de Banco de Comercio en El Salvador.

Bilan

Le volume d'actifs a enregistré une hausse de 2 % durant l'exercice, ou de 9 % compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises. Le volume des prêts aux particuliers a connu une très forte croissance sous-jacente, en particulier dans le secteur des prêts hypothécaires, s'établissant à 19 %; ce résultat est la conséquence de la croissance enregistrée au Mexique, au Chili et dans les Antilles. Quant au volume des prêts aux entreprises, il a crû de 6 %. La croissance sous-jacente des dépôts à vue et des dépôts d'épargne à faible coût s'est aussi révélée importante, s'élevant à 11 %, la majeure partie de cette hausse étant survenue dans la plupart des pays des Antilles ainsi qu'au Mexique.

Revenu

Le revenu total s'est chiffré à 2 762 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 163 millions de dollars ou de 6 % par rapport à celui de l'exercice précédent. En raison de l'incidence négative de la conversion des devises, le revenu total a reculé de 6 % ou de 158 millions de dollars.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 1 969 millions de dollars en 2005, une augmentation de 111 millions de dollars ou de 6 % comparativement à celui de l'exercice précédent, et ce, en dépit de l'effet négatif de la conversion des devises de 117 millions de dollars ou de 6 %. Cette progression résulte d'une croissance appréciable des actifs au Mexique et dans les Antilles de même que de l'acquisition de Banco de Comercio. Les marges se sont accrues légèrement, avec des variations selon les marchés.

Les autres revenus ont atteint 793 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7 % d'un exercice sur l'autre ou de 13 % compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises. Cette progression découle en grande partie des gains réalisés sur les ventes de titres des marchés émergents et de l'apport de Banco de Comercio, récemment acquise, qui ont toutefois été partiellement atténués par une baisse des revenus de commissions provenant des services de recouvrements de prêts qui faisaient suite à l'acquisition de Baninter en République dominicaine, services qui ont tous été menés à terme. Il faut mentionner également la forte croissance des frais facturés à la clientèle privée au Mexique et dans les Antilles, attribuable à notre stratégie d'acquisition de cartes de crédit, ainsi que la progression des revenus de gros au Mexique.

Résultats financiers des Opérations internationales

Résultats financiers (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net [1]	1 969 $	1 858 $	1 987 $
Autres revenus	793	741	776
Provision pour créances irrécouvrables	(70)	(70)	(73)
Frais autres que d'intérêts	(1 712)	(1 606)	(1 657)
Impôts sur le revenu/part des actionnaires sans contrôle [1]	(174)	(201)	(393)
	806	722	640
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(4)	(4)
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	800 $	718 $	636 $
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	21,6	21,7	20,7
Moyenne des actifs productifs (en milliards de dollars)	50	49	52
Ratio de productivité [1] (en pourcentage)	62,0	61,8	60,0

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Revenu par région

Base de mise en équivalence fiscale

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Antilles et Amérique centrale	1 174 $	1 149 $	1 133 $
Mexique	1 090	978	1 066
Autres	498	472	564
Revenu total	2 762 $	2 599 $	2 763 $

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 712 millions de dollars en 2005, en hausse de 7 % ou de 106 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ces frais auraient été supérieurs de 11 % n'eût été de l'incidence positive de 4 % de la conversion des devises. L'augmentation des frais s'explique par l'acquisition de Banco de Comercio, la majoration des coûts liés aux salaires dans les Antilles et au Mexique, les programmes de marketing axés sur les cartes de crédit et la croissance liée aux activités commerciales au Mexique, sans oublier la hausse des frais de litiges.

Qualité du crédit

La provision pour créances irrécouvrables a été de 70 millions de dollars en 2005, comme à l'exercice précédent. Des provisions plus faibles pour les Antilles et l'Asie ont été contrebalancées par des provisions plus élevées pour le Mexique et le Chili.

Perspectives

Nous prévoyons que les Opérations internationales continueront d'accroître leur bénéfice en 2006, particulièrement au Mexique, dans les Antilles et en Amérique centrale, de même qu'au Chili. Nous nous attendons à ce que l'actif et les dépôts continuent de croître parce que nous mettrons davantage l'accent sur l'efficacité des ventes et l'expansion continue du réseau de distribution. Nous continuons à rechercher activement des occasions d'acquisition sur les marchés clés. Par contre, la croissance subira l'influence négative de la conversion des devises si le dollar canadien continue de s'apprécier.

Scotia Capitaux

Réalisations en 2005

Stephen McDonald
Co-président du conseil et co-chef de la direction, Scotia Capitaux, et chef, Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

C. John Schumacher
Co-président du conseil et co-chef de la direction, Scotia Capitaux, et chef, Marchés des capitaux mondiaux

- Nous avons été nommés meilleure banque d'investissement du Canada par le magazine *Global Finance* pour une deuxième année d'affilée et nous avons également été nommés meilleure banque de change.
- Nous avons acquis Waterous & Co., l'un des plus importants cabinets de services-conseils pour le secteur de l'énergie à l'échelle mondiale. Cette acquisition, jumelée à nos activités existantes, constitue pour nous une excellente occasion d'accroître notre clientèle.
- L'équipe des produits dérivés s'est classée numéro un dans plusieurs catégories dans une étude de marché réalisée par un tiers.
- Nos opérations d'importance réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :
  - Nous avons agi à titre de seul conseiller financier auprès de Kohlberg, Kravis & Roberts dans le cadre de son acquisition de Masonite International Corporation, dont le coût a totalisé 3,2 milliards de dollars; et
  - Nous avons agi à titre de conseiller financier auprès de Grupo Comercial Chedraui dans le cadre de son acquisition de 30 magasins de détail de France's Carrefour Group, soit l'une des plus importantes opérations de fusion et acquisition de l'exercice au Mexique.

Priorités en 2006

- Au Canada, notre objectif est de figurer parmi les trois grands pour ce qui est de l'ensemble de nos produits et de prendre de l'expansion grâce au lancement de nouveaux produits.
- Aux États-Unis, nous adopterons des mesures supplémentaires en vue d'améliorer la gestion du risque de crédit et d'augmenter la vente croisée en misant sur notre savoir-faire à l'échelle de la région visée par l'ALENA.
- Nous nous concentrons sur les segments de clientèle en émergence, tels que les gestionnaires d'actifs non traditionnels, grâce à de nouveaux produits. De plus, nous augmenterons notre présence sur des marchés choisis au moyen de produits traditionnels comme les titres à revenu fixe.
- Nous commencerons également à miser sur l'intégration des activités de gros au Mexique de Scotiabank Inverlat en vue de créer une plate-forme de services bancaires aux sociétés et de services bancaires d'investissement à l'échelle de la région visée par l'ALENA.

Profil sectoriel

Scotia Capitaux constitue le secteur des services bancaires aux sociétés et des services bancaires d'investissement du Groupe Banque Scotia qui fournit des services de plein exercice dans toute la région visée par l'ALENA ainsi que dans d'autres marchés à créneaux choisis à l'échelle mondiale. Nous offrons des produits financiers de gros à la clientèle composée de sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels.

Le 1er novembre 2005, Scotia Capitaux a été scindé en deux principaux secteurs. Le secteur Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux comprend les services de prêts aux sociétés et de prise ferme ainsi que les services-conseils en fusions et acquisitions. Le secteur Marchés des capitaux mondiaux fournit quant à lui des produits et services tels que des titres à revenu fixe, des produits dérivés, des opérations de change ainsi que la vente de titres, la négociation d'actions et la recherche financière et, par l'entremise de ScotiaMocatta, des opérations sur métaux précieux.

Stratégie

Notre stratégie reste axée sur la réalisation d'un bon rendement des capitaux propres grâce à l'établissement de solides relations avec la clientèle et à la gestion prudente du risque de crédit. Une progression des revenus devrait résulter de l'optimisation de nos forces à l'échelle de la région visée par l'ALENA et de l'élargissement de notre savoir-faire sur le plan international à des domaines de produits choisis comme les produits dérivés et à des secteurs choisis comme l'énergie et les mines.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- croissance des revenus;
- rentabilité des services fournis aux clients (rendement des capitaux propres, augmentation des ventes croisées);
- coefficient des pertes sur prêts (provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations);
- valeur à risque;
- rentabilité des activités de négociation quotidiennes.

Résultats financiers

Le revenu net de Scotia Capitaux revenant aux porteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 915 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 12 % d'un exercice sur l'autre. Ce résultat s'explique dans une large mesure par des reprises de pertes sur prêts nettes en 2005 comparativement à une provision nette pour créances irrécouvrables en 2004. Notons aussi que des bénéfices records ont été enregistrés par notre division Négociation internationale, les résultats ayant été particulièrement solides au chapitre des produits dérivés. Ces performances ont été quelque peu atténuées par l'effet défavorable de la conversion des devises de 34 millions de dollars et par la diminution des prêts aux grandes entreprises. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 28,4 % en 2005, ce qui représente une nette amélioration par rapport à celui de 2004.

Bilan

Le volume des prêts aux grandes entreprises a diminué de 8 % dans l'ensemble, et affichait une baisse de 16 % aux États-Unis et en Europe. Environ la moitié de ce recul était attribuable à l'effet défavorable de la conversion des devises. La diminution du volume de prêts découle de la grande liquidité persistante des marchés. Au Canada, l'actif a crû de 5 %, ce qui représente la première augmentation depuis quelques années en raison de la plus forte demande des clients, surtout dans le secteur gazier et pétrolier.

Revenu

Le revenu total est demeuré relativement inchangé à 2 169 millions de dollars en 2005; il a été réduit de 65 millions de dollars par suite de la conversion des devises. Le revenu d'intérêts net a régressé de 88 millions de dollars, ou de 9 %, ce qui l'a ramené à 849 millions de dollars. Les autres revenus ont augmenté de 93 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 1 320 millions de dollars.

Le revenu tiré des activités canadiennes a progressé de 8 %, compte tenu de la hausse des gains provenant des opérations sur actions institutionnelles, des frais de nouvelles émissions plus élevés dans le secteur banque d'investissement et de l'inclusion de quatre mois de résultats de Scotia Waterous. Ces hausses ont été partiellement atténuées par la diminution des honoraires de crédit et par la baisse du revenu d'intérêts net tiré des services aux grandes entreprises, le resserrement du marché du crédit ayant contrebalancé l'augmentation du volume.

Le revenu provenant des services bancaires aux sociétés aux États-Unis et en Europe a chuté de 22 % avec une diminution du revenu d'intérêts net et des frais de crédit, laquelle est attribuable au volume moins élevé des prêts aux sociétés et au resserrement des prix du marché.

La division Négociation internationale a connu un exercice solide, ayant augmenté ses revenus de 18 %, notamment en enregistrant des résultats records au chapitre des produits dérivés en raison de l'activité accrue de la clientèle et de la forte croissance du revenu provenant des opérations sur titres à revenu fixe. Pour les opérations de change et les métaux précieux, nous avons enregistré de bons résultats, même si ceux-ci ont été quelque peu atténués par l'effet de la conversion des devises.

Résultats financiers de Scotia Capitaux

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net [1]	849 $	937 $	1 179 $
Autres revenus	1 320	1 227	1 289
Provision pour créances irrécouvrables	71	(106)	(549)
Frais autres que d'intérêts	(929)	(960)	(986)
Impôts sur le revenu [1]	(390)	(275)	(262)
	921	823	671
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(4)	(6)
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	915 $	819 $	665 $
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	28,4	20,3	12,9
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	112	109	119
Ratio de productivité [1] (en pourcentage)	42,8	44,4	40,0

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Revenu par région

Base de mise en équivalence fiscale

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Canada	733 $	678 $	707 $
États-Unis et Europe	614	786	1 066
Négociation internationale	822	700	695
Revenu total	2 169 $	2 164 $	2 468 $

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 929 millions de dollars en 2005, ce qui représente une régression de 3 % par rapport à ce qu'ils étaient en 2004. Cette baisse est attribuable en grande partie à l'effet positif de la conversion des devises de 21 millions de dollars et à la diminution des coûts liés aux salaires et aux avantages sociaux. Ces baisses ont été en partie contrebalancées par une hausse des indemnités de départ et par une augmentation de la rémunération liée au rendement, compte tenu des résultats accrus tirés des activités.

Qualité du crédit

Scotia Capitaux a enregistré des reprises nettes de 71 millions de dollars en 2005, comparativement à des provisions spécifiques nettes pour créances irrécouvrables de 106 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette amélioration s'applique surtout aux États-Unis et à l'Europe, où les provisions ont diminué respectivement de 147 millions de dollars et de 33 millions de dollars. Il y a eu des reprises nettes au Canada, bien qu'elles aient été quelque peu inférieures à celles de l'exercice précédent. Le montant net des prêts douteux est demeuré à la baisse, surtout aux États-Unis, ce qui reflète les bonnes conditions du marché du crédit en général.

Perspectives

Les perspectives restent prometteuses pour les activités de négociation, et elles se traduiront par des occasions de croissance au cours de l'exercice à venir. Nous prévoyons aussi que l'acquisition de Waterous constituera un levier pour les services bancaires d'investissement. En outre, même si le marché des prêts aux sociétés demeure très liquide, les tendances quant aux volumes et aux marges devraient fournir des occasions de croissance. Cependant, nous ne prévoyons pas le même niveau de reprises de pertes sur prêts pour le prochain exercice. Enfin, la croissance sera atténuée par l'incidence de la conversion des devises si le dollar canadien continue de s'apprécier.

Autres secteurs

Résultats financiers

La catégorie Autres secteurs regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure, notamment Trésorerie du Groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires s'est établi à 216 millions de dollars en 2005, comparativement à 250 millions de dollars en 2004. Ce repli est attribuable surtout à une réduction moindre pour l'exercice de la provision générale pour créances irrécouvrables.

Revenu

Le revenu a reculé de 19 millions de dollars par rapport à celui de 2004, en raison principalement d'une régression des gains nets réalisés sur les placements par Trésorerie du Groupe.

Le revenu d'intérêts net s'est inscrit à (523) millions de dollars en 2005, une amélioration de 65 millions de dollars par rapport au résultat de l'exercice précédent qui est attribuable en grande partie à un revenu de dividendes accru.

Le revenu d'intérêts net tient compte de l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt. Cette somme est incluse dans les résultats des unités d'exploitation, lesquels sont présentés selon une base de mise en équivalence fiscale et contrebalancés ici. Cette réduction s'est chiffrée à 326 millions de dollars en 2005, comparativement à 274 millions de dollars en 2004.

Résultats financiers des Autres secteurs

(en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net [1]	(523)$	(588)$	(350)$
Autres revenus	597	681	422
Provision pour créances irrécouvrables	43	103	1
Frais autres que d'intérêts	(106)	(79)	(12)
Impôts sur le revenu [1]	212	137	(13)
	223	254	48
Dividendes versés sur actions privilégiées	(7)	(4)	(2)
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	216 $	250 $	46 $

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Les autres revenus ont fléchi de 84 millions de dollars d'un exercice sur l'autre. Les gains sur titres de placement ont marqué un recul de 60 millions de dollars au sein de Trésorerie du Groupe, attribuable principalement au repli des gains sur obligations mais partiellement compensé par une hausse des gains sur les placements en actions. En outre, la cession d'une partie de la participation prise par la Banque dans la Shinsei Bank s'est traduite en 2005 par un gain de 118 millions de dollars, comparativement à un gain de 125 millions de dollars en 2004.

Qualité du crédit

En 2005, la provision pour créances irrécouvrables comprenait une réduction de 45 millions de dollars de la provision générale pour créances irrécouvrables, comparativement à une réduction de 100 millions de dollars en 2004.

Impôts sur le revenu

La provision pour impôts sur le revenu incluait l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt, qui a été supérieure de 52 millions de dollars à celle de l'an dernier.

Perspectives

À la lumière de la conjoncture financière actuelle et de celle prévue, les gains tirés de la vente de valeurs mobilières détenues à des fins de placement devraient diminuer légèrement en 2006.

La provision générale pour créances irrécouvrables pourrait diminuer davantage si les tendances positives au chapitre de la conjoncture économique se maintiennent.

Gestion du risque

Survol de la gestion du risque

Le risque est présent, à divers degrés et sous diverses formes, dans la quasi-totalité des activités commerciales d'une institution financière. Tantôt le risque est considéré comme un moyen de dégager des revenus, tantôt il découle du fait même de se livrer à une activité. La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque soit prévisible et qu'elle se situe à l'intérieur des paramètres de tolérance à l'égard du risque de la Banque et qu'un bon équilibre existe entre le risque et le rendement en vue de maximiser les résultats pour les actionnaires. Le cadre de la gestion du risque de la Banque vise l'atteinte de cet équilibre.

Afin d'assurer le succès de ses activités commerciales, la Banque doit évaluer et quantifier adéquatement les risques qu'elle assume. Les risques auxquels la Banque est exposée se classent dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

1. Risque de crédit
2. Risque de marché
3. Risque de liquidité
4. Risque d'exploitation
5. Risque de réputation
6. Risque environnemental

Le groupe Gestion du risque global de la Banque est chargé de concevoir et de mettre en application le cadre de la gestion du risque de la Banque et il est indépendant des unités d'exploitation de la Banque. Le cadre est intégré à la stratégie et aux processus de planification des activités de la Banque. L'efficacité de ce cadre est rehaussée par une saine gouvernance du risque, laquelle comprend la participation active du conseil d'administration, des hauts dirigeants et des cadres hiérarchiques des secteurs d'activité au processus de gestion du risque. Le cadre comporte quatre principales composantes :

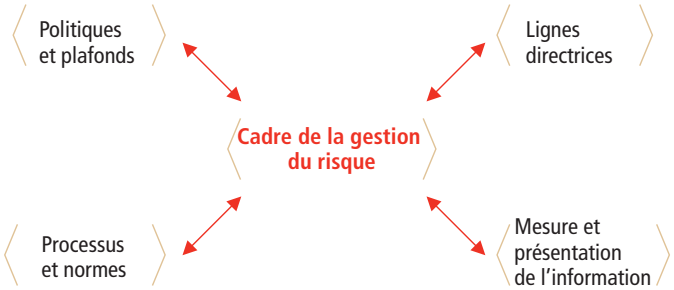

Chaque composante du cadre de la gestion du risque est constamment revue et mise à jour afin d'assurer l'uniformité des activités comportant un risque.

En tant que résultats des processus servant à désigner et à évaluer le risque, les composantes du cadre de la gestion du risque sont revues et ajustées de façon périodique afin d'assurer leur pertinence à l'égard des activités et des stratégies de la Banque comportant un risque.

Cadre de la gestion du risque de la Banque Scotia

Politiques et plafonds

Les politiques définissent la propension globale de la Banque à assumer des risques, et elles sont élaborées en fonction des exigences des organismes de réglementation et des vues du conseil d'administration et des hauts dirigeants. En outre, les politiques fournissent des lignes directrices aux secteurs d'activité et aux responsables de la gestion du risque en établissant les limites quant aux types de risques que la Banque est prête à assumer.

Les plafonds visent deux objectifs. Premièrement, ils assurent que les activités comportant un risque permettront d'atteindre des résultats prévisibles dans le respect du seuil de tolérance établi par le conseil d'administration et les hauts dirigeants. Deuxièmement, les plafonds établissent la responsabilité en ce qui a trait aux tâches clés à effectuer dans le cadre du processus de conservation du risque et ils établissent le niveau ou les conditions selon lesquels les opérations doivent être approuvées ou exécutées.

Lignes directrices

Les lignes directrices constituent les directives fournies pour la mise en œuvre des politiques mentionnées précédemment. Généralement, elles décrivent les types et le nombre de risques ainsi que les conditions en fonction desquels la Banque est prête à mener des activités de façon continue. Elles peuvent être modifiées à l'occasion en raison des conditions du marché ou d'autres circonstances. Les activités comportant un risque qui ne suivent pas les lignes directrices sont habituellement approuvées par l'un des Comités de crédit principaux, par le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques ou par le Comité des politiques en matière de risque de la Banque.

Processus et normes

Les processus s'entendent des activités portant sur la désignation, l'évaluation, la documentation, la présentation et le contrôle des risques. Les normes quant à elles définissent la portée et la quantité des renseignements requis pour prendre une décision et les attentes en ce qui a trait à la qualité de l'analyse et de la présentation.

Mesure, surveillance et présentation

Les outils de mesure quantifient le risque pour tous les produits et secteurs d'activité et ils servent, notamment, à déterminer l'exposition au risque. Il incombe au groupe Gestion du risque global de concevoir et de maintenir une gamme appropriée de tels outils afin de soutenir les activités des divers secteurs d'activité.

En outre, des outils de présentation sont nécessaires afin de regrouper les mesures du risque pour tous les produits et secteurs d'activité aux fins de conformité aux politiques, aux plafonds et aux lignes directrices et de communication du nombre, des types et des niveaux de sensibilité des divers risques liés aux portefeuilles. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants utilisent ces renseignements dans le but de comprendre le profil de risque de la Banque et le rendement des portefeuilles en regard des objectifs fixés.

La Vérification interne surveille de façon indépendante le cadre de la gestion du risque de la Banque. Les travaux de vérification comprennent l'évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement du cadre de la gestion du risque de la Banque, notamment la conformité aux politiques et procédures et le respect des contrôles internes connexes à l'égard de la désignation, de la mesure, de la gestion, de la surveillance et de la présentation des risques.

La Banque met en œuvre son cadre de la gestion du risque au moyen de la structure de comité ci-après :

Surveillance par le conseil – en matière de risque, les stratégies, les politiques et les plafonds sont assujettis à l'approbation du conseil. Celui-ci, directement ou par l'entremise de ses comités, reçoit régulièrement des mises à jour sur les principaux risques auxquels la Banque est exposée.

Examen de la vérification – la Vérification interne soumet un rapport indépendant au Comité de vérification et d'examen du conseil d'administration sur l'efficacité du cadre de la gestion du risque et la mesure dans laquelle les contrôles internes sont conçus adéquatement et fonctionnent efficacement.

La structure du comité de la haute direction vise à assurer l'harmonisation des objectifs commerciaux, de la tolérance à l'égard du risque et des ressources.

Les unités d'exploitation assument la responsabilité de la gestion des risques au sein de leurs portefeuilles, et le capital leur est réparti en fonction de leur profil de risque.

Gouvernance du risque

Les risques sont gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-dessous.

Conseil d'administration et (ou) comités du conseil

Examinent et approuvent les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

Comités de la haute direction

Le Comité des politiques en matière de risque examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes que les Comités de crédit principaux, le Comité de gestion du risque de marché et le Comité sur le risque de réputation lui soumettent en matière de risque.

Les Comités de crédit principaux sont responsables de l'octroi de crédit aux grandes et moyennes entreprises, à l'intérieur des plafonds prescrits, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices pour la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités distincts de la haute direction autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux particuliers et aux petites entreprises.

Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques supervise et fixe les normes régissant les procédés que la Banque applique en matière de gestion du risque de marché et de liquidité, notamment en ce qui a trait à l'examen et à l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux principales activités de négociation et de trésorerie de la Banque.

Le Comité sur le risque de réputation examine les opérations de financement structuré, les prêts, les opérations de banque d'investissement ainsi que les opérations de prise ferme et autres opérations ou nouveaux produits qui lui sont présentés par les secteurs d'activité, par les Comités de crédit principaux ou par le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques, afin de s'assurer que la Banque agit dans le respect de la loi et des normes de probité professionnelle les plus élevées et qu'elle soit perçue comme agissant ainsi.

Le Comité de gestion du passif fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et du risque de financement ainsi que du risque découlant des décisions liées aux portefeuilles détenus aux fins de négociation et de placement.

Le Comité de l'investissement stratégique examine et approuve l'ensemble des acquisitions, des placements et des mesures stratégiques éventuels qui nécessitent une mobilisation importante du capital de la Banque.

Le Comité de planification des systèmes et d'application des politiques examine et approuve les mesures commerciales d'importance qui touchent les systèmes et les installations informatiques qui excèdent les plafonds approuvés par les dirigeants désignés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels envers la Banque. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêts de la Banque qu'à ses activités de financement, de placement et de négociation lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque.

Les stratégies de gestion du risque de crédit qui visent les marchés cibles et qui établissent le seuil de tolérance à l'égard du risque sont élaborées à l'échelle de la Banque et elles sont ensuite mises au point pour chacune des unités d'exploitation. Une fois l'an, ces stratégies font l'objet d'un examen par le Comité des politiques en matière de risque qui, lui, fait des recommandations quant à l'ensemble des stratégies clés au comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration aux fins d'approbation. Une fois qu'elles sont approuvées, les stratégies de gestion du risque de crédit font partie des politiques qui régissent le risque de crédit.

Grandes et moyennes entreprises

La gestion de portefeuille et la diversification du risque constituent des facteurs importants dont il faut tenir compte pour déterminer les politiques et les plafonds. Les plafonds du risque de crédit, portant sur le risque lié à des secteurs, à des pays et à un emprunteur ou groupe d'emprunteurs donnés, font l'objet d'un examen et ils sont approuvés par le conseil d'administration une fois l'an puis ils sont mis en application dans le cadre du processus d'octroi de crédit.

Conformément aux plafonds approuvés par le conseil d'administration, les risques de crédit à l'égard des grandes et des moyennes entreprises sont classés selon de grands groupes sectoriels. Les risques liés à ces groupes sectoriels sont gérés au moyen de plafonds et de critères et lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité. Des plafonds d'emprunt sont fixés dans le cadre des lignes de conduite établies pour les emprunteurs individuels, des secteurs particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur d'activité ou d'une région géographique. Dans le cadre du processus de gestion de portefeuille, les prêts peuvent être syndiqués dans le but de réduire le risque global lié à un emprunteur individuel. Pour certains segments du portefeuille, des dérivés de crédit sont utilisés afin d'atténuer le risque de perte lié au défaut de paiement d'un prêt. Le risque est également atténué par la vente sélective de prêts.

Le processus décisionnel en ce qui a trait au risque de crédit lié aux grandes et moyennes entreprises vise à faire en sorte que les risques soient évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. Toutes les demandes de prêts d'importance sont traitées par des services d'ouverture de crédit relevant du groupe Gestion du risque global aux fins d'analyse et de recommandation. Dans le cadre de la gestion du risque, les services de crédit sont investis de pouvoirs d'autorisation précis conformes à la taille et au risque que présente chaque opération. Lorsqu'une décision n'est pas de leur ressort, les services de crédit font une recommandation et renvoient la demande à un Comité de crédit principal pour l'ouverture de dossier. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs d'autorisation bien définis; ils renvoient donc certaines opérations au Comité des politiques en matière de risque et, dans certains cas, au conseil d'administration.

Le processus décisionnel débute par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons une analyse des résultats financiers actuels et prévus ainsi que des antécédents en matière de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques, le risque géopolitique et la gestion de l'emprunteur. Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur ou à la contrepartie. Une cote de risque distincte est attribuée au prêt; elle tient compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur le montant de la perte en cas de défaut de paiement du prêt, comme la garantie, la priorité de la demande, la structure et l'échéance. Bien que la Banque utilise différentes méthodes de cotation des risques pour chacun des portefeuilles, toutes les cotes de risque sont attribuées selon le même système de cotation à 18 catégories. Les cotes de risque déterminent le niveau hiérarchique auquel la décision de crédit doit être prise, et elles servent d'éléments d'information pour établir le taux d'intérêt du prêt ainsi que l'affectation du capital économique et le calcul de la provision générale pour créances irrécouvrables. La Banque examine régulièrement ses méthodes de cotation des risques et elle les améliore au besoin.

En matière d'ouverture de crédit, le processus décisionnel tient compte aussi d'autres facteurs, notamment les plafonds établis par secteur et par pays ainsi que les plafonds établis pour la concentration du risque par emprunteur et par groupe d'emprunteurs. Diverses techniques internes et externes de modélisation s'ajoutent à l'analyse du risque que présentent les emprunteurs individuels et les portefeuilles de prêts. En outre, on fait appel à un modèle de rentabilité établi en fonction du rendement des capitaux propres corrigé du risque pour évaluer chaque demande de prêt et pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement correspondant à un niveau de risque donné. En ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux grandes et moyennes entreprises au Canada, le groupe de gestion du portefeuille de prêts examine, en toute indépendance, les résultats du modèle de rentabilité en les comparant à des indices de référence externes et émet une opinion sur la tarification et le rendement relatifs de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

Les secteurs d'activité ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an, ou à intervalles plus fréquents dans le cas des emprunteurs qui présentent un niveau de risque supérieur. Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours aux spécialistes des arrangements et restructurations de prêts, il sera remis entre les mains d'une équipe distincte au sein du groupe Gestion du risque global pour le suivi et la résolution du problème.

Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers secteurs du portefeuille de prêts dans l'ensemble de la Banque afin de savoir si les tendances économiques ou des événements particuliers peuvent avoir une incidence sur le rendement du portefeuille et afin de déterminer si des mesures correctives s'imposent. Cette revue englobe l'examen du risque lié à des secteurs et à des pays donnés. Les résultats de cet examen sont communiqués au Comité des politiques en matière de risque et, s'il revêt une importance particulière, au Comité de direction et d'évaluation des risques du conseil d'administration. Le Comité des politiques en matière de risque formule à l'intention du conseil d'administration ou du Comité de direction et d'évaluation des

risques des recommandations au sujet de toute modification des politiques de crédit notamment l'ajustement des plafonds établis pour divers secteurs et pays.

Particuliers

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers et aux petites entreprises vise à assurer que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des cotes de risque qui sont générées à l'aide de modèles prévisibles de cotation du crédit. Les demandes de crédit sont traitées par un logiciel de décision.

Les méthodes d'ouverture de crédit et de gestion de portefeuille de la Banque visent à assurer l'uniformité dans la sélection des risques et à déceler rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière de sélection des risques de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. Nous estimons qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait diminuer les pertes sur prêts avec le temps. Notre logiciel de décision calcule la dette maximale que le client peut tolérer. Le client peut ainsi choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit. À l'heure actuelle, le secteur Opérations internationales met au point des systèmes et collecte des données dans le but d'adopter une approche similaire à celle de la sélection et de la modélisation des risques.

Toutes les modifications de taille à apporter à la cotation du crédit et aux politiques, qui sont mises de l'avant par le secteur d'activité, supposent une analyse et une recommandation de la Gestion du risque global, groupe indépendant du secteur d'activité, et l'approbation d'un Comité de crédit principal pertinent. Tous les modèles de cotation du crédit sont assujettis en permanence à la validation et à l'examen indépendant du groupe Gestion du risque global.

Les portefeuilles de prêts aux particuliers font l'objet d'examens mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité des prêts et à déterminer si des mesures correctives s'imposent.

Examen du portefeuille

Grandes et moyennes entreprises

Le rendement de Scotia Capitaux a continué de progresser par rapport à celui de l'exercice précédent, les améliorations les plus importantes étant le recul des pertes sur prêts et la baisse du nombre de prêts douteux dans le portefeuille américain. Un certain nombre de facteurs sont à l'origine de cette tendance. Premièrement, les conditions de crédit générales se sont améliorées. En outre, la mise en application de stratégies de gestion du risque et du portefeuille ont contribué au recul du nombre de prêts douteux existants ainsi que des nouveaux prêts douteux.

Les portefeuilles de prêts aux moyennes entreprises au Canada et à l'étranger ont continué de bien se comporter, la provision pour pertes sur prêts de ces deux portefeuilles ayant diminué d'un exercice sur l'autre.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit dans les portefeuilles de prêts aux grandes et aux moyennes entreprises de la Banque est demeurée stable par rapport à l'exercice précédent.

Clientèle privée au Canada

La qualité globale du crédit dans le portefeuille des prêts aux particuliers est demeurée excellente. Le taux de défaillance total (dollars d'actif en arriérés d'au moins deux mois, divisés par le total de l'actif en cours) a atteint 1,36 %, soit sensiblement le même taux que celui de l'exercice précédent. En outre, la provision pour créances irrécouvrables dans le portefeuille de prêts aux particuliers au Canada s'est établie à 22 points de base de l'actif moyen, soit une augmentation de un point de base pour l'exercice. La qualité du portefeuille continue de bénéficier de hauts niveaux de sûreté, environ 90 % des prêts aux particuliers étant garantis par un actif sous-jacent comme une maison ou une automobile. Le niveau élevé de sûreté reflète le nombre accru de prêts aux termes du programme Crédit Intégré Scotia dont tous les produits, même les lignes de crédit et les cartes de crédit, sont garantis. À l'heure actuelle, 63 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa* Scotia sont garantis.

* VISA Int.; Banque de Nouvelle-Écosse, titulaire de licence.

Clientèle privée – Opérations internationales

La qualité du crédit de notre portefeuille de prêts aux particuliers sur la scène internationale se situe à des niveaux acceptables, à l'intérieur de la marge de tolérance à l'égard du risque qui a été établie. Le taux de défaillance total et la provision pour créances irrécouvrables de ce portefeuille ont connu des améliorations au cours des cinq derniers exercices. En 2005, le taux de défaillance et la provision pour créances irrécouvrables sont demeurés aux niveaux approuvés pour ce qui est de la tolérance à l'égard du risque, malgré la forte croissance du nombre de prêts dans le portefeuille de Scotiabank Inverlat.

Diversification des risques

Les risques courus par la Banque à l'égard de la diversité des pays et des types d'emprunteurs sont diversifiés comme l'illustrent les graphiques qui suivent ainsi que les tableaux 16 et 17 figurant aux pages 77 et 78. Le tableau 16 présente les prêts et les acceptations par région. Au Canada, c'est en Ontario que l'exposition est la plus importante, celle-ci comptant pour 42 % de l'exposition totale. À l'extérieur du Canada, la plus grande concentration, soit 8 % de la concentration totale, se situe en Amérique latine. Le tableau 17 présente les prêts et les acceptations par type d'emprunteur.

Faible défaillance dans le portefeuille des prêts aux particuliers au Canada

prêts en défaillance en pourcentage du total des prêts

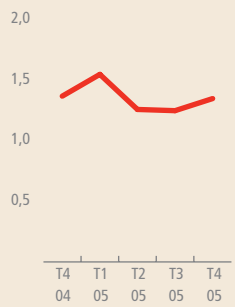

Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale...

prêts et acceptations à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2005

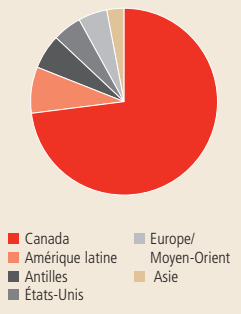

...ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

prêts et acceptations à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2005

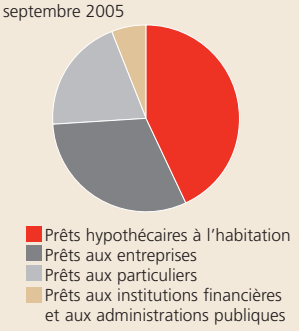

Exception faite des prêts aux ménages, les concentrations les plus importantes sont dans les secteurs des services financiers, de l'immobilier et de la construction ainsi que de la distribution en gros et au détail, dont la concentration compte respectivement pour 5,5 %, 3,5 % et 3,0 % du total des prêts et des acceptations.

La Banque surveille activement les concentrations dans les secteurs et, à l'heure actuelle, elle surveille plus particulièrement les secteurs qui subissent les répercussions de la hausse du prix du pétrole et des produits de base ainsi que du raffermissement du dollar canadien. La Banque surveille de près le secteur automobile nord-américain qui fait face à un certain nombre de défis, tant du côté des fabricants que de celui des fournisseurs. Le secteur forestier montre également des signes de détérioration. La Banque n'entretient pas d'inquiétudes particulières à l'égard de son exposition à ces deux secteurs, en raison de décisions proactives prises au cours des dernières années en vue d'atténuer les risques. Comme elle le fait pour toutes les concentrations dans les secteurs, la Banque continue de surveiller de près les tendances émergentes et de prendre les mesures supplémentaires qui s'imposent pour atténuer les risques.

Atténuation du risque

Soucieuse d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles performants de prêts aux grandes entreprises, la Banque fait appel à la vente de prêts et aux dérivés de crédit. En 2005, les ventes de prêts ont totalisé 655 millions de dollars, en regard de 630 millions de dollars en 2004. Au 31 octobre 2005, les dérivés de crédit qui ont servi à atténuer l'exposition au risque dans les portefeuilles ont totalisé 444 millions de dollars, contre 500 millions de dollars au 31 octobre 2004.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur des portefeuilles de la Banque découlant des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de crédit, des prix des produits de base et des cours boursiers. Le risque de marché est présent tant dans les activités de négociation que dans les activités non liées à la négociation (financement et placement).

Le risque de taux d'intérêt est le risque de perte attribuable aux variations défavorables des taux d'intérêt.

Le risque de change est le risque de perte attribuable aux variations défavorables des taux de change.

Le risque lié aux cours boursiers est le risque de perte attribuable aux variations défavorables des marchés boursiers et du cours des actions.

Le risque lié aux prix des produits de base est le risque de perte attribuable aux variations défavorables des taux et des prix des produits de base.

Le risque lié à l'écart de crédit est le risque de perte attribuable aux variations défavorables du prix du crédit sur le marché ou de la solvabilité d'un émetteur donné.

Activités de financement	Activités de placement	Activités de négociation
Risque de taux d'intérêt Risque de change	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque lié aux cours boursiers Risque lié à l'écart de crédit	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque lié aux cours boursiers Risque lié aux prix des produits de base Risque lié à l'écart de crédit

Sommaire de la mesure des risques

Valeur à risque

La valeur à risque (« VAR ») est une estimation de la perte éventuelle qui pourrait découler, à un seuil de confiance donné, du maintien d'une position pendant une période déterminée. Pour la comptabilisation des activités de négociation, la VAR est calculée chaque jour à un seuil de confiance de 99 % et, pour une période de détention de un jour, à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. La qualité de la VAR de la Banque est validée au moyen d'une analyse rétrospective continue, dans le cadre de laquelle la VAR est comparée aux résultats théoriques et réels de la perte et du bénéfice. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

Tests de résistance au stress

La VAR mesure les pertes éventuelles que la Banque pourrait subir sur des marchés normalement animés. Les tests de résistance au stress servent quant à eux à évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de valeurs détenues aux fins de négociation, de mouvements anormalement amples sur le marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme de tests de résistance au stress est conçu de manière à désigner les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles résultant d'un stress donné. La Banque soumet ses portefeuilles de négociation à plus de 50 tests de résistance quotidiens et à plus de 200 tests de résistance mensuels. À l'occasion, elle évalue aussi le risque dans ses portefeuilles de placement en utilisant des tests de résistance au stress fondés sur des cas précis de marché.

Analyse de sensibilité et modèle de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur le revenu courant et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans chacune des grandes monnaies. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt à la lumière de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des activités commerciales, à l'évolution des taux d'intérêt, à la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation sous différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à sa clientèle privée.

Analyse des écarts

L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt qu'on trouve dans les services que la Banque offre à sa clientèle privée, dans ses services bancaires de gros et dans ses opérations internationales. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les éléments d'actif et de passif ainsi que les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données en fonction des dates de modification des taux. Il existe un écart sensible au passif lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis à des fluctuations de taux d'intérêt au cours d'une période donnée. Inversement, il y a écart sensible à l'actif lorsque davantage d'éléments d'actif que d'éléments de passif sont soumis à ces fluctuations.

Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques et plafonds à l'égard du risque de marché à l'échelle de la Banque une fois l'an. Le Comité de gestion du passif (« CGP ») et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (« CGRMAP ») veillent à l'application du cadre établi par le conseil et ils surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques. Le CGRMAP établit des politiques de fonctionnement précises et il établit des plafonds par produit, par portefeuille, par unité d'exploitation et par secteur d'activité ainsi qu'à l'échelle de la Banque. Les plafonds sont passés en revue au moins une fois l'an.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque de marché qui a de l'importance et il soutient le CGRMAP et le CGP, en leur fournissant des analyses, en mesurant, en surveillant et en présentant les risques ainsi qu'en lui proposant des normes. La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Les mesures employées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales mesures de risque sont la valeur à risque, les tests de résistance au stress, l'analyse de sensibilité et le modèle de simulation et l'analyse des écarts. L'utilisation et les caractéristiques de chacune de ces techniques sont présentées au sommaire de la mesure des risques à la page précédente. Les modèles sont validés séparément avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

Afin d'assurer la conformité aux politiques et aux plafonds, les risques de marché sont surveillés séparément de façon continue par le groupe Gestion du risque global et les services administratifs. Ces derniers fournissent à la haute direction, aux unités d'exploitation, au CGP et au CGRMAP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur les risques de marché par secteur d'activité et par type de risque. Le conseil reçoit également des rapports de façon régulière sur les principaux risques et sur le rendement qui englobent divers secteurs d'activité.

Activités de financement et de placement

Le risque de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque est déterminé, géré et contrôlé au moyen des procédés de gestion de l'actif et du passif de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit toutes les semaines pour passer en revue les risques et les occasions d'affaires et pour évaluer le rendement.

Risque de taux d'intérêt

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le revenu et la valeur économique. Le plafond relatif au revenu mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le revenu net de l'exercice de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise des plafonds d'écart pour contrôler aussi le risque de taux d'intérêt lié aux diverses devises. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR aux fins d'évaluation des risques et de planification.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des écarts de taux d'intérêt du dollar canadien et des devises au 31 octobre 2005 et le graphique ci-bas indique les tendances des écarts de taux d'intérêt sur un an. En octobre 2004, la Banque disposait d'un écart à un an sur le dollar canadien modérément sensible à l'actif. Au cours de l'exercice 2005, cet écart sensible à l'actif s'est creusé en prévision de la hausse des taux d'intérêt. En 2005, la marge en dollars canadiens a diminué en raison de l'aplanissement de la courbe de rendement, du fait que les clients ont privilégié les prêts hypothécaires à taux variables, lesquels génèrent un rendement moins élevé, et du financement partiel de la croissance de l'actif lié aux services aux particuliers au moyen de dépôts en gros.

Tableau 12 Écart de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêt [1)] Au 31 octobre 2005 (en milliards de dollars)	Échéant à moins de 3 mois	Échéant entre 3 et 12 mois	Échéant à plus de 1 an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Dollars canadiens					
Actif	122,1 $	17,4 $	45,8 $	6,3 $	**191,6 $**
Passif	107,3	23,7	42,9	17,7	**191,6**
Écart	14,8	(6,3)	2,9	(11,4)	
Écart cumulatif	14,8	8,5	11,4	–	
Devises					
Actif	91,0	8,8	15,6	7,0	**122,4**
Passif	100,9	4,1	1,5	15,9	**122,4**
Écart	(9,9)	4,7	14,1	(8,9)	
Écart cumulatif	(9,9)	(5,2)	8,9	–	
Total					
Écart	4,9 $	(1,6)$	17,0 $	(20,3)$	
Écart cumulatif	4,9	3,3	20,3	–	
Au 31 octobre 2004 :					
Écart	7,6 $	(4,5)$	16,4 $	(19,5)$	
Écart cumulatif	7,6	3,1	19,5	–	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers, de prêts hypothécaires et de CPG encaissables. L'écart hors bilan est porté au passif.

Écart de taux d'intérêt
En milliards de dollars, écart sensible au passif sur un an

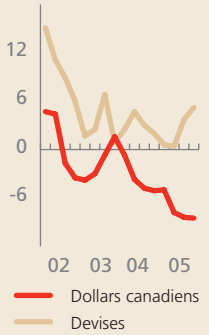

La Banque a maintenu un écart à un an sensible au passif sur les devises tout au long de l'exercice 2005. Ces risques ont été faibles au cours du premier semestre de l'exercice et ils se sont accentués au cours du deuxième semestre. Dans l'ensemble, les marges en devises ont diminué légèrement en 2005.

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2005, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les monnaies et toutes les échéances, aurait pour effet d'augmenter le revenu net après impôts d'environ 42 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Au cours de l'exercice 2005, ce chiffre a varié de 41 millions à 84 millions de dollars. La même augmentation réduirait la valeur actualisée après impôts de l'actif net de la Banque d'environ 413 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2004, ce chiffre a varié de 311 millions à 413 millions de dollars.

Risque de change

Le risque de change découlant des activités de financement et de placement de la Banque comprend le risque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes (des filiales, des succursales et des sociétés associées) ainsi que le risque lié aux positions nettes de change des entreprises de la Banque. Les positions de change des entreprises de la Banque comprennent généralement les bénéfices en devises réalisés par ses succursales au pays et à l'étranger.

Le risque de la Banque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration et est passé en revue chaque trimestre par le Comité de gestion du passif. Lorsqu'il est économiquement viable de le faire, la Banque peut protéger ce risque en finançant ces placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des dérivés. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des placements nets dans des établissements étrangers autonomes sont portés au poste « Écart de conversion cumulatif » sous l'avoir des actionnaires. Bien que les gains ou les pertes sur les placements nets puissent accroître ou réduire le capital de la Banque, selon le degré de vigueur ou de faiblesse du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, les coefficients réglementaires du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante, étant donné que les actifs pondérés en fonction du risque des établissements étrangers augmentent ou diminuent en fonction de toute variation du capital.

La Banque est exposée au risque de change sur les bénéfices de ses activités étrangères. Pour gérer ce risque, elle extrapole ses revenus et ses dépenses en devises, qui sont principalement libellés en dollars américains et en pesos mexicains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le Comité de gestion du passif évalue les données et les prévisions économiques et il décide quelle est la tranche des revenus et dépenses estimatifs futurs en devises à couvrir. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises. Certaines de ces couvertures économiques peuvent ne pas satisfaire aux critères de la comptabilité de couverture aux termes des règles comptables actuelles, et il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des couvertures économiques et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de change sous-jacents. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des positions de change des entreprises sont portés à l'état des revenus.

L'effet de conversion de l'affermissement du dollar canadien sur le revenu de la Banque est résumé à la page 33. En l'absence de couverture, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités diminue (augmente) notre revenu avant impôts d'environ 23 millions de dollars. Une variation similaire du dollar canadien diminuerait (augmenterait) le poste écart de conversion cumulatif sous l'avoir des actionnaires d'environ 81 millions de dollars.

Risques liés aux portefeuilles de placement

La Banque détient des portefeuilles de placement pour des besoins de liquidité ou de plus-value en capital à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôts intéressant. Les portefeuilles exposent la Banque à divers risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'États, d'organismes gouvernementaux et de sociétés. Les placements en actions se présentent sous forme d'actions ordinaires et privilégiées et d'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La plupart de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujettis aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2005, la valeur marchande des portefeuilles de placement de la Banque était supérieure de 1 035 millions de dollars à sa valeur comptable, alors qu'elle était supérieure de 1 048 millions de dollars à sa valeur comptable à la clôture de l'exercice 2004.

Activités de négociation

Les politiques, procédés et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de négociation sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des gains, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de négociation sont d'abord axées sur le client, mais prévoient aussi les besoins en capitaux propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de négociation de la Banque est géré conformément aux politiques approuvées par le conseil et aux plafonds globaux de la VAR et des tests de résistance au stress. Le conseil revoit les résultats de la VAR et des tests de résistance au stress tous les trimestres. Conformément au cadre approuvé par le conseil, le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques établit des politiques de négociation détaillées ainsi que des plafonds par produit et par risque, notamment des plafonds de la VAR par secteur d'activité.

Le groupe Gestion du risque global, de façon indépendante, met au point, exécute et analyse les tests de résistance au stress, les analyses de sensibilité, les calculs de la VAR et les procédés d'évaluation, il met au point des modèles qui servent à la surveillance des plafonds et à la présentation de l'information financière et il passe en revue les nouveaux produits et participe à leur élaboration. Les modèles et les politiques font l'objet d'un examen périodique officiel.

Les portefeuilles de négociation sont évalués au marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions

sont évaluées au marché quotidiennement et les évaluations sont examinées de façon régulière et indépendante par le service administratif ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur les bénéfices et les pertes, sur la VAR et sur la conformité aux plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin.

Au cours de l'exercice 2005, la VAR sur un jour relative aux activités de négociation a atteint une moyenne de 7,6 millions de dollars, contre 8,8 millions de dollars en 2004. La baisse de la VAR résulte surtout de l'atténuation du risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente la VAR par facteur de risque :

VAR sur 1 jour par facteur de risque (en millions de dollars)

	Fin de l'exercice 2005	Moyenne	Élevée	Faible	Fin de l'exercice 2004	Moyenne	Élevée	Faible
Taux d'intérêt	4,6	6,0	13,0	3,1	3,6	7,9	19,5	2,6
Actions	4,3	3,9	6,0	1,7	4,0	4,3	8,3	2,1
Change	1,0	2,0	6,9	0,2	1,5	1,4	3,2	0,2
Produits de base	1,7	1,0	2,5	0,1	0,7	0,8	1,8	0,4
Effet de la diversification	(5,0)	(5,3)	s.o.	s.o.	(4,5)	(5,6)	s.o.	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	6,6	7,6	15,9	4,9	5,3	8,8	19,0	4,2

L'histogramme ci-dessous illustre la distribution du revenu de négociation quotidien pour l'exercice 2005. Le revenu de négociation a atteint une moyenne quotidienne de 3,6 millions de dollars, en regard de 3,0 millions de dollars en 2004. Le revenu a été positif pour plus de 95 % des jours de négociation au cours de l'exercice, contre 92 % en 2004. Au cours de l'exercice, la perte la plus importante subie en une seule journée a été de 4,0 millions de dollars.

Instruments dérivés et opérations structurées

Produits dérivés

La Banque a recours aux produits dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus des activités de négociation, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités d'octroi de prêts, de financement et de placement et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme et des options, pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme de gré à gré, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. Le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts et de placement est géré au moyen de swaps sur défaillance. En tant que courtier, la Banque offre une gamme de produits dérivés à ses clients, notamment des produits dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur actions, sur produits de base et sur titres de créance.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujetti aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse présentées précédemment sous la rubrique « Activités de négociation ». La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes opérations et procédés de gestion du risque de crédit que celles qui sont utilisées pour les activités relatives aux prêts aux fins d'évaluation et de prise de décisions en ce qui a trait au risque de crédit éventuel. La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement en garantie. La note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant à la page 125 présente un sommaire de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des produits dérivés de la Banque par type. Plus de la moitié de la valeur nominale de référence des produits dérivés de la Banque vient à échéance à moins de un an, tandis que 88 % viennent à échéance dans plus de cinq ans. Les contreparties de grande qualité représentent 85 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque, en regard de 88 % pour l'exercice précédent.

La Banque a eu davantage recours aux dérivés de crédit au cours de l'exercice, le montant nominal de référence ayant augmenté de 2,3 milliards de dollars pour atteindre 21,1 milliards de dollars. La hausse s'est produite dans les activités de négociation de la Banque, lorsque celles-ci comportent des négociations avec les clients, des opérations structurées et la négociation d'un

Faible variation du revenu de négociation
pour la période terminée le 31 octobre 2005

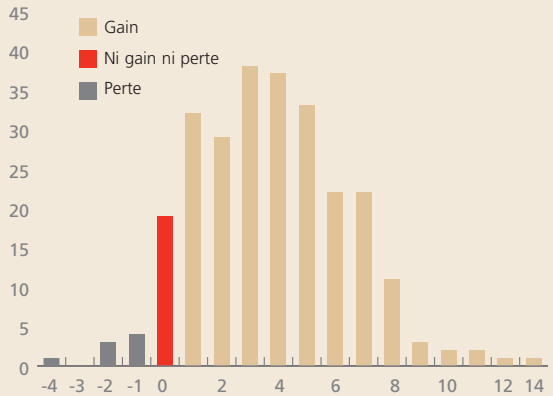

Comparaison des revenus de négociation quotidiens avec la valeur à risque
En millions de dollars, du 1er novembre 2004 au 31 octobre 2005

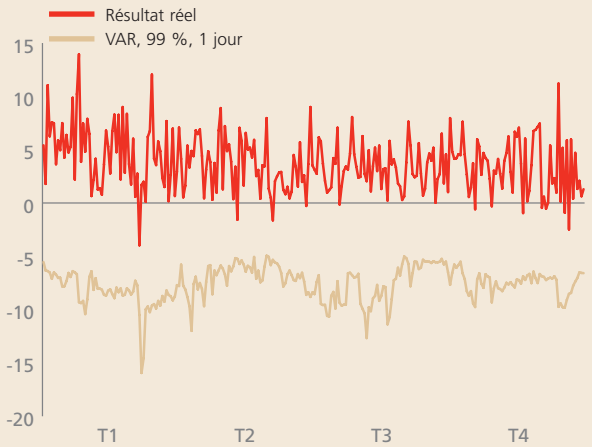

nombre peu élevé de positions pour le propre compte de la Banque. Les risques nets liés à la négociation de dérivés de crédit ont été négligeables. La Banque négocie également des dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placement et de prêts. L'assurance-crédit vendue par la Banque est utilisée comme solution de rechange aux obligations et aux éléments d'actif prêts, tandis que l'assurance-crédit achetée par la Banque sert à gérer les risques de crédit. Au 31 octobre 2005, le montant nominal de référence des swaps sur défaillance vendus dans les portefeuilles de placement et de prêts s'établissait à 0,4 milliard de dollars, tandis que celui des swaps sur défaillance achetés atteignait 0,4 milliard de dollars.

Les produits dérivés utilisés pour les besoins de la gestion de l'actif et du passif (et non pour la négociation) constituent des couvertures économiques. Ils doivent répondre à des critères précis en matière de désignation, de documentation et d'efficacité pour être admissibles à la comptabilité de couverture. D'autres détails sur la comptabilisation des produits dérivés sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2005, à la page 98.

Opérations structurées

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités, d'autres actifs financiers et de produits dérivés, visant à répondre aux besoins particuliers en matière de gestion du risque ou de financement de la clientèle. Ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques liés au crédit, au marché, à la réglementation, à la réputation, à la fiscalité et d'autres risques, et à se pencher sur ceux-ci. Elles sont également assujetties à l'examen et à l'approbation interfonctionnels de la direction des activités de négociation, du groupe Gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et des affaires juridiques. Par ailleurs, toutes les opérations structurées d'importance sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque et elles sont évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin, sous la rubrique « Risque de réputation ».

Ces opérations comportent habituellement un risque de marché minimal, et les rendements réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois exécutées, les opérations structurées sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et l'analyse comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêts et de placement.

La gestion du risque de liquidité est essentielle au maintien de la confiance des déposants et des contreparties. Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif supervise le risque de liquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

Les éléments clés du cadre d'exercice utilisé pour la gestion du risque de liquidité sont les suivants :

- Fixer des plafonds pour contrôler les principaux éléments du risque – Les plafonds sont en place pour les décaissements nets sur de courtes périodes de temps données ainsi que pour des stocks d'actifs liquides minimums.
- Mesurer et prévoir les engagements au titre de l'encaisse – Les flux de trésorerie au bilan et hors bilan sont surveillés quotidiennement.
- Diversifier les sources de financement – La Banque gère de façon active la diversification du passif-dépôts par source, par type de déposant, par instrument, par durée et par région géographique.
- Maintenir un avoir approprié en actifs liquides – La Banque maintient une certaine quantité d'actifs très liquides et non engagés qui peuvent aisément être vendus ou nantis pour des emprunts sur un marché soumis à des perturbations ou pour satisfaire aux conditions d'une entreprise donnée. La Banque maintient également des actifs liquides pour remplir ses obligations de règlement quotidiennes relatives aux systèmes de paiement, de dépôt et de compensation.
- Procéder régulièrement à des tests de résistance au stress sur les liquidités – La Banque effectue des tests de résistance au stress sur les liquidités trimestriellement pour évaluer l'incidence sur les liquidités de la Banque de conditions extrêmes du marché ou de conditions propres à une entreprise.
- Disposer d'un plan d'urgence relatif aux liquidités – Le plan d'urgence de la Banque relatif aux liquidités prévoit un cadre aux termes duquel sont établis des plans d'action appropriés en cas de crise au chapitre des liquidités.

Profil de liquidité

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités, comme le montre le tableau 13 à la page 68. De façon générale, elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2005, les actifs liquides s'élevaient à 82 milliards de dollars (69 milliards de dollars en 2004), soit 26 % du total de l'actif, contre 25 % l'exercice précédent. Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 75 % (75 % en 2004), ainsi que d'espèces et de dépôts auprès de banques à hauteur de 25 % (25 % en 2004).

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque nantit des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement, ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Elle peut également vendre des titres aux termes de conventions de rachat. Au 31 octobre 2005, l'actif total donné en nantissement ou vendu aux termes de conventions de rachat s'établissait à 48 milliards de dollars (33 milliards de dollars en 2004). La hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à un niveau plus élevé de titres vendus aux termes de conventions de rachat ainsi qu'à l'augmentation des actifs nantis relativement aux titres empruntés et aux titres prêtés.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans les sources de financement sont surveillées et analysées par type et par secteur de façon régulière. Les principales sources de financement sont les capitaux propres, les dépôts provenant des clientèles privée et commerciale dans le vaste réseau national et international de succursales de la Banque, et le financement de gros. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité.

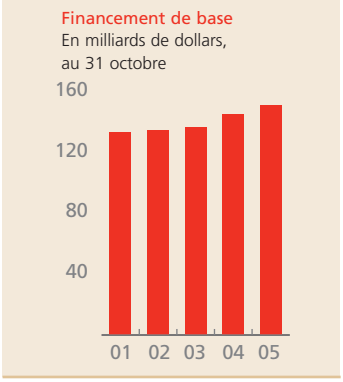

Au 31 octobre 2005, le financement de base, constitué du capital et des dépôts de base des clientèles privée et commerciale de la Banque, s'établissait à 152 milliards de dollars, en regard de 146 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des soldes des dépôts à vue et à préavis et des dépôts à terme des particuliers. Au 31 octobre 2005, le financement de base de la Banque correspondait à 48 % du financement total (52 % en 2004).

Obligations contractuelles

Le tableau ci-contre présente une image globale, au 31 octobre 2005, des obligations contractuelles de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins en liquidités et en capital. Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant à acheter des biens et des services, auxquels elle ne peut se soustraire en droit. Le tableau exclut le passif-dépôts (hormis le financement à terme), les autres mécanismes de financement à court terme, les engagements au titre des prêts ainsi que les engagements au titre des régimes de retraite et autres prestations de retraite, dont il est question dans les notes 10, 22, 21 et 17, respectivement, afférentes aux états financiers consolidés de 2005.

La Banque dispose d'un certain nombre de programmes d'émission de billets pour élargir la base de son financement à terme. La Banque obtient du financement à terme au moyen d'un certain nombre de programmes d'émission afin de diversifier ses sources de financement. En 2005, elle a émis pour 2 936 millions de dollars de billets à moyen terme libellés en euros, pour 5 243 millions de dollars sur le marché canadien et pour 733 millions de dollars de certificats de dépôt Yankee et autres instruments. La Banque émet des débentures subordonnées de façon périodique dans le cadre de son programme de dotation en capital. En 2005, il n'y a pas eu de changement en ce qui a trait au montant des débentures subordonnées en cours.

Les autres éléments de passif à long terme comprennent les opérations où la Banque est l'agent payeur sur les opérations de crédit-bail conclues au nom de ses clients, ainsi que les obligations de financement à terme au sein de ses filiales étrangères.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La plupart des baux ont une durée de cinq ans et ils sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des loyers en sous-location, s'est élevé à 176 millions de dollars pour 2005.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs. Le plus important est un contrat d'une durée de sept ans passé avec IBM Canada en 2001 visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les GAB et les ordinateurs de bureau. La portée de ce contrat a été élargie en 2005 afin qu'elle englobe les activités des centres de données dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le deuxième est un contrat d'une durée de trois ans, qui comprend deux options de reconduction de cinq ans, passé avec Symcor Inc. en 2003. Cette société gère le traitement des chèques et du règlement des factures de la Banque, y compris l'impression des relevés et des rapports partout au Canada. Ces deux contrats d'impartition sont résiliables moyennant préavis.

Tableau 13 Liquidités

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Actifs liquides en dollars canadiens					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	481 $	356 $	647 $	868 $	1 062 $
Dépôts à d'autres banques	1 770	1 255	1 382	686	1 124
Valeurs mobilières	39 361	32 211	34 234	30 310	25 284
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	–	–	–
	41 612	33 822	36 263	31 864	27 470
Actifs liquides en devises					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	3 142	2 624	2 388	2 370	2 147
Dépôts à d'autres banques	15 112	12 920	16 163	16 348	15 827
Valeurs mobilières	22 180	19 344	20 254	16 194	17 702
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	–	–	291
	40 434	34 888	38 805	34 912	35 967
Total des actifs liquides					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	3 623	2 980	3 035	3 238	3 209
Dépôts à d'autres banques	16 882	14 175	17 545	17 034	16 951
Valeurs mobilières	61 541	51 555	54 488	46 504	42 986
Prêts à vue et à moins de un an	–	–	–	–	291
	82 046 $	68 710 $	75 068 $	66 776 $	63 437 $
Actifs liquides en pourcentage de l'actif total	26,1 %	24,6 %	26,3 %	22,5 %	22,3 %

Obligations contractuelles

(en millions de dollars)	Moins de un an	1 an – 3 ans	4 ans – 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à terme					
Billets de dépôt en gros	3 453	7 973	2 892	498	14 816
Titres de créance à moyen terme en euros	2 356	3 622	1 194	–	7 172
Débentures subordonnées	–	295	–	2 302	2 597
Autres éléments de passif à long terme	–	386	350	518	1 254
Total partiel	5 809	12 276	4 436	3 318	25 839
Contrats de location-exploitation	152	227	142	194	715
Obligations d'impartition	199	321	177	472	1 169
Total	6 160	12 824	4 755	3 984	27 723

Engagements au titre des dépenses en immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations de la Banque Scotia lui procure de façon continue les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et répondre aux exigences des nouveaux produits. Toutes les dépenses en immobilisations d'importance font l'objet d'un rigoureux processus d'examen et d'approbation.

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 171 millions de dollars en 2005, soit une hausse par rapport aux dépenses de 158 millions de dollars engagées en 2004. En 2005, 36 % de ces dépenses ont été consacrés à la technologie, en particulier au matériel de succursales, à de nouveaux GAB et à du matériel informatique. Les dépenses immobilières représentent le reste des dépenses en immobilisations, soit 64 %, qui a été consacré à l'ouverture de 33 succursales et bureaux et à la rénovation ou à l'agrandissement de locaux existants.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte, directe ou indirecte, auquel s'expose la Banque et qui découle d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, pratiques, systèmes ou contrôles. D'une certaine façon, le risque d'exploitation est présent dans chacune des activités commerciales et activités de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

La Banque a mis au point des politiques, des normes et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit, géré et contrôlé. Les principes de gouvernance et les composantes principales de l'approche en matière de gestion du risque d'exploitation de la Banque sont les suivants :

- dans les divers secteurs d'activité, l'obligation de rendre des comptes en matière de gestion et de contrôle des principaux risques d'exploitation auxquels ils sont exposés;
- un solide système de contrôle interne;
- la gestion du risque d'exploitation par le biais d'une structure organisationnelle efficace, notamment;
  - un conseil d'administration responsable d'une saine gouvernance d'entreprise;
  - des cadres de direction dont les domaines de responsabilité sont clairement définis;
  - une unité centrale chargée de la gestion du risque d'exploitation responsable de l'élaboration de méthodes de désignation, d'évaluation et de surveillance des risques d'exploitation;
  - une unité spécialisée indépendante responsable de l'élaboration de méthodes de contrôle / d'atténuation des composantes particulières des risques d'exploitation, y compris la codification des politiques et des processus nécessaires au contrôle de ces risques particuliers;
  - une séparation des tâches entre les fonctions principales;
  - des vérificateurs internes indépendants responsables de s'assurer, grâce à des vérifications régulières fondées sur le risque, que les principaux risques sont cernés et évalués ainsi que de déterminer si des contrôles adéquats sont en place afin de faire en sorte que le risque dans son ensemble se situe à un niveau acceptable.
- un programme visant à promouvoir la conformité et à gérer les risques inhérents à celle-ci par l'entremise d'un réseau établi et d'un processus qui prévoit l'évaluation des risques de conformité, la mise en place de politiques et de procédures, la formation, le suivi et la résolution de problèmes;
- un cadre de gestion du risque d'exploitation regroupant les processus et les contrôles visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer le risque d'exploitation, tels que des autoévaluations du contrôle des risques, l'évaluation du risque d'exploitation et l'obligation d'en rendre compte, la planification de la continuité des opérations et l'atténuation des risques par le biais de couvertures d'assurance, s'il y a lieu et si cela est possible.

L'unité centrale chargée de la gestion du risque d'exploitation de la Banque fait partie du groupe Gestion du risque global et elle est responsable :

- du programme d'autoévaluation du contrôle des risques de la Banque qui comprend l'examen d'activités importantes afin de cerner et d'évaluer les risques d'exploitation. Ce programme permet à la direction de s'assurer que des contrôles et processus adéquats et efficaces sont en place de manière continue afin d'atténuer le risque d'exploitation et, dans le cas contraire, que des mesures correctives adéquates sont prises. S'il y a lieu, les dirigeants des unités d'exploitation formulent des plans d'action pour atténuer les risques décelés. Le résultat de ces examens est résumé dans un rapport adressé à la haute direction.
- de la base de données centralisée sur les pertes d'exploitation de la Banque qui enregistre les principaux renseignements sur les pertes d'exploitation. La portée des données sur les pertes d'exploitation contenues dans la base de données centralisée continue d'être améliorée. Ces données sont analysées, comparées avec des données externes et présentées à la haute direction.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales de la Banque Scotia, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur ses revenus, sur ses activités ou sur sa clientèle, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité des affaires, ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque de réputation qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque de réputation est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance et de programmes de gestion du risque, de politiques, de pratiques et de séances de formation. Plusieurs mesures équilibrées pertinentes sont décrites plus en détail dans d'autres sections traitant de la gestion du risque, particulièrement la section « Risque d'exploitation », où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au Code d'éthique de la Banque Scotia de façon à limiter le risque de réputation. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité sur le risque de réputation de la Banque sont particulièrement axées sur la gestion du risque de réputation.

Avant d'accorder du crédit ou de donner des conseils à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque de réputation. Elle dispose d'une politique afférente au risque de réputation approuvée par le conseil d'administration, ainsi que d'une politique et de pratiques pour gérer le risque de réputation et le risque juridique liés aux opérations de financement structuré. Le groupe Gestion du risque global joue un rôle primordial dans la désignation et la gestion du risque de réputation dans le cadre de la sélection du risque de crédit. Les problèmes cernés en matière de risque de réputation sont référés au Comité sur le risque de réputation aux fins de décision. En outre, le Comité sur le risque de réputation peut aider les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation à évaluer le risque de réputation inhérent aux produits et aux opérations.

Le Comité tient compte d'une panoplie de facteurs lorsqu'il évalue les opérations pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences éthiques les plus strictes. Ces facteurs comprennent : la portée et l'issue de la diligence raisonnable sur les plans juridique et réglementaire propres à chaque opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; les questions d'équité; la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment des exigences de communication des informations des clients pour promouvoir la transparence de l'information financière, afin que les opérations répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une opération et si l'instigateur de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

Risque environnemental

On entend par risque environnemental la possibilité que les préoccupations de nature environnementale mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque.

Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses partenaires, la Banque Scotia a adopté, en 1991, une politique environnementale qui a été périodiquement mise à jour après approbation du conseil d'administration. Cette politique, qui oriente nos activités quotidiennes, nos pratiques en matière de prêts, nos ententes avec les fournisseurs et la gestion de notre parc immobilier, est complétée par des politiques et pratiques propres aux divers secteurs d'activité.

Ainsi, dans le cadre de la politique de prêt environnemental de la Banque Scotia, on veille à accorder suffisamment d'attention aux risques environnementaux liés aux activités commerciales de chaque emprunteur. Pareil souci est pris en compte dans les pratiques d'évaluation de crédit de la Banque. Le groupe Gestion du risque global est le principal responsable de la mise en place des processus et des normes afférentes à ce risque. Les décisions sont prises dans le cadre de la structure de gestion du risque présentée plus haut.

En 2005, les pratiques de la Banque en matière de risque environnemental dans le domaine du financement de projets ont été rehaussées grâce à l'adoption des « Equator Principles ». Ces principes, définis par la Société financière internationale, la branche « secteur privé » de la Banque mondiale, sont des directives environnementales et sociales afférentes aux opérations de financement de projets dont le coût en capital est d'au moins 50 millions de dollars américains. Ces principes définissent des mesures de protection à l'égard de projets critiques afin de protéger les habitats naturels et les droits des populations autochtones ainsi que des mesures de protection s'opposant au travail des enfants et au travail forcé.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation de nos pratiques immobilières. Le Service des immeubles adhère à une Politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque. En outre, d'importants programmes de récupération et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque. Afin de réduire encore plus l'impact de la Banque sur l'environnement, nous sommes en train d'élaborer et de mettre en place des processus de gestion plus définitifs à l'égard de l'utilisation de l'énergie et du papier.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer son activité dans le respect de l'environnement, la Banque est à l'écoute des exigences de la loi et de la réglementation, comme le plan d'action sur les changements climatiques du gouvernement du Canada, et elle dialogue constamment avec les gouvernements, le secteur et ses partenaires dans les pays où elle exerce ses activités. La Banque Scotia reconnaît que les changements climatiques constituent un risque environnemental important pour la Banque, pour ses clients et pour les Canadiens en général. La Banque Scotia a rencontré les représentants d'organismes environnementaux, d'associations du secteur et d'organismes de placement socialement responsables relativement au rôle que les banques peuvent jouer pour répondre aux enjeux portant sur les changements climatiques, la protection de la biodiversité et sur l'amélioration des pratiques forestières durables, et nous sommes actuellement en train d'examiner nos politiques dans ces domaines.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et les pratiques environnementales de la Banque Scotia, veuillez consulter notre Bilan annuel des contributions communautaires, que vous trouverez en ligne à www.scotiabank.com.

Contrôles et conventions comptables

Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard de l'information financière publiée dans le présent rapport annuel est résumée à la page 92. De plus, le Comité de vérification et de révision du conseil d'administration de la Banque a passé en revue le présent rapport annuel, et le conseil d'administration l'a examiné et approuvé avant qu'il soit publié. La Banque tient à présenter, d'une façon rapide, exacte et équilibrée, toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et égal à cette information. La Banque publie ses politiques et pratiques en matière de présentation de l'information sur son site Web.

En date du 31 octobre 2005, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de présentation de l'information, au sens des règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») et les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières. En outre, la direction de la Banque a tenté de déterminer si, au cours de l'exercice 2005, des changements importants sont survenus dans le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui ont exercé une influence significative sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière ou qui sont raisonnablement susceptibles de le faire.

Les contrôles de communication de l'information sont des procédures visant à garantir que l'information devant être fournie dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et fournie en temps opportun, et qu'elle est recueillie puis communiquée aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant l'information devant être fournie. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par la haute direction ou sous sa surveillance en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, ne s'attend pas à ce que les contrôles de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière préviennent ou détectent toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, une évaluation des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les éléments de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, ont été détectés. La Banque modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

D'après l'évaluation des contrôles de communication de l'information et l'évaluation des modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles de communication de l'information de la Banque assurent efficacement que les informations importantes sur celle-ci sont communiquées rapidement à la direction et donnent une image fidèle de la réalité, à tous les égards importants, dans le présent rapport annuel;
- à leur connaissance, il n'y a eu, au cours de l'exercice 2005, aucun changement touchant le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne.

Selon les règles actuelles de la SEC, le chef de la direction et le chef des affaires financières seront tenus d'attester annuellement qu'ils ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de présenter un rapport annuel sur ce contrôle interne. Au cours de 2005, l'application de ces règles a été reportée et elle touchera la Banque pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006. Par ailleurs, la mise en place d'une exigence similaire devrait être annoncée pour 2007 par les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Les vérificateurs des actionnaires seront tenus de confirmer l'évaluation de la direction et de présenter leur opinion à cet égard. La Banque s'emploie à répondre à cette nouvelle exigence réglementaire.

Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la Banque sont résumées à la note 1 afférente à ces états. On considère que certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que la direction doit porter des jugements et faire des estimations difficiles, complexes ou subjectifs, souvent à l'égard de questions caractérisées par une incertitude inhérente. Le texte qui suit traite de ces estimations comptables critiques. Celles-ci sont rajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte des changements dans les circonstances sous-jacentes.

Provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables a comme but de ramener à leur valeur de réalisation nette estimative les actifs sous-jacents aux créances pour tenir compte des pertes éventuelles. Elle comprend à la fois des provisions spécifiques et une provision générale. La direction détermine la provision pour créances irrécouvrables à la lumière de ses meilleures estimations en regard des créances irrécouvrables qui pourraient être engagées et qui sont inhérentes au portefeuille des dépôts auprès de banques, des titres acquis en vertu d'ententes de revente, des prêts, des acceptations et des autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les garanties. La direction passe en revue la qualité du crédit sur une base régulière afin de déterminer le caractère suffisant de la provision pour créances irrécouvrables. Ce processus requiert de la direction qu'elle fasse de nombreuses estimations et qu'elle pose divers jugements subjectifs à bon nombre de niveaux, notamment pour la désignation des prêts douteux, la prise en compte des facteurs propres à chaque prêt et la détermination de l'incidence des caractéristiques et des risques du portefeuille. Toute modification apportée à ces estimations ou tout recours à des jugements et à des estimations différents mais également raisonnables peut avoir une incidence directe sur la dotation à la provision pour créances irrécouvrables et entraîner une variation de la provision connexe.

Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à des prêts individuels, la direction doit en premier lieu juger si les prêts sont douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ces prêts à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Si aucune assurance raisonnable n'existe quant au recouvrement des intérêts et des paiements sur le capital au moment opportun, le prêt sera classé comme un prêt douteux. Pour estimer la valeur de réalisation nette, la direction doit tenir compte des montants et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, de la juste valeur de la sûreté sous-jacente donnée en garantie, des coûts de réalisation, des prix observables sur le marché et des perspectives futures de l'emprunteur et des garants éventuels de ce dernier.

Les provisions spécifiques sur les portefeuilles homogènes sont calculées pour chaque groupe, y compris pour les prêts sur cartes de crédit, certains prêts aux particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation à l'étranger. Une méthode tenant compte de l'historique récent des pertes est employée pour estimer les pertes probables inhérentes au portefeuille.

À la lumière de l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts, plus particulièrement pour Scotia Capitaux, la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux pertes subies relativement aux prêts douteux s'est traduite pour 2005 par une réduction des provisions spécifiques pour les créances irrécouvrables par rapport à celles constituées en 2004.

La provision générale est une estimation des pertes possibles inhérentes au portefeuille de prêts et aux engagements de prêt individuels pour lesquels une perte de valeur n'a pas encore été inscrite. La méthode utilisée pour déterminer le niveau approprié de la provision générale est fondée sur de nombreux facteurs, y compris les probabilités historiques de défaillance, la gravité de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La Banque applique les estimations de ces paramètres à un modèle conçu à l'interne pour élaborer une première estimation quantitative de la provision générale. Tout changement important aux paramètres ou aux hypothèses susmentionnés pourrait influer sur l'ampleur des créances irrécouvrables prévues et, par conséquent, modifier la provision générale. Si les paramètres de la probabilité d'une défaillance ou de la gravité d'une perte pour le portefeuille des grandes entreprises augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 65 millions de dollars de l'estimation quantitative (60 millions de dollars en 2004).

La haute direction pose alors un jugement quant à la nécessité d'apporter des modifications aux chiffres initiaux de la provision générale, pour tenir compte de situations propres au portefeuille qui ne sont pas reflétées dans les paramètres de crédit connus jusqu'à présent. Elle prend notamment en considération les données disponibles, comme celles portant sur les tendances et la conjoncture économique, la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards. La provision générale estimative est passée en revue chaque trimestre afin de garantir qu'elle n'est pas disproportionnée à la taille du portefeuille, aux risques de crédit inhérents et aux tendances de la qualité du portefeuille.

La combinaison de certaines tendances économiques et situations commerciales dont il a été tenu compte dans le calcul de la provision générale a été plus favorable au cours de l'exercice à l'étude, à l'instar de la meilleure situation de crédit et de la qualité du crédit du portefeuille. Cette situation a donné lieu à une réduction nette de 45 millions de dollars de la provision générale en 2005 (100 millions de dollars en 2004). La provision générale pourrait être davantage réduite en 2006 si les tendances positives se poursuivent relativement aux conditions économiques et commerciales.

Juste valeur des instruments financiers

Les portefeuilles de négociation de la Banque, qui comprennent principalement des valeurs et des produits dérivés détenus aux fins de négociation, sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des instruments de négociation sont immédiatement constatées dans l'état consolidé des revenus (se reporter à la note 1 pour plus de détails sur les principales conventions comptables).

Les valeurs détenues aux fins de négociation sont normalement évaluées aux prix du marché. La plupart des produits dérivés de négociation, qui comprennent les opérations conclues pour répondre aux besoins des clients et celles effectuées pour les positions de négociation de capitaux propres, sont évalués aux prix du marché ou selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de paramètres du marché observables et indépendants. Ces données du marché peuvent englober notamment les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Au 31 octobre 2005, 99 % (99 % en 2004) des valeurs détenues aux fins de négociation de la Banque étaient évalués aux prix du marché. La juste valeur brute des

produits dérivés de négociation fondée sur les prix du marché ou sur les paramètres du marché observables s'établissait à 98 % au 31 octobre 2005 (97 % en 2004).

Lorsqu'on ne peut obtenir les prix du marché, la juste valeur est généralement calculée au moyen de la valeur actualisée ou d'autres techniques fondées sur les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et les prix des titres de participation observables. Le jugement de la direction relativement au choix des données d'évaluation peut être nécessaire lorsque des données du marché observables ne sont pas disponibles. La direction pose également un jugement dans le choix des modèles d'évaluation, et tient compte également, pour chaque portefeuille, du risque de crédit associé au client et des coûts directs pour déterminer la juste valeur. L'incertitude relative aux estimations utilisées pourrait modifier la juste valeur et les résultats financiers comptabilisés, mais l'incidence de tout changement à ces estimations serait négligeable seulement.

Moins-value durable des valeurs détenues aux fins de placement

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidité et de placement à long terme. Elles sont comptabilisées au coût ou, dans le cas des titres de créance, au coût non amorti, et elles font l'objet d'un examen trimestriel afin de déterminer si leur juste valeur est inférieure à leur valeur comptable actuelle. Lorsque la direction estime qu'il y a une moins-value durable d'une valeur détenue aux fins de placement, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation nette estimative. Pour évaluer si une moins-value durable a eu lieu, la direction doit avoir recours à son jugement et à des estimations en plus de tenir compte de certains facteurs comme le type de placement, sa durée et dans quelle mesure la juste valeur d'un titre donné a été inférieure à sa valeur comptable, les perspectives d'un rétablissement de la juste valeur ainsi que la situation financière et les perspectives de l'entreprise. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une moins-value durable, elle doit poser un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative du titre. Pour ce faire, elle examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la moins-value, de même que la liquidité du marché et les plans de la Banque concernant le titre en cause.

Au 31 octobre 2005, les gains bruts non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement se sont élevés à 1 304 millions de dollars et les pertes brutes non réalisées, à 145 millions de dollars, donnant lieu à un gain net non réalisé de 1 159 millions de dollars avant la prise en compte des montants correspondants des produits dérivés et des autres produits de couverture (1 035 millions de dollars après leur prise en compte). La direction ne s'attend pas à ce que ces pertes soient réalisées, car elles sont jugées temporaires. Les moins-values durables sont portées en réduction des gains nets tirés des valeurs détenues aux fins de placement au poste « Autres revenus » de l'état consolidé des revenus.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux futurs à ses salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités.

Le coût de ces avantages sociaux futurs fait l'objet d'un calcul actuariel chaque année, selon les hypothèses les plus probables retenues par la direction. Ces hypothèses concernent le rendement à long terme des capitaux investis dans l'actif des régimes, la rémunération future, les coûts des soins de santé, la rotation du personnel, la mortalité et l'âge de la retraite des salariés. La direction s'en remet à son jugement pour la sélection de ces hypothèses, tenant compte notamment des attentes relativement aux tendances et à la conjoncture économique futures, y compris les taux d'inflation. La direction examine également les rendements historiques des capitaux investis, les augmentations salariales et les coûts des soins de santé. Les hypothèses sont examinées et approuvées annuellement par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constitue une autre hypothèse critique utilisée pour calculer le coût des avantages sociaux futurs, même si le taux d'actualisation prescrit correspond, en règle générale, au rendement actuel des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée à l'échéance semblable à celle de l'obligation au titre des prestations. Ainsi, la direction s'en remet très peu à son jugement pour la sélection de ce taux.

Les résultats réels différeront des hypothèses formulées par la direction, ce qui donnera lieu à un gain (ou à une perte) actuariel net qui augmentera (ou diminuera) la charge au titre des prestations des exercices futurs. Conformément aux PCGR du Canada, l'écart est amorti sur les périodes futures plutôt que d'être constaté immédiatement dans les revenus. Lorsque le gain (ou la perte) actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé de l'actif du régime ou des obligations au titre des prestations au début de l'exercice, la tranche excédant le seuil de 10 % est généralement amortie par imputation aux résultats sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés, qui va de 11 à 22 ans pour les régimes de retraite les plus importants de la Banque et de 7 à 27 ans pour ses autres régimes de retraite.

Les principales hypothèses de la direction, de même que l'analyse de la sensibilité des modifications apportées aux hypothèses concernant à la fois les obligations et la charge au titre des prestations, sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de 2005, qui figure aux pages 114 et 115. La note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2005, aux pages 98 à 102, présente des détails additionnels sur les principales conventions comptables sous-jacentes à la comptabilisation des avantages sociaux futurs. L'hypothèse de la direction ayant la plus forte incidence sur la sensibilité est celle qui touche le rendement à long terme de l'actif. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2005 au titre des prestations aurait été supérieure (inférieure) de 38 millions de dollars. Au cours des dix derniers exercices, le rendement annualisé réel de 10,7% de l'actif du principal régime de retraite de la Banque a dépassé le taux annualisé hypothétique de 3,2 %.

Impôts sur le revenu des sociétés

La direction s'en remet à son jugement pour déterminer la provision pour les impôts sur le revenu et les actifs et les passifs d'impôts futurs. La provision pour impôts sur le revenu est calculée selon les incidences fiscales prévues d'opérations et d'événements survenus au cours de l'exercice. Les lois fiscales de chacun des pays où la Banque exerce ses activités doivent également être interprétées et des hypothèses doivent être posées relativement au moment prévu de la résorption des écarts temporaires découlant du traitement différent des postes aux fins comptables et fiscales. Si le moment auquel a lieu la résorption de l'actif et du passif d'impôts futurs diffère du moment prévu ou si les interprétations de la loi faites par la direction diffèrent de celles des autorités fiscales, la provision pour impôts sur le revenu pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices futurs. En outre, la direction est tenue d'évaluer s'il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs se réalisera avant son expiration et de déterminer par conséquent si une provision pour moins-value est nécessaire. Le montant total brut de l'actif d'impôts futurs lié aux pertes inutilisées aux fins de l'impôt de filiales découlant d'exercices antérieurs se chiffrait à 180 millions de dollars au 31 octobre 2005 (180 millions de dollars en 2004), et la Banque a constitué une provision pour moins-value de 75 millions de dollars (84 millions de dollars en 2004) étant donné l'incertitude de la réalisation de ces pertes. Ces reports de perte en avant viennent à échéance au cours de la période comprise entre 2006 et 2012. La Banque rajustera la provision pour moins-value s'il devient plus certain qu'elle réalisera cet actif d'impôts futurs.

Le montant total net de l'actif d'impôts futurs de la Banque, y compris le montant net des reports de perte en avant, s'est établi à 1 233 millions de dollars au 31 octobre 2005 (999 millions de dollars en 2004). La hausse inscrite pour l'exercice à l'étude découle principalement de la charge de rémunération reportée et de la provision pour créances irrécouvrables. Le lecteur trouvera à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2005, aux pages 98 à 102, plus de détails sur les principales conventions comptables sous-tendant la comptabilisation des impôts sur le revenu et à la note 16, à la page 113, d'autres renseignements sur les provisions de la Banque pour impôts sur le revenu.

Entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes avec des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). De plus amples détails sont fournis dans la section intitulée « Arrangements hors bilan », à la page 48. La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si les EDDV doivent être consolidées. Ce processus nécessite de comprendre les ententes, de déterminer si une entité est considérée comme une EDDV à la lumière des règles comptables et de déterminer les droits variables de la Banque dans l'EDDV. Ces droits sont ensuite comparés à ceux d'une tierce partie afin d'identifier qui doit assumer la majeure partie des pertes prévues de l'EDDV ou recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et par conséquent, déterminer qui doit consolider l'entité. La comparaison s'effectue au moyen de techniques d'analyse qualitative et quantitative qui peuvent exiger le recours à un certain nombre d'hypothèses sur l'environnement dans lequel l'EDDV exerce ses activités et sur le montant et la date des flux de trésorerie futurs. La note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 106, donne plus de détails au sujet des opérations effectuées entre la Banque et les EDDV.

Modifications de conventions comptables

Les principales conventions comptables adoptées par la Banque sont présentées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2005, aux pages 98 à 102. Cette note fournit notamment une description des modifications de conventions comptables qui ont dû être adoptées en 2005 par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables.

- Le 1er novembre 2004, la Banque a adopté les recommandations d'une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») qui exige la consolidation sur une base prospective des entités à détenteurs de droits variables par le principal bénéficiaire. Au moment de l'adoption des dispositions de la nouvelle note d'orientation, la Banque a établi qu'elle était le principal bénéficiaire des programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial qu'elle gère et elle a consolidé ces fonds multicédants dans ses états financiers. En conséquence, les valeurs détenues aux fins de placement, les prêts à des particuliers et les prêts sur cartes de crédit ainsi que les autres engagements figurant au bilan consolidé ont augmenté respectivement de 5 milliards de dollars, de 3 milliards de dollars et de 8 milliards de dollars à la date d'adoption des nouvelles normes comptables. La Banque a également établi qu'elle n'était pas le principal bénéficiaire de Fiducie de Capital Scotia et elle a ainsi déconsolidé cette entité, ce qui l'a amenée à reclasser, dans le bilan consolidé, des obligations au titre des instruments de capitaux propres d'un montant de 1,5 milliard de dollars à titre de passif-dépôts des entreprises et des administrations publiques. D'autres EDDV ont été consolidées par la Banque au moment de l'adoption des dispositions de la nouvelle note d'orientation, mais la hausse de l'actif et du passif en découlant a été négligeable.
- Le 1er novembre 2004, conformément aux directives comptables, la Banque a adopté, de manière rétroactive et avec retraitement des chiffres des périodes antérieures, une nouvelle prise de position publiée par l'ICCA qui modifie la comptabilisation de certains instruments financiers qui présentent à la fois des caractéristiques d'un élément de passif et d'un élément de capitaux propres. Cette prise de position exige qu'un instrument financier de la Banque qui doit ou peut être réglé par l'émission d'un nombre variable d'instruments

de capitaux propres de la Banque soit présenté à titre d'élément de passif plutôt que de capitaux propres. L'adoption des recommandations de cette prise de position a eu une incidence sur une tranche de 2 milliards de dollars de titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par Fiducie de Capital Scotia et Fiducie de Capital Banque Scotia et sur une tranche de 250 millions de dollars d'actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia. Ces instruments ont été reclassés sur une base rétroactive, passant respectivement de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales et de l'avoir des actionnaires aux obligations au titre des instruments de capitaux propres. De plus, depuis le 1er novembre 2004, conformément aux nouvelles exigences de comptabilisation des EDDV mentionnées précédemment, une tranche de 1,5 milliard de dollars de ces titres fiduciaires de la Banque Scotia a été reclassée de manière prospective dans le passif-dépôts au bilan consolidé.

Ces modifications de conventions comptables n'ont eu aucune incidence sur le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires, le bénéfice par action ou les coefficients réglementaires du capital de la Banque fondés sur le risque.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées ou liées les services bancaires habituels à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des personnes non liées.

Au Canada, des prêts sont actuellement consentis à des administrateurs et à des dirigeants selon les conditions du marché. Le 1er mars 2001, la Banque a cessé de consentir des prêts à taux réduit à ses dirigeants et salariés au Canada. Les bénéficiaires des prêts consentis avant cette date ont des droits acquis jusqu'à l'échéance. La Banque peut consentir des prêts à des dirigeants de certaines filiales et succursales étrangères à des taux réduits ou selon des modalités privilégiées, conformément aux lois et aux pratiques locales. Les prêts aux dirigeants de la Banque totalisaient 5,1 millions de dollars au 31 octobre 2005 (4,5 millions de dollars en 2004) et ceux consentis aux administrateurs, 1,0 million de dollars (0,5 million de dollars en 2004).

Les administrateurs peuvent se servir d'une partie ou de la totalité de leurs jetons de présence pour acquérir des actions ordinaires au prix du marché par le biais du régime d'achat d'actions des administrateurs. Depuis 2004, la Banque n'octroie plus d'options sur actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés à la page 111).

La Banque peut également conclure des arrangements commerciaux avec des entreprises contrôlées par ses administrateurs. Ces arrangements interviennent aux conditions du marché et sont assujettis aux processus habituels de révision du crédit qu'applique la Banque. Les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par ses administrateurs totalisaient 550 millions de dollars au 31 octobre 2005 (587 millions de dollars en 2004), tandis que leur encours réel se situait à 311 millions de dollars (408 millions de dollars en 2004).

La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les apparentés est identifiée et signalée au Comité de vérification et de révision (« CVR ») du conseil d'administration sur une base semestrielle. La surveillance fournie par le CVR répond aux exigences de la *Loi sur les banques*. Il appartient au CVR de passer en revue les politiques et pratiques de la Banque afin de cerner les opérations entre apparentés qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et d'examiner les procédures censées garantir la conformité aux dispositions de la *Loi sur les banques* en ce qui concerne les opérations entre apparentés. Les exigences de la *Loi sur les banques* portent sur une gamme plus vaste d'opérations entre apparentés que celle prévue dans les principes comptables généralement reconnus. En outre, le CVR approuve les modalités de toutes les opérations entre la Banque et les structures d'accueil de titrisation de créances qu'elle parraine afin de s'assurer que ces opérations se font selon les conditions du marché. Le CVR recueille des rapports détaillés qui attestent la conformité de la Banque quant aux procédures qu'elle a établies.

Le service de la vérification de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CVR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière de désignation, d'autorisation et de déclaration des opérations entre apparentés sont bien conçues et appliquées efficacement.

Données supplémentaires*

Risque de crédit

Tableau 14 Répartition géographique de l'actif productif

Aux 30 Septembre (en milliards de dollars)	2005 Solde	2005 Pourcentage de l'actif productif	2004	2003	2002	2001
Amérique du Nord						
Canada	187,2 $	64,2 %	166,9 $	158,5 $	147,8 $	135,3 $
États-Unis	32,5	11,1	25,0	34,1	46,4	43,1
	219,7	75,3	191,9	192,6	194,2	178,4
Europe						
Royaume-Uni	6,8	2,3	7,4	8,1	10,2	10,4
Allemagne	2,0	0,7	3,5	2,9	2,8	3,5
Irlande	4,0	1,4	2,0	1,4	1,6	1,4
France	1,9	0,7	1,1	1,5	1,4	1,5
Pays-Bas	1,7	0,6	0,8	1,5	1,1	1,0
Autres pays d'Europe	4,2	1,4	3,4	4,8	5,0	5,6
	20,6	7,1	18,2	20,2	22,1	23,4
Asie						
Inde	1,5	0,5	2,0	1,1	1,1	1,1
Malaisie	1,8	0,6	1,4	1,5	1,6	1,7
Corée du Sud	1,7	0,6	1,4	1,8	2,3	1,5
Japon	1,0	0,3	1,1	1,7	1,6	1,4
Hong Kong	1,4	0,5	0,9	1,0	1,2	1,4
Autres pays d'Asie	2,7	1,0	2,4	2,0	2,2	1,9
	10,1	3,5	9,2	9,1	10,0	9,0
Antilles						
Jamaïque	2,8	1,0	3,0	2,6	3,4	3,2
Porto Rico	1,7	0,6	1,9	2,1	2,6	2,4
Bahamas	1,8	0,6	1,7	1,7	1,8	1,7
Trinité-et-Tobago	1,7	0,5	1,5	1,6	1,7	1,7
Autres pays des Antilles	6,1	2,1	6,7	6,4	6,9	5,2
	14,1	4,8	14,8	14,4	16,4	14,2
Amérique latine						
Mexique	20,4	7,0	18,7	18,2	20,3	19,7
Chili	3,2	1,1	3,3	3,4	3,6	3,0
Argentine	–	–	–	–	0,2	3,7
Autres pays d'Amérique latine	3,8	1,3	3,5	3,7	3,7	3,9
	27,4	9,4	25,5	25,3	27,8	30,3
Moyen-Orient et Afrique	1,1	0,4	0,7	0,4	0,5	0,4
Provision générale [1]	(1,3)	(0,5)	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(1,5)
Total	291,7 $	100,0 %	258,9 $	260,5 $	269,5 $	254,2 $

1) Aux 31 octobre.

** Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice écoulé.*

Tableau 15 Créances à risque outre-frontière de pays choisis [1]

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter-bancaires	Opérations	Titres d'État et autres valeurs mobilières	Participation dans des filiales et sociétés affiliées[3]	Autres	**Total 2005**	Total 2004
Asie								
Corée du Sud	350 $	– $	330 $	586 $	– $	12 $	**1 278 $**	1 358 $
Japon	630	79	109	433	–	91	**1 342**	1 238
Malaisie	438	–	3	514	137	15	**1 107**	1 181
Inde	650	–	546	75	–	11	**1 282**	1 369
Hong Kong	297	–	81	529	–	48	**955**	818
Chine	2	40	629	26	–	4	**701**	813
Autres pays d'Asie[2]	305	65	119	228	–	27	**744**	961
	2 672	184	1 817	2 391	137	208	**7 409**	7 738
Amérique latine								
Mexique	1 083	–	60	648	1 445	36	**3 272**	3 076
Brésil	29	–	320	400	–	2	**751**	789
Chili	492	–	4	–	277	–	**773**	839
Venezuela	2	–	6	88	75	–	**171**	202
Argentine	–	–	–	34	–	–	**34**	21
Autres pays d'Amérique latine[4]	1 191	8	74	69	238	–	**1 580**	1 352
	2 797 $	8 $	464 $	1 239 $	2 035 $	38 $	**6 581 $**	6 279 $

1) Les créances à risque outre-frontière sont les créances sur un prêteur situé dans un pays étranger; elles sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie locale et sont établies en fonction du risque ultime.
2) Incluant l'Indonésie, les Philippines, Singapour, Taïwan et la Thaïlande.
3) Compte non tenu d'un écart d'acquisition de 116 $ (104 $ en 2004) au Chili et de 129 $ (néant en 2004) en El Salvador.
4) Incluant la Colombie, le Costa Rica, le El Salvador, le Panama, le Pérou et l'Uruguay.

Tableau 16 Prêts et acceptations par secteur géographique

À l'exclusion des conventions de revente Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	**2005**	2004	2003	2002	2001	Pourcentage du total **2005**	Pourcentage du total 2001
Canada							
Provinces de l'Atlantique	**12,1 $**	11,3 $	10,0 $	9,4 $	9,3 $	**7,0 %**	5,9 %
Québec	**9,8**	8,4	7,9	7,1	6,9	**5,6**	4,4
Ontario	**72,4**	66,5	60,8	55,5	51,5	**41,7**	32,8
Manitoba et Saskatchewan	**5,3**	5,1	5,0	4,8	4,8	**3,1**	3,0
Alberta	**14,7**	13,7	11,7	11,1	11,1	**8,4**	7,0
Colombie-Britannique	**14,2**	13,3	12,8	12,3	12,2	**8,2**	7,8
	128,5	118,3	108,2	100,2	95,8	**74,0**	60,9
Étranger							
États-Unis	**8,8**	9,8	13,8	21,5	21,5	**5,1**	13,7
Europe	**7,3**	6,1	8,0	10,8	10,3	**4,2**	6,6
Antilles	**10,1**	10,1	10,2	11,6	10,6	**5,8**	6,7
Asie	**5,5**	4,4	4,6	4,9	5,2	**3,2**	3,3
Amérique latine	**13,7**	12,2	12,2	13,1	15,0	**7,9**	9,5
Moyen-Orient et Afrique	**1,0**	0,6	0,4	0,3	0,3	**0,6**	0,2
	46,4	43,2	49,2	62,2	62,9	**26,8**	40,0
Provision générale[1]	**(1,3)**	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(1,5)	**(0,8)**	(0,9)
Total des prêts et acceptations	**173,6 $**	160,1 $	155,9 $	160,9 $	157,2	**100,0 %**	100,0 %

1) Aux 31 octobre.

Tableau 17 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteur

À l'exclusion des conventions de revente Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2005 Solde	2005 Pourcentage du total	2004	2003	2002
Prêts aux ménages					
Prêts hypothécaires à l'habitation	74,6 $	43,0 %	68,3 $	60,4 $	55,9 $
Prêts aux particuliers	34,2	19,7	29,8	25,6	22,9
	108,8	62,7	98,1	86,0	78,8
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile					
Pétrole et gaz	2,9	1,7	3,1	2,6	3,8
Exploitation minière et métaux de première fusion	2,8	1,6	3,0	3,3	4,0
Aliments et boissons	2,3	1,3	2,3	2,5	3,1
Agriculture	2,2	1,3	2,2	2,3	2,3
Produits forestiers	1,8	1,0	1,4	1,6	2,6
Matériel électrique et autre matériel	1,2	0,7	1,3	1,6	2,2
Autres secteurs des ressources et de la fabrication	5,2	3,0	4,7	5,5	6,3
	18,4	10,6	18,0	19,4	24,3
Banques et autres services financiers	9,5	5,5	7,5	6,5	7,9
Secteur immobilier et construction	6,1	3,5	5,5	7,0	7,2
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	5,2	3,0	5,4	5,7	5,1
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	4,5	2,6	4,6	4,8	5,0
Transport	4,0	2,3	3,6	3,8	4,8
Hôtels	2,5	1,4	2,4	2,9	3,0
Services aux entreprises	1,8	1,0	1,5	1,9	2,2
Administrations publiques	1,6	0,9	1,7	1,7	1,3
Services publics	1,5	0,9	1,9	2,8	4,6
Médias	1,5	0,9	1,7	2,5	2,9
Télécommunications et câble	1,4	0,8	2,0	3,2	4,8
Loisirs et divertissements	1,2	0,7	1,7	2,1	2,4
Autres services	6,9	4,0	5,9	7,1	8,1
	66,1	38,1	63,4	71,4	83,6
	174,9	100,8	161,5	157,4	162,4
Provision générale [1]	(1,3)	(0,8)	(1,4)	(1,5)	(1,5)
Total des prêts et acceptations	173,6 $	100,0 %	160,1 $	155,9 $	160,9 $

1) Aux 31 octobre.

Tableau 18 Instruments de crédit hors bilan

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Engagements de crédit	99,9 $	104,2 $	110,5 $	127,0 $	132,6 $
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	15,8	14,4	14,2	14,8	11,5
Opérations de prêt sur titres, engagements d'achat de titres et autres	9,3	4,8	7,7	5,9	4,9
Total	125,0 $	123,4 $	132,4 $	147,7 $	149,0 $

Tableau 19 Provisions pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations

Pour les exercices (en pourcentage)	2005	2004	2003	2002	2001
Réseau canadien					
Clientèle privée	0,22 %	0,23 %	0,26 %	0,28 %	0,28 %
Clientèle commerciale	0,23	0,53	0,32	0,41	0,47
	0,22	0,28	0,27	0,30	0,31
Opérations internationales [1]	0,23	0,23	0,23	1,41	0,77
Scotia Capitaux [2]	(0,31)	0,42	1,60	3,04	1,74
Total partiel pondéré – provisions spécifiques	0,14	0,27	0,48	1,05	0,68
Provision générale	(0,02)	(0,05)	–	–	0,10
Total pondéré	0,12 %	0,22 %	0,48 %	1,05 %	0,78%

1) Compte tenu des reprises de 64 $ en 2003 et d'une charge de 454 $ en 2002 liées à l'Argentine, créances à risque outre-frontière comprises.
2) Services aux grandes entreprises seulement.

Tableau 20 Évolution du montant net des prêts douteux [1]

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Montant brut des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	**2 200 $**	3 241 $	3 987 $	4 439 $	2 741 $
Ajouts	**1 263**	1 774	2 634	4 843	
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	**(1 034)**	(1 680)	(1 936)	(1 789)	
Ajouts nets	**229**	94	698	3 054	1 820
Acquisition de filiales	**64**	–	–	–	906
Cession des activités de Scotiabank Quilmes [2]	**–**	–	–	(1 006)	–
Radiations	**(650)**	(982)	(927)	(2 376)	(1 165)
Redressement de change et autres	**(23)**	(153)	(517)	(124)	137
Solde à la fin de l'exercice	**1 820**	2 200	3 241	3 987	4 439
Provision spécifique pour créances irrécouvrables					
Solde au début de l'exercice	**1 321**	1 719	1 892	2 705	1 502
Acquisition de filiales	**59**	–	–	–	919
Provision spécifique pour créances irrécouvrables	**275**	490	893	2 029	1 250
Cession des activités de Scotiabank Quilmes [2]	**–**	–	–	(504)	–
Radiations	**(650)**	(982)	(927)	(2 376)	(1 165)
Recouvrements	**205**	158	164	169	123
Redressement de change et autres [3]	**(71)**	(64)	(303)	(131)	76
Solde à la fin de l'exercice	**1 139**	1 321	1 719	1 892	2 705
Montant net des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	**879**	1 522	2 095	1 734	1 239
Variation nette du montant brut des prêts douteux	**(380)**	(1 041)	(746)	(452)	1 698
Variation nette de la provision spécifique pour créances irrécouvrables	**182**	398	173	813	(1 203)
Solde à la fin de l'exercice	**681**	879	1 522	2 095	1 734
Provision générale pour créances irrécouvrables	**1 330**	1 375	1 475	1 475	1 475
Solde après déduction de la provision générale	**(649) $**	(496) $	47 $	620 $	259 $

1) Compte non tenu du montant net des prêts douteux à des pays désignés à marché naissant au cours des exercices antérieurs à 2004.
2) Compte tenu de l'incidence du redressement de change.
3) Compte tenu d'un virement de 2 $ provenant des autres engagements en 2005, d'un reclassement de 23 $ prélevé de la provision pour risque-pays et d'un virement de 8 $ aux autres engagements en 2004.

Tableau 21 Provision spécifique pour créances irrécouvrables par secteur d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Réseau canadien					
Clientèle privée	**225 $**	207 $	204 $	197 $	185 $
Clientèle commerciale	**49**	110	68	85	98
	274	317	272	282	283
Opérations internationales					
Amérique latine [1]	**56**	4	(29)	434	162
Antilles	**16**	53	84	73	62
Asie et Europe	**(2)**	13	18	16	26
	70	70	73	523	250
Scotia Capitaux					
Canada	**(12)**	(15)	124	37	38
États-Unis	**(93)**	54	270	1 131	671
Autres pays	**34**	67	155	79	45
	(71)	106	549	1 247	754
Autres	**2**	(3)	(1)	(23)	(37)
Total	**275 $**	490 $	893 $	2 029 $	1 250 $

1) Compte tenu des reprises de 64 $ en 2003 et d'une charge de 454 $ en 2002 sur des provisions spécifiques constituées à l'égard de l'Argentine, créances à risque outre-frontière comprises.

Tableau 22 Provision spécifique par catégorie d'emprunteur

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Prêts aux particuliers	286 $	241 $	246 $
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile			
Pétrole et gaz	(3)	–	(51)
Aliments et boissons	(18)	60	54
Produits forestiers	10	(6)	19
Agriculture	13	41	25
Matériel électrique et autre matériel	1	(7)	42
Exploitation minière et métaux de première fusion	(44)	10	56
Divers	25	15	25
	(16)	113	170
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	4	20	34
Banques et autres services financiers	3	–	–
Transport	(8)	(24)	140
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	(17)	81	25
Services publics	(68)	28	113
Télécommunications et câble	19	2	27
Secteur immobilier et construction	6	6	55
Médias	(2)	–	–
Hôtels	(5)	(6)	30
Administrations publiques	7	1	1
Services aux entreprises	1	–	67
Loisirs et divertissements	24	(16)	14
Autres services	41	44	35
	(11)	249	711
	275	490	957
Argentine	–	–	(64)
Total des provisions spécifiques	275 $	490 $	893 $

Tableau 23 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteur

	2005			2004		
À l'exclusion des conventions de revente Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables	Montant brut
Prêts aux particuliers	168 $	(462) $	630 $	135 $	(460) $	595 $
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Ressources et fabrication, sauf le secteur de l'automobile						
Pétrole et gaz	–	–	–	–	–	–
Aliments et boissons	19	(22)	41	36	(97)	133
Produits forestiers	–	(17)	17	3	(7)	10
Agriculture	21	(31)	52	18	(28)	46
Matériel électrique et autre matériel	19	(14)	33	32	(30)	62
Exploitation minière et métaux de première fusion	18	(48)	66	24	(63)	87
Divers	46	(50)	96	64	(75)	139
	123	(182)	305	177	(300)	477
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	19	(13)	32	21	(29)	50
Banques et autres services financiers	–	(15)	15	9	(10)	19
Transport	3	(48)	51	32	(49)	81
Distribution en gros et au détail, sauf le secteur de l'automobile	19	(45)	64	40	(88)	128
Services publics	21	(36)	57	157	(121)	278
Télécommunications et câble	192	(35)	227	193	(38)	231
Secteur immobilier et construction	2	(126)	128	41	(112)	153
Médias	2	(13)	15	3	(16)	19
Hôtels	18	(23)	41	18	(25)	43
Administrations publiques	9	(12)	21	–	(3)	3
Services aux entreprises	3	(7)	10	3	(8)	11
Loisirs et divertissements	73	(33)	106	2	(10)	12
Autres services	29	(89)	118	48	(52)	100
	513	(677)	1 190	744	(861)	1,605
	681	(1 139) $	1 820 $	879	(1 321) $	2 200 $
Provision pour créances irrécouvrables – générale	(1 330)			(1 375)		
Montant net des prêts douteux après la provision générale	(649)$			(496) $		

Capital

Tableau 24 Activités de dotation en capital

Émissions		Échéances/rachats
Capital de catégorie 1		Actions privilégiées
15 mars 2005	300 000 000 $ d'actions privilégiées de série 13 à dividende non cumulatif	Aucune
		Débentures subordonnées
		Aucune

Tableau 25 Actif pondéré en fonction du risque

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)			2005		2004	
Facteur de conversion	Facteur de pondération		Montant brut	Pondéré en fonction du risque	Montant brut	Pondéré en fonction du risque
Au bilan						
–	0 – 20 %	Liquidités	20,5 $	2,8 $	17,2 $	2,4 $
–	0 – 100 %	Valeurs mobilières [1]	73,5	7,4	58,8	7,6
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	75,4	25,3	68,8	22,4
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	123,2	85,1	110,0	80,7
–	0 – 100 %	Autres éléments d'actif	21,4	5,3	24,4	5,1
		Total au bilan	314,0	125,9	279,2	118,2
Hors bilan						
		Instruments de crédit indirect				
0 – 10 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à un an et moins	57,6	1,2	67,0	–
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	0,9	0,2	0,8	0,2
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	42,3	17,4	37,1	15,7
50 %	0 – 100 %	Garanties d'exécution	6,7	3,4	5,3	2,6
100 %	0 – 100 %	Lettres de crédit de soutien, lettres de garantie, prêts sur titres et autres engagements	17,5	7,5	13,2	7,0
			125,0	29,7	123,4	25,5
		Instruments relatifs aux taux d'intérêt				
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de garantie de taux d'intérêt	100,1	–	120,0	–
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	415,9	1,3	472,3	1,8
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	64,9	0,1	95,9	0,1
			580,9	1,4	688,2	1,9
		Instruments relatifs aux devises				
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats sur devises	188,1	1,5	186,1	2,1
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	61,6	1,9	52,6	1,6
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	4,3	–	5,7	0,1
			254,0	3,4	244,4	3,8
		Autres instruments dérivés				
6 – 10 %	0 – 50 %	Swaps de capitaux propres et options sur capitaux propres	27,5	0,8	23,3	0,5
6 – 15 %	0 – 50 %	Dérivés de crédit	21,0	0,5	18,8	0,3
7 – 15 %	0 – 50 %	Autres	2,9	0,1	2,6	0,1
			51,4	1,4	44,7	0,9
		Total hors bilan	1 011,3	35,9	1 100,7	32,1
		Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risque	1 325,3	161,8	1 379,9	150,3
		Incidence des accords généraux de compensation		(2,3)		(2,7)
		Risque de marché – équivalent de l'actif à risque [1]		3,3		2,9
		Total	1 325,3 $	162,8 $	1 379,9 $	150,5 $

1) Comprend les éléments d'actif assujettis au risque de marché. La pondération du risque lié à ces éléments d'actif est comprise dans la rubrique «Risque de marché – équivalent de l'actif à risque».

Autres informations

Tableau 26 Composantes du revenu net en pourcentage de l'actif total moyen [1)]

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en pourcentage)	2005	2004	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net	**2,00 %**	2,10 %	2,16 %	2,29 %	2,32 %
Provision pour créances irrécouvrables	**(0,07)**	(0,14)	(0,31)	(0,69)	(0,53)
Autres revenus	**1,46**	1,52	1,39	1,33	1,50
Revenu d'intérêts net et autres revenus	**3,39**	3,48	3,24	2,93	3,29
Frais autres que d'intérêts	**(1,95)**	(2,06)	(1,98)	(2,01)	(2,08)
Revenu net avant les éléments ci-dessous	**1,44**	1,42	1,26	0,92	1,21
Provision pour impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	**(0,40)**	(0,40)	(0,42)	(0,34)	(0,45)
Revenu net	**1,04 %**	1,02 %	0,84 %	0,58 %	0,76 %
Actif total moyen (en milliards de dollars)	**309,4 $**	284,0 $	288,5 $	296,9 $	271,8 $

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La provision pour impôts sur le revenu a été redressée en conséquence : 326 millions de dollars en 2005; 274 millions de dollars en 2004; 278 millions de dollars en 2003; 268 millions de dollars en 2002; 230 millions de dollars en 2001.

Tableau 27 Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Provision générale	**1 330 $**	1 375 $	1 475 $	1 475 $	1 475 $
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur valeurs détenues aux fins de placement					
Actions privilégiées et ordinaires	**449 $**	502 $	164 $	(131) $	35 $
Obligations de pays à marché naissant	**574**	507	512	219	298
Autres titres à revenu fixe	**(38)**	39	27	(113)	204
	1 035 $	1 048 $	703 $	(25) $	537 $

Tableau 28 Biens sous administration et biens sous gestion

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Biens sous administration					
Particuliers					
Courtage au détail	**64,2 $**	54,2 $	47,4 $	41,0 $	40,1 $
Gestion de placements et services fiduciaires	**57,0**	53,4	56,6	57,1	51,2
	121,2	107,6	104,0	98,1	91,3
Fonds communs de placement	**18,4**	15,8	14,2	14,4	14,1
Institutions	**31,8**	33,4	43,8	31,9	47,7
Total	**171,4 $**	156,8 $	162,0 $	144,4 $	153,1 $
Biens sous gestion					
Particuliers	**9,4 $**	7,5 $	7,0 $	7,8 $	8,2 $
Fonds communs de placement	**13,4**	11,8	11,6	12,2	12,0
Institutions	**3,8**	1,9	1,4	1,5	1,7
Total	**26,6 $**	21,2 $	20,0 $	21,5 $	21,9 $

Tableau 29 Honoraires des vérificateurs des actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)	2005	2004
Services de vérification	**12,8 $**	13,1 $
Services liés à la vérification	**1,6**	0,5
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	**1,6**	3,2
Divers services autres que de vérification	**1,4**	3,2
	17,4 $	20,0 $

Tableau 30 Principales informations trimestrielles

Pour les trimestres	2005 T4	2005 T3	2005 T2	2005 T1	2004 T4	2004 T3	2004 T2	2004 T1
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net [1] (BMEF [2])	1 581	1 561	1 552	1 503	1 461	1 497	1 521	1 496
Total des revenus [1] (BMEF [2])	2 735	2 689	2 688	2 614	2 457	2 532	2 770	2 536
Provision pour créances irrécouvrables	36	85	35	74	40	50	130	170
Frais autres que d'intérêts	1 579	1 517	1 490	1 457	1 461	1 472	1 523	1 406
Provision pour impôts sur le revenu [1] (BMEF [2])	289	286	320	278	238	262	311	249
Revenu net [1]	811	784	826	788	705	731	784	688
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	803	775	822	784	701	727	780	684
Rendement de l'exploitation								
Bénéfice de base par action [3] (en dollars)	0,81	0,78	0,82	0,78	0,70	0,72	0,77	0,68
Bénéfice dilué par action [3] (en dollars)	0,80	0,77	0,81	0,77	0,69	0,71	0,75	0,67
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	20,5	19,9	22,3	21,0	18,8	19,4	21,8	19,4
Ratio de productivité [1] (en pourcentage)(BMEF [2])	57,8	56,4	55,4	55,7	59,4	58,1	55,0	55,4
Marge nette sur intérêts sur l'actif total moyen [1] (en pourcentage)(BMEF [2])	1,97	1,97	2,07	2,00	2,06	2,09	2,16	2,11
Données du bilan (en milliards de dollars)								
Liquidités et valeurs mobilières	94,0	95,9	93,4	89,1	75,9	85,0	81,3	81,6
Prêts et acceptations	198,6	199,5	192,8	188,6	178,9	182,2	179,9	175,7
Total de l'actif	314,0	317,5	309,1	300,5	279,2	286,9	283,6	281,5
Dépôts	217,4	220,0	214,8	206,9	195,2	201,1	197,6	191,8
Actions privilégiées [1]	0,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	15,5	15,6	15,3	14,9	14,7	15,0	14,9	14,2
Biens sous administration	171,4	166,7	163,0	158,0	156,8	162,1	162,3	167,7
Biens sous gestion	26,6	24,0	23,4	22,6	21,2	21,2	20,9	20,5
Mesures du capital (en pourcentage)								
Coefficient du capital de catégorie 1	11,1	11,1	11,4	11,2	11,5	11,3	11,2	10,9
Coefficient du capital total	13,2	13,1	13,4	13,5	13,9	13,7	13,6	13,4
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque	9,7	9,7	9,8	9,8	9,9	9,8	9,7	9,5
Coefficient du capital-actions ordinaire corporel à l'actif pondéré en fonction du risque [4]	9,3	9,3	9,5	9,5	9,7	9,5	9,4	9,2
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	162,8	163,8	160,1	155,5	150,5	155,5	155,7	153,5
Qualité du crédit								
Montant net des prêts douteux [5] (en millions de dollars)	681	573	666	762	879	1 198	1 371	1 487
Provision générale pour créances irrécouvrables (en millions de dollars)	1 330	1 375	1 375	1 375	1 375	1 425	1 475	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations [5]	0,34	0,29	0,35	0,40	0,49	0,66	0,76	0,85
Provision spécifique pour créances irrécouvrables en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations (annualisée)	0,16	0,17	0,07	0,16	0,20	0,22	0,30	0,38
Données sur les actions ordinaires								
Cours des actions [3] (en dollars)								
Haut	44,22	42,64	41,37	41,35	40,00	36,88	37,45	34,24
Bas	40,31	39,19	38,63	36,41	35,28	32,90	33,38	31,08
Clôture	42,99	41,75	39,99	39,50	39,60	36,60	35,15	33,75
Actions en circulation [3](en millions)								
Nombre moyen – de base	995	995	996	1 006	1 008	1 008	1 011	1 011
Nombre moyen – dilué	1 008	1 009	1 011	1 021	1 024	1 024	1 028	1 027
Fin du trimestre	990	995	994	998	1 009	1 008	1 009	1 011 [6]
Dividendes par action [3] (en dollars)	0,34	0,34	0,32	0,32	0,30	0,30	0,25	0,25
Taux de rendement des actions (en pourcentage)	3,2	3,3	3,2	3,3	3,2	3,4	2,8	3,1
Ratio de distribution [7] (en pourcentage)	42,1	43,7	38,7	41,1	43,1	41,6	32,4	37,0
Valeur boursière (en milliards de dollars)	42,6	41,5	39,7	39,4	39,9	36,9	35,5	34,1
Valeur comptable par action [3] (en dollars)	15,64	15,68	15,44	14,95	14,56	14,86	14,73	14,05
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	2,7	2,7	2,6	2,6	2,7	2,5	2,4	2,4
Ratio cours-bénéfice (sur 4 trimestres)	13,5	13,6	13,2	13,3	13,8	13,0	13,0	13,5

1) Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.
2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures hors PCGR, à la page 33.
3) Les montants ont été rajustés rétroactivement de manière à rendre compte du dividende en actions, versé le 28 avril 2004, égal à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux pour une.
4) Représente le capital-actions ordinaire et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives, moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.
5) Le montant net des prêts douteux est le montant des prêts douteux, diminué de la provision spécifique pour créances irrécouvrables.
6) Comprend 1,4 million d'actions détenues par la filiale de courtage de la Banque.
7) Représente le dividende sur actions ordinaires du trimestre, en pourcentage du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires au cours du trimestre.

Statistiques des onze derniers exercices
Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002
Actif				
Liquidités	**20 505 $**	17 155 $	20 581 $	20 273 $
Valeurs mobilières				
Placement	**23 452**	15 717	20 293	21 602
Négociation	**50 007**	43 056	42 899	34 592
	73 459	58 773	63 192	56 194
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	**75 520**	69 018	61 646	56 295
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**34 695**	30 182	26 277	23 363
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**62 681**	57 384	64 313	77 181
Valeurs mobilières acquises aux termes d'ententes de revente	**20 578**	17 880	22 648	32 262
	193 474	174 464	174 884	189 101
Provision pour créances irrécouvrables	**2 469**	2 696	3 217	3 430
	191 005	171 768	171 667	185 671
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**7 576**	7 086	6 811	8 399
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	**11 622**	14 198	15 308	15 821
Terrains, bâtiments et matériel	**1 934**	1 872	1 944	2 101
Autres éléments d'actif	**7 924**	8 360	6 389	7 921
	29 056	31 516	30 452	34 242
	314 025 $	279 212 $	285 892 $	296 380 $
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôts				
Particuliers	**83 953 $**	79 020 $	76 431 $	75 558 $
Entreprises et administrations publiques	**109 389**	94 125	93 541	93 830
Banques	**24 103**	22 051	22 700	26 230
	217 445	195 196	192 672	195 618
Autres				
Acceptations	**7 576**	7 086	6 811	8 399
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues aux termes d'ententes de rachat	**26 032**	19 428	28 686	31 881
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	**11 250**	7 585	9 219	8 737
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	**11 193**	14 054	14 758	15 500
Autres engagements	**20 794**	15 733	14 145	15 678
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales [2]	**306**	280	326	662
	77 151	64 166	73 945	80 857
Débentures subordonnées	**2 597**	2 615	2 661	3 878
Obligations au titre des instruments de capitaux propres [2]	**750**	2 250	2 500	2 225
Avoir des actionnaires				
Capital-actions				
Actions privilégiées [2]	**600**	300	300	300
Actions ordinaires et surplus d'apport	**3 317**	3 229	3 141	3 002
Bénéfices non répartis et écart de conversion cumulatif	**12 165**	11 456	10 673	10 500
	16 082	14 985	14 114	13 802
	314 025 $	279 212 $	285 892 $	296 380 $

1) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés de négociation évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.
2) Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.

2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995 [1]
20 160 $	18 744 $	17 115 $	22 900 $	18 174 $	14 737 $	16 728 $
25 450	19 565	20 030	17 392	17 091	15 835	13 820
27 834	21 821	13 939	12 108	10 908	10 070	8 154
53 284	41 386	33 969	29 500	27 999	25 905	21 974
52 592	50 037	47 916	45 884	41 727	30 683	28 620
20 116	17 988	16 748	18 801	17 764	16 801	15 343
79 460	78 172	69 873	76 542	59 353	50 408	47 741
27 500	23 559	13 921	11 189	8 520	9 112	8 378
179 668	169 756	148 458	152 416	127 364	107 004	100 082
4 236	2 853	2 599	1 934	1 625	1 568	2 295
175 432	166 903	145 859	150 482	125 739	105 436	97 787
9 301	8 807	9 163	8 888	7 575	5 945	5 563
15 886	8 244	8 039	13 675	8 925	8 978	–
2 325	1 631	1 681	1 759	1 716	1 523	1 485
8 037	7 456	6 865	6 384	5 025	2 777	3 652
35 549	26 138	25 748	30 706	23 241	19 223	10 700
284 425 $	253 171 $	222 691 $	233 588 $	195 153 $	165 301 $	147 189 $
75 573 $	68 972 $	65 715 $	62 656 $	59 239 $	47 768 $	45 538 $
80 810	76 980	64 070	70 779	56 928	44 981	41 747
29 812	27 948	26 833	32 925	22 808	25 145	24 060
186 195	173 900	156 618	166 360	138 975	117 894	111 345
9 301	8 807	9 163	8 888	7 575	5 945	5 563
30 627	23 792	16 781	14 603	11 559	7 894	7 354
6 442	4 297	2 833	3 121	3 739	6 509	5 416
15 453	8 715	8 651	14 360	8 872	8 571	–
15 369	14 586	11 667	9 787	9 731	7 387	6 809
586	229	198	173	137	101	133
77 778	60 426	49 293	50 932	41 613	36 407	25 275
5 344	5 370	5 374	5 482	5 167	3 251	3 249
1 975	1 975	1 475	1 475	1 468	1 325	1 225
300	300	300	300	–	–	350
2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994
9 913	8 435	6 953	6 414	5 363	4 263	3 751
13 133	11 500	9 931	9 339	7 930	6 424	6 095
284 425 $	253 171 $	222 691 $	233 588 $	195 153 $	165 301 $	147 189 $

État consolidé des revenus

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2005	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts				
Prêts	**10 053 $**	9 074 $	9 945 $	10 708 $
Valeurs mobilières	**3 104**	2 662	2 859	3 087
Dépôts à d'autres banques	**646**	441	442	573
	13 803	12 177	13 246	14 368
Frais d'intérêts				
Dépôts	**5 755**	4 790	5 222	5 519
Débentures subordonnées	**134**	112	139	203
Obligations au titre des instruments de capitaux propres [2]	**53**	164	182	158
Autres	**1 990**	1 410	1 735	1 971
	7 932	6 476	7 278	7 851
Revenu d'intérêts net [2]	**5 871**	5 701	5 968	6 517
Provision pour créances irrécouvrables	**230**	390	893	2 029
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables [2]	**5 641**	5 311	5 075	4 488
Autres revenus	**4 529**	4 320	4 015	3 942
Revenu d'intérêts net et autres revenus [2]	**10 170**	9 631	9 090	8 430
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et avantages sociaux	**3 488**	3 452	3 361	3 344
Autres [3]	**2 555**	2 410	2 370	2 630
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	**–**	–	–	–
	6 043	5 862	5 731	5 974
Revenu avant éléments ci-dessous [2]	**4 127**	3 769	3 359	2 456
Provision pour impôts sur le revenu [2]	**847**	786	777	594
Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle [2]	**71**	75	160	154
Revenu net [2]	**3 209 $**	2 908 $	2 422 $	1 708 $
Dividendes versés sur actions privilégiées et autres dividendes [2]	**25**	16	16	16
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	**3 184 $**	2 892 $	2 406 $	1 692 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) [4] :				
Bénéfice de base	**998**	1 010	1 010	1 009
Bénéfice dilué	**1 012**	1 026	1 026	1 026
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) [4] :				
Bénéfice de base	**3,19 $**	2,87 $	2,38 $	1,68 $
Bénéfice dilué	**3,15 $**	2,82 $	2,34 $	1,65 $
Dividendes par action ordinaire (en dollars) [4]	**1,32 $**	1,10 $	0,84 $	0,73 $

1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), y compris les exigences du Surintendant des institutions financières, sauf pour l'imputation de l'augmentation de la provision générale pour créances irrécouvrables comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le Surintendant en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la provision générale de 550 $ avant impôts (314 $ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des revenus, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 $ pour la provision pour créances irrécouvrables, 1 145 $ pour le revenu net, 1,14 $ pour le bénéfice de base par action et 1,13 $ pour le bénéfice dilué par action.
2) Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.
3) Les autres frais autres que d'intérêts comprennent a) en 2003 et en 2002, une perte sur cession des activités d'une filiale de 31 $ et de 237 $, respectivement; b) en 1997, une radiation de 26 $ de l'écart d'acquisition et c) en 1994, une radiation de 162 $ de l'écart d'acquisition.
4) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004 et du fractionnement d'actions du 12 février 1998, à raison de deux actions pour une.

2001	2000	1999 [1]	1998	1997	1996	1995
13 049 $	12 129 $	10 654 $	10 269 $	8 082 $	7 881 $	8 007 $
3 062	2 286	1 874	1 815	1 636	1 757	1 991
872	916	943	1 007	770	740	597
16 983	15 331	13 471	13 091	10 488	10 378	10 595
8 233	8 192	7 284	7 303	5 714	5 969	6 166
303	324	314	354	260	214	209
136	120	99	99	98	95	72
2 247	1 616	1 201	1 057	797	841	1 046
10 919	10 252	8 898	8 813	6 869	7 119	7 493
6 064	5 079	4 573	4 278	3 619	3 259	3 102
1 425	765	635	595	35	380	560
4 639	4 314	3 938	3 683	3 584	2 879	2 542
4 071	3 665	3 183	2 858	2 683	2 008	1 498
8 710	7 979	7 121	6 541	6 267	4 887	4 040
3 220	2 944	2 627	2 501	2 202	1 910	1 652
2 442	2 209	2 149	1 945	1 607	1 327	1 192
–	(34)	(20)	–	250	(20)	–
5 662	5 119	4 756	4 446	4 059	3 217	2 844
3 048	2 860	2 365	2 095	2 208	1 670	1 196
869	983	860	755	758	665	371
102	43	46	38	34	31	21
2 077 $	1 834 $	1 459 $	1 302 $	1 416 $	974 $	804 $
16	16	16	5	1	18	32
2 061 $	1 818 $	1 443 $	1 297 $	1 415 $	956 $	772 $
1 001	991	986	982	958	937	914
1 018	1 003	996	993	966	939	915
2,06 $	1,83 $	1,46 $	1,32 $	1,48 $	1,02 $	0,84 $
2,02 $	1,81 $	1,45 $	1,31 $	1,46 $	1,02 $	0,84 $
0,62 $	0,50 $	0,44 $	0,40 $	0,37 $	0,33 $	0,31 $

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice [1]	300 $	300 $	300 $	300 $
Émission d'actions [1]	300	–	–	–
Rachat d'actions [1]	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice [1]	600	300	300	300
Actions ordinaires et surplus d'apport				
Solde des actions ordinaires au début de l'exercice	3 228	3 140	3 002	2 920
Émission d'actions	172	117	163	101
Rachat aux fins d'annulation	(84)	(29)	(25)	(19)
Solde des actions ordinaires à la fin de l'exercice	3 316	3 228	3 140	3 002
Surplus d'apport : juste valeur des options d'achat d'actions	1	1	1	–
Total	3 317	3 229	3 141	3 002
Bénéfices non répartis et écart de conversion cumulatif				
Solde au début de l'exercice	11 456	10 673	10 500	9 913
Ajustements	–	–	–	(76) [2]
Revenu net [1]	3 209	2 908	2 422	1 708
Dividendes : Actions privilégiées [1]	(25)	(16)	(16)	(16)
Actions ordinaires	(1 317)	(1 110)	(849)	(732)
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net	(178)	(709)	(1 176)	(137)
Achat d'actions et prime au rachat d'actions [1]	(973)	(290)	(201)	(154)
Autres	(7)	–	(7)	(6)
Solde à la fin de l'exercice	12 165	11 456	10 673	10 500
Total de l'avoir des actionnaires [1]	16 082 $	14 985 $	14 114 $	13 802 $

Autres statistiques [6]

Rendement de l'exploitation				
Bénéfice de base par action (en dollars) [7]	3,19	2,87	2,38	1,68
Bénéfice dilué par action (en dollars) [7]	3,15	2,82	2,34	1,65
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	20,9	19,9	17,6	13,0
Ratio de productivité [1] (en pourcentage)(BMEF)	56,3	56,9	55,9	55,7
Rendement de l'actif [1] (en pourcentage)	1,04	1,02	0,84	0,58
Marge nette sur intérêts divisée par le total de l'actif moyen [1] (en pourcentage)(BMEF)	2,00	2,10	2,16	2,29
Mesures du capital				
Coefficient du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	11,1	11,5	10,8	9,9
Coefficient du capital total (en pourcentage)	13,2	13,9	13,2	12,7
Rapport actif/capital [8]	15,1	13,8	14,4	14,5
Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	9,7	9,9	9,2	8,6
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	9,3	9,7	8,9	8,3
Information sur les actions ordinaires				
Cours de l'action (en dollars) : [7]				
Haut	44,22	40,00	33,70	28,10
Bas	36,41	31,08	22,28	21,01
Clôture	42,99	39,60	32,74	22,94
Nombre d'actions en circulation (en millions de dollars) [7]	990	1 009	1 011	1 008
Dividendes par action (en dollars) [7]	1,32	1,10	0,84	0,73
Ratio de distribution (en pourcentage) [9]	41,4	38,4	35,3	43,2
Rendement des actions (en pourcentage) [10]	3,3	3,1	3,0	3,0
Coefficient de capitalisation des bénéfices [11]	13,5	13,8	13,8	13,7
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) [7]	15,64	14,56	13,67	13,39
Autres données				
Actif total moyen (en millions de dollars)	309 374	283 986	288 513	296 852
Nombre de succursales et de bureaux	1 959	1 871	1 850	1 847
Nombre d'employés [12]	46 631	43 928	43 986	44 633
Nombre de guichets automatiques bancaires	4 449	4 219	3 918	3 693

1) Les chiffres correspondants ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relativement à la différence entre les instruments de capitaux propres et les instruments de passif.
2) Incidence cumulative découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux écarts d'acquisition.
3) Incidence cumulative découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux impôts sur les bénéfices.
4) Si l'augmentation de la provision générale avait été imputée aux revenus (se reporter à la note 1 à la page précédente), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,50 % pour le rendement de l'actif, 1,14 $ pour le bénéfice de base par action, 1,13 $ pour le bénéfice dilué par action, 38,0 % pour le rendement des actions et 14,3 pour le coefficient de capitalisation des bénéfices.
5) Conformément aux directives du Surintendant, la Banque a adopté les nouveaux principes comptables de l'ICCA relatifs aux prêts douteux.

2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
300 $	300 $	300 $	– $	– $	350 $	550 $
–	–	–	300	–	–	–
–	–	–	–	–	(350)	(200)
300	300	300	300	–	–	350
2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994	1 839
155	87	53	58	406	167	155
–	–	–	–	–	–	–
2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994
–	–	–	–	–	–	–
2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994
8 435	6 953	6 414	5 363	4 263	3 751	3 302
(39) [3]	–	(314) [4]	–	–	(116) [5]	–
2 077	1 834	1 459	1 302	1 416	974	804
(16)	(16)	(16)	(5)	(1)	(18)	(32)
(621)	(496)	(429)	(393)	(355)	(305)	(283)
79	163	(160)	152	43	(19)	(15)
–	–	–	–	–	–	–
(2)	(3)	(1)	(5)	(3)	(4)	(25)
9 913	8 435	6 953	6 414	5 363	4 263	3 751
13 133 $	11 500 $	9 931 $	9 339 $	7 930 $	6 424 $	6 095 $
2,06	1,83	1,46 [4]	1,32	1,48	1,02	0,84
2,02	1,81	1,45 [4]	1,31	1,46	1,02	0,84
17,3	17,6	15,3 [4]	15,3	20,2	15,8	14,2
54,6	57,3	60,1	61,2	63,4	59,9	60,9
0,76	0,77	0,64 [4]	0,61	0,79	0,61	0,58
2,32	2,21	2,07	2,06	2,08	2,12	2,30
9,3	8,6	8,1	7,2	6,9	6,7	6,7
13,0	12,2	11,9	10,6	10,4	8,9	9,6
13,5	13,7	13,5	14,9	14,2	16,4	15,2
8,1	7,3	6,9	6,0	5,8	5,5	5,4
7,8	7,0	6,7	5,7	5,6	5,5	5,4
25,25	22,83	18,45	22,35	17,05	10,60	7,57
18,65	13,03	14,30	11,40	10,28	7,10	6,07
21,93	21,75	16,80	16,10	15,54	10,57	7,22
1 008	996	989	984	980	950	929
0,62	0,50	0,44	0,40	0,37	0,33	0,31
30,1	27,3	29,7 [4]	30,3	25,1	31,9	36,7
2,8	2,8	2,7	2,4	2,7	3,7	4,6
10,6	11,9	11,5 [4]	12,2	10,5	10,4	8,5
12,74	11,25	9,74	9,18	8,09	6,76	6,18
271 843	238 664	229 037	213 973	179 176	158 803	137 988
2 005	1 695	1 654	1 741	1 658	1 464	1 460
46 804	40 946	40 894	42 046	38 648	34 592	33 717
3 761	2 669	2 322	2 244	2 030	1 526	1 429

6) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés de négociation évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.
7) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions payé le 28 avril 2004 et du fractionnement d'actions du 12 février 1998, à raison de deux actions pour une.
8) Conformément aux directives du Surintendant, la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif total rajusté par le capital total réglementaire.
9) Dividendes versés en pourcentage du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires.
10) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire pour l'exercice.
11) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.
12) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

ACCEPTATION BANCAIRE (AB) : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE : Actif calculé en appliquant des méthodes de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie d'actif de contrepartie. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant que ne s'appliquent les pondérations de risque pertinentes.

BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE (BMEF) : Majoration du revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION : Biens qui appartiennent à des clients à qui la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

CAPITAL : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

COEFFICIENTS DU CAPITAL TOTAL : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non admissibles. Le capital de catégorie 2 se compose surtout d'actions privilégiées à dividende cumulatif, de débentures subordonnées et de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total.

CONTRAT À TERME NORMALISÉ : Engagement d'acheter ou de vendre un montant désigné de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt désigné s'applique à un montant nominal de référence pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

CONTRAT SUR DEVISES : Engagement d'acheter ou de vendre un montant déterminé de devises à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONVENTION DE RACHAT : Engagement relatif à des actifs vendus aux termes d'une entente de rachat. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

CONVENTION DE REVENTE : Engagement relatif à des actifs acquis aux termes d'une entente de revente. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt sur nantissement à court terme.

COUVERTURE : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

ENTITÉ À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES : Entité dont les capitaux propres à risque sont insuffisants pour lui permettre de financer elle-même ses activités ou lorsque ses investisseurs en instruments de capitaux propres ne présentent pas, collectivement, certaines des caractéristiques essentielles d'une participation financière conférant le contrôle.

ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan détenus à des fins de négociation tels que des contrats de taux d'intérêt et de change. L'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable de ces titres et instruments est imputé au revenu à titre de gain ou de perte.

GAIN OU PERTE DE CHANGE : Gain ou perte non matérialisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

INSTRUMENT HORS BILAN : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET LETTRES DE GARANTIE : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients à qui elle avance ainsi des fonds.

MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de l'actif total moyen.

MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

OBLIGATION AU TITRE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : Instrument financier, répondant généralement aux critères du capital de catégorie 1, qui peut être réglé pour un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la Banque.

OPTION: Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

PAYS DÉSIGNÉS À MARCHÉ NAISSANT (PDMN) : Pays dans le cas desquels la Banque est tenue par le BSIF de constituer une provision pour risques-pays, du fait qu'elle leur a consenti des prêts ou qu'elle leur a acheté des titres.

POINT DE BASE : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

PRÊT DOUTEUX : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

PRODUIT DÉRIVÉ : Contrat financier dont la valeur est fonction du prix, du taux d'intérêt, du taux de change ou de l'indice des prix sous-jacents. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

PROVISION GÉNÉRALE : Provision constituée par la Banque pour comptabiliser les pertes sur prêts qui sont survenues en date du bilan, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES : Montant réservé qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour combler toutes les créances irrécouvrables relatives à des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut les provisions spécifiques, la provision pour risques-pays ainsi que la provision générale.

PROVISION POUR RISQUES-PAYS : Montant mis de côté initialement dans les années 1987 à 1989 pour couvrir les pertes éventuelles découlant de l'exposition au risque attribuable à un groupe de pays à marché naissant désignés par le BSIF.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES : Ratio de rentabilité égal au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

SERVICE INTERMÉDIAIRE : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de gestion du risque et de mesure. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est une convention permettant l'échange de flux de paiements d'intérêt, habituellement un taux flottant pour un taux fixe, sur un montant nominal de référence et pour une période donnée. Un swap de devises est une convention d'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

TITRISATION : Processus en vertu duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet, en temps normal, différentes catégories de titres adossés à des actifs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise habituellement ces cessions comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc soustraits du bilan consolidé de la Banque.

VALEUR À RISQUE (VAR) : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

États financiers consolidés 2005

Table des matières

92 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
92 Rapport des vérificateurs
93 Bilan consolidé
94 État consolidé des revenus
95 État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
96 État consolidé des flux de trésorerie
97 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») répond de l'intégrité et de la présentation fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques.*

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la Banque a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procédures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, dont le mandat consiste à protéger les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour déterminer si les dispositions de la *Loi sur les banques* sont observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification et de révision, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de vérification et de révision examine toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de ses conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Pour être en mesure d'exprimer leur opinion sur les états financiers consolidés, les vérificateurs nommés par les actionnaires examinent les principaux aspects du système de contrôle interne et effectuent les travaux qu'ils jugent appropriés. Ils communiquent librement avec le comité de vérification et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification, notamment leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Rick Waugh
Président
et chef de la direction

Luc A. Vanneste
Vice-président à la direction et
chef des affaires financières

Toronto, le 29 novembre 2005

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, le 29 novembre 2005

Bilans consolidés

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004[1]
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt	**2 501 $**	1 921 $
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	**15 182**	12 932
Métaux précieux	**2 822**	2 302
	20 505	17 155
Valeurs mobilières (note 3)		
Placement	**23 452**	15 717
Négociation	**50 007**	43 056
	73 459	58 773
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	**75 520**	69 018
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**34 695**	30 182
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	**62 681**	57 384
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	**20 578**	17 880
	193 474	174 464
Provision pour créances irrécouvrables (note 5 b))	**2 469**	2 696
	191 005	171 768
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**7 576**	7 086
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 23 d))	**11 622**	14 198
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	**1 934**	1 872
Écart d'acquisition (note 8)	**498**	261
Autres actifs incorporels (note 8)	**235**	240
Autres éléments d'actif (note 9)	**7 191**	7 859
	29 056	31 516
	314 025 $	279 212 $
Passif et avoir des actionnaires		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	**83 953 $**	79 020 $
Entreprises et administrations publiques	**109 389**	94 125
Banques	**24 103**	22 051
	217 445	195 196
Autres		
Acceptations	**7 576**	7 086
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	**26 032**	19 428
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	**11 250**	7 585
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 23 d))	**11 193**	14 054
Autres engagements (note 11)	**20 794**	15 733
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	**306**	280
	77 151	64 166
Débentures subordonnées (note 12)	**2 597**	2 615
Obligations au titre des instruments de capitaux propres (note 13)	**750**	2 250
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 14)		
Actions privilégiées	**600**	300
Actions ordinaires et surplus d'apport	**3 317**	3 229
Bénéfices non répartis	**14 126**	13 239
Écart de conversion cumulatif	**(1 961)**	(1 783)
	16 082	14 985
	314 025 $	279 212 $

Arthur R.A. Scace
Président du conseil

Rick Waugh
Président et chef de la direction

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des revenus

Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004[1]	2003[1]
Revenu d'intérêts			
Prêts	**10 053 $**	9 074 $	9 945 $
Valeurs mobilières	**3 104**	2 662	2 859
Dépôts à d'autres banques	**646**	441	442
	13 803	12 177	13 246
Frais d'intérêts			
Dépôts	**5 755**	4 790	5 222
Débentures subordonnées	**134**	112	139
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**53**	164	182
Autres	**1 990**	1 410	1 735
	7 932	6 476	7 278
Revenu d'intérêts net	**5 871**	5 701	5 968
Provision pour créances irrécouvrables (note 5 b))	**230**	390	893
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	**5 641**	5 311	5 075
Autres revenus			
Revenus de cartes	**251**	231	204
Services de dépôt et de paiement	**701**	646	593
Fonds communs de placement	**193**	171	161
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	**600**	504	455
Commissions de crédit	**542**	583	684
Revenus de négociation	**594**	476	501
Services de banque d'investissement	**680**	648	673
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement (note 3)	**414**	477	159
Revenus de titrisation	**79**	111	140
Autres	**475**	473	445
	4 529	4 320	4 015
Revenu d'intérêts net et autres revenus	**10 170**	9 631	9 090
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	**3 488**	3 452	3 361
Frais de locaux et technologie	**1 148**	1 139	1 156
Communications	**255**	248	251
Publicité et prospection	**232**	210	199
Honoraires	**186**	163	141
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	**147**	142	144
Autres frais	**587**	508	479
	6 043	5 862	5 731
Revenu avant les éléments ci-dessous	**4 127**	3 769	3 359
Provision pour impôts sur le revenu (note 16)	**847**	786	777
Quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle	**71**	75	160
Revenu net	**3 209 $**	2 908 $	2 422 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**25**	16	16
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	**3 184 $**	2 892 $	2 406 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)[2] (note 18) :			
De base	**998**	1 010	1 010
Dilué	**1 012**	1 026	1 026
Revenu par action ordinaire (en dollars)[2][3] (note 18) :			
De base	**3,19 $**	2,87 $	2,38 $
Dilué	**3,15 $**	2,82 $	2,34 $
Dividendes par action ordinaire (en dollars)[2]	**1,32 $**	1,10 $	0,84 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.
2) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.
3) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004[1]	2003[1]
Actions privilégiées (note 14)			
Solde au début de l'exercice	**300 $**	300 $	300 $
Émissions	**300**	–	–
Solde à la fin de l'exercice	**600**	300	300
Actions ordinaires et surplus d'apport			
Actions ordinaires (note 14) :			
Solde au début de l'exercice	**3 228**	3 140	3 002
Émissions	**172**	117	163
Rachat aux fins d'annulation	**(84)**	(29)	(25)
Solde à la fin de l'exercice	**3 316**	3 228	3 140
Surplus d'apport : juste valeur des options d'achat d'actions (note 15)	**1**	1	1
Total	**3 317**	3 229	3 141
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	**13 239**	11 747	10 398
Revenu net	**3 209**	2 908	2 422
Dividendes : actions privilégiées	**(25)**	(16)	(16)
actions ordinaires	**(1 317)**	(1 110)	(849)
Achat d'actions	**(973)**	(290)	(201)
Autres	**(7)**	–	(7)
Solde à la fin de l'exercice	**14 126**	13 239	11 747
Écart de conversion cumulatif			
Solde au début de l'exercice	**(1 783)**	(1 074)	102
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net[2]	**(178)**	(709)	(1 176)
Solde à la fin de l'exercice	**(1 961)**	(1 783)	(1 074)
Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice	**16 082 $**	14 985 $	14 114 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.

2) Comprend le montant net des gains (pertes) de change non réalisés sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes de (416)$ ((1 085)$ en 2004; (2 185)$ en 2003) et les gains (pertes) découlant des activités de couverture de change connexes de 238 $ (376 $ en 2004; 1 009 $ en 2003).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Provenance et (utilisation) des flux de trésorerie Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004 [1]	2003 [1]
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	**3 209 $**	2 908 $	2 422 $
Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	**202**	216	237
Provision pour créances irrécouvrables	**230**	390	893
Impôts futurs	**(231)**	(87)	(108)
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement	**(414)**	(477)	(159)
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	**(204)**	(103)	406
Titres détenus à des fins de négociation	**(7 014)**	(1 514)	(10 218)
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, montant net	**(400)**	350	(375)
Autres, montant net	**1 300**	(718)	(244)
	(3 322)	965	(7 146)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts	**22 282**	8 106	10 941
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	**6 676**	(8 011)	722
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	**3 693**	(1 528)	653
Rachat/remboursement de débentures subordonnées	**–**	–	(1 059)
Obligations émises au titre des instruments de capitaux propres	**–**	–	750
Rachat/remboursement d'obligations au titre des instruments de capitaux propres	**–**	(260)	(494)
Capital-actions émis	**416**	114	163
Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation	**(1 057)**	(319)	(226)
Dividendes versés en espèces	**(1 342)**	(1 126)	(865)
Autres, montant net	**806**	(230)	(1 165)
	31 474	(3 254)	9 420
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	**(2 814)**	3 483	(2 061)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	**(23 910)**	(7 998)	(903)
Titrisation de prêts	**2 153**	3 514	2 443
Valeurs détenues aux fins de placement			
Achats	**(26 200)**	(24 471)	(26 566)
Échéances	**12 955**	14 742	10 685
Ventes	**10 724**	14 384	15 168
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	**(168)**	(228)	(135)
Autres, montant net [2]	**(276)**	(59)	(449)
	(27 536)	3 367	(1 818)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(36)**	(54)	(148)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie [3]	**580**	1 024	308
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**1 921**	897	589
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**2 501 $**	1 921 $	897 $
Composition :			
Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt	**2 501 $**	1 921 $	1 373 $
Chèques et autres effets en circulation, montant net [3]	**–**	–	(476)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**2 501 $**	1 921 $	897 $
Décaissements effectués pour :			
Intérêts	**8 142 $**	6 581 $	7 153 $
Impôts sur le revenu	**907 $**	751 $	414 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences comptables de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.

2) Comprend des placements dans des filiales, déduction faite d'un montant de 49 $ au titre de la contrepartie autre qu'en espèces constituée d'actions ordinaires de trésorerie (néant en 2004; néant en 2003) et d'un montant de 17 $ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la date d'acquisition (néant en 2004; 38 $ en 2003).

3) Au quatrième trimestre de l'exercice 2004, la Banque a changé prospectivement la présentation au bilan consolidé de certains types de chèques et d'autres éléments en circulation. Ces éléments sont inscrits à leur montant brut sous différents postes de l'actif et du passif, alors qu'ils étaient auparavant constatés à leur montant net au poste « Chèques et autres éléments en circulation » sous la rubrique « Autres engagements » au bilan consolidé. Ce changement dans la méthode de présentation au bilan a fait en sorte que certains types de chèques et d'autres effets en circulation ne sont plus comptabilisés au poste des espèces et quasi-espèces. Il a également entraîné une augmentation de 519 $ de la variation des espèces et quasi-espèces nets de 2004. Cette situation s'explique par l'adoption d'une nouvelle norme comptable en matière d'information financière publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette nouvelle norme élimine la pratique, qui était en vigueur dans le secteur, à titre de source à consulter en matière de principes comptables généralement reconnus.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Page	Note	
98	1.	Principales conventions comptables
102	2.	Changements de conventions comptables futurs
103	3.	Valeurs mobilières
104	4.	Prêts
105	5.	Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables
106	6.	Entités à détenteurs de droits variables
107	7.	Terrains, bâtiments et matériel
107	8.	Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
107	9.	Autres éléments d'actif
108	10.	Dépôts
108	11.	Autres engagements
108	12.	Débentures subordonnées
109	13.	Obligations au titre des instruments de capitaux propres
110	14.	Capital-actions
111	15.	Rémunération à base d'actions
113	16.	Impôts sur le revenu
114	17.	Avantages sociaux futurs
116	18.	Revenu par action ordinaire
116	19.	Opérations entre apparentés
116	20.	Résultats d'exploitation sectoriels
119	21.	Garanties, engagements et passif éventuel
121	22.	Instruments financiers
124	23.	Instruments dérivés
128	24.	Acquisitions
129	25.	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») ont été préparés conformément au chapitre 308 de la *Loi sur les banques* qui stipule, à moins d'indication contraire par le Surintendant des institutions financières du Canada (le « Surintendant »), que les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du Surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables se conforment, à tous les égards importants, aux PCGR canadiens. En outre, la note 25 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et présente des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des frais de l'exercice. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, compliqués ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, on retrouve la provision pour créances irrécouvrables, la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur le revenu, les prestations de retraite et les avantages sociaux futurs, la moins-value permanente des valeurs mobilières détenues à des fins de placement et la détermination du principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les résultats réels pourraient être différents des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Banque ainsi que de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote.

Les placements dans les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et sont portés aux « Valeurs détenues aux fins de placement » au bilan consolidé. La part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée au poste « Valeurs mobilières » sous la rubrique « Revenus d'intérêts » de l'état consolidé des revenus.

Changement de convention comptable

En date du 1er novembre 2004, la Banque a adopté les recommandations d'une nouvelle note d'orientation comptable publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), qui exige la consolidation des EDDV par le principal bénéficiaire. Une entité est une EDDV lorsque les conditions énoncées ci-après, ou une des deux conditions, sont volontairement remplies : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par des tiers; b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La note d'orientation sur les EDDV exclut aussi certaines entités de son champ d'application. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Les placements dans les EDDV sur lesquelles la Banque exerce une influence notable mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Au moment de l'adoption des dispositions de la nouvelle note d'orientation comptable, la Banque a établi qu'elle était le principal bénéficiaire des programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial qu'elle gère et elle a consolidé ces fonds multicédants dans ses états financiers. En conséquence, les valeurs détenues aux fins de placement, les prêts personnels et prêts sur cartes de crédit et les autres engagements figurant au bilan consolidé ont augmenté de 5 milliards de dollars, de 3 milliards de dollars et de 8 milliards de dollars, respectivement. Se reporter à la note 6 pour l'établissement des soldes du total de l'actif au 31 octobre 2005.

La Banque a également établi qu'elle n'était pas le principal bénéficiaire de Fiducie de Capital Banque Scotia. Par conséquent, à l'adoption des recommandations de la nouvelle note d'orientation comptable, la Banque a déconsolidé cette entité avec application prospective, d'où le reclassement, dans le bilan consolidé, d'obligations au titre des instruments de capitaux propres d'un montant de 1,5 milliard de dollars à titre de passif-dépôts des entreprises et des administrations publiques.

D'autres structures ont été consolidées par la Banque lors de l'adoption des dispositions de la nouvelle note d'orientation comptable. Toutefois, l'augmentation du total de l'actif et du total du passif qui a découlé de ces consolidations a été négligeable. L'adoption des exigences de la nouvelle note d'orientation comptable n'a eu aucune incidence sur le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires ni sur le revenu par action.

Les normalisateurs comptables continuent de délibérer sur les problèmes relatifs à la note d'orientation sur les EDDV. Étant donné que ces problèmes sont examinés et que des refontes des directives comptables sont effectuées, l'incidence de cette nouvelle note d'orientation, telle qu'elle est décrite ci-dessus, pourrait changer dans l'avenir.

Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que les éléments d'actif et de passif libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires libellés en devises de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des placements en monnaies étrangères dans les succursales, les filiales et les sociétés associées autonomes sont portés au débit ou au crédit de l'écart de conversion cumulatif au bilan consolidé; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés de l'écart de conversion cumulatif au bilan consolidé dans l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes découlant des activités de la Banque et de ses établissements étrangers intégrés, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste, sont constatés au poste « Revenus de négociation » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus.

Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en monnaies étrangères des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans le compte « Liquidités » au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite au poste « Autres engagements » au bilan consolidé.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières détenues sont réparties dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation. Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidités et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non

amorti, les primes et les escomptes étant amortis au poste « Valeurs mobilières » sous la rubrique « Revenu d'intérêts » sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et les pertes à la cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, sont constatés sous la rubrique « Autres revenus », au poste « Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement » dans l'état consolidé des revenus.

Les valeurs détenues aux fins de négociation sont acquises en vue de leur revente à court terme et sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes à la cession de ces valeurs de même que les redressements de la valeur marchande sont inscrits à titre de revenus de négociation sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus, sauf pour les montants ayant trait aux valeurs mobilières utilisées comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, lesquels figurent au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état consolidé des revenus.

Actifs acquis en vertu d'ententes de revente et obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties et sont inscrits au prix coûtant. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert

L'obligation pour la Banque de livrer des valeurs qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces valeurs sont constatés au poste « Revenus de négociation » sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus. Les intérêts débiteurs sur les titres de créances vendus à découvert sont inscrits au poste « Frais d'intérêts » dans l'état consolidé des revenus.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés en tenant compte de la déduction de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêts provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés au poste « Autres éléments d'actif » au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par le gouvernement du Canada (ou par l'un des gouvernements provinciaux du Canada) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les biens saisis qui sont reçus après le 30 avril 2003 et qui répondent à des critères définis sont comptabilisés au poste « Autres éléments d'actif » au bilan consolidé, à leur juste valeur diminuée des frais de vente, comme des biens destinés à la vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, inscrits initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités. Avant le 1er mai 2003, les biens saisis étaient compris dans les prêts douteux et réputés destinés à la vente.

Les commissions sur prêts sont portées à la rubrique « Revenu d'intérêts » de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans le revenu d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont reportés et amortis sur la durée restante du prêt initial. Les frais de syndication de prêts sont compris dans les commissions de crédit sous la rubrique « Autres revenus » lorsque la syndication est terminée.

Provision pour créances irrécouvrables

De l'avis de la direction, la provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à des banques, les titres substituts de prêts, les valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations et les autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont généralement comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour créances irrécouvrables.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationaux, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour créances irrécouvrables. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit, certains prêts à des particuliers et certains prêts hypothécaires à l'habitation internationaux sont calculées selon une méthode fondée sur l'historique des prêts. Les provisions pour créances irrécouvrables touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont portées au poste « Autres engagements » au bilan consolidé.

Provision générale

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, que des pertes sont survenues mais que celles-ci ne peuvent être liées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotes de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour tenir compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée à l'aide de statistiques migratoires et de statistiques par défaut selon la cote de risque, l'importance de la perte dans le cas d'un défaut de paiement et la vulnérabilité aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données quantitatives récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantita-

tive) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs quantitatifs tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes de même que l'importance des taux de délinquance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et d'hypothèques, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs implicites; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts qui n'ont pas été expressément prévues.

La provision générale pour créances irrécouvrables est portée en réduction des prêts au bilan consolidé.

Cession de prêts

Les cessions de prêts à un tiers sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit du bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre de frais de gestion.

Les intérêts conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la presque totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, à titre de valeurs mobilières détenues aux fins de placement. On vérifie régulièrement ces intérêts conservés, à la recherche d'une moins-value permanente. Lorsque les flux de trésorerie prévus ont connu une fluctuation défavorable et que la juste valeur des intérêts conservés est inférieure à leur valeur comptable, celle-ci est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge sur les revenus de titrisation dans l'état consolidé des revenus. Les autres intérêts conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires d'agents sont portés au poste « Revenus de titrisation », sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé sous le poste « Autres engagements » ou sous le poste « Autres éléments d'actif ».

En ce qui concerne la vente de prêts productifs (autres que les titrisations), qui fait partie des stratégies de gestion du risque de crédit de la Banque, les gains et les pertes à la vente de ces prêts sont désormais comptabilisés au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus ». Par contre, les gains et les pertes à la vente de prêts douteux sont déclarés dans la provision pour créances irrécouvrables.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements au bilan consolidé. La Banque a une créance égale contre ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste « Commissions de crédit » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel et logiciels – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail. Avant le 1er novembre 2003, les coûts concernant les logiciels étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés. Ce changement qui découle de l'élimination par l'ICCA de la pratique courante comme source de PCGR n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2004.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une EDDV, qui est une entreprise dont la Banque est le principal bénéficiaire, sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont plus amortis mais soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la perte de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile, n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances laissent présager que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. L'amortissement des actifs incorporels est inscrit au poste « Frais autres que d'intérêts » dans l'état consolidé des revenus.

Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Modification de conventions comptables :

En date du 1er novembre 2004, tel qu'il était requis, la Banque a adopté rétroactivement avec redressement des états financiers antérieurs une nouvelle prise de position publiée par l'ICCA modifiant la comptabilisation de certains instruments financiers qui possèdent les caractéristiques à la fois des passifs et des capitaux propres. Cette prise de position exige que les instruments devant ou pouvant être réglés au moyen d'instruments de capitaux propres de l'émetteur soient présentés à titre de passifs plutôt qu'à titre de capitaux propres.

Cette prise de position a touché l'émission par la Fiducie de Capital Scotia et la Fiducie de Capital Banque Scotia de titres de la Fiducie de la Banque Scotia d'un montant de 2 milliards de dollars et l'émission par la Société de placement hypothécaire Scotia d'actions privilégiées d'un montant de 250 millions de dollars. Ces instruments ont été rétroactivement reclassés, passant des postes « Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales » et « Avoir des actionnaires », respectivement, au poste « Obligations au titre des instruments de capitaux propres ». De même, les décaissements de 164 millions de dollars pour l'exercice 2004 (182 millions de dollars pour 2003) liés à ces instruments ont été rétroactivement reclassés comme intérêts débiteurs, tandis qu'avant l'exercice 2005, de tels décaissements ont été comptabilisés à titre de quote-part du revenu net des filiales revenant aux actionnaires sans contrôle de 134 millions de dollars (120 millions de dollars en 2003) et de dividendes versés sur les actions privilégiées de 23 millions de dollars (55 millions de dollars en 2003), déduction faite de la provision pour impôts sur le revenu de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2003).

De plus, en date du 1er novembre 2004, en vertu d'une nouvelle prise de position comptable canadienne relative aux EDDV, un montant de 1,5 milliard de dollars correspondant à des titres de la Fiducie de la Banque Scotia a été prospectivement reclassé au passif-dépôts figurant au bilan consolidé (se reporter aux changements de conventions comptables ci-dessus en ce qui concerne le périmètre de consolidation).

Toutefois, ces changements n'ont eu aucune incidence sur le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires ni sur le revenu par action. De même, ils n'ont pas eu d'incidence sur les ratios de capital réglementaire de la Banque, étant donné que les nouvelles obligations au titre des instruments de capitaux propres de catégorie 1 continueront de faire partie du capital de catégorie 1 admissible aux fins de la réglementation.

Impôts sur le revenu

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le revenu applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au revenu imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouvrés ou réglés. Les impôts futurs modifiés en raison de changements aux taux d'imposition sont comptabilisés dans le revenu de la période au cours de laquelle la modification est en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé, au poste « Autres éléments d'actif » ou « Autres engagements ».

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en Bourse, soit des contrats négociés hors Bourse. Les instruments dérivés négociés en Bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors Bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à ces contrats de dérivés à des fins de négociation de même qu'afin de gérer ses risques, liés principalement aux fluctuations du cours des devises et des taux d'intérêt, dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif. Les activités de négociation sont conclues afin de répondre aux besoins des clients de la Banque et de dégager également un revenu pour le compte de la Banque.

Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur (se reporter à la note 23 d)). L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation tient compte, en fonction du portefeuille, du risque de crédit du client et des coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains et les pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus au poste « Revenus de négociation » sous la rubrique « Autres Revenus » dans l'état consolidé des revenus. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont inscrits de façon distincte au poste « Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation », au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de négociation) sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques. Ils regroupent les instruments qui répondent à certains critères bien précis pour le recours à la comptabilité de couverture.

Le 1er novembre 2003, la Banque a adopté la nouvelle note d'orientation concernant les relations de couverture, publiée par l'ICCA. Cette note d'orientation établit certaines conditions d'admissibilité quant à l'utilisation de la comptabilité de couverture, lesquelles sont plus rigoureuses et davantage formelles que les normes antérieures. La Banque documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture. Ce processus fait intervenir l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les actifs et passifs connexes au bilan consolidé, ou encore entre les instruments dérivés et les engagements fermes connexes ou les opérations prévues. La Banque détermine aussi formellement, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La Banque a réévalué ses relations de couverture en date du 1er novembre 2003, et l'opération a donné lieu à une perte nette non matérialisée de 44 millions de dollars découlant des instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture à la lumière des nouveaux critères. Ce montant a été reporté dans les autres éléments d'actif, au bilan consolidé, et est constaté dans l'état consolidé des revenus dans la mesure où les éléments couverts à l'origine ont une incidence sur le revenu net. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2004.

Les revenus et les charges liés aux instruments dérivés désignés comme couvertures et admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans l'état consolidé des revenus de la période au cours de laquelle l'élément couvert est constaté. Si une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est par la suite comptabilisé à sa juste valeur. Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des revenus de la façon suivante : les contrats liés à des taux d'intérêt sont constatés dans le « Revenu d'intérêts net », les options ayant servi à la gestion des placements en valeurs mobilières, dans les « Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement », et les autres contrats des dérivés dans la rubrique « Autres revenus », au poste « Autres ». Les revenus à recevoir et les frais à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont portés aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements », selon le cas, au bilan consolidé.

Lorsque la Banque gère ses risques à l'aide de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste « Autres » sous la rubrique « Autres revenus », dans l'état consolidé des revenus. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste « Salaires et avantages sociaux » dans l'état consolidé des revenus.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs aux employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service de l'employé et du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également d'autres avantages sociaux futurs qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et l'assurance-vie, de même que des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et des congés rémunérés.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables émises par la direction, notamment en ce qui a trait aux taux à long terme liés au rendement prévu des actifs en couverture, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'escompte est établi à partir des conditions du marché à la date des calculs. Le rendement prévu des actifs en couverture est généralement fondé sur la valeur marchande des actifs en couverture, les gains et les pertes sur les investissements en actions étant constatés sur une période de trois ans. Les investissements à revenu fixe sont pour leur part constatés à la valeur marchande. Le principal régime de retraite de la Banque utilise le 31 août comme date de mesure, tandis que les autres principaux régimes d'avantages sociaux futurs utilisent le 31 juillet.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes ayant eu une incidence sur les avantages sociaux déjà obtenus est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée jusqu'à l'admissibilité intégrale aux prestations des salariés actifs. Pour les principaux régimes de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans. Pour les autres principaux régimes de retraite, ces périodes s'échelonnent entre 7 ans et 27 ans. Si l'excédent du gain actuariel net non réalisé (de la perte actuarielle nette non réalisée) dépasse de 10 % les actifs en couverture ou l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, la tranche excédentaire sera alors généralement amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée des salariés actifs. De plus, une

provision pour moins-value est constituée pour tout excédent de la charge au titre des prestations payées d'avance sur les prestations futures prévues. Pour les principaux régimes de la Banque et les services principaux, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans et de 7 ans 27 ans, respectivement. Une provision pour moins-value est constituée si la charge au titre des prestations payées d'avance (l'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées) est supérieure aux prestations futures prévues de la Banque.

L'écart entre le total des montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et le total des cotisations versées est inclus aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements », suivant le cas, au bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants reconnus du régime sont inclus aux postes « Autres éléments d'actif » et « Autres engagements » au bilan consolidé.

Rémunération à base d'actions

La Banque offre des régimes d'options d'achat d'actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains employés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 15.

Les options d'achat d'actions octroyées aux employés après le 1er novembre 2002 sont assorties de droits à la plus-value d'actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. Les options assorties de la composante DPV sont des attributions pouvant requérir un règlement au comptant et qui, par conséquent, sont comptabilisées au poste « Autres engagements » figurant au bilan consolidé. Les variations de ce passif, qui découlent de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées au poste « Salaires et avantages sociaux » de l'état consolidé des revenus en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un employé choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante DPV, tant le prix de levée que la charge à payer sont portés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque sont comptabilisés de la même façon que les options d'achat d'actions assorties de la composante DPV. La charge de rémunération à base d'actions est constatée graduellement sur la période d'acquisition applicable.

Les options d'achat d'actions octroyées après le 1er novembre 2002 aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction ne sont pas assorties de la composante DPV. Elles sont imputées aux revenus selon une méthode axée sur la juste valeur (modèle de Black et Scholes) et constatées au poste « Autres frais » sous la rubrique « Frais autres que d'intérêts », avec un crédit correspondant dans le surplus d'apport au bilan consolidé.

Les options d'achat d'actions octroyées avant le 1er novembre 2002 sont comptabilisées par la Banque au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la Banque ne constate aucune charge de rémunération, car le prix de levée était fixé à un montant équivalant au cours de clôture le jour précédant l'octroi des options. Lorsque les options sont levées, le produit que la Banque reçoit est porté au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

2. Changements de conventions comptables futurs

La section qui suit résume les changements comptables futurs qui auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice 2005.

Instruments financiers

L'ICCA a publié trois nouvelles normes : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Ces normes s'appliqueront à la Banque le 1er novembre 2006 et comportent les exigences suivantes :

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Tous les actifs et passifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants qui seront comptabilisés au coût après amortissement : prêts et créances, certains titres et passifs financiers non détenus aux fins de négociation. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers qui sont détenus aux fins de négociation continueront d'être inscrits à l'état consolidé des revenus. Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers destinés à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils seront inscrits à l'état consolidé des revenus. Tous les dérivés, y compris les dérivés intégrés devant être comptabilisés séparément, seront inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

Couvertures

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé détenu aux fins de couverture sera déduite à l'état consolidé des revenus de la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur d'un dérivé, dans la mesure où il est en vigueur, sera inscrite dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif ou le passif couvert influe sur l'état consolidé des revenus et, à ce moment-là, la variation connexe de la juste valeur sera également inscrite à l'état consolidé des revenus. Toute couverture présentant une inefficacité sera constatée dans l'état consolidé des revenus.

Résultat étendu

Les gains et pertes non réalisés sur des actifs financiers qui seront destinés à la vente, les gains ou pertes de change non réalisés découlant des activités d'établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie seront inscrits dans un état des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient constatés à l'état consolidé des revenus. Les autres éléments du résultat étendu feront partie de l'avoir des actionnaires.
L'incidence de la mise en œuvre de ces nouvelles normes ne peut pas encore être déterminée car elle dépend des positions non réglées et des stratégies de couverture de la Banque ainsi que de la volatilité des marchés au moment de la transition.

3. Valeurs mobilières

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					2005	2004
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	**Valeur comptable**	Valeur comptable
Valeurs détenues aux fins de placement :							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada[1]	1 606 $	103 $	1 411 $	14 $	– $	**3 134 $**	1 658 $
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	350	30	17	–	–	**397**	384
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6	59	1 498	1 466	–	**3 029**	1 386
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	977	808	912	1 875	–	**4 572**	4 363
Obligations de pays désignés à marché naissant	28	–	105	459	–	**592**	708
Autres titres d'emprunt	1 926	669	5 286	1 088	–	**8 969**	4 353
Actions privilégiées	–	–	3	–	679[2]	**682**	760
Actions ordinaires	–	–	–	–	1 910	**1 910**	1 964
Sociétés associées	–	–	–	5	162[3]	**167**	141
Total	4 893	1 669	9 232	4 907	2 751	**23 452**	15 717
Valeurs détenues aux fins de négociatio[4] :							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	736	1 152	2 403	1 554	–	**5 845**	5 452
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	1 011	489	965	2 113	–	**4 578**	2 923
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	3	–	670	174	–	**847**	711
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	758	1 504	3 273	270	–	**5 805**	5 226
Actions ordinaires	–	–	–	–	25 494	**25 494**	21 447
Autres	1 984	902	3 096	1 238	218	**7 438**	7 297
Total	4 492	4 047	10 407	5 349	25 712	**50 007**	43 056
Total des valeurs mobilières	9 385 $	5 716 $	19 639 $	10 256 $	28 463 $	**73 459 $**	58 773 $
Total par devise (en monnaie canadienne) :							
Dollar canadien	4 911 $	2 319 $	6 562 $	4 335 $	23 207 $	**41 334 $**	34 200 $
Dollar américain	1 929	706	8 531	4 273	5 006	**20 445**	14 528
Autres devises	2 545	2 691	4 546	1 648	250	**11 680**	10 045
Total des valeurs mobilières	9 385 $	5 716 $	19 639 $	10 256 $	28 463 $	**73 459 $**	58 773 $

1) Comprend les valeurs mobilières conservées par la Banque relativement à ses titrisations hypothécaires. Le solde relatif aux titres adossés à des créances hypothécaires se chiffre à 1 214 $ (néant en 2004) (se reporter à la note 4 b)).
2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.
3) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, sont classées sous la colonne « Aucune échéance déterminée ».
4) Les valeurs détenues aux fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005				2004			
	Valeur comptable	**Gains bruts non réalisés**	**Pertes brutes non réalisées**	**Valeur marchande estimative**	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	**3 134 $**	**10 $**	**18 $**	**3 126 $**	1 658 $	– $	– $	1 658 $
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	**397**	**–**	**–**	**397**	384	1	–	385
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	**3 029**	**–**	**50**	**2 979**	1 386	8	1	1 393
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	**4 572**	**411**	**14**	**4 969**	4 363	408	11	4 760
Obligations de pays désignés à marché naissant	**592**	**286**	**–**	**878**	708	360	2	1 066
Autres titres d'emprunt	**8 969**	**48**	**20**	**8 997**	4 353	84	9	4 428
Actions privilégiées	**682**	**21**	**9**	**694**	760	31	11	780
Actions ordinaires	**1 910**	**528**	**34**	**2 404**	1 964	535	39	2 460
Sociétés associées	**167**	**–**	**–**	**167**	141	–	–	141
Total des valeurs détenues aux fins de placement	**23 452 $**	**1 304 $**	**145 $**	**24 611 $**	15 717 $	1 427 $	73 $	17 071 $

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement totalisant 1 159 millions de dollars (1 354 millions de dollars en 2004) sont passés à des gains nets non réalisés de 1 035 millions de dollars (1 048 millions de dollars en 2004) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

Voici une analyse des gains nets réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Gains réalisés	599 $	691 $	492 $
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	185	214	333
Gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement	414 $	477 $	159 $

4. Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit[1] :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Canada :		
Prêts hypothécaires à l'habitation	69 431 $	64 347 $
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	30 122	26 296
Prêts aux entreprises et administrations publiques	24 843	22 294
Valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente	11 683	11 450
	136 079	124 387
États-Unis :		
Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines	9 494	10 591
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente	6 052	3 174
	15 546	13 765
À l'étranger :		
Crédit de détail	10 594	8 513
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	28 411	24 543
Valeurs mobilières achetées en vertu d'ententes de revente	2 844	3 256
	41 849	36 312
	193 474	174 464
Moins : provision pour créances douteuses	2 469	2 696
Total[2]	191 005 $	171 768 $

1) La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.
2) Les prêts libellés en dollars américains totalisent 35 560 $ (30 590 $ en 2004) et les prêts libellés en devises étrangères s'élèvent à 22 466 $ (20 753 $ en 2004).

b) Cession de prêts par titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation au moyen de la création de titres hypothécaires. Le gain net à la cession de prêts hypothécaires résultant de ces titrisations est constaté au titre des « Revenus de titrisation » dans l'état consolidé des revenus. La moyenne pondérée des principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspond à un taux de remboursement par anticipation de 15,2 % (15,6 % en 2004; 14,3 % en 2003), à une marge excédentaire de 1,2 % (1,2 % en 2004; 1,4 % en 2003), et à un taux d'actualisation de 3,8 % (4,2 % en 2004; 4,3 % en 2003). Aucune créance irrécouvrable n'est prévue, les prêts hypothécaires étant assurés. Le tableau qui suit présente les cessions réalisées par la Banque :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Produit net en espèces[1]	2 153 $	3 514 $	2 443 $
Intérêt retenu	66	106	89
Engagement de service retenu	(14)	(23)	(16)
	2 205	3 597	2 516
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	2 161	3 537	2 467
Gain net à la cession	44 $	60 $	49 $

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés de 1 452 $ qui sont titrisés et conservés par la Banque (néant en 2004 et en 2003). Ces actifs sont classés à titre de valeurs détenues aux fins de placement et leur solde s'élève à 1 214 $ (néant en 2004 et en 2003) (se reporter à la note 3).

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des intérêts conservés dans les prêts hypothécaires titrisés et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Valeur comptable des intérêts conservés (en dollars)	**212**	209
Juste valeur des intérêts conservés (en dollars)	**216**	222
Durée moyenne pondérée (en années)	**3**	4
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	**14,8**	14,5
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	**(5)**	(7)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	**(9)**	(14)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	**3,3-4,2**	3,0-4,5
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	**(1)**	(2)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	**(3)**	(4)
Marge excédentaire (en pourcentage)	**1,2**	1,3
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	**(20)**	(20)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	**(39)**	(40)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus puisque la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, une variation dans une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des intérêts conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des éléments d'actif prêts titrisés[1] se résume comme suit :

	2005			2004			2003		
(en millions de dollars)	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
Prêts hypothécaires	**7 801 $**	**– $**	**– $**	7 523 $	– $	– $	5 248 $	– $	– $
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	**809**	**4**	**2**	1 319	5	5	2 417	12	16
Total	**8 610 $**	**4 $**	**2 $**	8 842 $	5 $	5 $	7 665 $	12 $	16 $

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés qui sont titrisés et conservés par la Banque. (se reporter à la note 3).

5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables

a) Prêts douteux

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Montant brut [1]	Provisions spécifiques [2]	2005 Montant net	2004 Montant net
Par type de prêt :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	264 $	(106)$	**158 $**	96 $
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	366	(356)	**10**	39
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 190	(677)	**513**	744
Total	1 820 $[3][4]	(1 139) $	**681 $**	879 $
Par pays :				
Canada			**188 $**	144 $
États-Unis			**249**	442
À l'étranger			**244**	293
Total			**681 $**	879 $

1) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars américains totalisait 612 $ (940 $ en 2004) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élevait à 674 $ (779 $ en 2004).
2) La provision spécifique pour les prêts douteux évalués sur une base individuelle s'élevait à 681 $ (865 $ en 2004).
3) Les prêts douteux non couverts par une provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts aux particuliers totalisaient 151 $ (110 $ en 2004).
4) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 1 939 $ (2 989 $ en 2004).

b) Provision pour créances irrécouvrables

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Provisions spécifiques	Provision générale	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 329 $	1 375 $	**2 704 $**	3 580 $	3 848 $
Présentées avec les valeurs mobilières[1]	–	–	**–**	(363)	–
Radiations[2]	(650)	–	**(650)**	(982)	(948)
Recouvrements	205	–	**205**	158	164
Provisions pour (recouvrements de) pertes sur créances	275	(45)	**230**	390	893
Autres, y compris le redressement de change	(14)[3]	–	**(14)**	(79)	(377)
Solde à la fin de l'exercice[4]	1 145 $	1 330 $	**2 475 $**	2 704 $	3 580 $[1]

1) Depuis le 1er novembre 2003, la provision pour risque-pays liée aux valeurs détenues aux fins de placement n'est plus constatée dans la provision pour créances irrécouvrables et est portée au poste « Placement » sous la rubrique « Valeurs mobilières ».
2) Les radiations des prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de 18 $ (10 $ en 2004; 40 $ en 2003).
3) Comprend un montant de 59 $ à l'acquisition de Banco de Comercio S.A de C.V. au El Salvador.
4) Au 31 octobre 2005, 6 $ (8 $ au 31 octobre 2004; néant au 31 octobre 2003) étaient inscrits au poste « Autres engagements ».

6. Entités à détenteurs de droits variables

En date du 1er novembre 2004, la Banque a adopté les recommandations d'une nouvelle note d'orientation comptable publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), qui exige la consolidation des EDDV par le principal bénéficiaire (se reporter à la note 1). Le tableau qui suit présente l'information concernant les entités à détenteurs de droits variables que la Banque a consolidées et les autres entités à détenteurs de droits variables dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire. Un droit variable significatif est considéré comme existant lorsque la Banque assume ou reçoit entre 10 et 50 % des pertes prévues ou des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

EDDV consolidées[a] :

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Total de l'actif
Programmes canalisateurs de fonds multicédants gérés par la Banque[b]	4 722 $
Instruments de financement[c]	824
Autres[d]	750

Autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif :

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Total de l'actif	Risque de perte maximal[e]
Programmes canalisateurs de fonds multicédants gérés par la Banque[b]	4 085 $	4 712 $
Instruments de financement[c]	1 608	–
Entités à financement structuré[d]	2 076	1 239
Entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés[f]	1 404	375
Autres	486	91

a) Au 31 octobre 2005, les actifs couvrant les obligations de ces EDDV consolidées s'établissaient comme suit : encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt d'un montant de 128 millions de dollars; prêts hypothécaires à l'habitation d'un montant de 763 millions de dollars; valeurs détenues aux fins de placement d'un montant de 5 309 millions de dollars; autres éléments d'actif d'un montant de 96 millions de dollars. En général, les investisseurs dans les obligations des EDDV consolidées n'ont recours qu'aux actifs de ces EDDV et n'ont pas recours à la Banque, sauf lorsque la Banque a fourni une garantie aux investisseurs ou qu'elle est l'autre partie d'une opération sur dérivés faisant intervenir l'EDDV.

b) La Banque administre des programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial, qui font appel à l'achat d'actifs à des tiers, par des fonds multicédants, au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des crédits mobiliers. Les vendeurs continuent de gérer les actifs et d'absorber les premières pertes au titre de leur portion des programmes. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, étant donné qu'ils sont disponibles pour couvrir les obligations des programmes respectifs, mais elle gère, contre rémunération, les programmes de vente de papier commercial. De même, dans certains cas, la Banque agit à titre de contrepartie aux contrats sur instruments dérivés de ces fonds multicédants et leur fournit une partie importante des liquidités de dernier recours et des facilités d'amélioration partielle du crédit. Au 31 octobre 2005, les programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial avaient des engagements totalisant 4 243 millions de dollars pour l'achat futur de titres.

c) La Banque a recours à des entités à vocation spéciale pour faciliter le financement économique de ses propres activités. Les activités de ces entités sont en général limitées à la détention d'un groupe d'actifs ou de créances de la Banque qui sont affectés au financement des distributions à leurs investisseurs. Avant l'adoption de cette nouvelle note d'orientation, la Banque a consolidé tous ces instruments de financement.

d) Ces entités comprennent les entités à vocation spéciale qui sont utilisées afin d'aider les sociétés clientes à obtenir du financement économique. En général, non seulement la Banque mais encore le client investissent dans ces entités et le produit sert à effectuer des prêts aux sociétés affiliées du client.

e) Le risque de perte maximal de la Banque représente la valeur nominale des garanties, des concours de trésorerie et des autres mécanismes de soutien au crédit offerts à l'EDDV, le montant exposé au risque de crédit de certains contrats de dérivés conclus avec les entités et le montant investi lorsque la Banque détient une participation dans l'EDDV. La Banque a inscrit 1 669 millions de dollars au titre de ce risque de perte, provenant essentiellement de sa participation dans des EDDV, à son bilan consolidé au 31 octobre 2005.

f) La Banque détient une participation dans des EDDV qui sont structurées pour répondre à certains besoins des investisseurs. Les prêts ou les dérivés de crédit sont détenus par les EDDV afin de créer des placements de valeurs mobilières pour les investisseurs, qui correspondent aux besoins et aux préférences de ces derniers en matière de placement.

7. Terrains, bâtiments et matériel

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2005 Valeur comptable nette	2004 Valeur comptable nette
Terrains	247 $	– $	**247 $**	236 $
Bâtiments	1 417	400	**1 017**	1 005
Matériel et logiciels	2 464	1 987	**477**	447
Améliorations locatives	700	507	**193**	184
Total	4 828 $	2 894 $	**1 934 $**	1 872 $

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des logiciels ainsi que des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 173 millions de dollars (189 millions de dollars en 2004; 208 millions de dollars en 2003).

8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	115 $	135 $	11 $	**261 $**	270 $	299 $
Acquisitions	–	143	84	**227**	–	76
Amortissement	–	–	–	**–**	–	–
Ajustement de l'écart d'acquisition	–	–	–	**–**	–	(95)[1]
Effets des variations des cours des monnaies étrangères et autres	–	10	–	**10**	(9)	(10)
Solde à la fin de l'exercice	115 $	288 $	95 $	**498 $**	261 $	270 $

Actifs incorporels

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2005 Montant net	2004 Montant net	2003 Montant net
Actifs incorporels	421 $[1]	186 $	**235 $**	240 $	284 $

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base incorporels. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la charge d'amortissement totalisait 29 millions de dollars (27 millions de dollars en 2004; 29 millions de dollars en 2003).

1) Pour les exercices précédents, la Banque a constaté des avantages fiscaux (94 $ en 2004; 102 $ en 2003), relativement à des reports prospectifs de pertes avant acquisition dont il n'avait pas été tenu compte dans l'équation du prix d'achat à la date d'acquisition. Ces avantages fiscaux ont d'abord été utilisés pour réduire l'écart d'acquisition (néant en 2004; 95 $ en 2003) et ensuite pour réduire les actifs incorporels (18 $ en 2004; 7 $ en 2003).

9. Autres éléments d'actif

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Intérêts courus	**1 561 $**	1 608 $
Débiteurs	**1 016**	1 020
Actifs d'impôts futurs (note 16)	**1 295**	1 055
Autres	**3 319**	4 176
Total	**7 191 $**	7 859 $

10. Dépôts

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue – Porteur d'intérêt	Payables à vue – Non-porteur d'intérêt	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2005	2004
Particuliers	1 654 $	1 330 $	30 444 $	50 525 $	**83 953 $**	79 020 $
Entreprises et administrations publiques [1]	11 498	7 180	12 611	78 100	**109 389**	94 125
Banques	98	221	855	22 929	**24 103**	22 051
Total	13 250	8 731	43 910	151 554	**217 445**	195 196
Composition :						
Canada					**154 297**	136 949
États-Unis					**9 778**	9 592
À l'étranger					**53 370**	48 655
Total [2]					**217 445 $**	195 196 $

1) Comprend des dépôts de 1 500 $ (néant en 2004) effectués par la Fiducie de Capital Banque Scotia. Avant le 1er novembre 2004, la Banque consolidait la Fiducie de Capital Banque Scotia, et les passifs de la Fiducie étaient comptabilisés à titre d'obligations au titre des instruments de capitaux propres (se reporter aux notes 1 et 13).
2) Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 51 220 $ (49 923 $ en 2004) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffrent à 33 095 $ (29 193 $ en 2004).

11. Autres engagements

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Intérêts courus	**1 876 $**	2 107 $
Créditeurs et frais à payer	**3 353**	3 280
Revenus reportés	**322**	341
Autres engagements des filiales et des EDDV [1]	**5 969**	919
Certificats-or et certificats-argent	**2 711**	2 018
Passifs d'impôts futurs (note 16)	**62**	56
Autres	**6 501**	7 012
Total	**20 794 $**	15 733 $

1) Exclut les dépôts et les obligations au titre des instruments de capitaux propres.

12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités[1] (devises en millions)	2005	2004
Septembre 2008	6,25	250 $ US	**295 $**	305 $
Février 2011	7,4	Rachetables en tout temps. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	**300**	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	**500**	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	**425**	425
Septembre 2013	8,3	Rachetables en tout temps	**250**	250
Mai 2014	5,75	Rachetables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	**325**	325
Juin 2025	8,9	Rachetables en tout temps	**250**	250
Août 2085	Variable	214 $ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt	**252**	260
			2 597 $	2 615 $

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 3 ans	295 $
De 3 à 5 ans	–
De 5 à 10 ans	1 800
Plus de 10 ans	502
	2 597 $

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

13. Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Les obligations au titre des instruments de capitaux propres sont des instruments financiers qui peuvent être réglés au gré de la Banque au moyen de l'émission d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres. Ces instruments, y compris les valeurs émises par la Fiducie de Capital Banque Scotia qui ne sont pas présentées comme des obligations au titre des instruments de capitaux propres au bilan consolidé de 2005, en raison de la déconsolidation prospective de la Fiducie de Capital Banque Scotia en date du 1er novembre 2004 (se reporter aux notes 1 et 10), demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia[a)]	**250 $**	250 $
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2000-1 émis par la Fiducie de Capital Scotia[b)]	**500**	500
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2002-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia[c)]	**–**	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2003-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia[d)]	**–**	750
	750 $	2 250 $

a) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 $ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il le sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires (se reporter à la note 14 – « Restrictions sur le paiement de dividendes »).

b) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 (« TFB Scotia »). Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 $ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2005 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2005, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur et sous réserve de certains droits prioritaires de la Banque, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter ces titres au comptant ou de trouver d'autres acheteurs pour ceux-ci. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque (se reporter à la note 14 – « Restrictions sur le paiement de dividendes »). Les actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif peuvent être échangées en tout temps, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque.

c) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 33,13 $ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2002 et s'élevait à 11,07 $. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,53125 $ par tranche de 25,00 $ d'actions. Dans certaines circonstances, ces titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,70 $ par tranche de 25,00 $ d'actions (se reporter à la note 14 – « Restrictions sur le paiement de dividendes »). Les actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le 1er novembre 2004, la Banque a déconsolidé la Fiducie de Capital Banque Scotia, et ces passifs ont été reclassés à titre de dépôts (se reporter aux notes 1 et 10).

d) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1. Ces titres donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 31,41 $ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement de dividendes, versé le 30 juin 2003, s'élevait à 23,58 $. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,50 $ par tranche de 25,00 $ d'actions. Dans certaines circonstances, les titres seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,61250 $ par tranche de 25,00 $ d'actions (se reporter à la note 14 – « Restrictions sur le paiement de dividendes »). Les actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le 1er novembre 2004, la Banque a déconsolidé la Fiducie de Capital Banque Scotia, et ces passifs ont été reclassés à titre de dépôts (se reporter aux notes 1 et 10).

14. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005 Nombre	2005 Montant	2004[1] Nombre	2004[1] Montant	2003[1] Nombre	2003[1] Montant
Actions privilégiées :						
Série 12[a]	**12 000 000**	**300 $**	12 000 000	300 $	12 000 000	300 $
Série 13[b]	**12 000 000**	**300**	–	–	–	–
Total des actions privilégiées	**24 000 000**	**600 $**	12 000 000	300 $	12 000 000	300 $
Actions ordinaires :[c]						
En circulation au début de l'exercice	**1 008 505 580**	**3 228 $**	1 010 705 772	3 140 $	1 008 243 800	3 002 $
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions[d]	**154 168**	**6**	178 021	6	143 400	4
Émises en vertu des régimes d'options d'achat d'actions (note 15)	**6 423 684**	**117**	6 760 287	111	10 612 772	159
Émises pour acquisition d'une filiale	**1 195 294**	**49**	–	–	–	–
Rachat aux fins d'annulation[e]	**(26 096 600)**	**(84)**	(9 138 500)	(29)	(8 294 200)	(25)
En circulation à la fin de l'exercice	**990 182 126**	**3 316 $**	1 008 505 580	3 228 $	1 010 705 772	3 140 $
Total du capital-actions		**3 916 $**		3 528 $		3 440 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.

a) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 $ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date de rachat fixée alors.

b) Les actions privilégiées de série 13 à dividende non cumulatif émises le 15 mars 2005 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 $ par action. Le dividende initial versé le 27 juillet 2005 s'est chiffré à 0,4405 $ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 28 avril 2010 moyennant un paiement de 26,00 $ l'action majoré des dividendes déclarés et non versés à la date alors fixée pour le rachat et par la suite d'une prime annuelle dégressive annuelle jusqu'au 28 avril 2014 après quoi aucune prime ne sera versée au rachat.

c) Le 28 avril 2004, la Banque a versé un dividende en actions équivalant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2004. Un tel dividende a le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une. Les chiffres du présent rapport en ce qui a trait au nombre d'actions ordinaires de même qu'à tous les montants par action ont été rajustés rétroactivement.

d) Au 31 octobre 2005, un total de 22 134 489 actions ordinaires étaient réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.

e) En janvier 2005, la Banque a lancé une nouvelle offre publique de rachat, visant le rachat d'au plus 50 millions d'actions ordinaires de la Banque, ce qui représente environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. L'offre se terminera le 5 janvier 2006 ou à la date à laquelle la Banque aura acquis les actions. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la Banque a racheté 26,1 millions d'actions (9,1 millions d'actions en 2004; 8,3 millions d'actions en 2003) au prix moyen de 40,51 $ l'action (34,96 $ l'action en 2004; 27,31 $ l'action en 2003).

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques,* il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance des capitaux propres, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin. En outre, des dividendes ne pourront être déclarés si le total de tous les dividendes déclarés au cours de l'exercice excéderait le total du revenu net de la Banque cumulé pour l'exercice et de son revenu net des deux exercices financiers précédents, à moins que l'approbation du surintendant ne soit obtenue.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia (se reporter à la note 13 « Obligations au titre des instruments de capitaux propres ») ne sont pas versés à une date régulière la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

15. Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options d'achat d'actions

Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. De plus, le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours moyen pondéré du volume négocié à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant immédiatement la date de l'octroi. Les options d'achat d'actions attribuées aux employés après le 1er novembre 2002 sont assorties de droits à la plus-value des actions (« composante DPV »), qui permettent aux employés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2003, la composante DPV a été attribuée rétroactivement aux options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes à ces options d'achat d'actions de l'exercice 2002 sont restées inchangées. Comme les options d'achat d'actions de 2002 étaient hors-jeu au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent linéairement sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date d'octroi. Ces options expirent entre le 3 juin 2006 et le 3 décembre 2014.

Comme l'ont approuvé les actionnaires, des actions ordinaires totalisant 114 millions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime. Des 114 millions, 54,0 millions d'actions ordinaires ont été émises à la levée d'options d'achat d'actions et 37,4 millions d'actions ordinaires ont été réservées pour les options en cours, ce qui laisse 22,6 millions d'actions ordinaires disponibles pour émission à la levée d'options.

En 2001, les actionnaires ont approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs. Au total, 800 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la Banque. Depuis le 1er novembre 2002, les options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs sont passées en charges selon la méthode de la juste valeur. Comme ces options peuvent être levées en totalité à la date de l'octroi, la juste valeur de 0,5 million de dollars pour les 76 000 options sur actions attribuées au cours de l'exercice 2003 a été passée intégralement en charges dans l'état consolidé des revenus. À l'heure actuelle, 224 000 options sont en cours (257 150 en 2004; 282 000 en 2003) à un prix de levée moyen pondéré de 23,19 $ (23,13 $ en 2004; 22,94 $ en 2003). En 2005, 33 150 de ces options ont été levées (24 850 en 2004; aucune en 2003) à un prix de levée moyen pondéré de 22,71 $ (20,95 $ en 2004; néant en 2003). Ces options viennent à échéance entre mars 2011 et décembre 2012. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'octroie plus d'options d'achat d'actions à ces administrateurs.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options d'achat d'actions [1] à l'intention des employés de la Banque

	2005		2004		2003	
Au 31 octobre	**Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)**	**Prix de levée moyen pondéré**	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
Non levées au début de l'exercice	**42 525**	**19,93 $**	47 400	18,80 $	54 226	17,63 $
Octroyées	**1 977**	**39,00**	2 592	31,45	4 240	24,43
Levées	**(6 391)**	**17,00**	(6 735)	15,95	(10 613)	15,00
Confisquées/annulées	**(149)**	**23,57**	(374)	22,64	(411)	19,93
Exercice de la composante DPV	**(604)**	**25,04**	(358)	24,75	(42)	24,68
Non levées à la fin de l'exercice [2]	**37 358**	**21,35 $**	42 525	19,93 $	47 400	18,80 $
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	**29 305**	**19,06 $**	29 523	17,67 $	29 424	16,59 $
Réservées pour octroi	**22 598**		23 821		9 680	

Au 31 octobre 2005	Options non levées			Options pouvant être levées	
Fourchette des prix de levée	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
8,26 $ à 14,18 $	7 139	3,1	13,14 $	7 139	13,14 $
15,28 $ à 21,03 $	14 945	4,2	18,94 $	14 945	18,94 $
24,40 $ à 27,44 $	10 880	6,5	24,60 $	6 648	24,62 $
31,45 $ à 39,00 $	4 394	8,5	34,79 $	573	31,45 $
	37 358	5,1	21,35 $	29 305	19,06 $

1) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.

2) Comprend 15 274 605 (14 482 584 en 2004; 12 750 696 en 2003) options assorties des caractéristiques de la composante DPV.

b) Régimes d'actionnariat des employés

Les employés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui ont été constatées au poste « Salaires et avantages sociaux ». En 2005, les cotisations de la Banque ont totalisé 26 millions de dollars (26 millions de dollars en 2004; 24 millions de dollars en 2003). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités d'actions dont les valeurs correspondent au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value des actions (DPV), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires basées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du prix des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Comme il est décrit ci-dessous, la valeur d'une partie des unités d'actions liées au rendement varie également en fonction du rendement de la Banque. Au moment de l'exercice ou du rachat, des paiements sont versés aux employés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2005, des charges totales de 140 millions de dollars (174 millions de dollars en 2004; 119 millions de dollars en 2003) ont été enregistrées au poste « Salaires et avantages sociaux », déduction faite de gains découlant des valeurs mobilières et des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération à base d'actions de 94 millions de dollars (138 millions de dollars en 2004; 113 millions de dollars en 2003) et d'autres éléments. Voici une description de ces régimes :

Droits à la plus-value des actions (DPV)

Les DPV englobent la composante DPV, décrite ci-dessus, de même que les DPV autonomes qui sont octroyés en lieu et place d'options d'achat d'actions à certains employés résidant dans des pays dont les lois empêchent la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options d'achat d'actions à l'intention des employés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours des actions ordinaires depuis la date d'octroi. Au cours de l'exercice 2005, 2 212 980 DPV ont été attribués (2 830 312 en 2004; 5 368 824 en 2003) et, au 31 octobre 2005, 23 148 386 DPV étaient en cours (24 115 260 en 2004; 23 661 894 en 2003), dont une tranche de 13 611 252 DPV étaient acquis (11 278 066 en 2004; 8 564 344 en 2003).

Régime d'unités sous forme d'actions à dividende différé (UADD)

Aux termes du Régime UADD, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des cadres (que la Banque inscrit au poste « Salaires et avantages sociaux » de l'état consolidé des revenus) en unités sous forme d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2005, 1 581 240 unités étaient en circulation (2 160 146 en 2004; 1 798 382 en 2003).

Régime de participation différée unités-actions à l'intention des administrateurs (PDUA)

Aux termes du Régime PDUA, les administrateurs externes de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque inscrit au poste « Autres frais » de l'état consolidé des revenus) sous forme de participation différée unités-actions dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2005, 145 593 unités étaient en circulation (114 774 en 2004; 94 096 en 2003).

Régime de souscription d'unités d'actions subalternes (SUAS)

Aux termes du Régime SUAS, certains cadres dirigeants reçoivent une prime sous la forme d'unités d'actions subalternes dont les droits sont acquis après trois ans. La charge de rémunération à base d'actions est constatée graduellement sur la période d'acquisition des droits de trois ans, et le paiement des unités aux employés est effectué au comptant à ce moment. Au 31 octobre 2005, 5 179 850 unités avaient été octroyées et étaient en circulation (5 281 075 en 2004; 3 289 900 en 2003), dont aucune n'était acquise ou payée.

Régime d'unités d'actions liées au rendement

En 2004, la Banque a lancé le régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention des dirigeants admissibles. Les primes attribuées en vertu de ce régime sont acquises après trois ans et une partie d'entre elles sont soumises à un critère de rendement mesuré sur une période de trois ans. Ces mesures du rendement sur trois ans tiennent compte du rendement sur les capitaux propres par rapport au chiffre cible et au chiffre total du rendement pour les actionnaires en comparaison d'autres grandes banques canadiennes. La charge de rémunération à base d'actions est constatée de façon uniforme sur la période d'acquisition des droits de trois ans et varie en fonction du rendement obtenu par rapport aux mesures du rendement établies. Le paiement des unités aux employés est effectué au comptant au moment de l'acquisition des droits. Au 31 octobre 2005, 1 279 483 unités avaient été attribuées et étaient en cours (y compris 423 177 unités soumises au critère de rendement), dont aucune n'était acquise.

Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par certains employés (qui s'accumule et est passée en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées en espèces aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sont constatées de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque au poste « Salaires et avantages sociaux » de l'état consolidé des revenus.

Avant l'exercice 2003, le versement reporté était détenu dans une fiducie, qui achetait des actions ordinaires de la Banque sur le marché libre. Par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne s'est pas traduite par une charge pour la Banque.

16. Impôts sur le revenu

La Banque a constaté les impôts sur le revenu suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

a) Éléments constitutifs de la provision pour impôts sur le revenu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Charge d'impôts sur le revenu à l'état consolidé des revenus :			
Impôts exigibles	**1 078 $**	873 $	885 $
Impôts futurs	**(231)**	(87)	(108)
	847	786	777
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	**(3)**	(1)	26
Total de la charge d'impôts sur le revenu	**844 $**	785 $	803 $
Impôts sur le revenu exigibles :			
Canada :			
Fédéral	**377 $**	210 $	303 $
Provincial	**213**	182	206
Étranger	**488**	481	376
	1 078	873	885
Impôts futurs :			
Canada :			
Fédéral	**(198)**	(52)	(48)
Provincial	**(45)**	(7)	(52)
Étranger	**9**	(29)	18
	(234)	(88)	(82)
Total des impôts sur le revenu	**844 $**	785 $	803 $

b) Rapprochement avec le taux réglementaire

L'impôt sur le revenu figurant à l'état consolidé des revenus diffère pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqué le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire :

	2005		2004		2003	
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	**1 443 $**	**35,0 %**	1 325 $	35,2 %	1 222 $	36,4 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :						
Revenu des filiales et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	**(370)**	**(9,0)**	(257)	(6,8)	(233)	(6,9)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	**(210)**	**(5,1)**	(235)	(6,2)	(197)	(5,9)
Incidence sur les impôts futurs des diminutions de taux d'imposition pratiquement en vigueur	**15**	**0,4**	(22)	(0,6)	25	0,7
Autres, montant net	**(31)**	**(0,8)**	(25)	(0,8)	(40)	(1,2)
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	**847 $**	**20,5 %**	786 $	20,8 %	777 $	23,1 %

c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Provision pour créances irrécouvrables	**659 $**	604 $
Rémunération reportée	**301**	219
Revenu reporté	**82**	105
Report prospectif de perte[1)]	**105**	96
Perte à la cession des activités d'une filiale	**87**	87
Locaux et matériel	**(64)**	(73)
Valeurs mobilières	**(58)**	(81)
Caisse de retraite	**(177)**	(165)
Autres	**298**	207
Impôts futurs nets[2)]	**1 233 $**	999 $

1) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 180 $ au 31 octobre 2005 (180 $ en 2004) relativement à des pertes fiscales inutilisées que des filiales ont subies au cours d'exercices antérieurs. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 75 $ (84 $ en 2004), ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 105 $ (96 $ en 2004).

2) Les impôts futurs nets de 1 233 $ (999 $ en 2004) résultent d'actifs d'impôts futurs de 1 295 $ (1 055 $ en 2004), moins des passifs d'impôts futurs de 62 $ (56 $ en 2004).

Les revenus de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif d'impôts futurs. Si tous les revenus à distribuer des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2005 s'établiraient environ à 360 millions de dollars (308 millions de dollars au 31 octobre 2004).

17. Avantages sociaux futurs

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux futurs, notamment des prestations de retraite et d'autres avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages sous forme d'absences et de congés rémunérés couvrant la majorité de ses employés dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent l'information financière associée aux principaux régimes de la Banque, qui comprennent les régimes de retraite et les autres régimes au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Jamaïque et au Royaume-Uni[1].

	Régimes de retraite			Autres régimes		
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Variation des obligations au titre des prestations						
Obligations au titre des prestations au début de l'exercice	**3 790 $**	3 524 $	3 158 $	**808 $**	747 $	663 $
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	**116**	105	91	**36**	36	31
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations	**250**	239	226	**55**	51	48
Cotisations des employés	**9**	9	8	**–**	–	–
Prestations versées	**(175)**	(162)	(143)	**(48)**	(42)	(41)
Perte actuarielle	**560**	136	243	**200**	40	91
Événements non habituels[2]	**36**	(15)	52	**(10)**	(1)	–
Change	**(18)**	(46)	(111)	**–**	(23)	(45)
Obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice	**4 568 $**	3 790 $	3 524 $	**1 041 $**	808 $	747 $
Variation de la juste valeur des actifs						
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	**4 097 $**	3 706 $	3 627 $	**162 $**	162 $	178 $
Rendement réel des actifs	**702**	540	325	**17**	12	13
Cotisations de l'employeur	**157**	77	44	**73**	41	36
Cotisations des employés	**9**	9	8	**–**	–	–
Prestations versées	**(175)**	(162)	(143)	**(48)**	(42)	(41)
Événements non habituels[2]	**–**	(12)	–	**–**	–	–
Change	**(25)**	(61)	(155)	**3**	(11)	(24)
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice[3]	**4 765 $**	4 097 $	3 706 $	**207 $**	162 $	162 $
Situation de capitalisation						
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice	**197 $**	307 $	182 $	**(834)$**	(646)$	(585)$
Perte actuarielle nette non constatée	**780**	663	825	**366**	180	152
Coûts au titre des services passés non constatés	**81**	63	73	**(6)**	(6)	(7)
Obligation transitoire non constatée (actif)	**(411)**	(460)	(510)	**229**	267	294
Provision pour moins-value	**(182)**	(171)	(155)	**–**	–	–
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	**90**	129	27	**7**	19	9
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	**555 $**	531 $	442 $	**(238)$**	(186)$	(137)$
Inscrite sous :						
Autres actifs au bilan consolidé de la Banque	**729**	676	583	**10**	4	–
Autres engagements au bilan consolidé de la Banque	**(174)**	(145)	(141)	**(248)**	(190)	(137)
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	**555 $**	531 $	442 $	**(238)$**	(186)$	(137)$
Charge de l'exercice au titre des prestations						
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	**116 $**	105 $	91 $	**36 $**	36 $	31 $
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations	**250**	239	226	**55**	51	48
Rendement réel des actifs	**(702)**	(540)	(325)	**(17)**	(12)	(13)
Perte actuarielle sur les obligations au titre des prestations	**560**	136	243	**200**	40	91
Événements non habituels[2]	**36**	(3)	52	**(10)**	(1)	–
Éléments des coûts des avantages sociaux futurs avant les rajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	**260**	(63)	287	**264**	114	157
Rajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs du régime	**412**	272	50	**6**	–	(1)
Écart entre la perte actuarielle nette constatée et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations	**(528)**	(105)	(242)	**(193)**	(33)	(89)
Écart entre l'amortissement des événements non habituels et les événements non habituels réels	**(28)**	9	(50)	**10**	–	(1)
Amortissement afin de constater l'obligation transitoire (actif)	**(44)**	(43)	(44)	**19**	23	24
	(188)	133	(286)	**(158)**	(10)	(67)
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payées d'avance	**11**	16	22	**–**	–	–
Charge (revenu) au titre des prestations	**83 $**	86 $	23 $	**106 $**	104 $	90 $

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.
2) Les événements non habituels comprennent les modifications au régime, les acquisitions, les cessions, les transferts, etc.
3) La juste valeur des actifs des régimes investis en actions ordinaires de la Banque s'élève à 540 $ (498 $ en 2004; 405 $ en 2003).

Les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes de retraite			Autres régimes		
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	**2005**	2004	2003	**2005**	2004	2003
Obligations au titre des prestations[1]	**787 $**	830 $	821 $	**1 041 $**	808 $	747 $
Juste valeur des actifs	**379**	497	451	**207**	162	162
Insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations	**(408)$**	(333)$	(370)$	**(834)$**	(646)$	(585)$

1) Comprend des obligations au titre des prestations de 278 millions de dollars à la fin de 2005 (230 millions de dollars en 2004; 228 millions de dollars en 2003) liées aux engagements de retraite supplémentaires non capitalisés.

Principales hypothèses moyennes pondérées (en pourcentage)[1]

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées par la Banque pour mesurer les obligations et les charges au titre des prestations sont résumées dans le tableau qui suit :

	Régimes de retraite			Autres régimes		
Pour l'exercice terminé le 31 octobre	**2005**	2004	2003	**2005**	2004	2003
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	**5,50 %**	6,50 %	6,75 %	**5,75 %**	6,90 %	6,85 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,55 %**	3,75 %	3,95 %	**3,85 %**	4,00 %	4,00 %
Pour déterminer les charges (revenus) au titre des prestations au cours de l'exercice						
Taux d'actualisation	**6,50 %**	6,50 %	7,25 %	**6,90 %**	6,85 %	7,40 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	**7,25 %**	7,25 %	7,25 %	**7,30 %**	7,60 %	8,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,75 %**	3,95 %	4,05 %	**4,00 %**	4,00 %	3,90 %
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la fin de l'exercice						
Taux de départ	**s.o.**	s.o.	s.o.	**8,90 %**	8,10 %	7,40 %
Taux final	**s.o.**	s.o.	s.o.	**4,60 %**	4,90 %	4,60 %
Année au cours de laquelle le taux final sera atteint	**s.o.**	s.o.	s.o.	**2014**	2011	2009

1) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les charges au titre des prestations de 2005 s'est établi à 6,25 % (6,50 % en 2004; 7,00 % en 2003) pour le principal régime de retraite et à 6,50 % (6,50 % en 2004; 7,00 % en 2003) pour les autres régimes de retraite et d'avantages sociaux canadiens. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations au titre des prestations de la fin d'exercice 2005 s'est établi à 5,25 % pour tous les régimes canadiens de retraite et d'avantages complémentaires de retraite (6,25 % pour le principal régime de retraite et 6,50 % pour les autres régimes de retraite et d'avantages sociaux canadiens en 2004; 6,50 % pour tous les régimes canadiens de retraite et d'avantages complémentaires de retraite en 2003). Le taux de rendement à long terme prévu des actifs s'est chiffré à 7,0 % (7,00 % en 2004; 7,00 % en 2003) pour tous les régimes de retraite canadiens.

Analyse de sensibilité

	Régimes de retraite		Autres régimes	
Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations	Obligation au titre des prestations	Charge au titre des prestations
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	831 $	67 $	165 $	14 $
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	–	36	s.o.	2
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	54	7	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	125	15
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	(94)	(12)

Actifs

Les affectations moyennes pondérées de l'actif des principaux régimes de la Banque, à la date de mesure et par type d'actif, sont :

	Régimes de retraite			Autres régimes		
Type d'actif	**2005**	2004	2003	**2005**	2004	2003
Placements en titres de participation	**66 %**	67 %	65 %	**15 %**	13 %	10 %
Placements à revenu fixe	**33 %**	32 %	35 %	**85 %**	87 %	90 %
Autres	**1 %**	1 %	–	**–**	–	–
Total	**100 %**	100 %	100 %	**100 %**	100 %	100 %

Évaluations actuarielles

Les régimes de retraite les plus importants de la Banque font généralement l'objet d'évaluations actuarielles tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle du principal régime de retraite de la Banque a été réalisée le 1er novembre 2003, et la prochaine évaluation actuarielle doit avoir lieu le 1er novembre 2006 (ce régime représente 69 % de l'obligation au titre des prestations et 70 % de la juste valeur des actifs des plus importants régimes de retraite de la Banque). La Banque peut choisir de commander une évaluation à une autre date, avant le 1er novembre 2006. Les évaluations actuarielles des autres régimes importants de la Banque sont habituellement réalisées à intervalle biennal ou triennal, la plus récente ayant eu lieu le 31 juillet 2005 pour les autres avantages postérieurs à la retraite et le 31 juillet 2004 pour les avantages postérieurs à la retraite. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues respectivement pour 2008 et 2006.

Paiements et apports en espèces

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a effectué un paiement en espèces de 118 millions de dollars (179 millions de dollars en 2004; 68 millions de dollars en 2003) au titre du financement de ses régimes de retraite les plus importants, notamment pour le versement de prestations aux bénéficiaires d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en espèces de 61 millions de dollars (51 millions de dollars en 2004; 37 millions de dollars en 2003) au titre des autres régimes de retraite les plus importants au cours de l'exercice 2005. La majeure partie de ces paiements est associée aux prestations versées aux termes de ces régimes.

18. Revenu par action ordinaire

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004[1]	2003[1][2]
Revenu de base par action ordinaire			
Revenu net	**3 209 $**	2 908 $	2 422 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées	**25**	16	16
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	**3 184 $**	2 892 $	2 406 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**998**	1 010	1 010
Revenu de base par action ordinaire[3]	**3,19 $**	2,87 $	2,38 $
Revenu dilué par action ordinaire			
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	**3 184 $**	2 892 $	2 406 $
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**998**	1 010	1 010
Options d'achat d'actions susceptibles d'être levées (en millions)[4]	**14**	16	16
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions)[5]	**1 012**	1 026	1 026
Revenu dilué par action ordinaire[3]	**3,15 $**	2,82 $	2,34 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif.
2) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.
3) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.
4) Reflète l'effet de dilution éventuel des options d'achat d'actions octroyées en vertu des régimes d'options d'achat d'actions de la Banque, tel qu'il a été établi selon la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la composante DPV, car ces options sont passées en charges et constatées à titre de passif. Toutes les autres options d'achat d'actions sont comprises dans le calcul.
5) Certains instruments convertibles n'ont pas été pris en compte dans le calcul, puisque la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

19. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre des services bancaires normaux à ses sociétés associées et aux autres apparentés à des conditions similaires à celles qui s'appliquent à des tiers non apparentés.

Au Canada, les prêts sont, à l'heure actuelle, accordés aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés selon les modalités du marché. Dans certaines des filiales et succursales de la Banque à l'étranger, conformément aux lois et aux pratiques en vigueur sur place, les prêts peuvent être offerts aux dirigeants et aux employés de ces unités étrangères à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses. Depuis le 1er mars 2001, la Banque a abandonné sa pratique qui consistait à accorder des prêts à taux réduits aux dirigeants et aux employés du Canada. Les prêts accordés avant le 1er mars 2001 bénéficient d'une clause de droits acquis jusqu'à l'échéance.

Les administrateurs peuvent utiliser une partie ou la totalité de leurs honoraires reçus pour acheter en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateur's des actions ordinaires de la Banque aux taux du marché. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'octroie plus d'options d'achat d'actions aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction (se reporter à la note 15 intitulée « Rémunération à base d'actions »).

20. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée et commerciale ainsi qu'aux grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois grandes unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, incluant le groupe de Gestion de patrimoine, fournit un large éventail de services bancaires du type « Clientèles privée et commerciale » par l'intermédiaire de ses succursales et de ses réseaux de distribution électronique, tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèques et de prestations à la retraite, de services de fiducie personnelle, de produits de courtage au détail, d'opérations dans des sociétés de placement à capital variable et de services d'opérations. Outre les services de crédit, les clients de la division commerciale bénéficient de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, de ses filiales et de ses sociétés étrangères affiliées. Les produits, les services et les réseaux offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est en somme une banque d'investissement intégrée qui veille à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers de même qu'en ce qui a trait à la gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions financières d'envergure et avec des administrations publiques de pays importants. Parmi les services offerts figurent des services de crédit et des services connexes, le placement de titres (obligations et actions), les opérations de change, les produits dérivés, les produits de métaux précieux et les services consultatifs financiers. La division mène aussi des activités de négociation pour son propre compte et fournit du financement à court terme en dollars canadiens pour la Banque.

La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes de rapports financiers internes de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, tel qu'il est détaillé à la note 1. La seule différence importante en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu d'intérêts net exempt d'impôts afin de le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exempt d'impôts.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation des renseignements financiers afférents aux divisions. Les éléments d'actif et de passif sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées lors de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres [1]	**Total**
Revenu d'intérêts net	3 576 $	1 969 $	849 $	(523)$	**5 871 $**
Provision pour créances irrécouvrables	274	70	(71)	(43)	**230**
Autres revenus	1 819	793	1 320	597	**4 529**
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 121	2 692	2 240	117	**10 170**
Amortissement	130	50	20	2	**202**
Frais autres que des frais d'intérêts	3 166	1 662	909	104	**5 841**
Revenu avant ce qui suit :	1 825	980	1 311	11	**4 127**
Provision pour impôts sur le revenu	566	103	390	(212)	**847**
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	71	–	–	**71**
Revenu net	1 259 $	806 $	921 $	223 $	**3 209 $**
Dividendes versés sur actions privilégiées	6	6	6	7	**25**
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2]	1 253 $	800 $	915 $	216 $	**3 184 $**
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	123 $	50 $	112 $	24 $	**309 $**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres [1]	Total
Revenu d'intérêts net	3 494 $	1 858 $	937 $	(588)$	5 701 $
Provision pour créances irrécouvrables	317	70	106	(103)	390
Autres revenus	1 671	741	1 227	681	4 320
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 848	2 529	2 058	196	9 631
Amortissement	137	57	21	1	216
Frais autres que des frais d'intérêts	3 080	1 549	939	78	5 646
Revenu avant ce qui suit :	1 631	923	1 098	117	3 769
Provision pour impôts sur le revenu	522	126	275	(137)	786
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	75	–	–	75
Revenu net	1 109 $	722 $	823 $	254 $	2 908 $
Dividendes versés sur actions privilégiées	4	4	4	4	16
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2]	1 105 $	718 $	819 $	250 $	2 892 $
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	112 $	49 $	109 $	14 $	284 $

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (en millions de dollars)

Base de mise en équivalence fiscale	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres [1]	Total
Revenu d'intérêts net	3 430 $	1 987 $	1 179 $	(628)$	5 968 $
Provision pour créances irrécouvrables	272	73	549	(1)	893
Autres revenus	1 528	776	1 289	422	4 015
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 686	2 690	1 919	(205)	9 090
Amortissement	150	66	20	1	237
Frais autres que des frais d'intérêts	2 926	1 591	966	11	5 494
Revenu avant ce qui suit :	1 610	1 033	933	(217)	3 359
Provision pour impôts sur le revenu	547	233	262	(265)	777
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	160	–	–	160
Revenu net	1 063 $	640 $	671 $	48 $	2 422 $
Dividendes versés sur actions privilégiées	4	4	6	2	16
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2]	1 059 $	636 $	665 $	46 $	2 406 $
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	101 $	52 $	119 $	17 $	289 $

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance, qui sont de 432 $ en 2005 (445 $ en 2004; 231 $ en 2003), et le revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de 274 $ en 2005 (266 $ en 2004; 125 $ en 2003). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la provision pour impôts sur le revenu de 326 $ (274 $ en 2004; 278 $ en 2003), des variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

2) À compter de 2005, la mesure de la rentabilité par secteur, qui correspondait auparavant au revenu net, est le revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités.

Secteur géographique[1)]

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et frais qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'activité d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste « Redressements du siège social ».

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 808 $	199 $	2 128 $	**6 135 $**
Provision pour créances irrécouvrables	262	(93)	104	**273**
Autres revenus	2 737	484	1 079	**4 300**
Frais autres que d'intérêts	3 917	246	1 854	**6 017**
Provision pour impôts sur le revenu	450	216	143	**809**
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	71	**71**
Dividendes versés sur actions privilégiées	9	2	8	**19**
	1 907 $	312 $	1 027 $	**3 246 $**
Redressements du siège social				**(62)**
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2)]				**3 184 $**
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	205 $	25 $	76 $	**306 $**
Redressements du siège social				**3**
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social				**309 $**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 624 $	334 $	2 040 $	5 998 $
Provision pour créances irrécouvrables	303	54	136	493
Autres revenus	2 495	513	1 058	4 066
Frais autres que d'intérêts	3 794	262	1 776	5 832
Provision pour impôts sur le revenu	384	194	187	765
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	75	75
Dividendes versés sur actions privilégiées	6	2	4	12
	1 632 $	335 $	920 $	2 887 $
Redressements du siège social				5
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2)]				2 892 $
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	188 $	21 $	73 $	282 $
Redressements du siège social				2
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social				284 $

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 586 $	548 $	2 194 $	6 328 $
Provision pour créances irrécouvrables	396	270	228	894
Autres revenus	2 377	448	967	3 792
Frais autres que d'intérêts	3 623	311	1 825	5 759
Provision pour impôts sur le revenu	423	165	233	821
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	160	160
Dividendes versés sur actions privilégiées	6	3	5	14
	1 515 $	247 $	710 $	2 472 $
Redressements du siège social				(66)
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires[2)]				2 406 $
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	176 $	34 $	75 $	285 $
Redressements du siège social				4
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social				289 $

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.
2) Se reporter à la note de bas de page 2 de la page précedente.

21. Garanties, engagements et passif éventuel

a) Garanties

Une garantie constitue un contrat qui oblige éventuellement le garant à verser des paiements à un tiers en fonction des facteurs suivants : i) les variations du taux d'intérêt, du cours du change ou d'une autre variable sous-jacente (y compris la survenance ou la non-survenance d'un événement) qui est lié à un élément d'actif ou de passif ou à un titre de participation détenu par le créancier, ii) l'indemnisation fournie au tiers et assortie des caractéristiques susmentionnées, iii) le défaut, par une autre entité, de respecter une convention qui l'engage, ou iv) le défaut, par une autre entité, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et indemnisations que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres tiers sont présentées ci-dessous.

	2005		2004	
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Plafond éventuel des paiements futurs [1]	Valeur comptable	Plafond éventuel des paiements futurs [1]	Valeur comptable
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	15 777 $	6 $	14 417 $	– $
Instruments dérivés	7 728	–	14 577	–
Concours de trésorerie	1 042	47	4 500	42
Titrisations	809	–	1 319	–
Indemnisations	555	13	495	9
Autres garanties	1	–	1	–

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent pas l'être. Étant donné qu'un nombre équivalent de garanties ne sera pas utilisé et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible en vertu des droits de recours ou des provisions pour garanties, les montants indiqués plus haut ne sont pas représentatifs des besoins futurs en liquidités, du risque de crédit ni des pertes anticipées de la Banque découlant de ces arrangements.

Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de la garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts.

Améliorations des termes de crédit

La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier commercial, lesquelles sont administrées par la Banque et par des tiers. Au 31 octobre 2005, ces améliorations des termes de crédit totalisaient 27 millions de dollars (846 millions de dollars en 2004) et figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie dans le tableau ci-dessus. Les améliorations des termes de crédit sont fournies afin de garantir une cote de solvabilité élevée pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants de papier commercial adossé à des crédits mobiliers, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de rechange, au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre le papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an.

Instruments dérivés

La Banque négocie des contrats écrits de produits dérivés de crédit en vertu desquels la contrepartie est compensée des pertes sur un bien désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente en vertu desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'intérêt, des cours du change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise ou une entité publique est la contrepartie des options de vente et de produits dérivés de crédit qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les options de vente sur taux plafond, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs.

Titrisations

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée restante de l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 16 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un regroupement minimal du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

Indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats de dépôt entre les mains d'un tiers, ventes de biens ou d'entreprises, contrats d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de valeurs mobilières, opérations structurées, etc. Dans ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : amendements des lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers, etc. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. Dans certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir une indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie en vertu des dispositions de recours. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles de déclencher un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible en vertu des dispositions de recours qui atténuerait ces paiements. Historiquement, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables en vertu de ces indemnisations. Au 31 octobre 2005, une somme de 13 millions de dollars (19 millions de dollars en 2004) était constatée à la rubrique « Autres » du passif dans le bilan consolidé.

b) Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit – soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;
- le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps – par l'affectation de biens suffisants; la valeur marchande des biens garantis est surveillée et comparée aux sommes dues en vertu du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie supplémentaire;
- des engagements d'achat de valeurs mobilières en vertu desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005[1]	2004
Lettres de crédit commerciales	**937 $**	849 $
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	**57 574**	67 038
Échéance initiale de plus de un an	**42 335**	37 129
Prêts de valeurs mobilières	**6 675**	2 639
Engagements d'achat de valeurs mobilières et autres engagements	**1 747**	1 380
Total	**109 268 $**	109 035 $

1) Les montants liés aux entités à détenteurs de droits variables sont présentés à la note 6.

c) Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats à exécution différée

Les engagements futurs minimaux au 31 octobre 2005 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)	
2006	152 $
2007	125
2008	102
2009	81
2010	61
2011 et par la suite	194
Total	715 $

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des revenus, s'élèvent à 176 millions de dollars (170 millions de dollars en 2004; 180 millions de dollars en 2003).

En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécution différée à long terme relativement à des services impartis. Les ententes d'impartition importantes sont assorties de taux variables fondés sur l'utilisation et sont résiliables moyennant préavis.

d) Éléments d'actif nantis et ententes de rachat

Dans le cours normal de ses activités, la Banque remet des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif en nantissement d'éléments de passif. Par ailleurs, les valeurs mobilières sont vendues aux termes d'ententes de rachat. Le détail de ces éléments d'actif remis en nantissement est fourni ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada[1]	**25 $**	60 $
des administrations publiques et des banques centrales étrangères[1]	**2 799**	2 394
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires[1]	**1 412**	927
Éléments d'actif nantis au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en Bourse	**148**	131
Éléments d'actif nantis remis en gage à titre de garantie pour les valeurs mobilières empruntées et prêtées	**15 883**	7 878
Éléments d'actif nantis au titre d'opérations hors cote sur produits dérivés	**1 366**	2 515
Total des éléments d'actif nantis	**21 633**	13 905
Valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	**26 032**	19 428
Total	**47 665 $**	33 333 $

1) Comprend les éléments d'actif remis en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou potentielles ou sont des parties dans le cadre de ces poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs. Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation.

22. Instruments financiers

a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicatrice du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas rajusté pour tenir compte des augmentations ni des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement rajustée en fonction de la juste valeur.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

	2005			2004		
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif :						
Liquidités	**20 505 $**	**20 505 $**	**– $**	17 155 $	17 155 $	– $
Valeurs mobilières	**74 618**	**73 459**	**1 159**[1]	60 127	58 773	1 354[1]
Prêts	**191 956**	**191 005**	**951**	172 648	171 768	880
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**7 576**	**7 576**	**–**	7 086	7 086	–
Autres	**3 959**	**3 959**	**–**	4 738	4 738	–
Passif :						
Dépôts	**218 002**	**217 445**	**(557)**	195 946	195 196	(750)
Acceptations	**7 576**	**7 576**	**–**	7 086	7 086	–
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	**26 032**	**26 032**	**–**	19 428	19 428	–
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	**11 250**	**11 250**	**–**	7 585	7 585	–
Autres	**19 072**	**19 072**	**–**	13 957	13 957	–
Débentures subordonnées	**2 810**	**2 597**	**(213)**	2 840	2 615	(225)
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	**830**	**750**	**(80)**	2 469	2 250	(219)
Instruments dérivés (note 23)	**(149)**	**(137)**[2]	**(12)**	(602)	(514)[2]	(88)

1) Exclut des pertes nettes réalisées sur les valeurs mobilières et reportées de 109 $ (221 $ en 2004).
2) Ce montant représente un passif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

La Banque présume que la juste valeur estimative des liquidités, des valeurs mobilières acquises en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

La Banque présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations liées aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur marchande. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

– pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
– pour les prêts à taux variable on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
– pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées et des obligations au titre des instruments de capitaux propres est établie d'après le cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après le prix courant du marché d'instruments d'emprunt comportant des modalités et des risques comparables.

b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque.

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux[1]	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	1 085 $	11 414 $	2 454 $	32 $	– $	5 520 $	20 505 $
Valeurs détenues aux fins de placement	150	9 071	1 879	5 139	4 462	2 751[2]	23 452
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	5 205	3 881	9 984	5 225	25 712	50 007
Prêts	24 744	91 011	21 160	50 860	3 879	(649)[3]	191 005
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	29 056[4]	29 056
Total de l'actif	25 979	116 701	29 374	66 015	13 566	62 390	314 025
Dépôts	23 321	126 496	26 076	30 339	2 124	9 089	217 445
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat	–	24 834	1 198	–	–	–	26 032
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	481	925	4 841	3 609	1 394	11 250
Débentures subordonnées	–	–	552	1 545	500	–	2 597
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	–	250	500	–	750
Autres passifs	–	4 631	90	–	–	35 148[4]	39 869
Avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	16 082[4]	16 082
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	23 321	156 442	28 841	36 975	6 733	61 713	314 025
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	2 658	(39 741)	533	29 040	6 833	677	–
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	(7 434)	98	8 423	(1 087)	–	–
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt en raison des révisions contractuelles	2 658	(47 175)	631	37 463	5 746	677	–
Redressement en fonction des révisions contractuelles	11 176	38 261	(2 259)	(24 412)	(1 805)	(20 961)	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	**13 834 $**	**(8 914) $**	**(1 628) $**	**13 051 $**	**3 941 $**	**(20 284) $**	**– $**
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	**13 834**	**4 920**	**3 292**	**16 343**	**20 284**	**–**	**–**
Au 31 octobre 2004							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	4 723 $	2 872 $	(4 498) $	14 996 $	1 384 $	(19 477) $	– $
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	4 723	7 595	3 097	18 093	19 477	–	–

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.
2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.
3) Comprend le montant net des prêts douteux et la provision générale.
4) Comprend les instruments non financiers.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

	Non redressé					Redressé	
Au 31 octobre 2005	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total[1]
Liquidités	4,8 %	4,0 %	5,4 %	4,1 %	– %	**4,3 %**	**4,3 %**
Valeurs détenues aux fins de placement[2]	4,9	4,6	5,8	5,0	5,8	**5,0**	**5,0**
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	4,3	5,7	6,1	5,7	**5,5**	**5,5**
Prêts[3]	6,2	5,1	5,5	5,7	7,7	**5,5**	**5,5**
Dépôts[4]	2,5	3,1	3,2	3,9	6,3	**3,2**	**3,2**
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat[4]	–	4,7	7,7	–	–	**4,9**	**4,9**
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	3,0	3,4	4,0	4,7	**4,2**	**4,2**
Débentures subordonnées[4]	–	–	5,5	6,0	8,6	**6,4**	**5,2**
Obligations au titre des instruments de capitaux propres[4]	–	–	–	6,6	7,3	**7,1**	**7,1**
Autre passifs	–	3,9	4,0	–	–	**3,9**	**3,9**

	Non redressé						Redressé
Au 31 octobre 2004	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total [1]
Liquidités	1,2 %	3,2 %	4,0 %	4,0 %	– %	3,0 %	3,0 %
Valeurs détenues aux fins de placement[2]	3,2	5,7	5,2	4,5	6,6	5,3	5,2
Valeurs détenues aux fins de négociation	–	3,2	5,5	4,5	5,6	4,6	4,6
Prêts[3]	5,4	4,3	5,4	6,1	8,6	5,2	5,2
Dépôts[4]	1,6	2,5	2,6	2,9	4,8	2,5	2,6
Obligations relatives aux valeurs mobilières vendues en vertu d'ententes de rachat[4]	–	4,2	4,2	–	–	4,2	4,2
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,5	2,7	3,5	4,9	3,9	3,9
Débentures subordonnées[4]	–	–	2,1	6,2	8,6	6,3	5,0
Obligations au titre des instruments de capitaux propres[4]	–	–	–	6,6	6,7	6,7	6,7

1) Après ajustement pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.
2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté sur la base de mise en équivalence fiscale.
3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.
4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux contractuels.

c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables :

	2005				2004
Au 30 septembre (en millions de dollars)	Prêts et acceptations[1]	Instruments dérivés[2]	Autres risques[3]	Total	Total
Par secteur d'activité :					
Ressources et fabrication, industrie automobile exclue	18 409 $	536 $	4 565 $	**23 510 $**	22 853 $
Finance et administration publique	11 061	10 212	3 321	**24 594**	26 858
Autres	36 617	1 741	8 461	**46 819**	45 208
Total	66 087 $	12 489 $	16 347 $	**94 923 $**	94 919 $
Provision générale[2][4]				**1 308**	1 355
				93 615 $	93 564 $
Par secteur géographique[5] :					
Canada	29 867 $	6 316 $	5 801 $	**41 984 $**	40 747 $
États-Unis	8 723	2 948	7 693	**19 364**	21 341
Autres pays	27 497	3 225	2 853	**33 575**	32 831
Total	66 087 $	12 489 $	16 347 $	**94 923 $**	94 919 $
Provision générale[2][4]				**1 308**	1 355
				93 615 $	93 564 $

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.
2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.
3) Comprend les garanties et les lettres de crédit.
4) La tranche restante de 22 $ (20 $ en 2004) de la provision générale de 1 330 $ (1 375 $ en 2004) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.
5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

d) Couvertures d'anticipation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais futurs libellés en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux 31 octobre 2005 et 2004, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

23. Instruments dérivés

a) Montants nominaux de référence

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (« GAP »). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel(le) afférent(e) au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger. Les « Autres marchés dérivés » comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

	2005			2004		
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Négociation	GAP	**Total**	Négociation	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en Bourse :						
Contrats à terme	58 526 $	13 647 $	**72 173 $**	45 226 $	14 744 $	59 970 $
Options achetées	8 568	–	**8 568**	14 838	–	14 838
Options vendues	–	–	**–**	4 454	–	4 454
	67 094	13 647	**80 741**	64 518	14 744	79 262
Hors Bourse :						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	18 174	9 735	**27 909**	45 628	14 440	60 068
Swaps	357 252	58 673	**415 925**	388 839	83 436	472 275
Options achetées	21 978	4 751	**26 729**	31 714	4 601	36 315
Options vendues	28 952	648	**29 600**	39 317	914	40 231
	426 356	73 807	**500 163**	505 498	103 391	608 889
Total	493 450 $	87 454 $	**580 904 $**	570 016 $	118 135 $	688 151 $
Contrats de change et sur l'or						
Cotés en Bourse :						
Contrats à terme	4 753 $	– $	**4 753 $**	2 964 $	– $	2 964 $
Options achetées	7	–	**7**	14	–	14
Options vendues	6	–	**6**	3	–	3
	4 766	–	**4 766**	2 981	–	2 981
Hors Bourse :						
Au comptant et à terme	176 525	6 819	**183 344**	177 699	5 391	183 090
Swaps	49 745	11 818	**61 563**	41 217	11 429	52 646
Options achetées	2 200	–	**2 200**	2 896	–	2 896
Options vendues	2 146	–	**2 146**	2 831	–	2 831
	230 616	18 637	**249 253**	224 643	16 820	241 463
Total	235 382 $	18 637 $	**254 019 $**	227 624 $	16 820 $	244 444 $
Autres marchés dérivés						
Actions cotées en Bourse	24 151 $	3 322 $	**27 473 $**	20 471 $	2 770 $	23 241 $
Crédit hors Bourse	20 154	938	**21 092**	17 875	940	18 815
Autres	2 840	–	**2 840**	2 583	31	2 614
Total	47 145 $	4 260 $	**51 405 $**	40 929 $	3 741 $	44 670 $
Total des montants nominaux de référence non réglés	775 977 $	110 351 $	**886 328 $**	838 569 $	138 696 $	977 265 $

b) Durée à courir d'ici l'échéance

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	57 910 $	14 263 $	– $	**72 173 $**
Contrats de garantie de taux d'intérêt	25 914	1 995	–	**27 909**
Swaps	131 818	206 689	77 418	**415 925**
Options achetées	22 538	12 302	457	**35 297**
Options vendues	14 974	11 947	2 679	**29 600**
	253 154	247 196	80 554	**580 904**
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	3 529	1 224	–	**4 753**
Au comptant et à terme	173 778	8 315	1 251	**183 344**
Swaps	13 372	27 105	21 086	**61 563**
Options achetées	1 897	310	–	**2 207**
Options vendues	1 922	230	–	**2 152**
	194 498	37 184	22 337	**254 019**
Autres marchés dérivés				
Actions	20 021	6 994	458	**27 473**
Crédit	5 379	15 304	409	**21 092**
Autres	2 599	241	–	**2 840**
	27 999	22 539	867	**51 405**
Total	475 651 $	306 919 $	103 758 $	**886 328 $**

Au 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	41 085 $	18 885 $	– $	59 970 $
Contrats de garantie de taux d'intérêt	59 553	515	–	60 068
Swaps	183 124	217 656	71 495	472 275
Options achetées	34 294	15 789	1 070	51 153
Options vendues	24 370	17 573	2 742	44 685
	342 426	270 418	75 307	688 151
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	2 253	711	–	2 964
Au comptant et à terme	169 124	13 097	869	183 090
Swaps	9 590	28 552	14 504	52 646
Options achetées	2 328	582	–	2 910
Options vendues	2 369	465	–	2 834
	185 664	43 407	15 373	244 444
Autres marchés dérivés				
Actions	17 485	5 603	153	23 241
Crédit	5 474	13 081	260	18 815
Autres	2 407	207	–	2 614
	25 366	18 891	413	44 670
Total	553 456 $	332 716 $	91 093 $	977 265 $

c) Risque de crédit

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale les marchés dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors Bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en Bourse. La variation nette de la valeur des contrats négociés en Bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties à ces contrats consultent la Bourse pour connaître le rendement du contrat.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (« MERC ») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (« RCÉ ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice. Les « Autres marchés dérivés » comprennent des instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs.

	2005					2004	
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	**Solde pondéré en fonction du risque**	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme	72 173 $	– $	– $	– $	**– $**	– $	– $
Contrats de garantie de taux d'intérêt	27 909	6	11	17	**5**	31	13
Swaps	415 925	3 798	1 943	5 741	**1 351**	5 974	1 829
Options achetées	35 297	240	69	309	**69**	366	108
Options vendues	29 600	–	–	–	**–**	–	–
	580 904	4 044	2 023	6 067	**1 425**	6 371	1 950
Contrats de change et sur l'or							
Contrats à terme	4 753	–	–	–	**–**	–	–
Au comptant et à terme	183 344	3 372	2 003	5 375	**1 532**	4 757	2 076
Swaps	61 563	3 863	3 071	6 934	**1 860**	3 437	1 644
Options achetées	2 207	47	34	81	**32**	93	52
Options vendues	2 152	–	–	–	**–**	–	–
	254 019	7 282	5 108	12 390	**3 424**	8 287	3 772
Autres marchés dérivés							
Actions	27 473	922	1 687	2 609	**806**	408	564
Crédit	21 092	173	1 306	1 479	**484**	139	289
Autres	2 840	68	199	267	**97**	138	118
	51 405	1 163	3 192	4 355	**1 387**	685	971
Total des instruments dérivés	886 328 $	12 489 $	10 323 $	22 812 $	**6 236 $**	15 343 $	6 693 $
Moins : incidence des accords généraux de compensation		6 529	3 805	10 334	**2 358**	8 039	2 745
Total		5 960 $	6 518 $	12 478 $	**3 878 $**	7 304 $	3 948 $

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés négociés en Bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors Bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés utilisés aux fins de négociation tient compte du risque de crédit associé aux clients en fonction du portefeuille et des coûts directs permanents sur la durée des instruments.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif (« GAP »).

	2005		2005		2004	
	Juste valeur moyenne[1]		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	19 $	7 $	**2 $**	**6 $**	26 $	14 $
Swaps	4 862	4 553	**3 501**	**3 432**	5 554	4 742
Options	290	346	**224**	**264**	345	452
	5 171	4 906	**3 727**	**3 702**	5 925	5 208
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme	3 701	3 559	**3 327**	**3 263**	4 701	4 668
Swaps	3 262	2 636	**3 630**	**2 833**	3 048	2 861
Options	59	91	**47**	**67**	93	129
	7 022	6 286	**7 004**	**6 163**	7 842	7 658
Autres marchés dérivés						
Actions	483	962	**657**	**838**	172	795
Crédit	127	299	**166**	**415**	121	237
Autres	91	101	**68**	**75**	138	156
	701	1 362	**891**	**1 328**	431	1 188
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	12 894 $	12 554 $	**11 622 $**	**11 193 $**	14 198 $	14 054 $
GAP[2]						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			**4 $**	**4 $**	5 $	5 $
Swaps			**297**	**351**	420	486
Options			**16**	**8**	21	–
			317	**363**	446	491
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme			**45**	**68**	56	189
Swaps			**233**	**982**	389	1 197
Options			–	–	–	–
			278	**1 050**	445	1 386
Autres marchés dérivés						
Actions			**265**	**27**	236	6
Crédit			**7**	**5**	18	8
Autres			–	–	–	–
			272	**32**	254	14
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés aux fins de GAP			**867 $**	**1 445 $**	1 145 $	1 891 $
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation, montant brut			**12 489 $**	**12 638 $**	15 343 $	15 945 $
Moins : incidence des accords généraux de compensation			**6 529**	**6 529**	8 039	8 039
Évaluation à la valeur du marché de la totalité des instruments dérivés			**5 960 $**	**6 109 $**	7 304 $	7 906 $

1) La juste valeur moyenne des instruments dérivés utilisés à des fins de négociation et évalués à la valeur du marché était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 : favorable : 13 972 $ et défavorable : 13 516 $. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés neutralise en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan, d'engagements fermes précis ou des opérations prévues.

24. Acquisitions

a) Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Mexique

Le 30 avril 2003, la Banque a porté à 91 % sa participation dans Inverlat. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 36 % s'établissait à 465 millions de dollars et a été payé en espèces. Cette opération a donné lieu à une augmentation de 62 millions de dollars de l'écart d'acquisition et de 16 millions de dollars des autres actifs incorporels à un ajustement positif net de 12 millions de dollars de la juste valeur ainsi qu'à une diminution de 375 millions de dollars de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

Le 23 mars 2004, la Banque a payé une somme supplémentaire de 59 millions de dollars au comptant pour porter à 97 % sa participation dans Inverlat. Aucun écart d'acquisition ni aucune immobilisation incorporelle n'ont été constatés relativement à cette opération.

b) Autres

Au cours de l'exercice, la Banque a fait trois acquisitions, soit Banco de Comercio in El Salvador, Waterous & Co., société de conseil en acquisition et en cession de biens pétroliers et gaziers exerçant ses activités à l'échelle mondiale, ainsi que Pan American Financial, société de prêts hypothécaires de Puerto Rico.

Ces acquisitions n'ont eu qu'une incidence négligeable sur les résultats financiers consolidés de la Banque pour l'exercice et sur sa situation financière consolidée. Un montant de 227 millions de dollars a été inscrit au bilan consolidé à titre d'écart d'acquisition, de même qu'un montant de 24 millions de dollars à titre d'autres actifs incorporels (se reporter à la note 8). Ce montant pourrait être ajusté une fois que la Banque aura terminé son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

25. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

Rapprochement du revenu net et de l'avoir des actionnaires

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Revenu net 2005	2004[1]	2003[1]
Revenu net selon les PCGR canadiens	**3 209 $**	2 908 $	2 422 $
Avantages sociaux futurs a)	**(16)**	1	31
Coûts de restructuration b)	**(2)**	(23)	(4)
Cessions de prêts c)	**(8)**	(21)	(32)
Instruments dérivés et activités de couverture d)	**(1)**	60	248
Gains non réalisés (pertes) sur valeurs mobilières reclassées aux fins de négociation d)	**(7)**	55	7
Conversion de prêts en titres d'emprunt e)	**86**	39	1
Valeurs mobilières destinées à la vente e)	**45**	81	95
Logiciels informatiques f)	**(22)**	(29)	14
Passif et capitaux propres g)	**–**	14	47
Autres	**–**	10	(1)
Incidence fiscale des écarts ci-dessus	**(21)**	(49)	(81)
Revenu net selon les PCGR américains	**3 263 $**	3 046 $	2 747 $
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres	**(25)**	(30)	(62)
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires selon les PCGR américains	**3 238 $**	3 016 $	2 685 $
Revenu par action ordinaire selon les PCGR américains (en dollars)[2][3] :			
De base	**3,24 $**	2,99 $	2,66 $
Dilué	**3,20 $**	2,94 $	2,62 $

1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour tenir compte des nouvelles exigences de l'ICCA relatives à la distinction entre capitaux propres et passif (voir g)).
2) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.
3) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

a) Avantages sociaux futurs

Les normes canadiennes et américaines relatives aux avantages sociaux futurs sont, pour l'essentiel, uniformes. Il reste cependant un écart entre les deux PCGR au chapitre de l'imputation aux revenus, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des deux normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite.

Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge de rémunération payée d'avance sur les avantages futurs escomptés. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée dans l'état consolidé des revenus. Les PCGR américains ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

Aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) doit être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des prestations de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels jusqu'à concurrence des coûts pour services passés non constatés, le reste étant inscrit à l'autre composante du résultat étendu.

b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1er avril 2003 ont été inscrits à titre d'engagements à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1er janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration doivent être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR du Canada pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an ont été contrepassées selon les PCGR des États-Unis et les coûts sont imputés aux revenus à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR canadiens et américains sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1er juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité au Canada relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1er avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains reçus sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours pour la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés en espèces et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce montant en espèces. Selon les PCGR américains, les gains aux cessions de prêts qui sont admissibles à titre de ventes sont imputés aux revenus au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le revenu calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait à l'actif titrisé avant le 1er juillet 2001 aient tous été portés aux revenus calculés selon les PCGR canadiens.

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation de ventes aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

d) Instruments dérivés et activités de couverture

Selon les PCGR du Canada, la Banque comptabilise les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice si ces instruments sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture et ceux détenus aux fins de négociation sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux revenus.

En vertu des PCGR américains, tous les instruments dérivés doivent être constatés à la juste valeur au bilan consolidé. Les PCGR américains limitent le type d'opérations pouvant être admissibles à la comptabilité de couverture et donnent des directives sur le calcul de l'efficacité de la couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture de la juste valeur sont contrebalancées dans les revenus calculés selon les PCGR américains et portées en réduction des variations de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. Les variations de la

juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture des flux de trésorerie sont inscrites dans l'autre composante du résultat étendu jusqu'à ce que les revenus et les frais ayant trait à l'élément couvert soient imputés aux revenus. L'inefficacité de la couverture et les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couverture sont constatées aux revenus au moment où elles se produisent. La Banque a inscrit une perte après impôts de 5 millions de dollars (perte après impôts de 17 millions de dollars en 2004; perte après impôts de 19 millions de dollars en 2003), ce qui représente la tranche inefficace des couvertures désignées. Avant 2004, certaines opérations de financement en devises étrangères qui avaient été désignées comme couvertures, selon les PCGR du Canada, n'ont pas satisfait aux critères stricts de comptabilité de couverture des PCGR des États-Unis. Par conséquent les variations de la juste valeur de ces opérations ont été comptabilisées dans les revenus établis d'après les PCGR des États-Unis.

Les PCGR américains exigent également que les instruments dérivés intégrés aux instruments financiers qui ne sont pas clairement et intimement liés à leur instrument hôte soient séparés et inscrits à leur juste valeur. Si un instrument dérivé intégré ne peut être séparé, l'instrument financier doit être inscrit à sa juste valeur dans son intégralité. Certaines valeurs mobilières avec instruments dérivés intégrés ont été retirées du poste « Valeurs mobilières destinées à la vente » pour être reclassées au poste « Négociation » sous la rubrique « Valeurs mobilières ». Aux termes des PCGR du Canada, ces valeurs mobilières sont classées au poste « Placements », sous la rubrique « Valeurs mobilières ».

La Banque a des couvertures de la juste valeur du risque lié aux taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux fixes en plus des couvertures des flux de trésorerie de ses instruments à taux variables. La Banque prévoit reclasser 7 millions de dollars (10 millions de dollars en 2004; (11) millions de dollars en 2003) de gains/(pertes) après impôts du poste « Autre composante du résultat étendu accumulé » sous la rubrique « Revenu » en raison de ses couvertures des flux de trésorerie des 12 prochains mois. Aux 31 octobre 2005, 2004 et 2003, la durée maximale des couvertures des flux de trésorerie était de moins de 10 ans.

e) Valeurs mobilières

Selon les PCGR américains, les valeurs mobilières doivent être classées comme étant aux fins de négociation, détenues jusqu'à l'échéance ou destinées à la vente. La Banque a classé toutes ses valeurs mobilières comme étant destinées à la vente aux fins des PCGR américains (autres que celles qui ont été reclassées aux fins de négociation lors de l'adoption de la norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux opérations de couverture mentionnée dans la note d) ci-dessus) et elle les a inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur. Les baisses de valeur permanentes de la juste valeur des valeurs mobilières destinées à la vente sont constatées aux revenus selon les PCGR américains en fonction des valeurs marchandes; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si elles durent depuis plusieurs trimestres. Les valeurs mobilières aux fins de placement et de négociation doivent être comptabilisées à la date de négociation dans l'état consolidé des revenus et au bilan consolidé.

Selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts sur le revenu connexes, sont inscrits à l'autre composante du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture, qui sont inscrits aux revenus selon les PCGR américains.

Selon les PCGR canadiens, les valeurs mobilières sont classées aux fins de placement ou aux fins de négociation. La Banque inscrit les valeurs mobilières détenues aux fins de placement à leur coût non amorti. Les baisses permanentes de la valeur comptable des valeurs mobilières aux fins de placement sont inscrites aux revenus en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si des conditions indiquant une baisse de valeur existent depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Les valeurs mobilières aux fins de placement et aux fins de négociation sont comptabilisées à la date de règlement au bilan consolidé et à la date de négociation dans l'état consolidé des revenus.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'une dette avant le 1er mai 2003 ont été inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux revenus. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre d'une restructuration d'une dette après le 30 avril 2003, les PCGR du Canada rejoignent ceux des États-Unis.

f) Logiciels

Les PCGR américains exigent que les coûts liés aux logiciels admissibles soient capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Avant le 1er novembre 2003, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés, conformément aux PCGR du Canada. Pour les logiciels dont les coûts ont été passés en charges postérieurement au 1er novembre 2003, les PCGR du Canada et des États-Unis sont uniformes.

g) Passif et capitaux propres

Conformément aux PCGR du Canada, en date du 1er novembre 2004 la Banque a adopté, avec application rétroactive et retraitement des chiffres des exercices antérieurs, les recommandations d'une nouvelle prise de position en comptabilité venant modifier la méthode de comptabilisation de certains instruments dérivés qui possèdent des caractéristiques à la fois de passif et de capitaux propres. Plus de détails sont fournis aux notes 1 et 13. Aucune modification comparable n'a été apportée aux PCGR américains. Par suite de ce changement aux PCGR du Canada, la Banque a ajusté son rapprochement du revenu net pour 2004 et 2003. Les dividendes versés sur les actions privilégiées émises directement par la Banque qui ont fait l'objet d'un reclassement rétroactif à titre d'intérêts débiteurs conformément aux PCGR du Canada continueront d'être classés à titre de capitaux propres en vertu des PCGR américains.

En vertu des PCGR du Canada, les actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia sont comptabilisées à titre d'obligations au titre des instruments de capitaux propres, tandis qu'en vertu des PCGR des États-Unis, elles sont comptabilisées à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. De plus, en vertu des PCGR du Canada, les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie de Capital Scotia et, avant le 1er novembre 2004, les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia sont comptabilisés à titre d'obligations au titre des instruments de capitaux propres. En vertu des PCGR américains, ces instruments sont comptabilisés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, sauf qu'à compter du 31 octobre 2004, les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia sont comptabilisés à titre de passif-dépôts en raison de l'adoption de la norme comptable portant sur les entités à détenteurs de droits variables. Depuis le 1er novembre 2004, et sur une base prospective, la méthode de comptabilisation des titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia est la même selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis.

h) Garanties

Avec prise d'effet au mois de février 2003, la Banque a adopté une note d'orientation canadienne concernant l'information sur les garanties, tel qu'il est mentionné à la note 21. La norme américaine en la matière est compatible avec la note d'orientation canadienne, sauf qu'elle exige aussi la constatation d'un élément de passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation assumée à l'origine de l'entente au titre des garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002.

En vertu des PCGR américains, la juste valeur au titre des garanties s'élevait à 304 millions de dollars au 31 octobre 2005 (268 millions de dollars en 2004). Cette somme exclut les instruments dérivés qui répondent à la définition que donnent les PCGR du Canada d'une garantie, dont la juste valeur est comprise dans les sommes présentées à la note 23.

i) Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Conformément aux PCGR américains, la Banque est tenue de consolider les EDDV constituées après le 31 janvier 2003 lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire; il n'y a aucune différence importante entre les PCGR canadiens et américains touchant les états financiers consolidés par suite de cette exigence. Pour le reste des EDDV, la comptabilisation selon les PCGR américains est entrée en vigueur le 31 octobre 2004. Conformément aux PCGR du Canada, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1er novembre 2004, les nouvelles recommandations portant sur les EDDV qui, mis à part la différence entre les dates d'entrée en vigueur, sont conformes aux recommandations des PCGR américains.

Les ajustements importants qui suivent ont été apportés au bilan consolidé de 2004 établi selon les PCGR américains, par suite de la consolidation des EDDV, au 31 octobre 2004, conformément aux PCGR

américains : augmentation de 4 854 millions de dollars des valeurs détenues aux fins de placement et des valeurs mobilières destinées à la vente et augmentation de 2 746 millions de dollars et de 7 624 millions de dollars des prêts et des autres engagements respectivement. Il n'y a eu aucune modification en 2005 découlant de la consolidation des EDDV en vertu des PCGR américains.

j) Garantie hors trésorerie

Selon les PCGR du Canada, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR des États-Unis, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des valeurs mobilières à titre de capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

L'ajustement au titre des garanties hors trésorerie reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières a donné lieu à une augmentation de 6 969 millions de dollars (2 822 millions de dollars en 2004) des autres éléments d'actif et à une augmentation de 6 969 millions de dollars (2 822 millions de dollars en 2004) des autres engagements.

k) Revenu étendu

Selon les PCGR américains, la Banque doit présenter un état du résultat étendu dans ses états financiers. Le résultat étendu comprend le revenu net et toutes les variations de l'avoir, déduction faite des impôts pour la période, à l'exception de celles découlant des placements faits par les actionnaires et les distributions faites à ces derniers. Le résultat étendu comprend également l'écart de conversion découlant de la consolidation de filiales dont la monnaie de fonctionnement est autre que la monnaie de présentation. Actuellement, selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter un état du résultat étendu et l'écart de conversion ayant trait aux placements nets dans les filiales étrangères est classé dans l'écart de conversion cumulatif, au bilan consolidé.

l) Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

En vertu des PCGR américains, la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est présentée séparément.

État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu net selon les PCGR américains	**3 263 $**	3 046 $	2 747 $
Autre composante du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le revenu :			
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des activités de couverture[1]	**(211)**	101	434
Variation des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture[2]	**(178)**	(705)	(1 295)
Variation des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie[3]	**9**	(8)	24
Variation de l'obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite[4]	**(29)**	16	(17)
Total de l'autre composante du résultat étendu	**(409)$**	(596)$	(854) $
Total du résultat étendu	**2 854 $**	2 450 $	1 893 $

Autre composante du résultat étendu accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente déduction faite des activités de couverture	**860 $**	1 071 $	970 $
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	**(2 075)**	(1 897)	(1 192)
Instruments dérivés	**(17)**	(26)	(18)
Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite	**(41)**	(12)	(28)
Total de l'autre composante du résultat étendu accumulé	**(1 273)$**	(864)$	(268) $

1) Déduction faite d'une économie d'impôts de 112 $ (charge de 115 $ en 2004; charge de 199 $ en 2003).
2) Déduction faite d'impôts de néant (économie de 1 $ en 2004; charge de 25 $ en 2003).
3) Déduction faite d'une charge d'impôts de 3 $ (charge de 1 $ en 2004; charge de 13 $ en 2003).
4) Déduction faite d'une économie d'impôts de 16 $ (charge de 7 $ en 2004; économie de 8 $ en 2003).

Rémunération à base d'actions – renseignements pro forma

Aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé ses options d'achat d'actions émises avant le 1er novembre 2002 selon la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, ce qui n'a pas donné lieu à une charge de rémunération pour la Banque. En date du 1er novembre 2002, la Banque a commencé à passer en charges prospectivement la juste valeur des options d'achat d'actions. Tous les octrois de rémunération à base d'actions sont comptabilisés conformément aux PCGR canadiens et américains.

Selon les PCGR américains, le revenu net et le revenu par action pro forma doivent être présentés comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été appliquée rétroactivement, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2005	2004	2003
Revenu net déclaré	**3 263 $**	3 046 $	2 747 $
Juste valeur pro forma des options d'achat d'actions qui n'ont pas encore été passées en charges	**–**	21	32
Revenu net pro forma	**3 263 $**	3 025 $	2 715 $
Revenu par action[1] [2] :			
De base, déjà établi	**3,24 $**	2,99 $	2,66 $
De base, pro forma	**3,24 $**	2,97 $	2,63 $
Dilué, déjà établi	**3,20 $**	2,94 $	2,62 $
Dilué, pro forma	**3,20 $**	2,92 $	2,59 $

1) Les montants ont été rajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions versé le 28 avril 2004, qui consistait en une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Le dividende en actions a eu le même effet qu'un fractionnement d'actions à raison de deux actions pour une.
2) Le revenu par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Pour établir les renseignements pro forma ci-dessus, la juste valeur des options octroyées est estimée à la date de l'octroi, à l'aide d'un modèle d'établissement du prix des options. La juste valeur est alors amortie sur la période d'acquisition des droits. Par suite de l'attribution rétroactive de la composante DPV aux options d'achat d'actions octroyées aux employés au cours de l'exercice 2002, les chiffres pro forma de 2003 et de 2004 ne reflètent pas une charge à la juste valeur des options d'achat d'actions en cause. La juste valeur des options octroyées aux employés en 2002 était de 7,06 $[1)]. Les principales hypothèses pour 2002 se résumaient respectivement comme suit : i) taux d'intérêt sans risque de 5,2 %; ii) durée prévue de l'option de 6 ans; iii) volatilité prévue de 30 %; et iv) dividendes prévus de 2,7 %. À la fin de l'exercice 2004, la totalité des options sur actions émises avant le 1er novembre 2002 avaient été pleinement amorties.

Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2005 PCGR canadiens	2005 Ajustements	2005 PCGR américains	2004 PCGR canadiens	2004 Ajustements	2004 PCGR américains
Actif						
Liquidités	20 505 $	– $	20 505 $	17 155 $	94 $[i]	17 249 $
Valeurs mobilières						
Aux fins de placements/destinées à la vente	23 452	650 [c d e]	24 102	15 717	5 689 [c d e i]	21 406
Aux fins de négociation	50 007	56 [d e]	50 063	43 056	79 [d e]	43 135
Prêts	191 005	674 [c]	191 679	171 768	3 877 [c i]	175 645
Instruments dérivés	11 622	1 366 [d]	12 988	14 198	1 456 [d i]	15 654
Autres	17 434	6 587 [1)]	24 021	17 318	2 129 [5)]	19 447
	314 025 $	9 333 $	323 358 $	279 212 $	13 324 $	292 536 $
Passif et avoir des actionnaires						
Passif						
Dépôts	217 445 $	717 $[c d]	218 162 $	195 196 $	2 736 $[c d i]	197 932 $
Instruments dérivés	11 193	1 911 [d]	13 104	14 054	2 213 [d i]	16 267
Autres	65 652	5 954 [2)]	71 606	49 832	8 933 [6)]	58 765
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	306	(306) [g l]	–	280	(280) [l]	–
Débentures subordonnées	2 597	52 [d]	2 649	2 615	66 [d]	2 681
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	750	(750) [g]	–	2 250	(2 250) [i]	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	297 943 $	7 578 $	305 521 $	264 227 $	11 418 $	275 645 $
Non-controlling interest in subsidiaries	– $	1 056 $[g l]	1 056 $	– $	1 030 $[g l]	1 030 $
Avoir des actionnaires						
Capital-actions						
Actions privilégiées	600 $	– $	600 $	300 $	– $	300 $
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 317	–	3 317	3 229	–	3 229
Bénéfices non répartis	14 126	11 [3)]	14 137	13 239	(43) [7)]	13 196
Écart de conversion cumulatif	(1 961)	1 961 [k]	–	(1 783)	1 783 [k]	–
Autre composante du résultat étendu accumulé	–	(1 273) [4)]	(1 273)	–	(864) [8)]	(864)
	16 082 $	699 $	16 781 $	14 985 $	876 $	15 861 $
	314 025 $	9 333 $	323 358 $	279 212 $	13 324 $	292 536 $

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, h, j.
2) Voir a, b, c, d, e, h, j.
3) Voir a, b, c, d, e, f.
4) Voir a, d, e, k.
5) Voir a, b, c, d, e, f, h, i, j.
6) Voir a, b, c, d, e, h, i, j.
7) Voir a, b, c, d, e, f.
8) Voir a, d, e, k.

Modification à venir d'une norme comptable américaine

En décembre 2004, le U.S. Financial Accounting Standards Board a publié une nouvelle norme venant modifier la méthode de comptabilisation des rémunérations à base d'actions. Aux termes de cette norme, une méthode fondée sur la juste valeur doit être utilisée pour évaluer et comptabiliser le coût des services fournis par les employés en échange d'une rétribution liée aux actions ordinaires de la Société. La Banque devra se conformer aux exigences de cette norme à compter du 1er novembre 2005. La méthode de transition adoptée par la Banque et l'incidence qu'aura sur celle-ci cette modification de norme comptable n'ont pas encore été établies.

Principales filiales[1]

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
Au Canada		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	121 $
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	7 381 $
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
Trustco National Inc.	Toronto (Ontario)	482 $
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	56 $
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	209 $
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	11 $
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	66 $
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	219 $
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	58 $
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	302 $
Fiducie de Capital Banque Scotia[2]	Toronto (Ontario)	9 $
À l'étranger		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	137 $
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	6 978 $
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Grand Caïman, Îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	270 $
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (97 %)	Mexico, D.F., Mexique	1 445 $
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	379 $
Scotiabank Sud Americano, S.A. (99 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	[3]
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	[4]
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	502 $
Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	223 $
Scotiabank El Salvador, S.A.	San Salvador, El Salvador	313 $
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 951 $
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (51 %)	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	124 $
Scotia Capital (Europe) Limited	Londres, Angleterre	16 $

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.
2) Conformément aux normes comptables en vigueur, cette entité n'est pas consolidée, du fait que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.
3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.
4) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 174e Assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 3 mars 2006 à l'hôtel Fairmont Winnipeg, salle Winnipeg, 2, Lombard Place, Winnipeg (Manitoba) à 10 h (heure du Centre).

Renseignements sur les dividendes

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent de transfert.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. À cette fin, il leur suffit d'écrire à l'agent de transfert.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter les frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 $ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent de transfert.

Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 12 et 13 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8
Actions privilégiées, série 13	BNS.PR.K	064149 79 2

Dates de paiement des dividendes pour 2006

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
3 janvier	27 janvier
4 avril	26 avril
4 juillet	27 juillet
3 octobre	27 octobre

Assemblée annuelle de 2007

Pour l'exercice 2006, l'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 6 mars 2007 à Halifax (Nouvelle-Écosse) à 10 h (heure de l'Atlantique).

Cours du jour de l'évaluation

Aux fins des déclarations des revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 $ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 1,297 $ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984, de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998 et du dividende en actions (équivalant à une division d'actions à raison de deux pour une) intervenu en 2004.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Il se pourrait que certains actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforcions d'éviter une telle duplication de l'information, si des actionnaires figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent de transfert afin que soient prises les dispositions nécessaires.

Cotes de crédit

DETTE/DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA(bas)
FITCH	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	AA-

DÉPÔTS À COURT TERME/PAPIER COMMERCIAL

DBRS	R-1(moyen)
FITCH	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

DETTE DE SECOND RANG

DBRS	A(haut)
Moody's	A1
Standard & Poor's	A+

ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1(bas)n

Fondée en 1832 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, la Banque Scotia, dont l'actif s'établit à 314 milliards de dollars, est l'une des principales institutions financières en Amérique du Nord. Le Groupe Banque Scotia, le plus international des établissements financiers au Canada, compte plus de 10 millions de clients dans une cinquantaine de pays des Amériques, des Antilles, d'Europe et d'Asie.

Direction générale

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

Services aux actionnaires

AGENT DE TRANSFERT ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES
AGENT PRINCIPAL
Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 9e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1 877 982-8767
Télécopieur : 1 888 453-0330
Courriel : service@computershare.com

COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)
Computershare Trust Company, Inc.
350 Indiana Street
Golden, Colorado 80401
U.S.A.
Téléphone : 1 800 962-4284

AFFAIRES FINANCIÈRES
Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-4048
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ET AUTRES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS
Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Pour de plus amples renseignements

RELATIONS PUBLIQUES, AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET AFFAIRES GOUVERNEMENTALES
Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courriel : corpaff@scotiabank.com

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE
1 800 575-2424

En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires :
www.banquescotia.com et
www.scotiacapitaux.com

Banque Scotia[MC]

FSC
Sources Mixtes
Produit issu de forêts bien gérées et d'autres sources maîtrisées
Cert no. SW-COC-1078
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
Cert no. SW-COC-1078
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Couverture imprimée sur Domtar Luna Silk certifié par FSC

Au moins 30 % des fibres utilisées pour fabriquer le Domtar Luna certifié par FSC proviennent de forêts bien gérées et certifiées de façon indépendante par SmartWood selon les règles du Forest Stewardship Council.

Pages intérieures imprimées sur Rolland Enviro100 certifié par FSC

Rolland Enviro100 – Protection de l'environnement
Quantité de papier utilisé : 198 324 lb ou 99,16 t
Conservation :
Arbres : 1 686 arbres – Nombre d'arbres matures non abattus
Déchets : 107 192 lb – Déchets solides non produits
Eau : 684 lb/1 011 035 gallons – Déchets non déversés dans l'eau – Eaux propres/usées non utilisées
Air : 208 018 lb – Émissions dans l'atmosphère non produites
Énergie : Usine alimentée au biogaz : 245 738 pi³ de gaz naturel (70 m³) non utilisés et émissions dans l'atmosphère réduites de 27 170 lb (CO_2, SO_2, NOx)